






RAPPORT ANNUEL

SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

2016

-  Coopératives de services financiers
-  Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
-  Assurance de personnes
-  Assurance de dommages
-  Tarification en assurance automobile

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières, de la résolution et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice et la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-75754-2 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-75755-9 (en ligne)

ISSN : 2368-0245 (imprimé)

ISSN : 2368-0253 (en ligne)

Québec, le 25 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je vous transmets, pour son dépôt à l'Assemblée nationale, le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année 2016. Ce rapport renferme les renseignements que l'Autorité des marchés financiers doit rendre public en vertu de la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur les assurances, la Loi sur les coopératives de services financiers et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão

p. j. Rapport

Montréal, le 12 mai 2017

Monsieur Carlos J. Leitão
Ministre des Finances
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

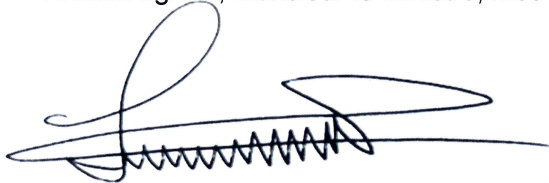
Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières 2016, produit conformément aux dispositions de la Loi sur l'assurance automobile (art. 182), de la Loi sur les assurances (art. 321), de la Loi sur les coopératives de services financiers (art. 597) et de la Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne (art. 313).

Ce rapport qui vise à rendre public les renseignements permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières régies par ces lois, permet également à l'Autorité d'exposer divers enjeux d'importance pour les acteurs de l'industrie financière et les actions d'encadrement et de surveillance qu'elle a mises en place pour maintenir le bon fonctionnement des marchés tout en assurant la protection des consommateurs.

L'information consignée dans ce rapport provient essentiellement du registre tenu par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis pour exercer au Québec.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de sa préparation, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Louis Morisset
Président-directeur général

- Coopératives de services financiers
- Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
- Assurance de personnes
- Assurance de dommages
- Tarification en assurance automobile

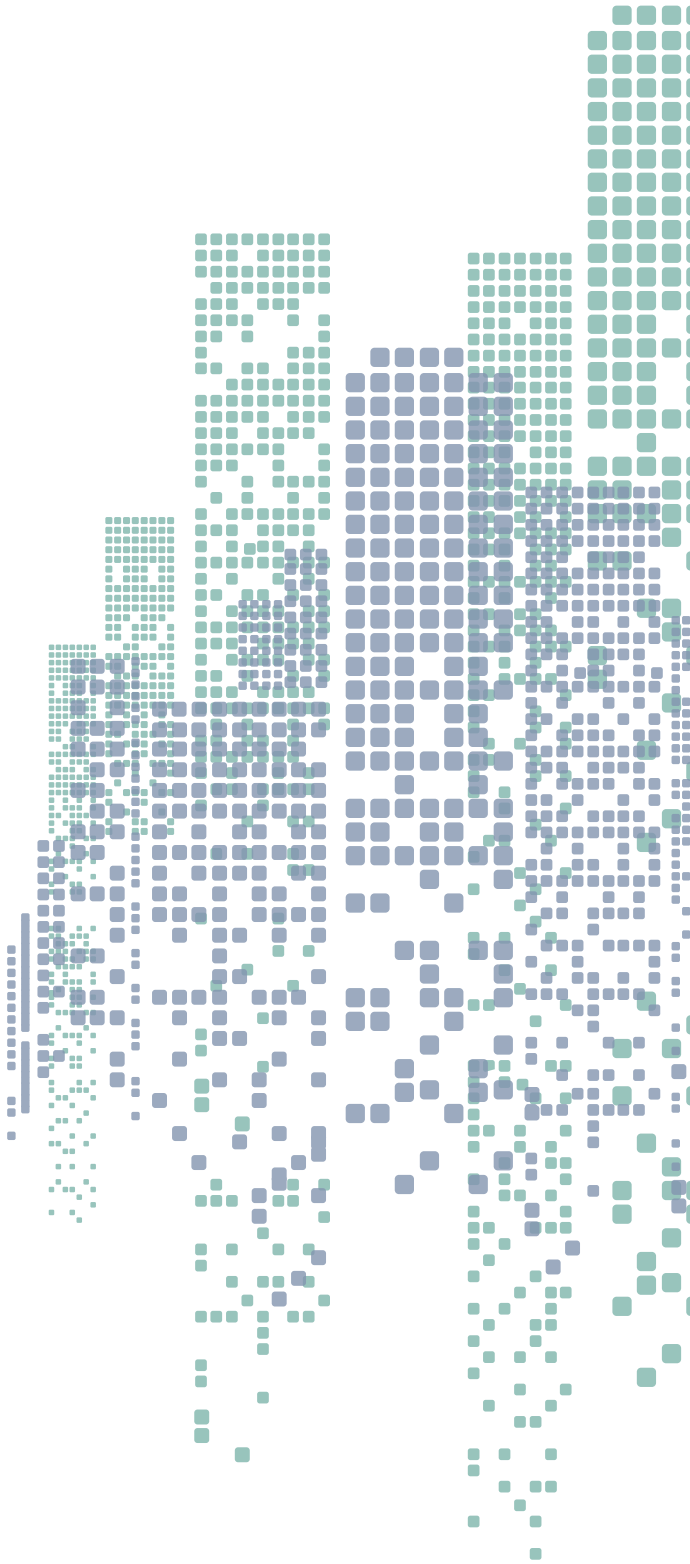


TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES	2
LE MOUVEMENT DES JARDINS	2
ENJEUX ÉCONOMIQUES	6
ENJEUX TECHNOLOGIQUES	13
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	18
ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES DES ASSUREURS	20
LES CHANGEMENTS À L'ENVIRONNEMENT NORMATIF ET À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	21
CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ AUX TRAVAUX DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	22
1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT	26
1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS	26
1.1.1 Portrait du secteur	26
1.1.2 Portrait financier	31
1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE	52
1.2.1 Portrait du secteur	52
1.2.2 Portrait financier	56
1.2.3 Données détaillées par institution	64
2. LE SECTEUR DES ASSURANCES	76
2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES	79
2.1.1. Portrait du secteur	79
2.1.2 Données détaillées par institution	88
2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES	120
2.2.1 Portrait du secteur	120
2.2.2 Données détaillées par institution	130
2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE	198
2.3.1 Portrait du secteur	201
2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile	213
2.3.3 Pratiques de tarification	224
ABRÉVIATIONS	232
GLOSSAIRE	233
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	236

PRÉAMBULE

À titre de mandataire de l'État chargé d'administrer les différentes lois relatives au secteur financier, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) rend publics les renseignements requis en vertu des lois régissant les institutions financières¹ par la publication du *Rapport annuel sur les institutions financières 2016*.

Outre les renseignements de nature statistique² propres aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie, des sociétés d'épargne et des assureurs de personnes et de dommages incluant l'assurance automobile, ce rapport traite en première partie des grands enjeux auxquels sont confrontées les institutions financières faisant affaire au Québec.

Qu'ils soient porteurs de risques ou sources d'opportunités, l'Autorité analyse ces enjeux et présente les mesures déployées ainsi que les actions de surveillance appliquées pour soutenir le développement des marchés, tout en protégeant les consommateurs de produits et services financiers.

Le présent rapport ainsi que les registres relatifs aux assureurs et aux institutions de dépôt peuvent être consultés sur le site Web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES

Le secteur financier québécois joue un rôle névralgique, tant par sa contribution à l'activité économique et à l'emploi que par l'importance de son rôle auprès des particuliers et des entreprises.

Au Québec, l'industrie « Finance et assurances »³ représente 6,5 % du produit intérieur brut (PIB), soit une contribution de 20,7 milliards de dollars (G\$) à l'économie québécoise. À eux seuls, les secteurs des institutions de dépôt et des assurances comptent pour 80 % de cette contribution. Le Québec constitue plus de 17,3 % de l'industrie canadienne « Finance et assurances ».

Sur le territoire québécois, les institutions de dépôt sont représentées majoritairement par les banques, les coopératives et, dans une moindre mesure, par les fiducies et les sociétés d'épargne.

1 Loi sur les assurances (LA), RLRQ, c. A-32, art. 321, Loi sur l'assurance automobile (LAA), RLRQ, c. A-25, art. 182, Loi sur les coopératives de services financiers (LCSF), RLRQ, c. C-67.3, art. 597, Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (LSFSE), RLRQ, c. S-29.01, art. 313.

2 Sauf indication contraire, les résultats présentés dans le rapport sont arrêtés au **31 décembre 2016**. Étant donné que la publication du rapport annuel s'effectue à la mi-année suivant cette date, l'Autorité fait état des préoccupations et des enjeux qu'elle décèle en y introduisant certains éléments qui ont eu cours au début de l'année 2017, principalement, lorsque ces éléments sont le résultat des efforts déployés en 2016.

3 Cette catégorie, comme définie par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), englobe les secteurs des institutions de dépôt (incluant les banques), des assurances et des valeurs mobilières.

Pour l'année 2016, la croissance du PIB de l'industrie québécoise « Finance et assurances » s'est chiffrée à 3,9 %. Cette industrie a connu une croissance annuelle moyenne de 3,5 % au cours des cinq dernières années, alors que l'économie québécoise progressait en moyenne de 1,4 % pour la même période. Toutefois, la croissance du secteur « Finance et assurances » au cours des dernières années a été plus faible au Québec que dans le reste du Canada.

En légère baisse depuis 2011, près de 147 000 personnes travaillent dans le secteur « Finance et assurances », ce qui représente 4,1 % de tous les emplois du Québec en 2016. Cette baisse peut s'expliquer en partie par une certaine consolidation du secteur résultant par exemple de réorganisations corporatives, de fusions et acquisitions ainsi que d'ententes de partenariat. Ces changements qui s'orchestrent dans les institutions financières peuvent aussi s'expliquer par la nécessité de faire face aux nouveaux défis, notamment ceux liés aux innovations technologiques.

LE MOUVEMENT DESJARDINS

Avec plus de 47 600 employés⁴, le Mouvement Desjardins est le plus important employeur du secteur financier au Québec.

Désigné « institution financière d'importance systémique intérieure » par l'Autorité en juin 2013, le Mouvement Desjardins est un acteur d'envergure au sein du secteur financier québécois. En dépit de son expansion dans certaines autres provinces canadiennes, les activités du Mouvement Desjardins demeurent majoritairement concentrées au Québec. Malgré ce fait, il constitue le groupe financier coopératif le plus important à l'échelle nationale et le sixième en importance au monde en termes de revenus⁵.

Le statut d'institution financière d'importance systémique du Mouvement Desjardins a amené l'Autorité à moduler ses attentes envers cette institution. En conformité avec les meilleures pratiques internationales établies notamment par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, tant l'encadrement que la surveillance de l'Autorité se sont avérés adéquats et suffisamment rigoureux pour permettre au Mouvement Desjardins de bien se positionner sur le marché, et ce, sur le plan provincial et national.

Afin de respecter les exigences de l'Autorité, le Mouvement Desjardins a poursuivi le déploiement de mesures, lesquelles incluent la mise en œuvre de différents processus et d'un plan de retour à la viabilité. De façon complémentaire, l'Autorité a poursuivi les travaux relatifs à l'élaboration d'un plan de résolution du Mouvement Desjardins advenant un défaut de l'institution. Ce plan prévoit une gestion efficiente et ordonnée de la résolution afin de contrôler les effets néfastes possibles sur le système financier québécois.

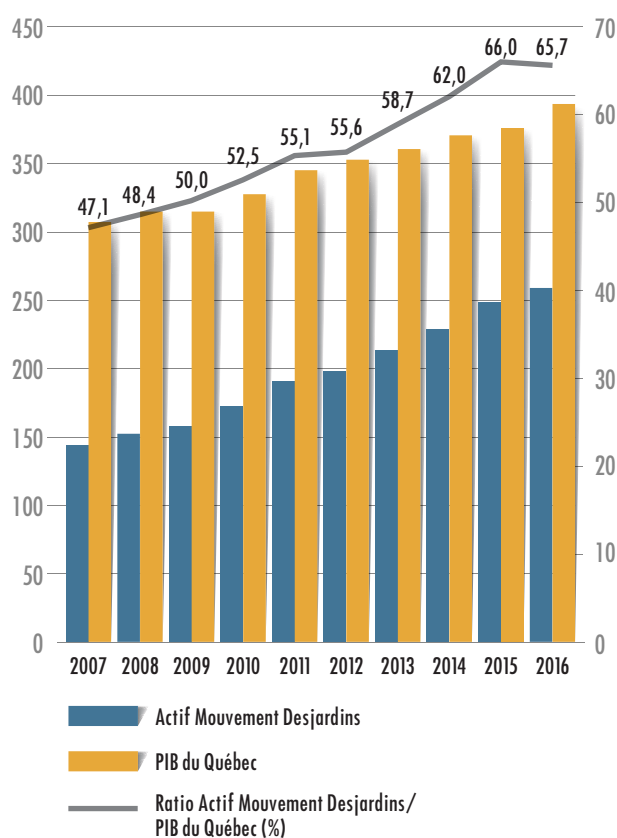
4 Source : Mouvement Desjardins

5 Source : World Co-operative monitor - Exploring the Co-operative Economy, Report 2016.

Le graphique 1 illustre la part de l'actif du Mouvement Desjardins dans le PIB du Québec de 2007 à 2016, ce qui témoigne de son poids dans l'économie québécoise. Au cours de cette même période, les taux de croissance moyens de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB du Québec étaient respectivement de 7,2 % et de 3,3 %. En outre, l'actif du Mouvement représente actuellement 65,7 % du PIB québécois, alors qu'il était de 47,1 % il y a dix ans. Au cours de la dernière année, le ratio de l'actif du Mouvement Desjardins sur le PIB du Québec a connu une croissance de 0,6 %.

Graphique 1

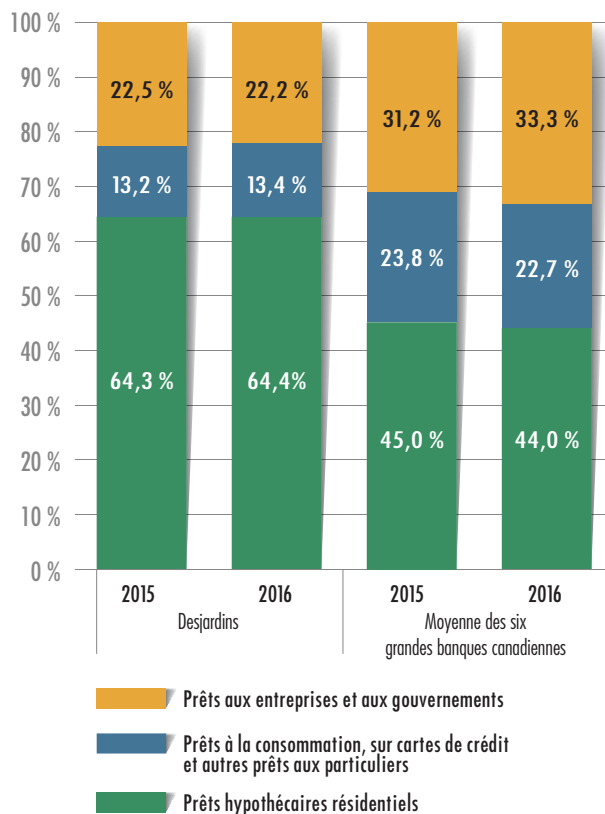
Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB au Québec en milliards de dollars⁶



En plus d'être présent sur le marché des dépôts, le Mouvement Desjardins occupe une place prépondérante dans l'octroi de crédit aux particuliers. Comparativement aux six grandes banques canadiennes d'importance systémique intérieure, le portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins est composé d'une portion plus importante de prêts hypothécaires que celui de ses concurrents. En effet, le graphique 2 illustre qu'en 2016, son portefeuille de prêts est composé en majorité à 64,4 % de prêts hypothécaires résidentiels, contre 44 % pour la moyenne des six grandes banques canadiennes.

Graphique 2

Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes⁷



Le risque de crédit nécessite une attention particulière de la part de l'Autorité en raison de l'importance qu'il représente pour le Mouvement Desjardins. En effet, il constitue plus de 80 % des actifs pondérés et il est couvert par le ratio de fonds propres. À ce jour, tant le Mouvement Desjardins que les autres institutions de dépôt exerçant au Québec dépassent les exigences réglementaires minimales de fonds propres fixées par l'Autorité.

Pour sa part, le ratio observé pour le Mouvement Desjardins respecte l'exigence minimale de 8 %. Celle-ci inclut la surcharge de 1 % qui découle de son statut d'institution financière d'importance systémique intérieure. Le même constat s'impose quant au ratio total de fonds propres dont l'exigence minimale est établie à 11,5 %⁸. Parallèlement, l'Autorité suit de près l'évolution du ratio de levier et des ratios de liquidité du Mouvement Desjardins, lesquels affichent des niveaux supérieurs aux exigences minimales établies pour ces mesures.

⁷ Sources : Rapports annuels 2015 et 2016 de chacune des six grandes banques canadiennes au 31 octobre et Rapport trimestriel du Mouvement Desjardins au 30 septembre 2016.

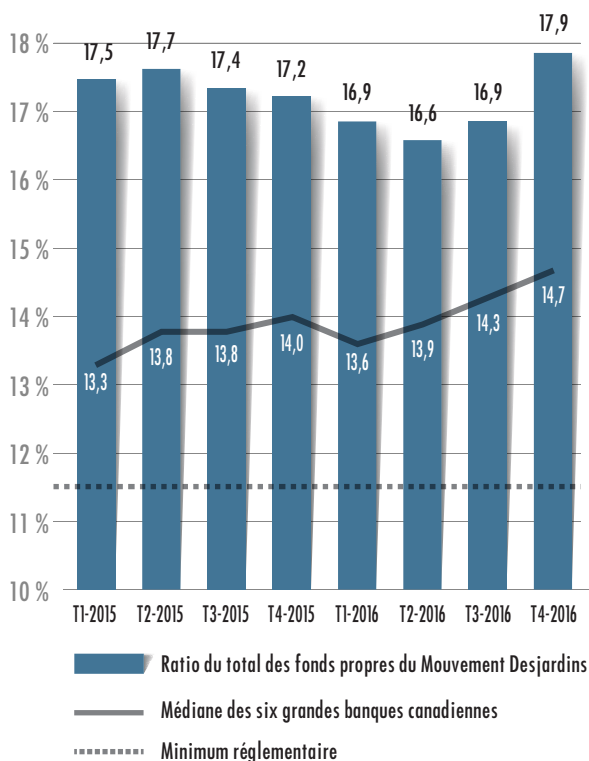
⁸ Ces exigences minimales sont prévues à la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, laquelle s'inspire des normes fixées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Les graphiques 3 et 4 présentent respectivement le ratio du total de fonds propres et le ratio de levier du Mouvement Desjardins comparativement à ceux des six grandes banques canadiennes.

Au chapitre du ratio du total des fonds propres, le Mouvement Desjardins affiche des résultats largement supérieurs à l'exigence minimale de 11,5 %. Le ratio se situe à 17,9 % à la fin de 2016 comparativement à 17,2 % au dernier trimestre de 2015. Le graphique 3 illustre également que le Mouvement Desjardins se positionne favorablement par rapport aux six grandes banques canadiennes. En effet, son ratio du total des fonds propres est historiquement supérieur au ratio médian des six grandes banques canadiennes.

Graphique 3

Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes⁹

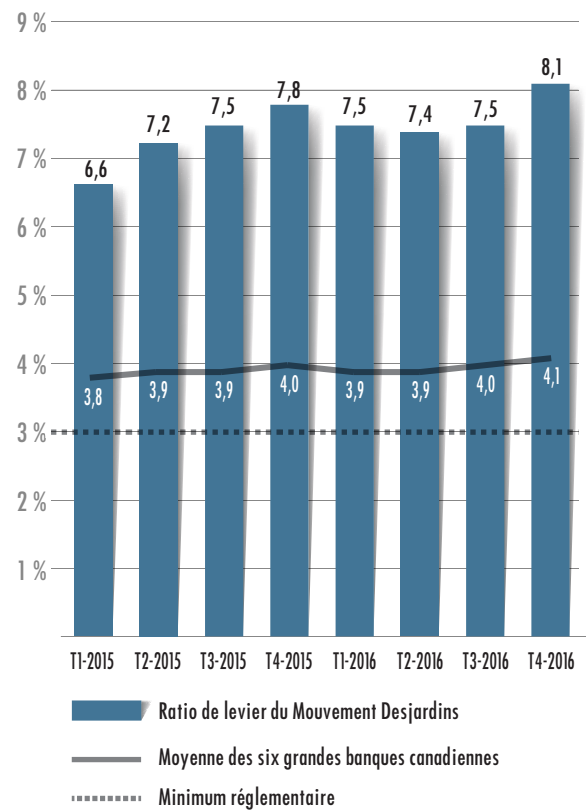


9 Source : Rapports annuels 2015 et 2016 de chacune des six grandes banques canadiennes

Le graphique 4 présente le ratio de levier du Mouvement Desjardins ainsi que le ratio moyen des six grandes banques canadiennes. Notons que le ratio de levier est obtenu par la division de la mesure de fonds propres¹⁰ par la mesure de l'exposition¹¹ et que l'exigence minimale est fixée à 3 %. Le Mouvement Desjardins affiche un ratio de 8,1 % à la fin de 2016, soit près du double de la moyenne des six grandes banques canadiennes qui est de 4,1 %.

Graphique 4

Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes¹²



10 Inclut les fonds propres des catégories 1A et 1B.

11 Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.

12 Source : Rapports annuels 2015 et 2016 de chacune des six grandes banques canadiennes

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Le tableau 1 présente quelques statistiques clés démontrant l'évolution du secteur financier québécois entre 2006 et 2016.

Tableau 1

Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2006 à 2016

Secteurs	2006	2016	Variation
Assurances			
Nombre d'assureurs	311	257	-17,4 %
Part de marché des sociétés à charte du Québec			
• assurance de personnes	48,7 %	53,4 %	9,7 %
• assurance de dommages	47,8 %	44,7 %	-6,5 %
Primes souscrites directes			
• assurance de personnes	9,7 G\$	16,0 G\$	64,9 %
• assurance de dommages	7,1 G\$	9,4 G\$	32,4 %
Assurance automobile			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 256 789	5 090 154	19,6 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	59 %	55 %	-6,8 %
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	568 \$	542 \$	-4,6 %
Coopératives de services financiers			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	530	303	-42,8 %
Total des dépôts des particuliers (ISQ)	57,1 G\$	89,8 G\$	57,3 %
Total des prêts hypothécaires (ISQ)	52,8 G\$	102,7 G\$	94,5 %
Sociétés de fiducie			
Nombre de sociétés de fiducie	37	36	-2,7 %
Total des dépôts au Québec	11,7 G\$	15,3 G\$	30,8 %
Total des prêts hypothécaires au Québec ¹³	6,2 G\$	1,1 G\$	-82,3 %
Sociétés d'épargne			
Nombre de sociétés d'épargne	7	8	14,3 %
Total des dépôts au Québec	8,5 G\$	12,0 G\$	41,2 %
Total des prêts hypothécaires au Québec ¹⁴	12,4 G\$	6,7 G\$	-46,0 %

¹³ La baisse des prêts hypothécaires au Québec résulte principalement du fait que les SFSE affiliées aux banques canadiennes ont transféré leur portefeuille de prêts dans ces dernières. En contrepartie, le développement du marché d'obligations sécurisées a mené les banques à transférer les prêts peu risqués vers des entités à l'intérieur du groupe bancaire afin de concrétiser ces transactions.

¹⁴ Ibidem

L'industrie financière se transforme rapidement sous l'effet combiné des nouvelles technologies et de la rapidité avec laquelle l'information circule. À cet égard, bien que les innovations technologiques offrent de multiples opportunités pour les acteurs du marché financier, elles apportent leur lot de nouveaux défis. Cette évolution du secteur financier modifie la façon dont les institutions financières interagissent avec leur clientèle, notamment en modifiant leur offre de produits et services pour placer le client au cœur de leurs préoccupations. Par ailleurs, l'offre de produits, la tarification et la souscription sont parmi les segments qui bénéficient des innovations technologiques.

Face à cette mouvance des marchés, l'Autorité doit demeurer vigilante et veiller à l'actualisation de ses encadrements. Considérées comme les piliers de l'encadrement prudentiel, la gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité (GRC) permettent à l'Autorité de bien camper ses attentes, lesquelles guident les actions des institutions financières vers une gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales.

L'évolution des principes d'encadrement internationaux au cours des dernières années a été suffisamment importante pour nécessiter une mise à jour de la Ligne directrice sur la gouvernance en 2016. Les changements apportés ont notamment permis de revoir le cadre de gouvernance pour y introduire formellement l'approche basée sur les trois lignes de défense. De surcroît, l'Autorité a pu bonifier les dispositions touchant la divulgation, misant ainsi sur l'importance d'agir d'une manière transparente envers toutes les parties intéressées.

D'ailleurs, au cours de la dernière année, les attentes actualisées ont permis à l'Autorité de mener certaines interventions auprès d'institutions dont les modèles de gouvernance étaient inadéquats en fonction de leur taille ou de leur complexité.

La participation active de l'Autorité au sein du *Governance Working Group* de l'Association internationale des contrôleurs en assurance (AICA) lui a permis d'influencer en amont les modifications apportées aux principes directeurs internationaux portant sur la gouvernance, les risques et la conformité.

Ainsi, suivant ces modifications, l'Autorité a entrepris la mise à jour de son encadrement. Outre la Ligne directrice sur la gestion des risques, qui a été actualisée en 2015, et la Ligne directrice sur la gouvernance, celle sur la conformité nécessitait aussi une mise à jour. Les modifications apportées reflètent également certains constats de surveillance de l'Autorité.

Les modifications apportées à l'encadrement de l'Autorité tiennent compte de facteurs externes tels que la faiblesse persistante des taux d'intérêt, le niveau d'endettement élevé des ménages et la fréquence accrue des catastrophes naturelles.

Les principaux défis et enjeux observés en 2016 ainsi que les efforts déployés par l'Autorité pour encadrer et surveiller adéquatement le secteur financier sont présentés ci-après.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

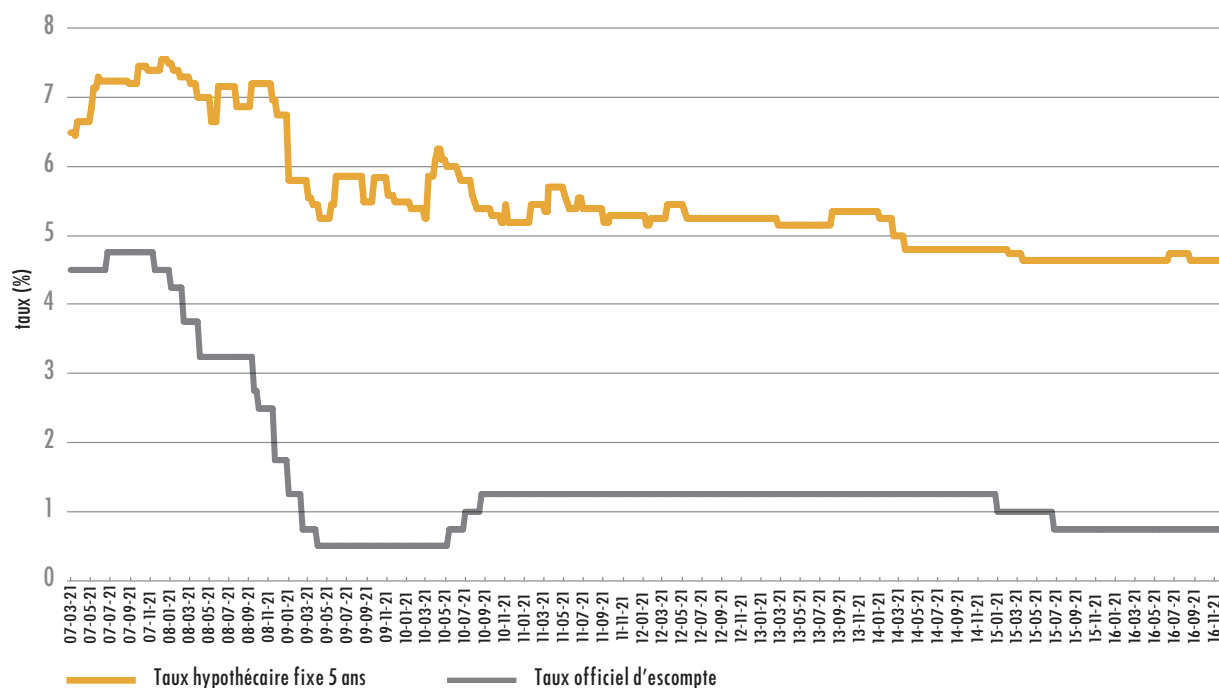
L'année 2016 a été caractérisée par différents événements marquants au niveau mondial. Citons simplement l'issue surprise du vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni de même que l'élection du nouveau président des États-Unis, qui ont accentué une vision imprévisible de l'économie mondiale. La volonté de dérèglementation du système financier américain et le protectionnisme prôné par certains pays sont assurément des facteurs qui contribuent à cette incertitude. Ces tendances s'immiscent parmi les variables qui pourraient potentiellement influencer la politique monétaire au Canada, les institutions financières et les consommateurs de produits et services financiers.

Taux d'intérêt

À l'image du contexte économique mondial qui vit un ralentissement de sa croissance, la Banque du Canada a veillé à maintenir un taux directeur destiné à stimuler l'économie. La majorité des banques centrales de la planète, à l'exception de la Réserve fédérale américaine, qui a augmenté son taux directeur en décembre 2016, a accentué son assouplissement monétaire en 2016. Le graphique 5 démontre l'historique sur dix ans du taux officiel d'escompte, étroitement lié au taux directeur de la Banque du Canada, ainsi que le taux de référence fixe cinq ans offert à la clientèle par les institutions financières.

Graphique 5

Taux d'intérêt au Canada¹⁵



L'évolution des taux d'intérêt a un impact à l'égard de toutes les institutions financières. À cet effet, les institutions de dépôt doivent faire preuve d'agilité et de prudence afin de minimiser les effets néfastes d'une diminution des marges d'intermédiation financière sur leur solidité financière.

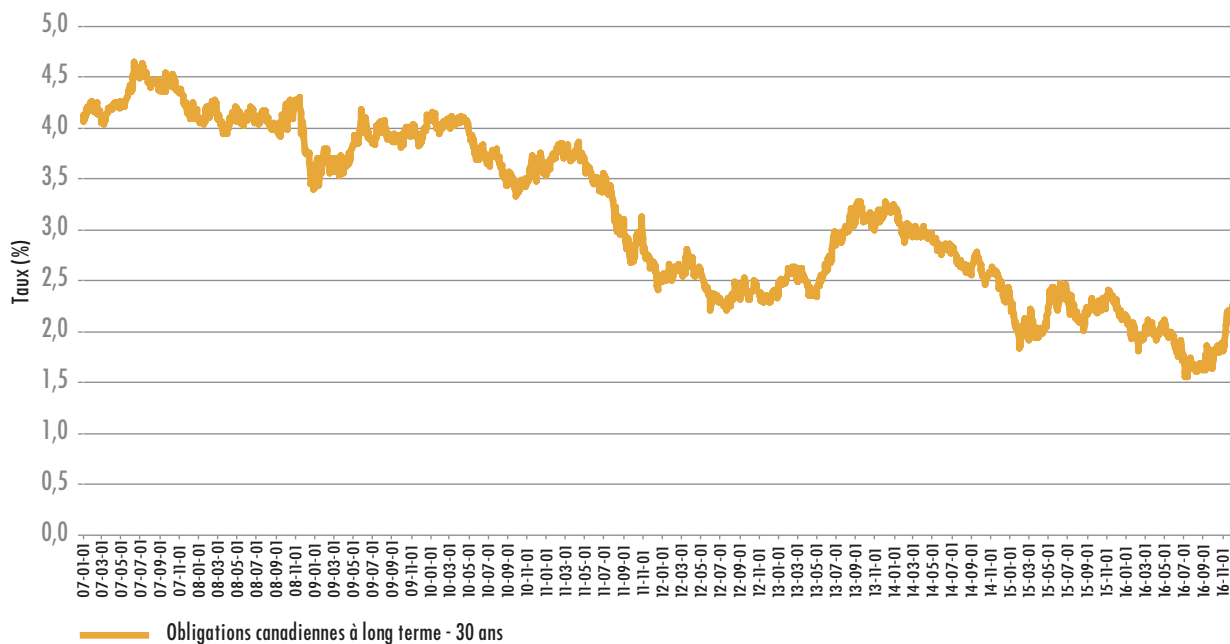
Le graphique 5 met en évidence le taux de référence de la Banque du Canada cinq ans qui est offert par les institutions financières pour les financements hypothécaires aux particuliers. Ce taux a diminué de près de 3 % depuis 2008. Le second indicateur illustre le taux officiel d'escompte des institutions. Ayant diminué drastiquement à la suite de la crise financière, ce dernier sert d'assise pour établir les taux d'intérêt offerts à la clientèle des institutions financières. Ce taux a peu fluctué depuis 2009. Malgré cette stabilité, un choc à la hausse des taux d'intérêt pourrait avoir un impact important sur l'écosystème financier, notamment sur les institutions financières et les consommateurs. En effet, bien qu'elle semble peu probable à court terme, une augmentation brutale des taux d'intérêt pourrait provoquer une pression sur la capacité de payer des consommateurs et avoir des répercussions sur une partie du portefeuille de crédit des institutions financières.

À l'instar des institutions de dépôt, les assureurs doivent composer avec les variations des taux d'intérêt. Plusieurs de leurs produits vendus au Canada visent à couvrir les assurés pour leur vie entière, ou du moins, pour de très longues périodes. Afin d'apparier leurs placements et leurs engagements, les assureurs privilégient des obligations comportant des échéances de longue durée. En 2016, les taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans) ont subi une autre baisse à la suite du vote favorable au Brexit. Cette tendance s'est inversée à la suite des élections présidentielles américaines puisque les taux des obligations du gouvernement du Canada à long terme ont terminé l'année en hausse de 16 points de base comparativement au 31 décembre 2015.

¹⁵ Source : Banque du Canada. Les taux d'intérêt promotionnels des institutions financières peuvent différer de ceux fournis par la Banque du Canada.

Graphique 6

Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans)¹⁶



En général, les hausses des taux obligataires sont bien accueillies par les assureurs de personnes puisque ces mouvements, même minimes, peuvent avoir un effet positif sur leurs passifs. Toutefois, malgré la hausse survenue à la fin de l'année 2016, les taux d'intérêt à long terme demeurent extrêmement faibles comparativement à leur moyenne historique. La persistance des bas taux d'intérêt, en plus d'avoir un impact négatif sur les rendements des investissements courants, pourrait influencer à la baisse les prévisions des assureurs et nécessiter une révision de leurs passifs actuariels.

En réponse à ces faibles taux d'intérêt, les assureurs de personnes ont modifié leurs portefeuilles de placement afin de maximiser leur rendement. Ils sont ainsi passés de placements composés d'obligations gouvernementales jugées plus sûres à des placements plus risqués comme des actions, des immeubles, des infrastructures et des obligations corporatives.

Les bas taux d'intérêt ont aussi amené certains assureurs à ajuster leurs tarifs, à retirer des produits ou à en créer de nouveaux. D'autres ont plutôt misé sur les produits à primes ajustables ou avec participation pour lesquels le risque est partagé entre l'assuré et l'assureur.

16 Source : Banque du Canada.

Lors de ses travaux de surveillance, l'Autorité porte une attention particulière aux modifications apportées aux politiques de placement de ses assujettis puisque celles-ci sont susceptibles de modifier l'évaluation du profil de risque de ces institutions.

L'Autorité effectue également une vigie constante des nouveaux produits mis en marché dans une optique de saines pratiques commerciales et de maintien de leur solvabilité. L'Autorité a des discussions régulières avec les institutions financières concernant ces éléments.

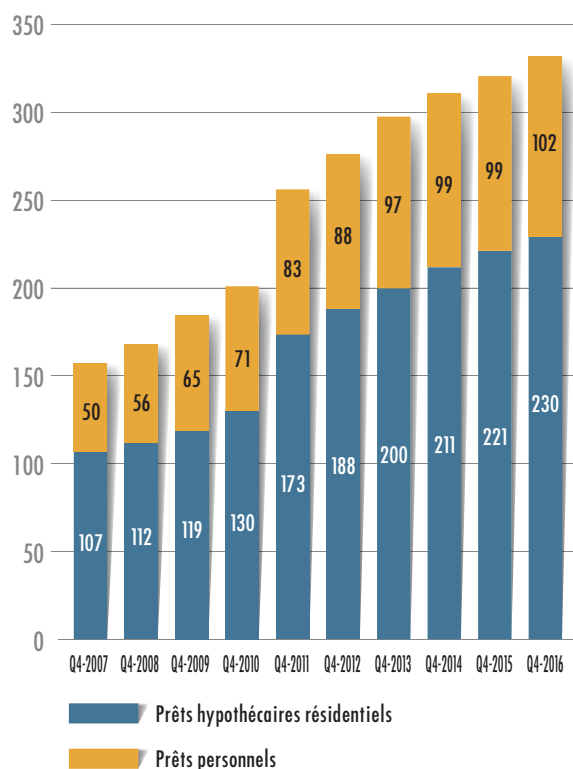
Endettement des ménages

Les faibles taux d'intérêt ne sont pas étrangers à l'endettement des ménages qui est observé depuis quelques années. Cet endettement, étroitement lié au risque de crédit des institutions financières, a affiché une tendance préoccupante au cours des dernières années. À l'échelle canadienne, la dette des consommateurs représente près de 170 % du revenu total disponible¹⁷. Les conditions avantageuses offertes par les créanciers, non seulement par le biais des faibles taux d'intérêt, mais aussi par la souplesse des périodes d'amortissement du crédit à la consommation, contribuent à augmenter l'endettement des ménages. La conjonction de ces paramètres financiers crée, aux yeux des emprunteurs, une perception artificiellement avantageuse de leur capacité de remboursement. En effet, l'endettement a atteint un niveau important, rendant les emprunteurs vulnérables à une augmentation des taux d'intérêt ou à tout autre facteur affectant négativement les revenus des ménages.

Les données présentées au graphique 7 démontrent bien cette croissance de la dette hypothécaire résidentielle ainsi que celle des prêts personnels détenus tant par les grandes banques que par le Mouvement Desjardins au Québec. Ces acteurs détiennent une importante proportion du financement aux particuliers. Les statistiques démontrent que le portefeuille de crédit aux particuliers des institutions financières a plus que doublé au cours des dix dernières années, et ce, autant au niveau des prêts résidentiels que pour tout autre type de financement aux particuliers.

Graphique 7

Valeur des prêts aux particuliers détenus par les institutions de dépôt du Québec¹⁸ (milliards)



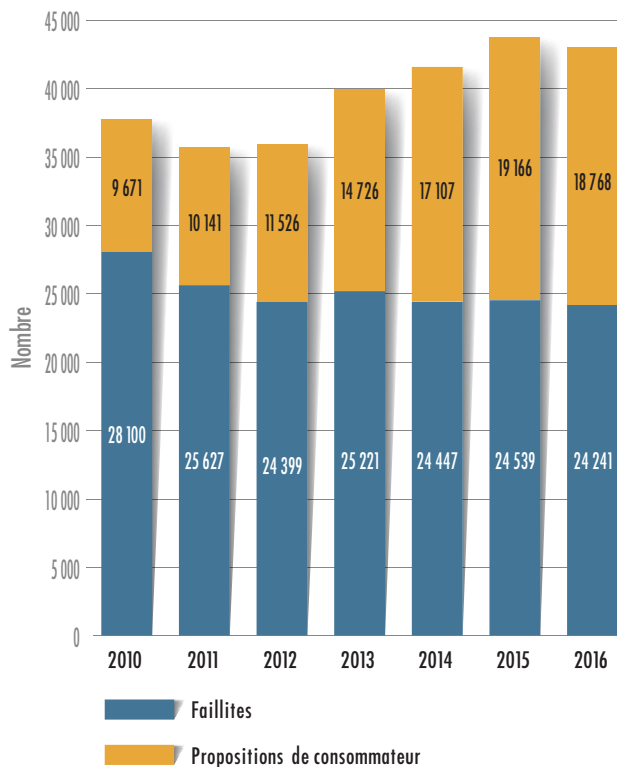
Dans le même ordre d'idées, le rapport du Bureau du surintendant des faillites du Canada indique que même si le nombre de faillites a diminué depuis 2010 au Québec, le nombre de propositions de consommateurs a pour sa part doublé. Cette pratique utilisée par les consommateurs en situation précaire constitue une entente de remboursement d'une portion des dettes avec le créancier. Comme illustré dans le graphique 8, alors que le nombre de dossiers d'insolvabilité globale au Québec oscillait entre 35 000 et 38 000 dossiers par année pour la période de 2010 à 2012, il a atteint des niveaux inégalés depuis quelques années, soit 43 000 et 44 000 au cours des deux dernières années.

17 Sources : Statistique Canada et l'Autorité

18 Source : ISQ

Graphique 8

Dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs au Québec¹⁹



L'Autorité considère nécessaire de préciser ses attentes en matière de crédit des particuliers à l'intention des institutions prêteuses. Ainsi, elle planifie émettre une nouvelle ligne directrice traitant spécifiquement des pratiques d'octroi de crédit responsables qui seront orientées sur le traitement équitable du consommateur.

Marché immobilier

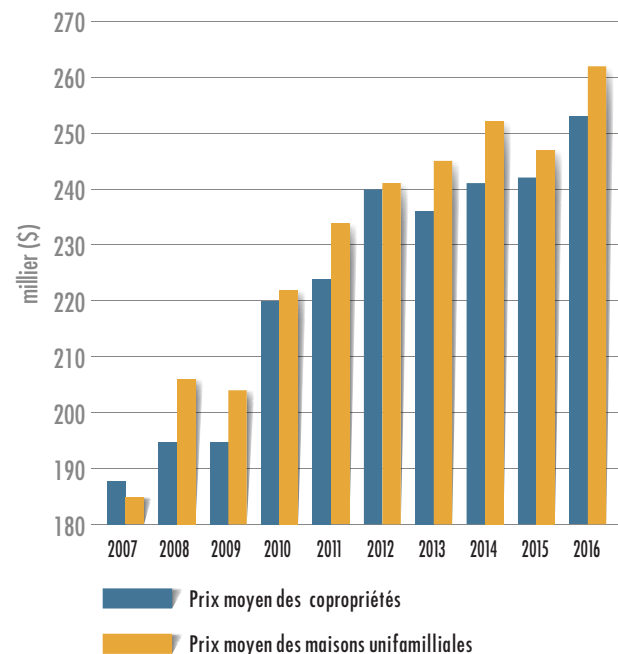
La volatilité du marché immobilier représente également une variable importante prise en considération dans la gestion du risque de crédit par les institutions. Les ventes de 2016 dans le marché immobilier au Québec se sont accrues de 6 % par rapport à 2015²⁰. Les mises en chantier ont également connu une légère hausse, passant de 37 926 unités en 2015 à 38 935 unités en 2016²¹.

À l'échelle canadienne, le risque d'une correction à la baisse des prix du marché immobilier continue d'augmenter. Au cours des dernières années, la croissance des prix des propriétés a été soutenue dans les régions de Toronto et de Vancouver. En revanche, les conditions de marché au Québec se sont légèrement resserrées au cours des derniers mois de 2016. Les signes de surchauffe sur le territoire québécois sont demeurés faibles et le marché se dirige vers un équilibre même si l'offre de propriétés est toujours supérieure à la demande²². Malgré une stagnation potentielle, le prix moyen des propriétés demeure élevé par rapport aux revenus des ménages québécois, particulièrement dans les grands centres.

Au cours de 2016, le gouvernement fédéral a annoncé des mesures macroprudentielles, mises en place notamment par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), visant à tempérer l'effervescence du secteur résidentiel. Les répercussions de ces mesures devraient être perceptibles en 2017.

Graphique 9

Variation du prix moyen d'une propriété résidentielle au Québec²³



19 Sources : Gouvernement du Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada - décembre 2016.

20 Sources : Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) et l'Autorité

21 Source : Statistique Canada

22 Sources : FCIQ et l'Autorité

23 Source : FCIQ

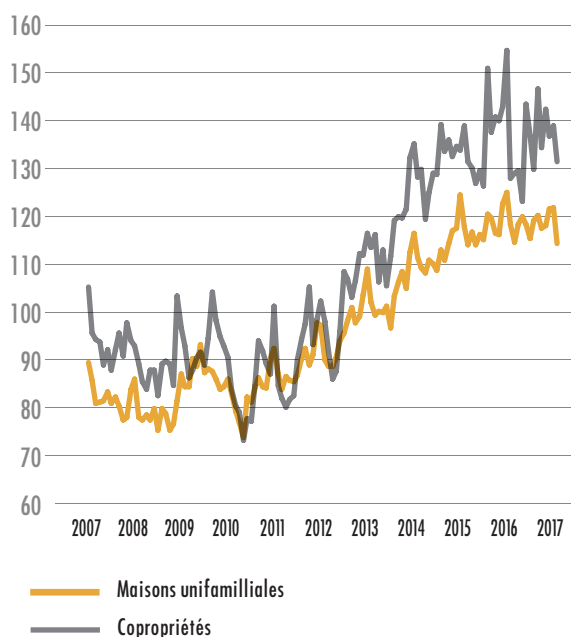
Le prix des propriétés résidentielles a connu une hausse significative au cours des dix dernières années au Québec. Le prix moyen des propriétés, des copropriétés et des maisons unifamiliales se situe entre 250 000 \$ et 265 000 \$ à la fin de l'année 2016, tandis qu'il oscillait entre 180 000 \$ et 190 000 \$ en 2007. La combinaison des prix élevés et des efforts du gouvernement fédéral mentionnés ci-avant en vue d'équilibrer le marché immobilier, notamment par des règles de qualification plus sévères, font en sorte qu'une portion de la clientèle des premiers acheteurs pourrait reporter un projet d'acquisition. Cette nouvelle dynamique devrait avoir un effet sur les institutions créancières, qui pourraient observer un ralentissement des financements octroyés à ce segment d'acheteurs.

De son côté, la SCHL a annoncé une majoration de ses primes d'assurance sur les prêts hypothécaires pour les propriétaires occupants. Cette nouvelle règle est entrée en vigueur en mars 2017. Selon la SCHL, cette mesure découle des normes de capital plus sévères imposées aux institutions financières afin de favoriser l'amélioration de la stabilité du système financier à long terme.

Au Québec, l'ensemble de ces nouvelles mesures devrait avoir un impact plus prononcé dans les grands centres, où le prix moyen des propriétés est plus élevé qu'en milieu rural. Les impacts tangibles liés à ces mesures ne sont pas encore connus. Toutefois, les nouveaux acheteurs seront vraisemblablement désavantagés et certains pourraient reporter, voire freiner, leur projet d'acquisition.

Graphique 10

Délai de vente moyen d'une propriété résidentielle au Québec²⁴ (jours)



24 Sources : FCIQ et l'Autorité

Depuis quelques années, le marché immobilier québécois doit absorber une quantité importante de nouveaux logements, principalement des copropriétés. Depuis 2010, le délai de vente des propriétés s'est accru de façon continue, étant à son plus bas à 75 jours, entre 2010 et 2011, pour les deux types de propriétés. En mars 2017, la FCIQ évaluait les délais de vente à 113 jours pour une maison unifamiliale et à 126 jours pour une copropriété²⁵. Malgré une légère correction depuis le sommet atteint entre 2015 et 2016, le nombre élevé de propriétés invendues représente toujours une vulnérabilité importante du marché immobilier. En effet, le marché résidentiel est étroitement lié au risque de crédit, qui figure en tête de liste des risques des institutions financières prêteuses au Québec.

Dans l'hypothèse d'une correction sévère du marché immobilier, les ratios prêts sur valeur de garantie pourraient dépasser les balises imposées par les autorités et fragiliser certains financements octroyés par les institutions financières. Cette éventualité est d'autant plus inquiétante considérant l'essor, au cours des dernières années, des marges de crédit hypothécaire, produit où la seule obligation du consommateur est de payer l'intérêt.

Compte tenu de l'importance des parts de marché de certains prêteurs en matière de crédit aux particuliers, l'Autorité maintient sa vigie constante et active des signaux du secteur immobilier puisqu'ils sont susceptibles d'influencer la solidité du système financier québécois. Cette veille lui permettra d'intervenir en cas de dégradation progressive ou soudaine de la qualité de leur portefeuille de crédit.

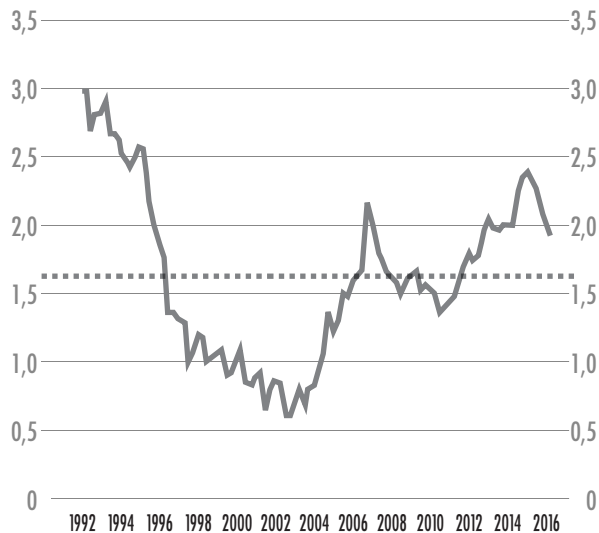
Au cours de l'année, l'Autorité a porté une attention particulière au respect des principes émanant de la Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels. Elle a également demandé aux institutions financières de réaliser des exercices de simulations de crise reflétant leur profil d'activité et la nature des risques auxquels elles sont exposées.

Par ailleurs, le ratio des propriétés achevées mais invendues constitue l'un des indicateurs suivis par l'Autorité puisqu'il illustre la vulnérabilité du marché immobilier au Québec. Bien que le nombre de propriétés achevées mais invendues ait diminué récemment, cet indicateur démontre une progression préoccupante depuis 2012, attribuable notamment au segment des copropriétés.

25 Source : FCIQ

Graphique 11

Ratio des propriétés achevées et invendues par 1000 habitants au Québec²⁶



Au cours de l'année 2016, l'Autorité a porté une plus grande attention à la conjoncture du marché immobilier en rehaussant sa vigie, et a publié l'analyse des vulnérabilités, comme présenté au tableau 2. La surchauffe, l'accélération des prix, la surévaluation et la construction excessive sont les thèmes pris en compte pour cette analyse. Globalement, les principales sources de vulnérabilité du marché immobilier au Québec résident dans la surévaluation du prix des propriétés et, par conséquent, le prix payé par les consommateurs par rapport à leurs revenus disponibles. Aussi, l'offre supérieure à la demande dans le secteur de la construction constitue également une source de vulnérabilité.

Tableau 2

Analyse des vulnérabilités du marché immobilier québécois²⁷

	Niveau des risques
Évaluation globale	Modéré
Surchauffe	Élevé
Ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes	
Taux d'innocuation des logements	
Accélération des prix	Élevé
Prix moyen des propriétés (croissance annuelle)	
Surévaluation	Modéré
Ratio du prix des propriétés sur le revenu	
Indice d'accessibilité à la propriété	
Construction excessive	Modéré
Mises en chantier	
Ratio des propriétés achevées et invendues par 1000 habitants	

Légende :



Au cours de l'année 2016, l'Autorité a intensifié son dialogue avec les institutions financières afin de les sensibiliser aux risques et enjeux inhérents à l'évolution de la conjoncture économique. Elle a aussi demandé à ces dernières d'évaluer les répercussions sur leur profil de risque de l'évolution des taux d'intérêt, de l'accroissement de l'endettement des ménages ou d'enjeux géopolitiques tels que le Brexit.

26 Sources : SCHL, Statistique Canada et l'Autorité

27 Source : Revue économique et financière, 3^e trimestre 2016, Autorité

ENJEUX TECHNOLOGIQUES

Cyberrisques

Outre les risques, dits classiques, auxquels les institutions financières ont l'habitude de faire face, s'ajoutent les risques émanant de la révolution numérique. Cette révolution constitue un terreau fertile pour les cyberrisques. À titre d'exemple, le réseau de paiements interbancaires SWIFT a fait l'objet d'une série de cyberattaques en 2016²⁸ et Yahoo a vu plus d'un milliard de ses clients être victimes de piratage. La preuve n'est plus à faire qu'une cyberattaque est susceptible d'avoir des répercussions importantes tant pour les gouvernements, les entreprises que les particuliers.

Il n'est donc pas surprenant de constater que la cybersécurité trône au premier rang des préoccupations des dirigeants des grandes institutions financières²⁹. D'abord considérées comme un risque émergent, les récentes données statistiques sur le sujet confirment que la fréquence et la sévérité des cyberattaques sont en forte croissance partout dans le monde. La probabilité d'une cyberattaque à grande échelle est dorénavant plus élevée pour n'importe quelle institution financière, indépendamment de sa taille ou de son secteur d'activité.

La pertinence de maintenir la cybersécurité au centre des préoccupations de l'Autorité a été confirmée par les constats dégagés lors du sondage effectué en 2015 auprès de 80 institutions financières opérant au Québec. En effet, le cyberrisque est perçu comme étant très important par 62 % des répondants et important par 38 % d'entre eux. Les répondants étaient également presque unanimes à affirmer que ce risque gagnerait en importance au cours des trois prochaines années³⁰.

À l'instar des autres régulateurs à travers le monde et en réponse aux préoccupations face à l'exposition grandissante des institutions financières au cyberrisque, compte tenu notamment de la nature holistique et imprévisible de ce risque, l'Autorité a mis en place une Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel, laquelle a pris effet le 1^{er} décembre 2016.

*L'Autorité a également assumé un important leadership en participant à la rédaction d'un document de discussion publié par l'AICA en 2016, soit le *Issues Paper on Cyber Risk to the Insurance Sector*.*

Aussi, au cours de l'année, l'Autorité a mis l'accent sur l'élaboration de mesures préventives par les institutions financières ainsi que l'adoption des meilleures pratiques visant la cybersécurité. À cet effet, l'Autorité intègre graduellement ces principes dans ses activités de surveillance.

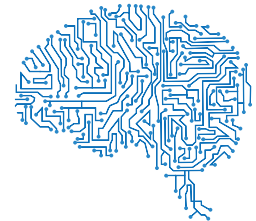
Cyberassurance

Le cyberrisque ne constitue pas seulement une menace, il représente aussi une opportunité d'affaires pour les assureurs de dommages. Selon la Lloyd's de Londres, les coûts du cybercrime sont estimés à 400 G\$ US mondialement et sont en croissance³¹.

Toutefois, de nombreux défis font du marché de la cyberassurance un créneau profitable pour l'industrie de l'assurance. Dans un secteur aussi prometteur, mais non dénué de risques de pertes importantes, les assureurs devront acquérir l'expertise et les ressources appropriées pour évaluer et tarifer adéquatement ces risques.

Fintech

Le renouvellement de l'industrie par l'entremise des Fintech constitue un défi mais également une opportunité, tant pour l'Autorité, l'industrie financière traditionnelle que pour les consommateurs.



28 Source : "SWIFT Banking System was hacked at least three times this summer", Fortune, September 26, 2016.

29 Source : Moody's Investors Services, « Cybersecurity a top priority for North American Insurers », Investment Executive, 13 février 2017.

30 Source : « Les institutions financières conscientes des cyberrisques », Avis de l'Autorité, 18 mai 2016.

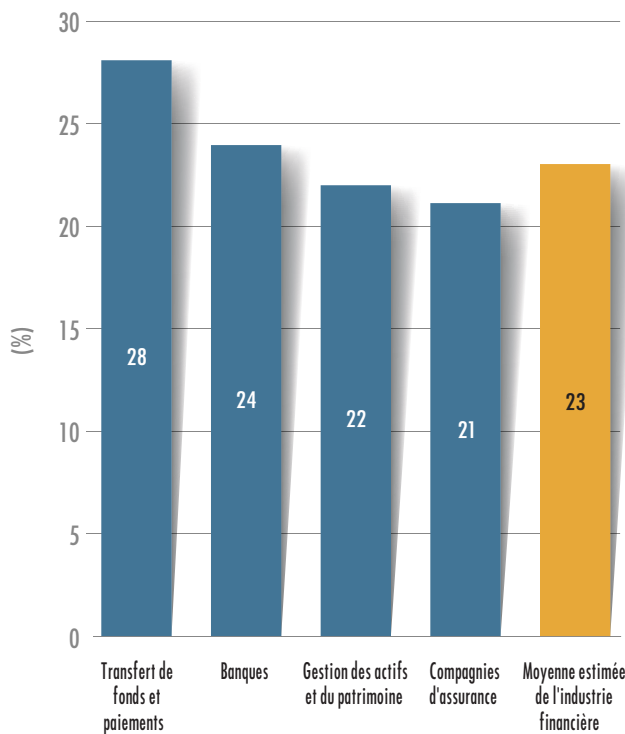
31 Source : « Latest Industry Trends in Cyber Security and Cyber Insurance », Symantec, 2016.

En 2016, la firme PricewaterhouseCoopers (PwC)³² a réalisé un sondage auprès de grandes institutions financières mondiales afin de connaître leur perception des impacts qu'auront les Fintech sur le secteur financier traditionnel d'ici 2020. Selon ce sondage, 83 % des institutions financières traditionnelles croient qu'une portion de leurs activités sera touchée. En ce qui concerne le milieu bancaire le pourcentage grimpe à 95 %.

Selon ce même sondage, les institutions financières estiment qu'entre 21 % et 28 % de leurs parts de marché sont à risque d'être perdues au bénéfice d'entreprises Fintech d'ici 2020, tel qu'illustré au graphique 12. Compte tenu de la vitesse des changements, l'industrie des services financiers traditionnels pourrait, à l'instar d'autres industries, être substantiellement transformée par la technologie d'ici quelques années.

Graphique 12

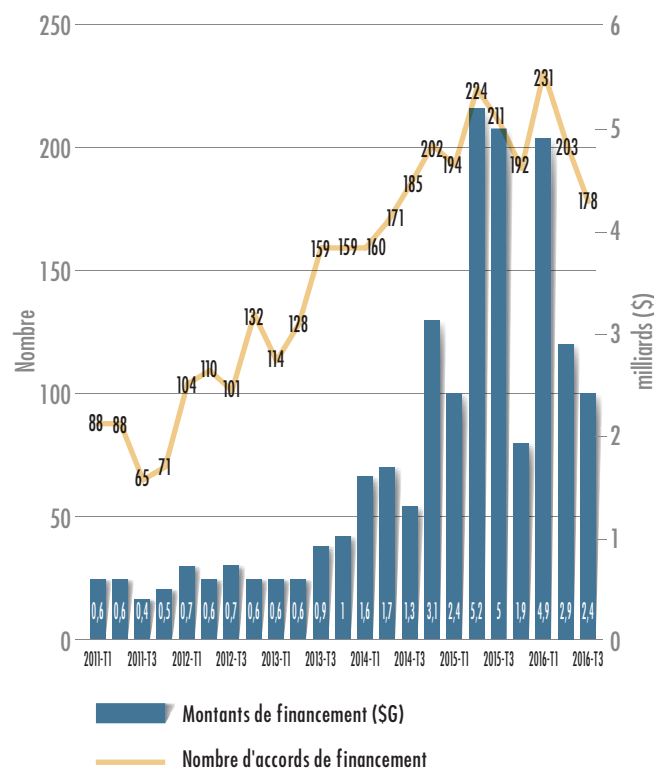
Parts de marché menacées par les entreprises Fintech d'ici 2020³³



L'ampleur de la vague est corroborée par la croissance du nombre et de la valeur des financements dans les entreprises en démarrage Fintech à travers le monde. Comme illustré au graphique 13, cette augmentation démontre le dynamisme de ce secteur, particulièrement depuis 2014. Les financements à l'échelle mondiale ont atteint leur niveau le plus élevé au deuxième trimestre de 2015 avec plus de 5 G\$ US³⁴.

Graphique 13

Évolution trimestrielle du nombre et de la valeur des financements dans les entreprises en démarrage Fintech à l'échelle mondiale³⁵



Au Canada, selon une étude réalisée par Ernst & Young et Finance Montréal³⁶, les investissements dans le secteur des Fintech ont progressé lentement entre 2012 et 2014, passant de 139 millions de dollars (M\$) à 225 M\$, alors qu'ils ont plus que triplé entre 2014 et 2015 pour atteindre 695 M\$, tel qu'illustré au graphique 14. En ce qui a trait au Québec, les montants investis étaient de l'ordre de 46 M\$ en 2014 et de 106 M\$ en 2015³⁷.

32 Source : Rapport de PwC sur les Fintech publié en mars 2016 : « Blurred lines : How Fintech is shaping Financial Services Global Fintech Report. »

33 Ibidem

34 Source : CB Insights

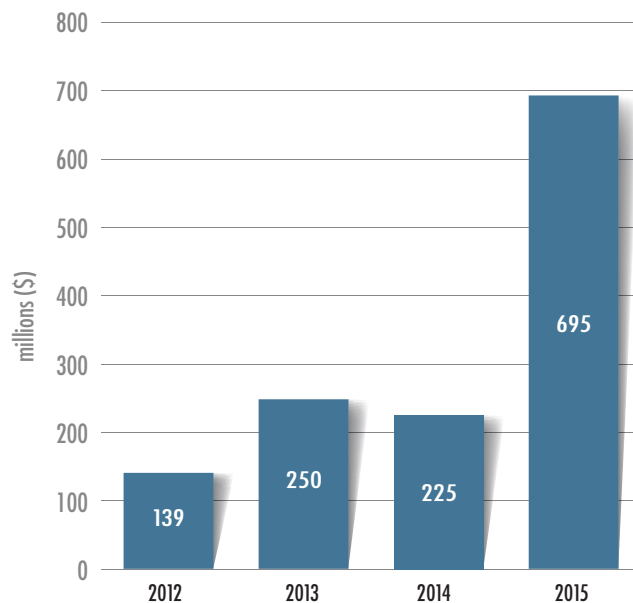
35 Ibidem

36 Source : Rapport Ernst & Young et Finance Montréal, « Comment accélérer l'essor de l'écosystème Fintech à Montréal », 2016.

37 Ibidem

Graphique 14

Évolution des investissements en capital de risque dans les Fintech au Canada



La technologie avancée et les moyens financiers importants dont disposent les géants du Web désignés par l'acronyme GAFa (Google, Apple, Facebook et Amazon) leur permettent de développer de nouveaux modèles d'affaires qui offrent, entre autres, des applications pour le paiement en ligne et le financement, services traditionnellement offerts par les institutions financières.

L'arrivée de ces nouveaux joueurs exerce une pression sur les institutions financières traditionnelles. Ces dernières n'ont d'autre choix que de s'adapter à la transformation de l'industrie, ce qui peut notamment se traduire par l'ajout de nouveaux partenaires du domaine, l'acquisition d'entreprises en démarrage ou des ententes permettant le partage d'expertise et de la technologie.

L'intégration des Fintech dans la stratégie des institutions financières devient primordiale pour leur permettre d'atténuer les menaces concurrentielles et de bénéficier des opportunités d'affaires ainsi offertes. Que ce soit par le biais de l'exploitation des mégadonnées (*Big Data*) ou des objets connectés, ou encore par le développement de diverses plateformes facilitant l'interaction avec la clientèle, ces outils à la disposition des acteurs de l'industrie changent la donne et peuvent, dans certains cas, leur permettre d'obtenir une lecture plus précise des risques. Le recours à la télématique en assurance automobile en est un bel exemple.

Dans le cadre de ses travaux de surveillance, l'Autorité aborde spécifiquement ces sujets et porte une attention particulière aux changements et aux risques inhérents aux innovations technologiques.

La transformation de l'industrie financière interpelle également le régulateur. Les activités des entreprises Fintech viennent tester l'ordre établi en matière de réglementation et d'encadrement. Pour permettre une évolution ordonnée du secteur sans compromettre la confiance et la protection des consommateurs, les organismes de réglementation doivent démontrer une certaine ouverture à l'innovation et aux nouvelles façons de concevoir et d'offrir des produits et services financiers.

L'Autorité suit avec attention l'évolution des Fintech. À cet effet, au cours de la dernière année, elle a consolidé ses actions en créant un groupe de travail dédié, lequel lui permet d'être au fait des grandes tendances de ce phénomène.

De façon complémentaire, l'Autorité a mis sur pied un comité consultatif sur l'innovation technologique (CCIT) composé d'experts, de praticiens, de chercheurs et d'autres intervenants de l'industrie. Le CCIT appuie l'Autorité dans l'analyse des tendances de l'innovation technologique dans le secteur financier de façon à faire la lumière sur les enjeux en matière de réglementation et de protection des consommateurs.

Économie collaborative

Le développement de plateformes numériques ne s'est pas fait que dans le secteur financier, il a également favorisé l'émergence de l'économie collaborative. Ces plateformes tous secteurs confondus, se caractérisent notamment par le fait que l'intervention d'un intermédiaire financier traditionnel est exclue.

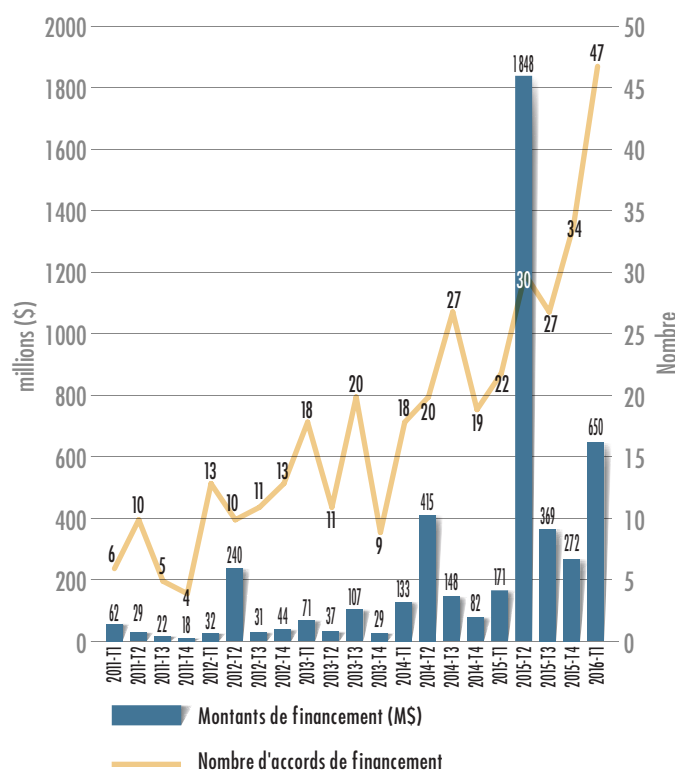
La popularité grandissante de l'économie de partage vient bousculer les modèles d'affaires traditionnels. Selon une récente étude publiée par Statistique Canada, entre novembre 2015 et octobre 2016, les Canadiens ont dépensé 1,3 G\$ en services de transport entre particuliers et en location de logement privé. Au cours de cette période, près de 2,7 millions de consommateurs ont mentionné avoir participé à l'économie collaborative. Ces chiffres illustrent bien que ce nouveau modèle joue un rôle de plus en plus important dans l'économie³⁸.

En ce qui a trait au secteur de l'assurance, des plateformes d'assurance de personne-à-personne (*peer-to-peer insurance*) apparaissent graduellement sur le marché. En général, il s'agit de contrats de réciprocité permettant de couvrir un bien contre un risque en répartissant ce risque parmi tous les membres du groupe.

Le graphique 15 présente l'évolution, au cours des dernières années, des investissements effectués dans les plateformes d'assurance de personne-à-personne de même que le nombre d'accords de financement conclus.

Graphique 15

Évolution trimestrielle du nombre et de la valeur des financements dans les entreprises liées aux plateformes d'assurance de personne-à-personne à l'échelle mondiale³⁹

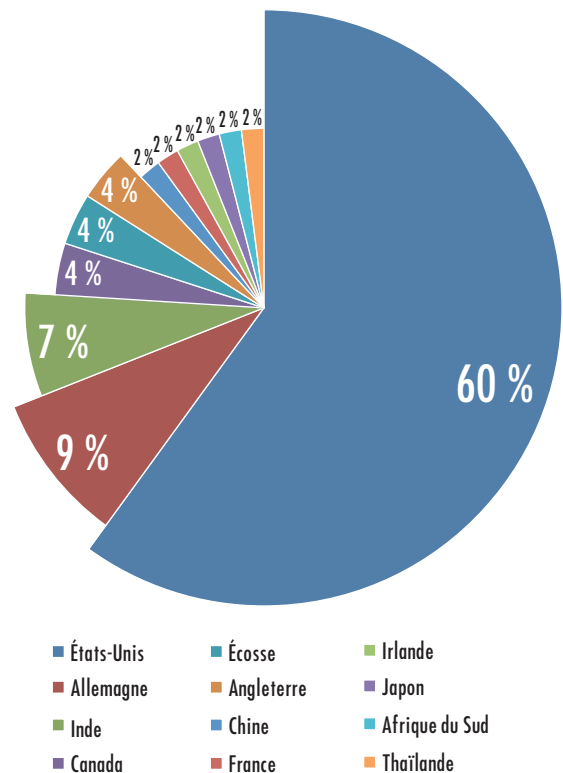


39 Source : CB Insights

Le graphique 16 présente, quant à lui, la répartition géographique des plateformes d'assurance de personne-à-personne au 1^{er} trimestre de 2016.

Graphique 16

Répartition géographique de la provenance des plateformes d'assurance de personne-à-personne⁴⁰



Ces nouveaux modèles, bien qu'actuellement peu présents sur le marché québécois, remettent en question les pratiques d'assurance et le rôle des intermédiaires. Tout comme dans les autres juridictions, le secteur de l'assurance au Québec risque fort de subir les impacts de ces nouvelles tendances dans un avenir rapproché.

L'Autorité a publié, le 19 avril 2016, un avis de prudence à l'égard des plateformes d'assurance de personne-à-personne, rappelant notamment que l'offre de services ou de produits d'assurance, tant à partir d'une plateforme électronique accessible sur le Web qu'en personne, est une activité réglementée et que toute entreprise qui souhaite mettre en marché un produit d'assurance au Québec doit être titulaire d'un permis émis par l'Autorité.

40 Ibidem

Au Québec, la plateforme collaborative qui a fait couler le plus d'encre au cours de 2016 est celle d'Uber. À cet effet, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a publié le 30 septembre 2016 un arrêté ministériel⁴¹ autorisant la mise en œuvre du *Projet pilote concernant des services de transport rémunéré de personnes demandés exclusivement par application mobile*⁴² (le « projet pilote »). Ce projet pilote est entré en vigueur le 15 octobre 2016 et prendra fin le 14 octobre 2017.

Dans le cadre de ce projet pilote, l'Autorité a contribué à la mise en place d'un programme d'assurance automobile spécifique visant à couvrir adéquatement les personnes désirant effectuer du transport rémunéré de personnes demandé exclusivement par application mobile. L'Autorité a d'ailleurs publié, le 27 octobre 2016, un avis précisant les conditions d'assurance qu'elle imposait dans le cadre de ce projet pilote.

Véhicules autonomes

Toujours au chapitre des changements susceptibles de toucher le monde de l'assurance automobile, s'inscrit l'arrivée éventuelle sur les routes de véhicules autonomes ou semi-autonomes.

L'automatisation des véhicules entraîne son lot de questions et de risques. Afin de faire face à cette nouvelle réalité et à l'instar de certains pays européens qui ont amorcé des réflexions pour développer l'encadrement légal nécessaire à l'utilisation des véhicules autonomes, le Québec devra envisager des changements à la réglementation, notamment au Code de la sécurité routière⁴³, à la LAA et aux notions de responsabilité.

La cohabitation des véhicules « traditionnels » et de ceux dits autonomes soulèvera de nombreux défis pour les législateurs, les organismes de réglementation et pour l'industrie de l'assurance. Par ailleurs, le constructeur Volvo a, quant à lui, clairement annoncé sa position en 2015, à l'effet qu'il assumerait la responsabilité de tous ses véhicules autonomes⁴⁴ et qu'il envisage d'étendre cette responsabilité à tous ses véhicules semi-autonomes. De fait, son président et chef de la direction a fait la déclaration suivante : « *Lorsque vous conduisez manuellement, c'est le conducteur qui est responsable. Lorsque la conduite est automatisée, c'est à nous, à titre de constructeur, d'être responsable. Si vous n'êtes pas prêt à faire cette affirmation, vous n'êtes pas prêt à développer des véhicules autonomes*⁴⁵. » [Notre traduction]

En ce qui a trait aux primes d'assurance, les impacts potentiels se situeront principalement du côté de la fréquence et de la sévérité des réclamations. Actuellement, selon diverses sources médiatiques, environ 90 % des collisions sont causées par des erreurs humaines. De nombreux observateurs tendent à croire que l'avènement des véhicules autonomes rehaussera la sécurité sur les routes et, par conséquent, diminuera la fréquence des réclamations liées aux collisions. Par contre, les composantes technologiques faisant partie intégrante de ces véhicules pourraient vraisemblablement générer des coûts de réparation plus élevés, faisant en sorte que la sévérité des réclamations serait à la hausse au cours des premières années.

Selon un rapport publié par KPMG en 2015, le coût moyen d'une collision impliquant des véhicules semi-autonomes et des véhicules autonomes augmentera de 40 % d'ici 2040. De plus, KPMG prévoit une augmentation, au cours des dix prochaines années, de 25 % à 30 % de la sévérité des sinistres et une diminution de 35 % à 45 % de leur fréquence. Ainsi, le plus petit nombre de collisions, combiné au coût plus élevé des réparations, pourrait, sur une période de dix ans, maintenir les indemnités globales liées à l'assurance automobile relativement stables et se traduire par une très faible variation de la prime d'assurance⁴⁶. Ces prévisions ont été corroborées par des études réalisées par Swiss Re⁴⁷ et PwC⁴⁸.

L'Autorité suit avec grande attention les développements entourant la venue sur les routes des véhicules autonomes, puisqu'elle pourrait devoir repenser et modifier les formulaires d'assurance automobile. L'Autorité est également en discussion étroite avec l'industrie de l'assurance de dommages afin que ses analyses de la situation progressent à la même vitesse que celles de l'industrie.

41 Source : Arrêté numéro 2016-16 concernant le Projet pilote concernant des services de transport rémunéré de personnes demandés exclusivement par application mobile, (2016) 148 G.O. II n° 39A, 5247A.

42 RLRQ, c. S-6.01, r. 2.3

43 RLRQ, c. C-24.2

44 Source : Groupe Volvo, « U.S. Urged To Establish Nationwide Federal Guidelines for Autonomous Driving » et Korosec, « Volvo CEO: We Will Accept All Liability When Our Cars Are in Autonomous Mode ».

45 Source : Hakan Samuelsson, Delp, « Volvo's Liability Stance Is Positive for the Industry - But May Not Be All It Seems ».

46 Source : KPMG, « Marketplace of Change: Automobile Insurance in an Era of Autonomous Vehicles ».

47 Source : Bongers, Sebastiaan. « Re/Insurance Risk Landscape: The Swiss Re Perspective ».

48 Source : PwC, « Potential Impacts of Automated Driver Assistance Systems (ADAS) and Autonomous Car Technologies on the Insurance Industry ».

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

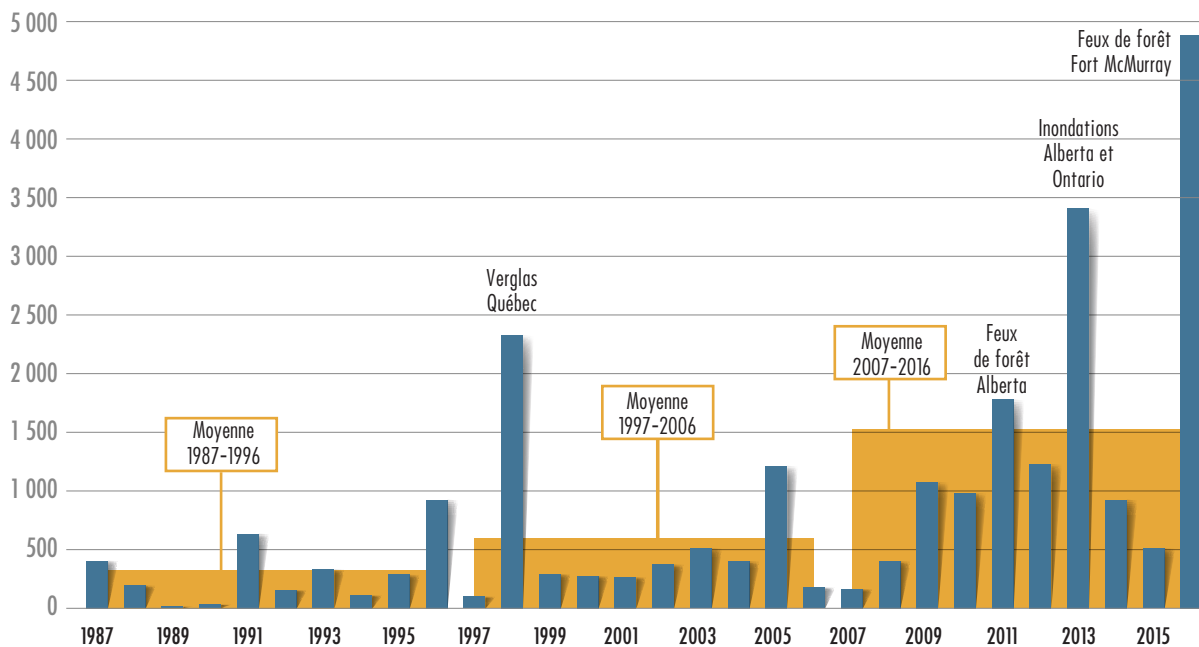
Catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles comportent des enjeux de plus en plus importants pour l'industrie de l'assurance de dommages. Ceci est d'autant plus vrai à la suite de l'incendie qui a rasé une partie de la ville de Fort McMurray et qui a contribué à faire de l'année 2016 la plus coûteuse de l'histoire pour les assureurs canadiens. Les pertes liées aux catastrophes naturelles ont en effet totalisé près de 5 G\$ au Canada, dont plus de 3,7 G\$ pour la seule tragédie de Fort McMurray. Ces chiffres éclipsent le record de pertes attribuables aux catastrophes naturelles de 3,2 G\$ atteint en 2013⁴⁹.

L'évolution des sinistres liés aux catastrophes naturelles démontrée par le graphique 17 est assez éloquent puisque la tendance à la hausse des coûts n'indique aucun signe de ralentissement et semble même s'accélérer.

Graphique 17

Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada au cours des 30 dernières années (millions de dollars)



Selon *Property Claims Services Canada*, l'année 2016 a connu neuf événements catastrophiques, ce qui représente une hausse de plus de 50 % par rapport à la moyenne historique canadienne⁵⁰. Cette tendance à la hausse des catastrophes naturelles est un phénomène qui s'observe à l'échelle mondiale.

49 Source : Bureau d'assurance du Canada (BAC) et Property Claims Services Canada, 2016

50 Source : « Beyond Fort McMurray », Canadian Underwriter, January 2017

Changements climatiques

Les sinistres liés aux changements climatiques augmentent la fréquence, la gravité et les coûts liés aux catastrophes naturelles auxquelles les acteurs du secteur font face. Le réchauffement de la planète, par ses effets sur le climat, constitue sans équivoque un des facteurs aggravants que les institutions financières doivent considérer dans leur gestion de risques.

Ainsi, l'accord de Paris, entré en vigueur le 4 novembre 2016, a été ratifié à ce jour par 141 pays, dont le Canada⁵¹. L'entente engage essentiellement les pays signataires à prendre les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ces pays sont responsables de plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Toutefois, malgré les efforts déployés, bon nombre d'experts estiment que les objectifs de l'accord de Paris ne seront probablement pas atteints assez rapidement pour limiter les dégâts. À moins d'une intensification des efforts afin de limiter l'élévation de la température à 1,5°C, un accroissement des phénomènes météorologiques extrêmes est à prévoir.

Bien que les assureurs de dommages soient plus directement touchés par les dommages matériels, les institutions financières sont également concernées par le risque lié à la transition d'une économie fondée sur le carbone vers une économie plus verte, fondée sur les énergies renouvelables⁵². Les investisseurs, prêteurs et assureurs se doivent de prendre en compte les risques et les opportunités associés au changement climatique. À cet égard, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a créé un groupe de travail visant à mesurer, normaliser et divulguer ces risques pour inciter leur prise en compte dans les décisions d'investissement. Un premier rapport, incorporant des recommandations, a été publié le 14 décembre 2016 et soumis pour fins de consultation publique⁵³. Le rapport final devrait être publié au cours du premier semestre de 2017.

L'Autorité est d'avis que les institutions financières devraient considérer les développements et recommandations issus du CSF afin d'évaluer les impacts des changements climatiques sur leur propre organisation.

Pour sa part, l'Autorité continue de suivre attentivement les résultats de ces travaux et pourrait considérer, comme l'ont fait certains régulateurs d'autres pays, la nécessité d'intégrer des dispositions dans son encadrement prudentiel et moduler ses interventions en surveillance pour évaluer les actions des institutions en ce sens.

De plus, à la lumière de la hausse des catastrophes naturelles des dernières années et de la médiatisation de leurs impacts négatifs sur les consommateurs, le Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance (CCRRA) a mis sur pied, en 2015, un groupe de travail, soit le *Property Insurance Working Group*. Ce groupe de travail vise à mesurer l'incidence de ces désastres sur l'offre d'assurance. Dans cette optique, un document de discussion présentant les principaux enjeux entourant cette question a été publié à l'été 2016 aux fins de consultation⁵⁴. À la suite de l'analyse des mémoires reçus, un rapport regroupant les principales conclusions, attentes et recommandations du CCRRA sera publié au cours de l'année 2017.

À titre de membre actif de ce groupe de travail, l'Autorité examine de près les enjeux soulevés par les catastrophes naturelles et, à l'issue de la publication du rapport, verra à adapter ses attentes et sa surveillance au besoin.

Aux dommages causés directement par la hausse du nombre et de l'intensité des événements liés aux catastrophes naturelles, s'ajoutent plusieurs facteurs, qui contribuent au nombre et aux coûts des sinistres. À cet égard, mentionnons simplement la densification des villes sans mise à niveau des infrastructures municipales existantes, la délivrance de permis de construction dans les zones inondables ou même, le non-respect du Code du bâtiment.

⁵¹ Source : Nations Unies, 28 mars 2017

⁵² Le risque de transition est associé à la dépréciation des actifs pouvant découler du processus d'ajustement vers une économie plus verte.

⁵³ Source : Task Force on Climate-related Financial Disclosures, www.fsb-tcfd.org.

⁵⁴ Source : Property Insurance Working Group, www.ccir-ccra.org.

Une question particulièrement sensible pour l'industrie de l'assurance et les consommateurs est celle relative aux inondations et aux dégâts d'eau inhérents à ces risques. La fréquence accrue des fortes précipitations des dernières années, notamment celles qui avaient causé les inondations en Montérégie à la suite du débordement du lac Champlain au printemps 2011, celles qui ont causé pour plus de 3,2 G\$ de dommages à Calgary et à Toronto à l'été 2013 ainsi que celles qui ont eu cours dans plusieurs régions du Québec au moment de la rédaction de ce rapport⁵⁵, amène l'industrie à intensifier ses efforts pour compléter la cartographie des zones les plus à risque. Cet exercice, complété en 2015, a depuis incité quelques assureurs à lancer de nouveaux avenants visant à étendre les protections d'assurance offertes. L'offre demeure toutefois très limitée, les assureurs ne couvrent généralement pas les zones situées près des cours d'eau et les secteurs plus à risque.

De plus, afin d'élargir l'offre sur le marché, le BAC a annoncé à l'automne 2016 la création d'un nouvel avenant, « Dommages d'eau - Eau du sol, égout et débordement de cours d'eau », visant à offrir une protection en cas de débordement des cours d'eau. Cet avenant entrera en vigueur le 1^{er} juin 2017.

Tremblement de terre

Comme souligné dans le Rapport annuel sur les institutions financières 2015, la probabilité qu'un tremblement de terre de forte magnitude frappe le Québec dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa au cours des cinquante prochaines années est de 5 % à 15 %⁵⁶. Toutefois, « *bien que le risque de séisme soit bien réel au Québec, seulement 8 % des Québécois perçoivent un risque grand ou très grand pour les tremblements de terre [...]. En sous-estimant le risque, les Québécois voient moins le besoin d'être bien préparés et sont donc plus vulnérables*⁵⁷ ».

Deux rapports récents viennent confirmer l'importance de ce risque au Canada. Un rapport du C.D. Howe Institute publié en août 2016 conclut qu'un tremblement de terre majeur aurait des répercussions systémiques sur le secteur de l'assurance et que les régulateurs devraient prendre les mesures pour éviter ces chaînes d'événements⁵⁸.

De son côté, un rapport du *Conference Board* du Canada publié en novembre 2016⁵⁹ démontre que l'impact macroéconomique d'un tremblement de terre majeur survenant en Colombie-Britannique, dont la probabilité est évaluée à 30 % au cours des 50 prochaines années, s'étendrait sur une période de dix ans. En simulant un événement d'une telle ampleur dans la région de Vancouver, le *Conference Board* estime que des pertes totales de 127,5 G\$ seraient encourues, dont 42 G\$ seraient assurées, soit un montant allant au-delà de la capitalisation actuelle des assureurs canadiens. Puisque tous les assureurs faisant affaire au Québec seraient appelés à contribuer en cas de faillite d'un assureur⁶⁰, un danger réel d'insolvabilité plane sur l'industrie. Cette situation est également présente dans d'autres secteurs de l'économie, et touche par conséquent le fonctionnement et la disponibilité de l'ensemble des services financiers du pays. En termes de coûts économiques, le nombre d'emplois perdus est estimé à 437 000 sur dix ans, ce qui réduirait les dépenses de consommation pour cette même période de 133 G\$.

Après avoir révisé la Ligne directrice sur la gestion de l'exposition au risque de tremblement de terre en 2013 et les exigences en matière de capital en 2015, l'Autorité demeure proactive en considérant formellement ce risque dans son plan stratégique 2017-2020 ainsi qu'en participant activement à certaines initiatives de l'industrie et d'autres parties prenantes.

ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES DES ASSUREURS

Les divers changements qui s'orchestrent dans l'industrie financière, notamment par l'émergence des nouvelles technologies, amènent les assureurs à revoir leur interaction avec les consommateurs, par exemple au chapitre de l'information qui leur est destinée, et ce, afin de positionner le consommateur au centre de leur stratégie d'affaires.

Selon cette même perspective et afin d'encadrer convenablement les assureurs opérant au Québec, l'Autorité travaille de concert avec les organisations et régulateurs nationaux et internationaux afin d'importer les meilleures pratiques dans ses encadrements.

55 Selon Urgence Québec, en date du 10 mai 2017, on dénombrait dans la province 166 municipalités sinistrées, 3 882 résidences évacuées, 2 721 personnes évacuées et 557 routes affectées par la crue des eaux.

56 Source : « Study of Impact and the Insurance and Economic Cost of a Major Earthquake in British Columbia and Ontario/Québec », Air Worldwide, Juillet 2013.

57 Source : « Perception des risques au Québec - Baromètre CIRANO 2017 », Nathalie de Marcellis-Warin et Ingrid Peignier, février 2017.

58 Source : « Fault Lines: Earthquakes, Insurance, and Systemic Financial Risk », C.D. Howe Institute.

59 Source : « Canada's Earthquake Risk, Macroeconomic Impacts and Systemic Financial Risk », Conference Board of Canada, November 2016.

60 En vertu du Règlement d'application de la Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32, r1, tous les assureurs de dommages faisant affaire au Québec sont tenus de faire partie de la Société d'indemnisation en matière d'assurances (SIMA), l'organisme chargé d'indemniser les assurés en cas d'insolvabilité d'un de leurs membres.

Ainsi, sur le plan international, l'Autorité contribue activement à la révision de deux principes directeurs en assurance axés sur les pratiques commerciales auprès de l'AICA. Le principe 18, qui concerne les intermédiaires, ainsi que le principe 19, qui encadre la conduite des marchés, sont en cours de révision. Les versions actualisées de ces principes sont attendues à la fin de 2017. L'Autorité verra à réviser ses encadrements conformément aux nouveaux principes directeurs de l'AICA. Ces révisions, de même que l'implication de l'Autorité, témoignent du souci de voir s'opérer de saines pratiques commerciales dans le monde financier.

Sur la scène nationale, les membres du CCRRA, organisation dont l'Autorité est un membre actif, se sont engagés à accroître la coopération et l'échange d'information afin d'améliorer la protection des consommateurs et de veiller à l'harmonisation avec les meilleures pratiques. Cette collaboration vise spécifiquement la surveillance des risques liés à la conduite sur le marché dans le secteur de l'assurance.

Dans la poursuite de ces travaux soutenant l'opérationnalisation, à compter de 2017, du cadre de supervision concertée de la conduite sur le marché au Canada, l'Autorité a joué un rôle prépondérant dans la mise en place d'une divulgation statutaire annuelle en matière de pratiques commerciales. Visant à recueillir des informations sur la gestion et l'évolution des pratiques commerciales des assureurs, cette divulgation, destinée aux organismes de réglementation, permettra de cerner les tendances, de favoriser une identification proactive des risques et d'optimiser les activités de surveillance et d'encadrement en matière de protection des consommateurs. L'Autorité assure le leadership de la cueillette et de la gestion des données de cette déclaration pour le compte des juridictions membres du CCRRA. Cette nouvelle divulgation est attendue pour le 1^{er} mai 2017.

Affirmant son souci d'évaluer les pratiques commerciales des assureurs, l'Autorité a mis en place des outils de surveillance en la matière au cours de la dernière année et a conséquemment effectué plusieurs interventions de surveillance auprès des assureurs. Divers constats de l'Autorité convergent vers la nécessité d'améliorer la transparence en ce qui a trait à la divulgation d'information au consommateur ou en termes de gestion des incitatifs.

Sur ce dernier thème, l'Autorité poursuit sa réflexion sur les risques de conflits d'intérêts liés aux régimes d'incitatifs. Un document de consultation sur cette question sera publié au printemps 2017. Les informations recueillies au cours de cette consultation serviront notamment dans le cadre des activités de surveillance effectuées par l'Autorité.

LES CHANGEMENTS À L'ENVIRONNEMENT NORMATIF...

Cette section présente les éléments qui ont eu un impact sur l'industrie et les consommateurs et qui, au cours de l'année 2016, ont retenu l'attention de l'Autorité.

Révision des normes comptables

Le 12 septembre 2016, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a produit le document « Application d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 4 *Contrats d'assurance* ».

Ce document propose des mesures temporaires pour répondre aux préoccupations concernant le décalage sur le plan des dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9, *Instruments financiers* et de la nouvelle norme à venir sur les contrats d'assurance (qui sera publiée en tant qu'IFRS 17 au cours du premier semestre de 2017). Ces normes entreront respectivement en vigueur en 2018 et 2021.

Les assureurs ont accueilli favorablement les modifications proposées par l'IASB en septembre 2016, leur offrant ainsi la possibilité de reporter l'application de l'IFRS 9 jusqu'en 2021.

La mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 17 soulève de nombreux défis, dont la nécessité de revoir les méthodologies de calcul associées aux pertes sur crédit, la gestion des données, les systèmes d'information, les modèles de gouvernance et le contrôle interne. De plus, une incertitude demeure toujours quant à l'impact qu'aura IFRS 17 sur l'offre de produits des assureurs.

Dès la publication de la norme IFRS 17, l'Autorité mènera des travaux empiriques en collaboration avec l'industrie québécoise et canadienne afin de bien cerner et quantifier les impacts, notamment en matière de capitalisation.

... ET À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Ligne directrice sur l'agrégation des données sur les risques et la divulgation des risques

Lors de la dernière crise financière, plusieurs institutions d'importance systémique ont peiné à divulguer leurs données portant sur les risques, demandées par les régulateurs ou d'autres intervenants du marché souvent dans des délais très courts. L'inadéquation des technologies de l'information des institutions financières d'importance systémique intérieure par rapport aux risques financiers auxquels elles étaient confrontées ainsi que la capacité desdites institutions à intégrer toute l'information sur les risques des différents secteurs d'activité a été fortement remise en question.

Afin que les renseignements sur les risques soient efficacement agrégés et communiqués en temps opportun, l'Autorité a publié le 1^{er} février 2016 la Ligne directrice sur l'agrégation des données sur les risques et la divulgation des risques. Bien que, pour l'instant, cette ligne directrice ne s'applique qu'au Mouvement Desjardins, il n'est pas exclu qu'à moyen terme, elle puisse s'appliquer à toute autre institution financière puisqu'elle prône des pratiques de gestion saine et prudente.

Modernisation des exigences de suffisance de capital des assureurs de personnes

En 2016, l'Autorité a réalisé des travaux d'actualisation des exigences de suffisance de capital des assureurs de personnes. La révision des exigences liées aux garanties des fonds distincts a résulté en l'ajout d'une option supplémentaire qui permet aux assureurs de reconnaître leur stratégie de couverture lorsqu'ils calculent ces exigences. De plus, le processus d'octroi et de maintien d'autorisation pour l'utilisation de modèles internes a été précisé et les attentes concernant la gestion et la gouvernance de ces modèles internes ont été spécifiées. Ces changements sont effectifs depuis le 1^{er} janvier 2017.

D'autre part, l'Autorité a publié en octobre 2016 la Ligne directrice sur les exigences de suffisance de capital en assurance de personnes (ESCAP) qui remplacera, à compter du 1^{er} janvier 2018, les exigences actuelles de suffisance de capital. Il n'est pas prévu que cette nouvelle ligne directrice ait un impact important sur le niveau de capitalisation global du secteur. Toutefois, l'Autorité s'attend à ce que les assureurs entreprennent une revue exhaustive de leurs processus actuels, ce qui pourrait en amener certains à apporter des modifications, notamment à leurs produits, leurs choix d'investissement et l'allocation de leur capital. L'opérationnalisation des nouveaux calculs requis par l'ESCAP exigera aussi de leur part des investissements en ressources humaines et technologiques.

En définitive, l'approche révisée devrait faire mieux correspondre les mesures des risques à la réalité économique à laquelle les assureurs de personnes sont confrontés. L'objectif étant que ces derniers gèrent mieux les risques et prennent des décisions d'affaires éclairées.

Travaux sur les formulaires de police d'assurance automobile

En 2014, un comité regroupant des représentants de l'Autorité, du Groupement des assureurs automobiles (GAA) et de l'industrie a été mis en place avec pour mandat de réécrire la police d'assurance automobile *F.P.Q. N° 4 - Formule des garagistes* (F.P.Q. N° 4) et ses avenants dans un langage simplifié. Ces travaux sont une continuité de ceux qui avaient été effectués dans le cadre de la rédaction en langage simplifié des formulaires *F.P.Q. N° 1 - Formulaire des propriétaires* et *F.P.Q. N° 5 - Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré (assurance de remplacement)*.

Les travaux du comité sur le F.P.Q. N° 4 se sont terminés à la fin de l'année 2016. L'Autorité a publié un avis dans son Bulletin du 27 avril 2017 annonçant l'entrée en vigueur de ce formulaire en langage simplifié de même que les avenants qui s'y rattachent. Il s'agit là d'une autre initiative de l'Autorité pour accroître la littératie financière chez les consommateurs.

CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ AUX TRAVAUX DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance (CCRRA)

L'Autorité assume la présidence du *Electronic Commerce Committee* qui a pour mandat de se pencher sur le commerce électronique des produits d'assurance, notamment sur les enjeux législatifs et réglementaires que soulèvent les applications actuelles ou les possibles applications à venir des technologies de l'information ainsi que leurs risques inhérents.

Le CCRRA a mandaté ce comité de travail pour coordonner le déploiement de la preuve électronique d'assurance automobile. À cette fin, un document de discussion a été publié en mai 2016. À la suite de l'analyse des commentaires obtenus, le comité recommande d'autoriser l'implantation de cette preuve électronique sur l'ensemble du territoire canadien.

Au sein du *Segregated Funds Working Group*, l'Autorité a joué un rôle important en proposant un relevé annuel à l'intention des consommateurs qui détiennent des placements dans des fonds distincts. Les consommateurs seront consultés à ce sujet en 2017. Ce projet prendra en compte le détail des frais, du rendement de leurs placements et de la valeur de leurs garanties. Aux termes des diverses consultations qui auront été menées, tant sur le relevé annuel que sur le document produit par le groupe de travail, l'Autorité entreprendra la révision de son encadrement à l'égard des fonds distincts.

Association internationale des contrôleurs en assurance (AICA)

À l'instar des autres organisations internationales, l'AICA révisé périodiquement ses principes directeurs afin de prendre en compte les développements dans le marché de l'assurance et refléter les recommandations émises par le G20 ou le CSF. Ces révisions tiennent compte des conclusions tirées des crises financières et des évaluations issues du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) du Fonds monétaire international. Ce programme est un outil utilisé pour procéder à l'analyse complète et approfondie du secteur financier d'une juridiction. L'analyse passe notamment en revue la qualité de la surveillance des institutions financières et la supervision de l'infrastructure des marchés financiers au regard des normes internationales reconnues.

Afin de réaliser cette révision, l'AICA sollicite ses membres pour procéder à des autoévaluations et à des examens des pairs (*self-assessment and peer review*) sur une base thématique. En plus de permettre aux régulateurs participants de connaître leur niveau d'adéquation avec les principes évalués, cet exercice contribue à nourrir l'AICA sur le plan des pratiques des régulateurs à travers le monde, favorisant du même coup le développement et la mise à jour de principes directeurs, lesquels reflètent réellement les encadrements et les pratiques existants.

En 2016, l'Autorité a complété deux autoévaluations thématiques et revues des pairs, l'une portant sur l'échange d'information et la coopération en matière de surveillance (ICP 3 et ICP 25) et l'autre portant sur la surveillance macroprudentielle et la réassurance (ICP 13 et ICP 24). L'Autorité tire profit de ces travaux qui alimentent sa réflexion notamment eu égard aux changements à proposer lors des révisions législatives et réglementaires ou à l'actualisation de ses encadrements et méthodes de surveillance.

L'Autorité a également participé activement à la rédaction de l'*Application Paper on Approaches to Supervising the Conduct of Intermediaries*, publié en novembre 2016 par le *Market Conduct Working Group*. Basé sur les résultats d'un sondage auquel environ une soixantaine de juridictions ont pris part, ce document détaille les divers encadrements en place au sein de ces juridictions. Il s'agit donc d'un outil soutenant les juridictions qui désirent mettre en place un nouvel encadrement pour les intermédiaires ou pour mettre à jour celui existant.

International Association of Deposit Insurers (IADI)

Le *Subcommittee of Resolution Issues for Financial Cooperatives (SRIFC)*, présidé par l'Autorité depuis sa création en 2014, a rédigé au cours de la dernière année un premier rapport portant sur les problématiques liées à l'adaptation des outils de résolution aux coopératives financières.

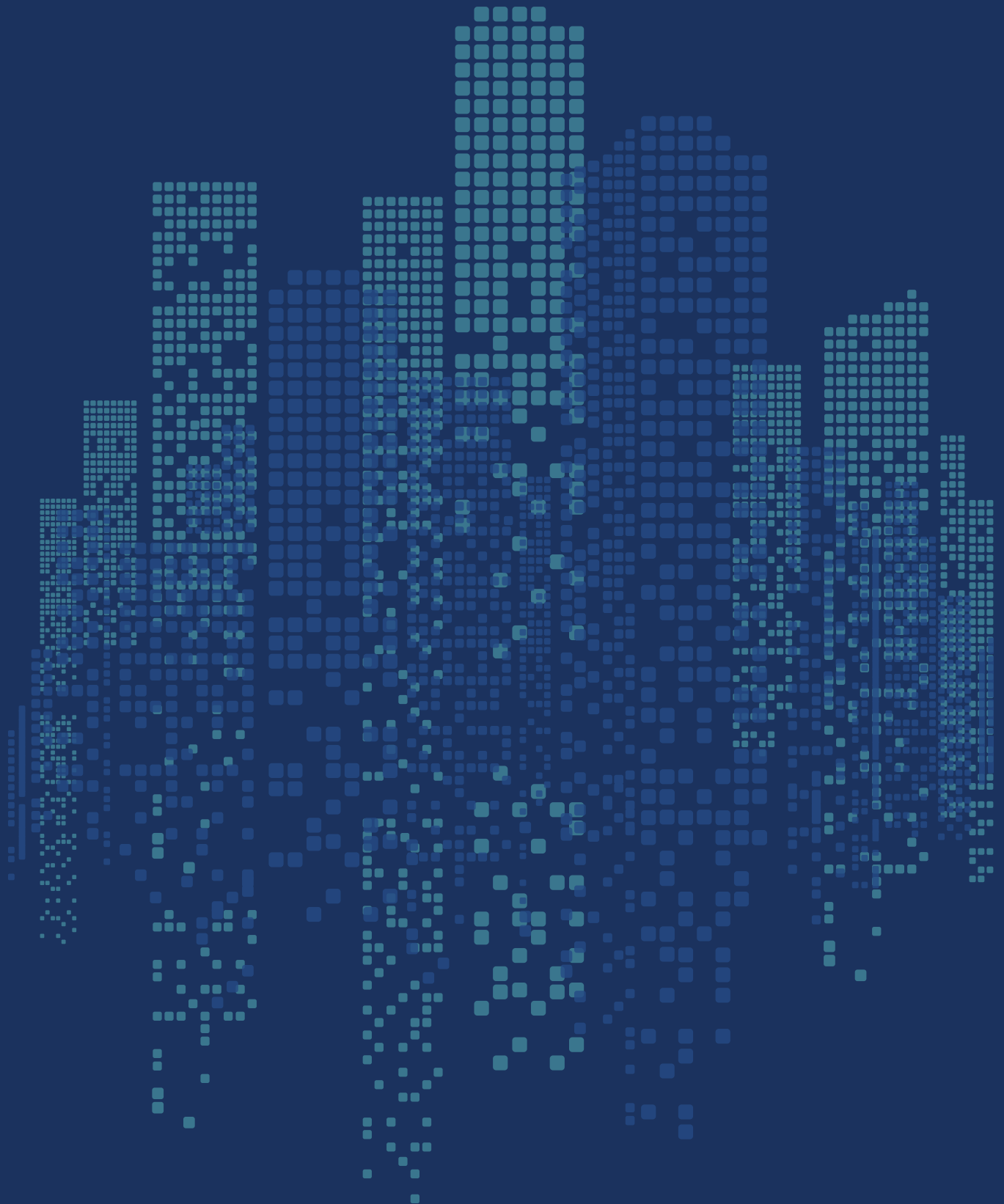
Ce rapport, qui est actuellement en attente d'approbation par les instances de l'IADI, est le fruit d'un travail concerté mené auprès des dix-sept assureurs-dépôts membres de ce groupe de travail, provenant de diverses juridictions à travers le monde, de même que de la collaboration de l'Association nationale des banques coopératives allemandes et de la Banque mondiale.

Les travaux réalisés au sein du SRIFC constituent pour l'Autorité une occasion de mettre à contribution toute son expertise acquise par l'encadrement et la surveillance du Mouvement Desjardins, une institution d'importance systémique intérieure qui constitue le regroupement coopératif le plus important en Amérique du Nord. Les échanges émanant de ce groupe de travail permettent également à l'Autorité d'alimenter ses réflexions à l'égard de l'élaboration d'un plan visant la résolution ordonnée en cas de défaut de cette institution.

De plus, le SRIFC compte rédiger un second rapport, lequel visera à adapter aux coopératives financières les différents outils de gestion de crise et de résolution élaborés pour les banques traditionnelles à l'échelle internationale. Il constituera davantage un guide pour la résolution des coopératives financières.

En 2016, l'Autorité a poursuivi l'autoévaluation de son encadrement des institutions financières faisant affaire au Québec, sur la base des principes directeurs sur la supervision bancaire élaborés par le Comité de Bâle, des principes directeurs sur l'assurance élaborés par l'AICA et des principes directeurs sur l'assurance-dépôts adoptés par l'IADI. Ces travaux témoignent de l'intérêt de l'Autorité de demeurer à la fine pointe des développements en matière d'encadrement et de suivre les meilleures pratiques.

COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS



1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

En vertu de l'article 1 de la LCSF, « toute caisse et toute fédération de caisses constitue une coopérative de services financiers ». Au Québec, le secteur des coopératives de services financiers est quasi exclusivement composé des caisses membres du Mouvement Desjardins.

1.1.1 Portrait du secteur

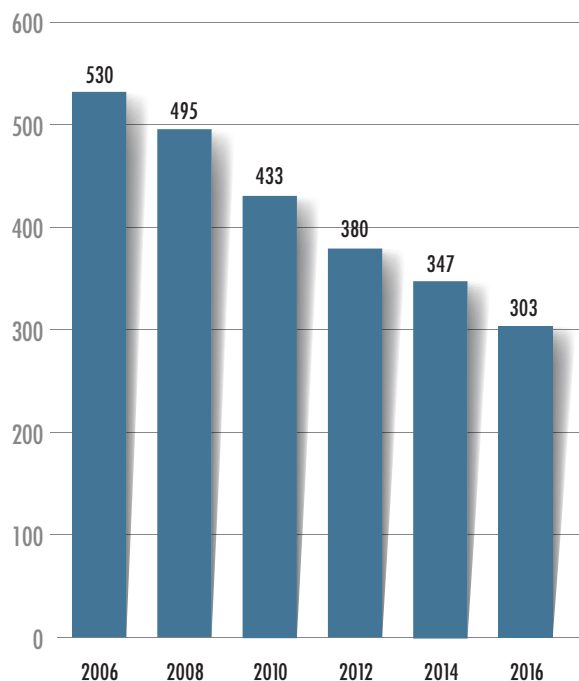
Le portrait du secteur des institutions de dépôt sera tracé par l'entremise de la présentation sommaire des coopératives de services financiers et par l'analyse de la concentration des institutions de dépôt.

Présentation sommaire des coopératives de services financiers

Au 31 décembre 2016, 303 coopératives de services financiers opèrent au Québec. De ce nombre, 300 constituent le réseau des caisses du Mouvement Desjardins, auquel s'ajoutent la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ), la Caisse centrale Desjardins et la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit (Caisse des Mutuellistes).

Graphique 18

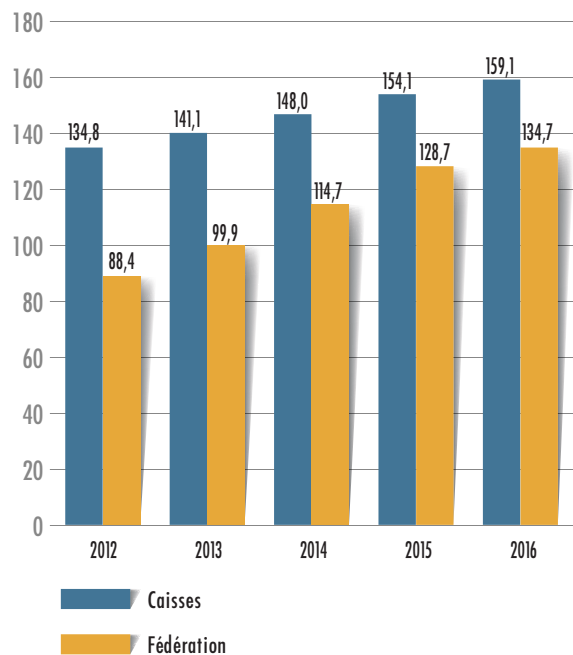
Évolution du nombre de coopératives de 2006 à 2016



Au cours de la dernière décennie, le nombre de coopératives a diminué de 42,8 %. Les différentes fusions effectuées par le Mouvement Desjardins a contribué à la concentration du nombre de coopératives de services financiers au Québec. Au 1^{er} janvier 2016, l'Autorité a autorisé seize fusions de coopératives du Mouvement Desjardins, celles-ci sont énumérées au tableau 13 du présent rapport⁶¹. De plus, l'Autorité a également approuvé, le 1^{er} janvier 2017, la fusion de la FCDQ avec la Caisse Centrale Desjardins. Toujours au chapitre des modifications constitutives, l'Autorité a procédé à un seul changement de nom légal, ce dernier étant également recensé au tableau 13.

Graphique 19

Évolution de l'actif selon le type de coopératives de 2012 à 2016 (milliards de dollars)⁶²



Au cours des cinq dernières années, autant la FCDQ que le réseau des caisses affichent une croissance. La FCDQ a su faire progresser son actif de 52,4 % sur cette période, tandis que le réseau des caisses a vu son actif évoluer de 18 %. La croissance du groupe, que ce soit au niveau pancanadien par l'entremise de ses filiales d'assurances ou au Québec, a contribué à l'augmentation de l'actif de la FCDQ.

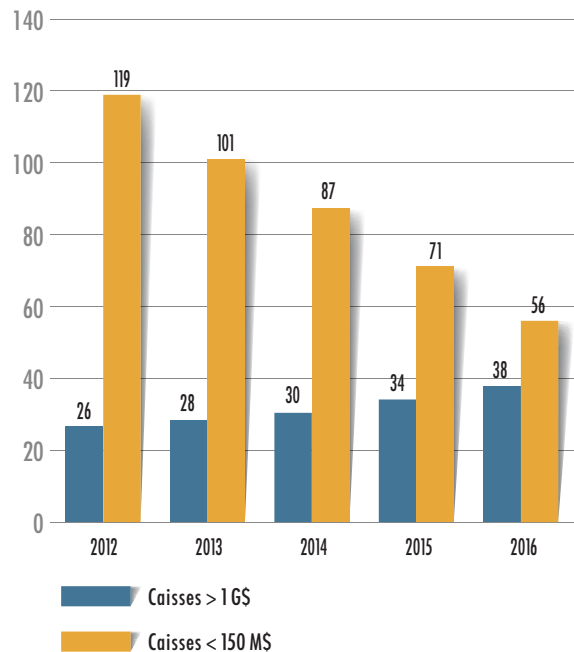
61 Au 1^{er} janvier 2017, l'Autorité a autorisé 13 fusions de coopératives affiliées au Mouvement Desjardins. Ces dernières sont membres de la FCDQ. À la suite de ces fusions, le nombre de coopératives totales liées au Mouvement Desjardins s'élève à 281.

62 Dû aux exigences d'audit envers le Mouvement Desjardins, les évolutions ne peuvent être comparées intégralement considérant les retraitements comptables liant le réseau des caisses Desjardins avec le bilan de la FCDQ.

Analyse de la concentration des institutions de dépôt

Graphique 20

Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif de 2012 à 2016



L'analyse du portrait du réseau des coopératives permet de constater qu'une disparité s'est creusée au fil des années quant à la taille des différentes caisses au Québec. Les observations mettent en évidence une hausse continue de l'actif des caisses qui détiennent les plus gros volume d'actifs. En effet, le graphique 20 illustre l'évolution du nombre de caisses détenant plus d'un milliard d'actifs. Cette catégorie est passée de 26 à 38 caisses en cinq ans. Dans le même ordre d'idées, mentionnons que six caisses ont un actif de plus de 2 G\$, lesquelles constituent les six premières caisses en termes de volume d'actif.

En revanche, une baisse soutenue du nombre de caisses est observable du côté de celles détenant des actifs de 150 M\$ et moins. La tendance à la baisse du nombre de caisses est représentée sur plusieurs années au graphique 20. À cet égard, 56 caisses détenant un actif inférieur à 150 M\$ représentent 2,9 % de l'actif total du réseau au 31 décembre 2016. À des fins comparatives, le réseau comptait 71 caisses dans cette catégorie un an plus tôt. À ce moment, l'actif de ce groupe de caisses comptait pour 3,7 % de l'actif total du réseau.

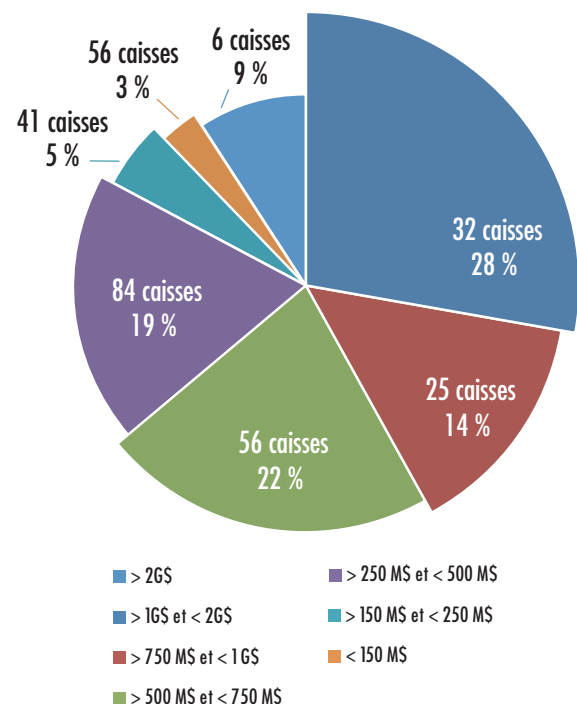
Au 31 décembre 2016, le réseau des caisses qui comporte 300 entités dispose d'un actif moyen par caisse de 530 M\$, constituant ainsi une progression de 50 M\$ comparativement au 31 décembre 2015 dont le montant était de 480 M⁶³.

Deux principaux facteurs peuvent expliquer la concentration des activités des caisses détenant des actifs moins élevés vers les caisses détenant de plus gros volumes d'actifs. Tel que présenté précédemment, la croissance du Mouvement Desjardins au Québec permet une augmentation des volumes de l'ensemble du Mouvement. De plus, les différentes fusions au sein du groupe contribuent à cette tendance.

Ainsi, comme le démontre le graphique 21, le segment des caisses le plus important en termes de nombre est celui de la tranche de 250 M\$ et 500 M\$ d'actifs. En effet, 84 caisses font partie de cette catégorie. Par contre, ce segment représente 19 % de l'actif total. C'est le segment des caisses possédant des actifs de 1 G\$ à 2 G\$ qui représente le plus gros volume en termes d'actifs avec 28 % de l'actif total au sein de ses 32 caisses. Malgré la progression des caisses détenant des actifs de plus de 1 G\$, les 237 coopératives de moins de 750 M\$ d'actifs représentent 49 % de l'ensemble des actifs des 300 caisses.

Graphique 21

Répartition des coopératives au 31 décembre 2016 en fonction de la taille de leur actif



63 Il est à noter que les données au 31 décembre 2015 sont non auditées, tandis que celles au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit.

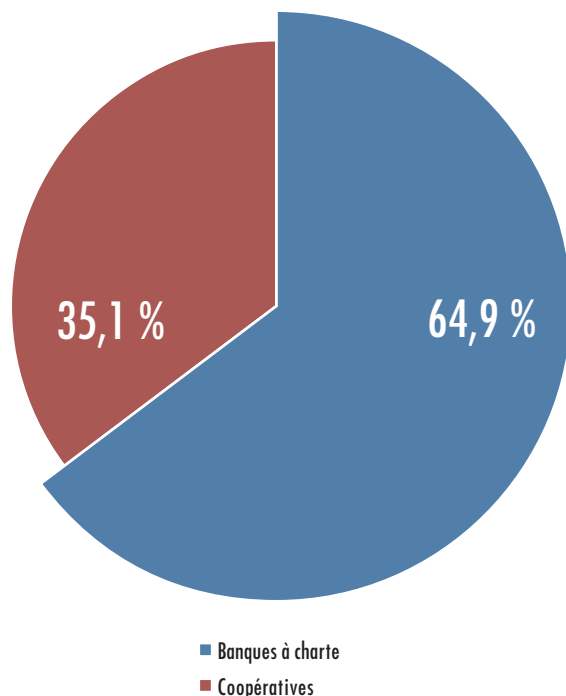
Parts de marché des coopératives de services financiers et des banques au Québec

Les coopératives de services financiers sont des acteurs d'envergure dans le marché financier du Québec. Les graphiques 22 à 27 illustrent les segments de marché couverts par les institutions de dépôt sur le territoire québécois. Toutefois, l'analyse par segment du marché du crédit et du dépôt fait la démonstration que les banques ont une présence plus importante que les coopératives de services financiers dans la majorité des secteurs au Québec.

Prêts

Graphique 22

Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



À titre de volume d'affaire global dans le secteur du prêt, au Québec, les banques et les coopératives de services financiers détiennent 445,6 G\$ des prêts au 31 décembre 2016. Sur un horizon de cinq ans, le total des prêts accordés est en croissance puisqu'il représente une augmentation de 28,1 % depuis janvier 2012.

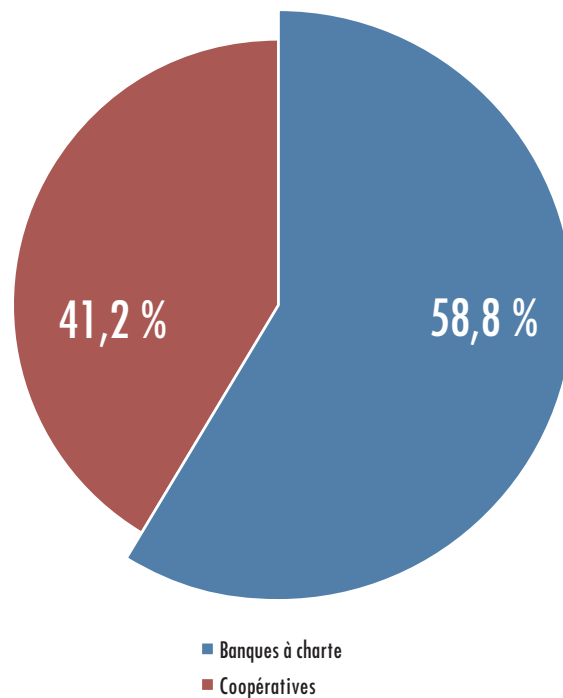
Au 31 décembre 2016, les banques détiennent 294,3 G\$, constituant ainsi 66 % du total des prêts accordés par le regroupement des banques et des coopératives de services financiers. En ce qui a trait aux coopératives de services financiers, ces dernières détiennent 151,3 G\$ de prêts, ce qui représente 34 % du total des prêts détenus à cette date.

La part de marché moyenne des coopératives, au cours des cinq dernières années sur le segment des prêts, est sensiblement la même que celle établie au 31 décembre 2016. En effet, les coopératives de services financiers ont détenu en moyenne 35,1 % du total des prêts comparativement à 64,9 % pour les banques.

Prêts hypothécaires

Graphique 23

Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



Les prêts hypothécaires constituent un marché d'importance pour les institutions financières au Québec. Avec un volume d'affaires de 247,4 G\$, les prêts hypothécaires représentent le premier produit en importance pour les banques et les coopératives de services financiers, et ce, avec une proportion de 55,5 % du total des prêts consentis par ces institutions au 31 décembre 2016.

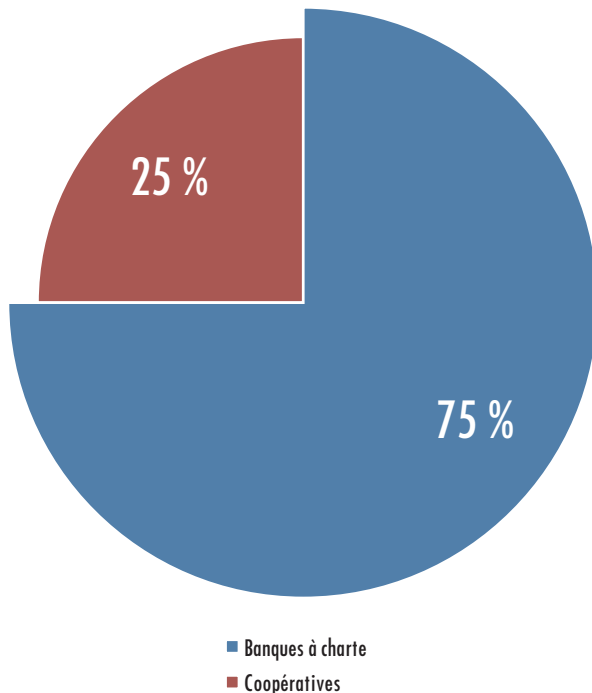
La part de marché des coopératives de services financiers et des banques a peu fluctué dans les cinq dernières années. Oscillant entre 40 % et 42 % depuis 2012, la part des coopératives est de 102 G\$, représentant 41,5 % au 31 décembre 2016. Pour leur part, les banques détiennent 144,7 G\$ de prêts hypothécaires à la même date. La moyenne des parts de marché pour la période de 2012 à 2016 est de 41,2 % pour les coopératives et de 58,8 % pour les banques.

Finalement, pour les coopératives, les prêts hypothécaires résidentiels représentent 91,2 % des prêts hypothécaires totaux au 31 décembre 2016 comparativement à 93,2 % pour les banques.

Prêts personnels

Graphique 24

Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



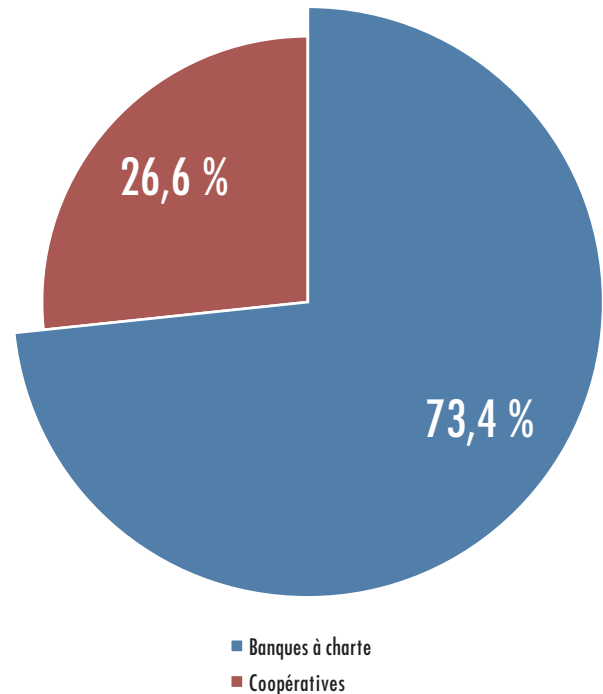
Le segment des prêts personnels représente pour sa part 23 % du total des prêts octroyés par les banques et les coopératives de services financiers avec un volume de 102,3 G\$. Au cours des cinq dernières années, ce segment a été majoritairement occupé par les banques avec une part de marché moyenne de 75 % et une proportion de 75,3 % au 31 décembre 2016. Les coopératives de services financiers détiennent l'excédent des prêts aux particuliers dans une proportion de 24,7 % en 2016, ce qui représente 25,3 G\$ de prêts personnels octroyés.

Considérant l'importance que prennent les prêts personnels dans l'industrie pour les banques, ce produit représente une portion plus importante pour celles-ci que pour les coopératives de services financiers à l'intérieur même de leur portefeuille de prêts. En effet, les prêts personnels occupent une part de 26,2 % de l'ensemble des prêts octroyés par les banques, tandis que cette portion est de 16,7 % pour les coopératives de services financiers.

Prêts aux entreprises

Graphique 25

Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



Avec un volume de 73,9 G\$, les prêts aux entreprises au Québec représentent 16,6 % du total des prêts octroyés par les banques et les coopératives de services financiers au 31 décembre 2016. Ces prêts ont progressé de 75,1 % entre 2012 et 2016, une augmentation qui a davantage favorisé les banques.

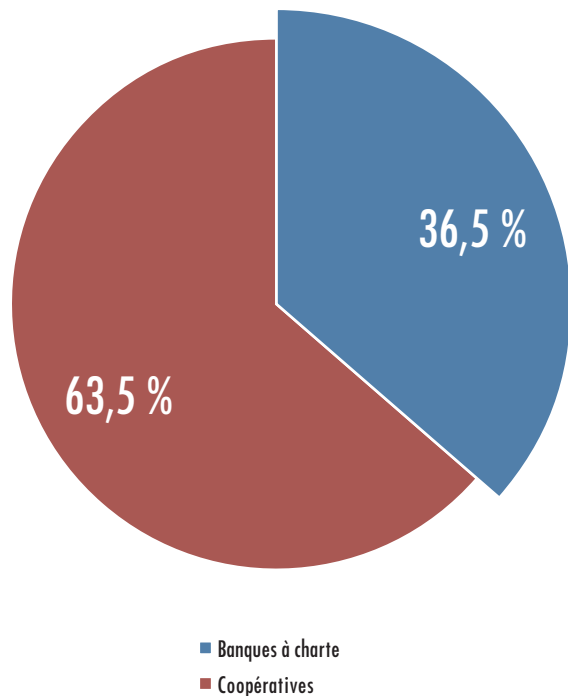
Pour la période comprise entre 2012 et 2016, les coopératives de services financiers ont occupé en moyenne plus du quart du marché des prêts aux entreprises avec une moyenne de 26,6 % par opposition à 73,4 % pour les banques.

En termes de poids relatif dans le portefeuille de prêts global, les prêts aux entreprises détenus par les coopératives représentent 10,2 % du total de leurs prêts. En ce qui concerne les banques, c'est une proportion légèrement plus élevée de leur portefeuille qui est attribuée aux prêts aux entreprises avec 19,9 %.

Prêts agricoles

Graphique 26

Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



Les prêts agricoles au Québec représentent 2,4 % du total des prêts octroyés par les banques et les coopératives de services financiers au 31 décembre 2016. Son total de 10,7 G\$ en fait le marché de prêts le moins important dans les volumes présentés jusqu'ici.

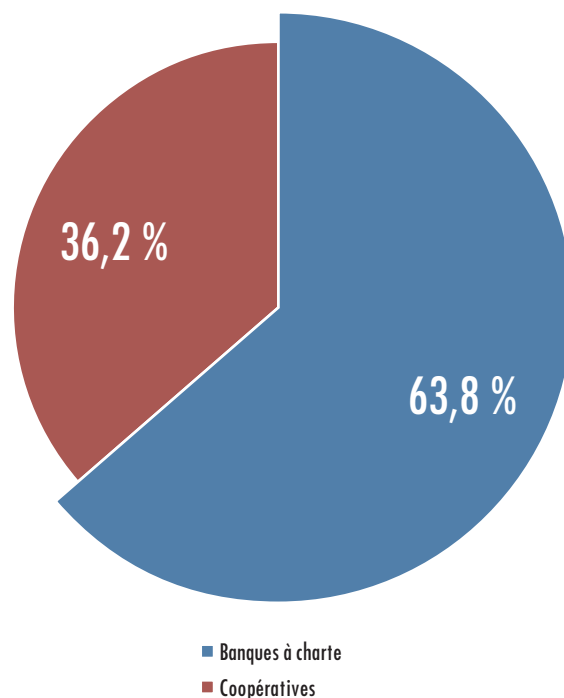
Les coopératives de services financiers ont maintenu, au cours des cinq dernières années, une part de marché plus importante que les banques. Cette présence se traduit par un pourcentage moyen de volume de prêts détenu par les coopératives de services financiers dans le segment des prêts agricoles de 63,5 % comparativement à 36,5 % pour les banques.

En ce qui a trait aux coopératives de services financiers, les prêts agricoles représentent, en moyenne, 4,2 % du total de leurs prêts par opposition à 1,5 % pour les banques.

Dépôts

Graphique 27

Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)



Les dépôts détenus par les banques et les coopératives de services financiers au Québec en 2016 représentent un volume de 336,8 G\$. Ce marché est en croissance depuis 2012 puisqu'il a progressé de 26,7 % depuis cette date. Autant les coopératives de services financiers que les banques ont contribué à cette progression. En effet, les coopératives de services financiers ont connu un accroissement de leurs dépôts de 11,5 % depuis 2012. Pour leur part, les banques ont connu une progression plus importante avec une croissance des dépôts de 36,4 % au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2016, le total des dépôts pour les coopératives de services financiers est de 115 G\$ tandis qu'il est de 221,7 G\$ pour les banques.

En utilisant la moyenne pour la période 2012 à 2016, tel que présenté au graphique 27, la part de marché des dépôts des coopératives de services financiers est de 36,2 %, comparativement à 63,8 % pour les banques. De plus, au Québec, les coopératives de services financiers présentent une proportion de dépôts aux particuliers supérieure à celle des banques. En moyenne, une portion de 78 % des dépôts des coopératives de services financiers provient du secteur des particuliers, tandis que les banques détiennent des dépôts aux particuliers à la hauteur de 51,2 % de leur portefeuille.

1.1.2 Portrait financier

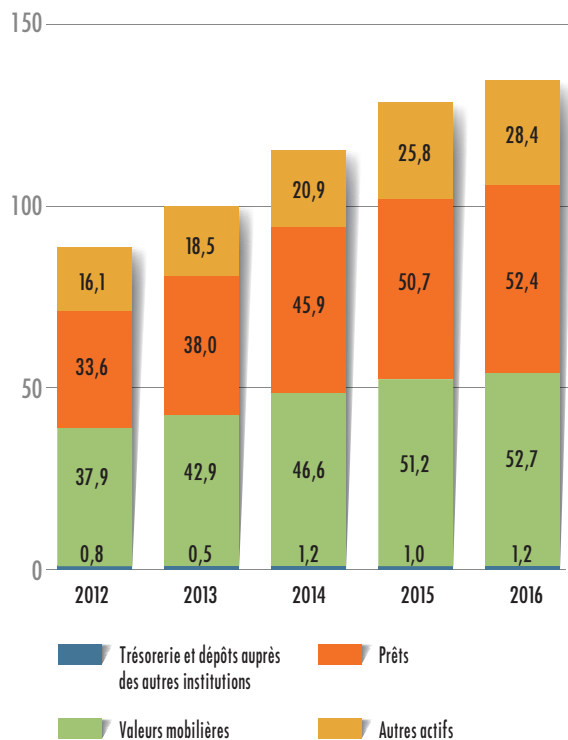
Les données et les analyses présentées dans cette section s'appuient principalement sur l'examen des bilans, des états des résultats et de diverses mesures financières afin d'apprécier la performance des coopératives de services financiers au Québec au titre de l'exercice 2016.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

Bilan de la FCDQ

Graphique 28

Évolution de l'actif de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Soutenue par l'ensemble de ses catégories d'actifs, la FCDQ a vu son actif total progresser de 4,7 % par rapport à 2015 pour atteindre 134,7 G\$. Malgré la contribution de chaque segment d'actif, l'augmentation de cette année s'explique notamment par la croissance des prêts aux particuliers et de l'actif net des fonds distincts⁶⁴. L'actif de la FCDQ est, entre autres, composé de valeurs mobilières et de prêts qui totalisent 105,1 G\$. À eux seuls, ces deux catégories d'actifs représentent près de 80 % du total de l'actif de la FCDQ.

Totalisant 39 % du total de l'actif au 31 décembre 2016, les prêts ont progressé de 3,4 % pour se situer à 52,4 G\$. Au cours des cinq dernières années, il s'agit d'une augmentation importante puisqu'en 2012, le total des prêts dans l'actif de la FCDQ était de 33,6 G\$. Les prêts « aux entreprises et aux gouvernements », constituent le segment le plus important de la FCDQ avec un total de 24 G\$ au 31 décembre 2016 en comparaison à 21 G\$ en 2015. Ces prêts incluent également les financements octroyés aux caisses membres. Les prêts à la consommation et sur cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers suivent en ordre d'importance au sein du FCDQ et représentent un volume de 15,7 G\$.

Au 31 décembre 2016, l'encours des prêts douteux bruts se chiffre à 95 M\$. À des fins comparatives, ces prêts étaient de 85 M\$ au 31 décembre 2015. En ce qui a trait au ratio des prêts douteux bruts (exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts), ce dernier s'établit à 0,18 % alors qu'il était de 0,17 % à la fin de l'année 2015. Concernant les provisions pour pertes sur prêts, elles enregistrent une baisse de 12,2 % en 2016 et leur niveau atteint cette année 238 M\$. À cet égard, c'est 62,2 % des provisions pour pertes qui sont associées aux prêts à la consommation, aux financements sur cartes de crédit et aux autres prêts aux particuliers. Le poste des autres actifs a pour sa part progressé de 10 % en 2016. Cette tendance s'explique par la hausse de l'actif net des fonds distincts, lequel est composé essentiellement d'actions et de parts de fonds communs de placement.

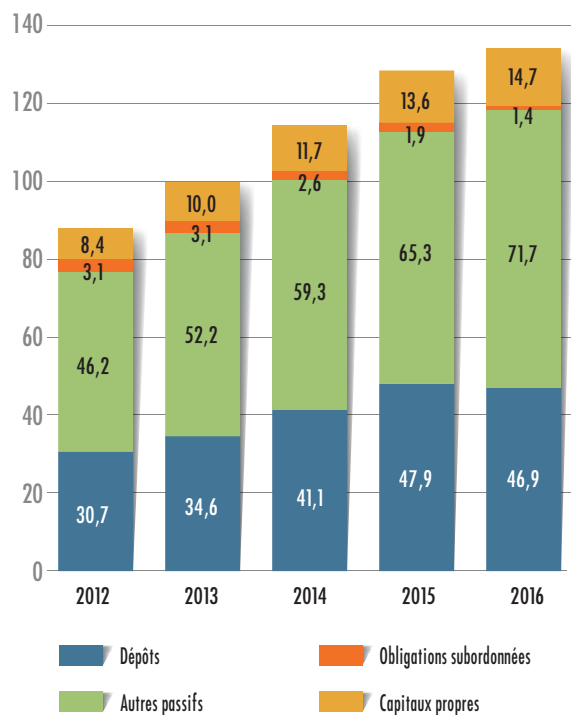
Finalement, malgré une progression significative de 20,5 %, le segment trésorerie et dépôts auprès des autres institutions financières demeure marginal à 0,9 % du total de l'actif.

⁶⁴ Définition de l'actif net des fonds distincts tiré des états financiers de la FCDQ (2016) : Certains contrats d'assurance permettent à leur titulaire d'effectuer des placements dans des fonds distincts détenus par une des filiales d'assurance de personnes à leur intention. Les titulaires de ces contrats assument les risques et bénéficient des avantages découlant de la propriété de ces placements, même s'ils sont détenus par cette filiale. En conséquence, l'actif net et le passif net des fonds distincts sont présentés sur une ligne particulière du bilan consolidé.

Passifs et capitaux propres de la FCDQ

Graphique 29

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Les passifs et les capitaux propres de la FCDQ sont présentés au graphique 29. Il importe de noter que le total des dépôts représente 39,1 % du passif au 31 décembre 2016 en comparaison à 41,6 % à la fin 2015. Ce graphique permet également de constater que les dépôts ont diminué de 2,1 %, passant de 47,9 G\$ en 2015 à 46,9 G\$ en 2016. Cette baisse est principalement attribuable aux dépôts des entreprises et des gouvernements⁶⁵ qui sont passés de 38,9 G\$ au 31 décembre 2015 à 36,8 G\$ à la même date en 2016. Il s'agit d'une diminution de 5,4 %.

Les autres passifs ont progressé de 9,9 % en 2016. Ils sont principalement constitués de passifs des contrats d'assurance et d'investissement avec un volume de 27,5 G\$. En ordre d'importance, le passif net des fonds distincts vient au deuxième rang à 11,9 G\$, suivi des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat pour un montant de 9,8 G\$.

La dernière statistique du graphique 29 concerne les capitaux propres de la FCDQ. Ils sont constitués en grande partie des excédents non répartis et des parts de capital. Au 31 décembre 2016, les capitaux propres s'élevaient à 14,7 G\$, une hausse de 8 % par rapport au 31 décembre 2015. L'émission de parts de capital par la FCDQ, ainsi que les excédents non répartis au cours de l'exercice 2016, expliquent la majeure partie de cette croissance.

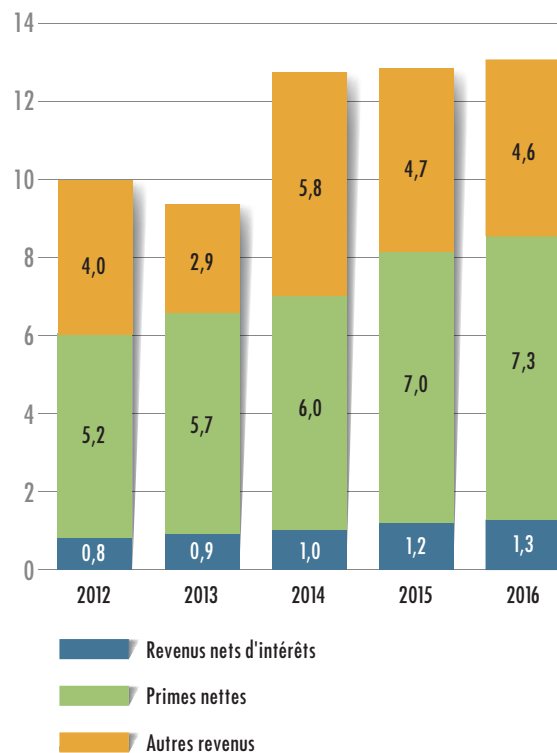
État des résultats de la FCDQ

L'analyse des résultats se fonde principalement sur l'examen des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêt, excédent d'exploitation et résultat global.

Revenu total

Graphique 30

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



À l'image des deux derniers exercices, les revenus nets d'intérêts (RNI) poursuivent leur progression et affichent une augmentation de 8,3 % en 2016. La hausse des RNI en 2016 est justifiée par les revenus d'intérêts des prêts qui ont été supérieurs de 254 M\$. Ces derniers s'expliquent notamment en raison de la hausse des encours des prêts à la consommation, des financements sur les cartes de crédit et autres prêts aux particuliers. Avec un revenu de 1,27 G\$, le niveau des RNI reste limité considérant le contexte de faible taux d'intérêt. Les primes nettes progressent régulièrement depuis les quatre dernières années et 2016 n'y fait pas exception avec une augmentation de 3,7 %.

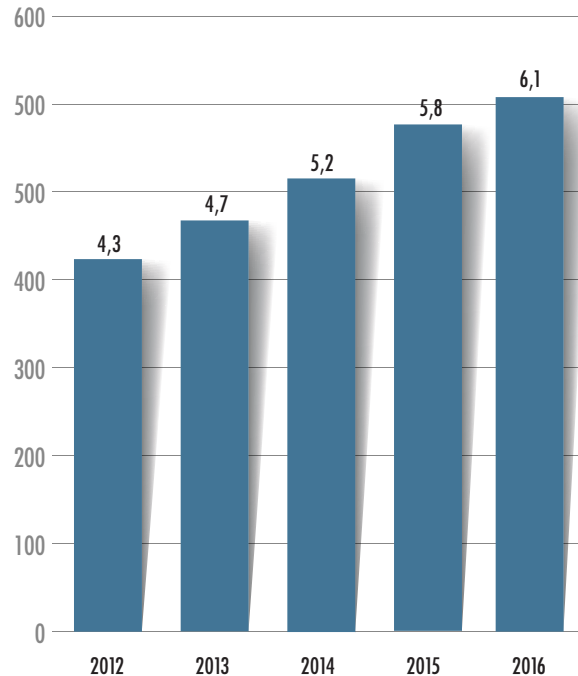
Le poste « autres revenus » a enregistré une baisse de 2,3 % et s'établit à 4,6 G\$ au 31 décembre 2016. Cette diminution est, en autres, attribuable aux revenus moindres relevant des ententes de services liées au support technique, financier et administratif. Les pertes nettes sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ont aussi eu un effet sur ce poste. Enfin, le revenu total cumulé a progressé de 1,9 % par rapport à 2015 pour atteindre 13,1 G\$.

⁶⁵ Ce poste inclut désormais les dépôts des caisses membres.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 31

Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Le graphique 31 illustre l'évolution des frais autres que ceux d'intérêts de la FCDQ pour la période 2012 à 2016.

Au 31 décembre 2016, les frais autres que d'intérêts enregistrent une hausse de 5,1 % par rapport à 2015. Sur une période de cinq ans, ils sont passés de 4,3 G\$ à 6,1 G\$.

Excédent d'exploitation

La FCDQ affiche, en 2016, une baisse de 0,5 % de ses excédents d'exploitation qui s'établissent à 1,3 G\$. La diminution de l'excédent d'exploitation en 2016 s'explique par le poste comptable des frais autre que d'intérêts qui a subi une augmentation supérieure à la hausse de revenus de l'année. De plus, le poste sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement est demeuré pratiquement stable avec une progression de 0,3%. La stabilité de ce poste et les éléments précisés précédemment contribuent à une légère diminution des excédents d'exploitation pour l'année 2016 comparativement à l'année précédente.

À titre informatif, la dotation aux provisions pour pertes sur créances en 2016 a diminué de 17,9 % et s'établit à 248 M\$.

Résultat global

La FCDQ affiche, en 2016, une hausse de 3,2 % de ses excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres. Comparativement à l'an passé, la tendance par rapport aux excédents d'exploitation est renversée en raison d'impôts sur les excédents qui sont inférieurs de 29,3 %.

Le résultat global de la FCDQ accuse une augmentation de 19,5 %, passant de 1,1 G\$ au 31 décembre 2015 à 1,3 G\$ à la même date en 2016. Cette montée s'explique principalement par les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente qui seront à reclasser ultérieurement à l'état consolidé du résultat.

Réseau des caisses

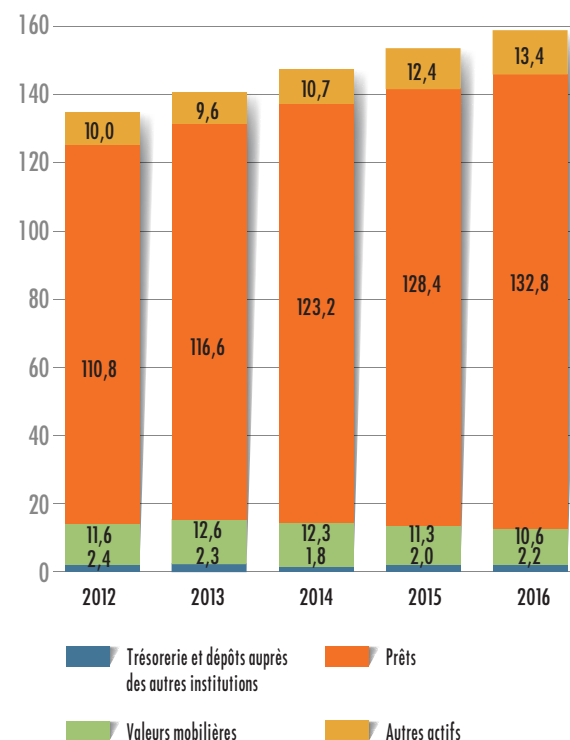
Précision

Les travaux réalisés dans le cadre du projet de loi 74 ont permis le dépôt d'états financiers combinés du réseau des caisses Desjardins du Québec. Il en résulte des états financiers audités pour l'année 2016, ce qui diffère de ceux des exercices précédents. Par souci de cohérence avec cette nouvelle divulgation financière, certaines sections du présent rapport ont été revues afin de mieux refléter cette nouvelle réalité.

Bilan du réseau des caisses

Graphique 32

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Constitué de prêts dans une proportion de 83,6%, l'actif cumulé du réseau a progressé de 3,3 % en 2016 pour atteindre 159,1 G\$. En 2015, l'actif cumulé était de 154,1 G\$. En ce qui a trait aux prêts cumulés, ces derniers ont progressé de 3,5 % en 2016 pour atteindre 133,1 G\$, principalement en raison d'une augmentation de 3,5 G\$ des prêts hypothécaires résidentiels qui totalisent maintenant 99,7 G\$. Le portefeuille de prêts du réseau se positionne majoritairement dans le segment des hypothèques résidentielles avec 74,9 % du total des prêts.

Au point de vue du taux de prêts douteux détenus par le réseau des caisses, il se situe à un niveau inférieur à l'année précédente, affichant une baisse de 3,7 %. La proportion des prêts douteux représente 0,31 % des prêts bruts du réseau des caisses à la fin de 2016 en comparaison à 0,34 % en 2015. Le taux des prêts douteux le plus important se situe dans le secteur « entreprises et gouvernements » avec un ratio de 0,85 %. Cette catégorie de prêts douteux a également connu une diminution puisque le taux se situait à 0,89 % en 2015. En ce qui a trait aux provisions pour pertes sur prêts, elles ont enregistré une baisse de 5,5 % pour un atteindre 257 M\$ en 2016. Cette baisse s'explique par un niveau de radiations et recouvrements supérieur à celui de la dotation à la provision pour pertes et créances.

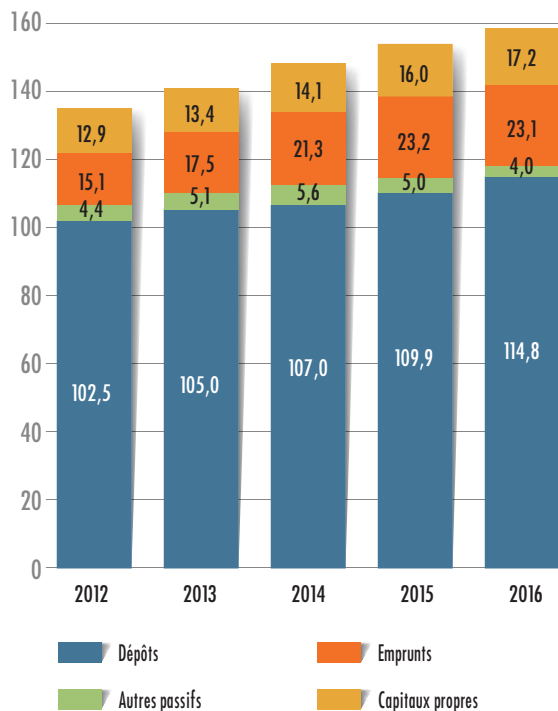
La hausse des prêts, représentant le plus important segment de l'actif cumulé, a permis de compenser une baisse du poste des valeurs mobilières qui a pour sa part reculé de 6,1 % en 2016, une diminution monétaire de 700 M\$. Les valeurs mobilières contribuent à la hauteur de 6,7 % de l'actif cumulé.

Finalement, le poste des autres actifs a augmenté de 8,6 % et se compose de 73,4 % de participations des caisses dans la FCDQ et du Fonds de sécurité Desjardins.

Passifs et capitaux propres du réseau des caisses

Graphique 33

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



En ce qui concerne les passifs et les capitaux propres, le plus important poste demeure le segment des dépôts. La progression de l'ensemble des dépôts s'est chiffrée à 4,5 % pour l'année 2016 pour atteindre 114,8 G\$. Les dépôts des membres représentent maintenant 80,9 % du total du passif au 31 décembre 2016. Plus spécifiquement, les dépôts des particuliers se chiffrent à 89,4 G\$, une progression de 4,4 % comparativement à 2015. Ce segment représente 77,9 % du total des dépôts. Pour leur part, les dépôts des entreprises ont affiché une progression de 5,6 % en 2016 pour atteindre un total de 25,3 G\$.

Dans une proportion moins importante, le poste des autres passifs a diminué de 19,5 % par rapport à 2015. Les engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont notamment contribué à cette diminution. Quant au poste des emprunts, il diminue de 0,5 % en 2016.

Enfin, les capitaux propres ont augmenté de 7,5 % en 2016 pour atteindre 17,2 G\$. En progression constante, ce poste est essentiellement composé des réserves pour 14,8 G\$, celles-ci représentant 85,9 % du total des capitaux propres.

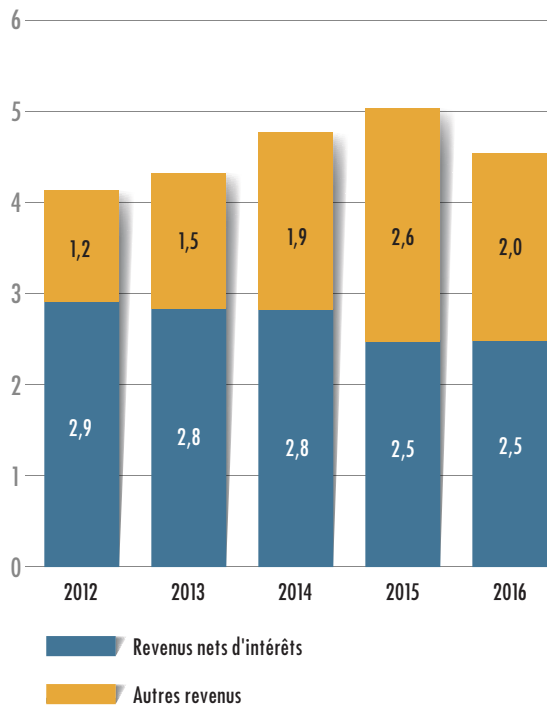
État des résultats du réseau des caisses

L'analyse des résultats se fonde principalement sur l'examen des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêt, excédent d'exploitation et résultat global.

Revenu total

Graphique 34

Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Malgré la baisse combinée des revenus d'intérêts sur prêts de 1,3 % et des valeurs mobilières de 10,5 %, les RNI ont tout de même connu une légère augmentation de 1,9 % par rapport à 2015. Cette amélioration s'explique notamment par la baisse des dépenses de frais d'intérêts sur les dépôts de 8,7 %.

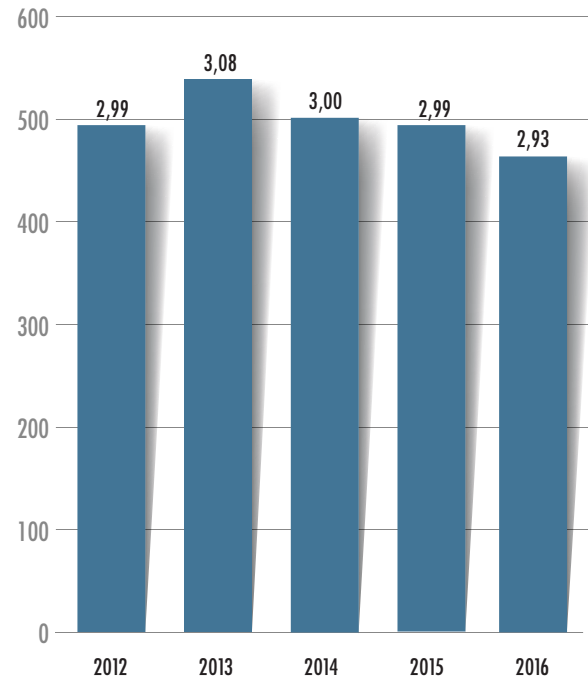
Le poste des autres revenus nets d'intérêts a, quant à lui, affiché une baisse de 21 % pour terminer l'année à 2 G\$. Cette diminution est attribuable à une perte sur les titres à la juste valeur qui s'établit à 61 M\$ comparativement à un gain de 549 M\$ en 2015.

Le revenu total, de l'ordre de 4,5 G\$, présente une diminution de 9,7 % par rapport à l'exercice 2015. Cette tendance s'explique par un écart défavorable de 610 M\$ entre 2015 et 2016 des revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 35

Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Au cours de l'année 2016, les frais autres que d'intérêts ont enregistré une baisse de 2,1 % pour se situer à 2,9 G\$. Cette baisse s'explique notamment par la réduction de 2,9 % du poste frais de personnel et de la baisse du poste traitement informatique de 25,9 %.

Excédent d'exploitation

En 2016, la dotation aux provisions pour pertes sur créances s'est accrue de 6,4 % et s'établit à 83 M\$. Le montant des dotations est principalement orienté sur le marché des particuliers qui est divisé à 44,6 % de prêts hypothécaires résidentiels et à 42,2 % de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers.

Quant aux excédents d'exploitation du réseau des caisses, ils ont enregistré une baisse de 21,7 % en 2016 pour s'établir à 1,5 G\$. La principale cause de cette baisse est liée à des revenus de placements plus favorables en 2015 qu'en 2016.

Résultat global

Les excédents nets après ristournes aux membres du réseau des caisses ont de leur côté diminué de 19,4 % en 2016 s'établissant à 1,2 G\$ comparativement à 1,5 G\$ en 2015.

La baisse en pourcentage est moins importante que pour les excédents d'exploitation en raison de la diminution de la charge d'impôts sur les excédents qui est inférieure de 38,2 %. De plus, les ristournes aux membres qui ont diminué de 6,5 % comparativement à 2015 ont aussi permis de limiter la baisse des excédents.

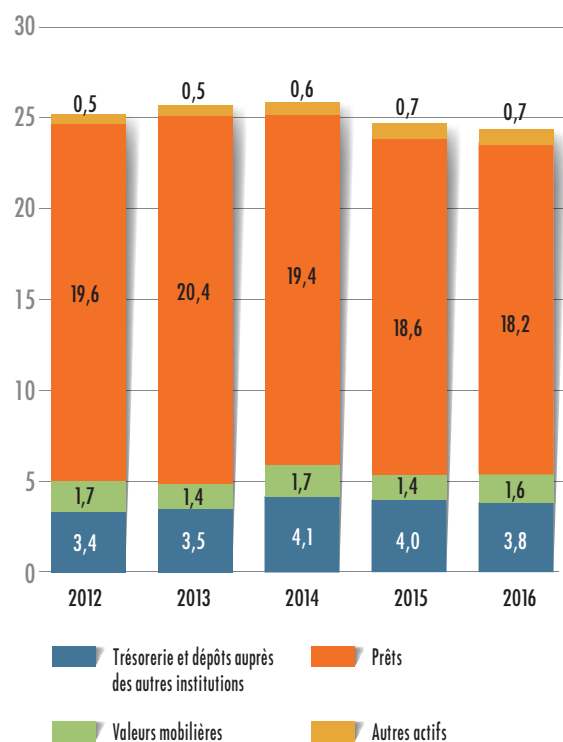
Au final, le résultat global du réseau des caisses enregistre une baisse de 16,1 %, passant de 1,6 G\$ au 31 décembre 2015 à 1,4 G\$ à la même date en 2016. Cette baisse s'explique en grande partie par les divers reclassements à l'état du résultat.

Caisse des Mutuellistes

Bilan de la Caisse des Mutuellistes⁶⁶

Graphique 36

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions dollars)



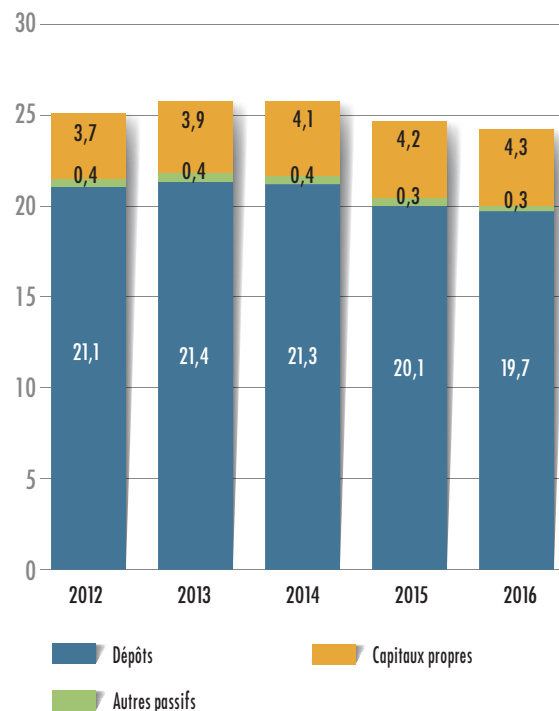
Le total de l'actif de la Caisse des Mutuellistes a légèrement régressé de 345 milliers de dollars (K\$), soit 1,4 % en s'établissant à 24,3 M\$ en 2016, comparativement à 24,7 M\$ à l'exercice précédent. Cette baisse résulte de la diminution des prêts de 2,2 % et d'une diminution des encaisses de 11,8 %. Concernant les prêts, l'influence des prêts hypothécaires non résidentiels de 238 K\$ et des prêts particuliers/affaires de 656 K\$ explique cette tendance à la baisse. Néanmoins, la diminution de ces postes est fortement atténuée par l'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels de 427 K\$.

L'accroissement des placements de 10,9 % a aussi contribué à stabiliser l'actif de la Caisse des Mutuellistes pour l'année 2016. Cette hausse s'explique par l'augmentation des placements en obligations de 19,3 % et en dépôts à terme auprès d'institutions financières.

Passifs et capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes

Graphique 37

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)



⁶⁶ La Caisse des Mutuellistes clôture son exercice au 30 septembre de chaque année.

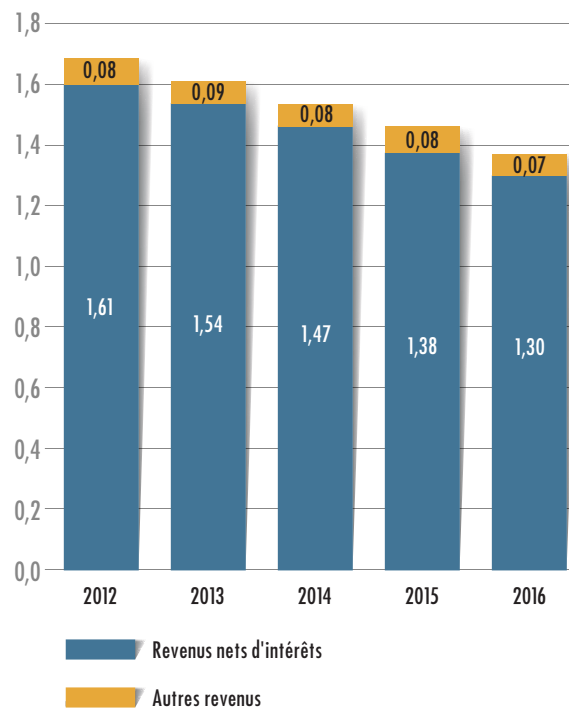
Le passif de la Caisse des Mutuellistes a, quant à lui, subi une baisse de 367 K\$ des dépôts au cours de l'exercice 2016. Ce montant représente une diminution de 1,8 % par rapport à 2015. Cette tendance est expliquée par le niveau inférieur des dépôts à terme rachetables. La baisse de 21,4 %, combinée à la régression du poste des dépôts à vue de 1,5 % a tout de même été partiellement compensée par l'augmentation des dépôts à terme non rachetables de 39 K\$.

Au 30 septembre 2016, les avoirs sont demeurés pratiquement au même niveau, soit 4,3 M\$. La réserve générale est composée des fonds propres à hauteur de 93,4 % en fin d'année financière.

Revenu total

Graphique 38

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)



Principale source de revenus de la Caisse des Mutuellistes, les revenus d'intérêts sont passés de 1,88 M\$ au 30 septembre 2015 à 1,75 M\$ au 30 septembre 2016. La diminution des revenus d'intérêts sur les prêts de 134 K\$, représentant une baisse de 7,5 %, explique cette décroissance du revenu total.

La diminution de 52 K\$ des frais d'intérêt payés sur les dépôts au 30 septembre 2016, s'explique en partie par la baisse du volume des dépôts. Au 30 septembre 2016, ce poste était de 446 K\$.

Au final, les RNI ont diminué de 5,7 %, malgré la baisse des dépenses de frais d'intérêt de 10,3 %.

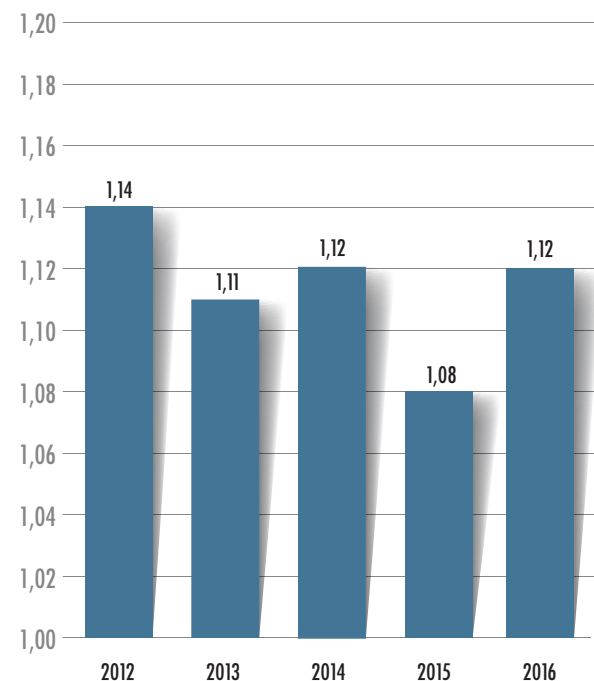
Le niveau des autres revenus est resté relativement stable au cours de l'exercice 2016 à 80 K\$.

Le revenu total de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2016 s'élève à 1,37 M\$ soit une hausse de 5,8 % sur les 12 derniers mois.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 39

Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)



Les frais d'opération engagés par la Caisse des Mutuellistes en 2016 se sont établis à 1,12 M\$ comparativement à 1,08 M\$ en 2015. Il s'agit d'une augmentation chiffrée à 43 K\$, ce qui représente 4 % de croissance.

La progression de la charge des frais d'opération est attribuable à l'augmentation des salaires et charges sociales de 34 K\$, ainsi qu'aux dépenses de services professionnels de 15 K\$. Par ailleurs, ces frais d'opération, supérieurs à 2015, sont légèrement atténués par la baisse des coûts nets des locaux de 4 K\$.

Les prêts en souffrance détenus par la Caisse des Mutuellistes sont pour leur part en baisse de 19,8 % par rapport à 2015. Ils s'établissent à 1,56 M\$ en fin d'année financière, ce qui représente 8,4 % du total des prêts.

Excédent d'exploitation

Dû à la diminution des frais d'opération combinée à celle des RNI, les excédents avant impôts et ristournes passent de 210 K\$ au 30 septembre 2015 à 67 K\$ pour 2016. Il s'agit d'une diminution significative de 68,1 % en comparaison avec 2015.

L'excédent à répartir au terme de l'exercice s'élève à 44 K\$ en 2016, une baisse de 71,6 % par rapport à l'année précédente. La baisse des excédents de la Caisse des Mutuellistes résulte de différents facteurs, tels le ralentissement du volume de prêts, les prêts en souffrance ainsi que la diminution des marges qui ont eu des impacts sur les revenus tirés des activités de crédit.

Résultat global

Le résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes passe de 140 K\$ au 30 septembre 2015 à 57 K\$ en 2016, soit une diminution de 59,3 %.

La baisse du résultat étendu a toutefois été limitée en raison des autres éléments de ce résultat de l'ordre de 13 K\$ en 2016, comparativement à 15 K\$ en 2015.

Tableau 3

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre (audit)⁶⁷

ACTIF	2015	2016
(millions de dollars)	(Retraité)	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 006	1 212
Valeurs mobilières		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	28 715	31 005
Titres disponibles à la vente	14 400	13 932
	43 115	44 937
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 046	7 713
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	2 861	3 486
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	14 697	15 720
Aux entreprises et aux gouvernements	33 330	33 416
	50 888	52 622
Provision pour pertes sur prêts	-180	-192
	50 708	52 430
Actif net des fonds distincts	9 781	11 965
Autres actifs		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	376	11
Primes à recevoir	1 665	1 961
Instruments financiers dérivés	4 879	3 706
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 041	2 541
Actifs de réassurance	1 964	2 582
Immeubles de placement	669	806
Immobilisations corporelles	745	769
Goodwill	472	471
Immobilisations incorporelles	660	690
Actifs d'impôt différé	678	724
Autres	1 852	2 140
	16 001	16 401
TOTAL DE L'ACTIF	128 657	134 658

67 Le retraitement constitue un reclassement des données comparatives afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice précédent.

Tableau 4

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre (audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2015	2016
(millions de dollars)	(Retraité)	
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	2 518	3 817
Entreprises et gouvernements	38 925	36 780
Institutions de dépôt	6 479	6 305
	47 922	46 902
Autres passifs		
Acceptations	376	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	5 464	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 283	9 870
Instruments financiers dérivés	2 478	2 540
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 713	4 659
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	26 734	27 493
Passif net des fonds distincts	9 776	11 957
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 548	1 478
Passifs d'impôt différé	218	247
Autres	4 674	5 247
	65 264	71 698
Obligations subordonnées	1 884	1 378
TOTAL DU PASSIF	115 070	119 978
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	7 505	8 066
Excédents non répartis	3 977	4 781
Cumul des autres éléments du résultat global	265	393
Réserves	507	524
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	12 254	13 764
Participations ne donnant pas le contrôle	1 333	916
Total des capitaux propres	13 587	14 680
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	128 657	134 658

Tableau 5

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre (audité)

	2015	2016
(millions de dollars)	(Retraité)	
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 584	1 838
Valeurs mobilières	319	182
	1 903	2 020
Frais d'intérêts		
Dépôts caisses membres	598	660
Obligations subordonnées et autres	128	85
	726	745
Revenu net d'intérêts	1 177	1 275
Primes nettes	7 006	7 263
Autres revenus		
Cotisations	339	393
Ententes de services	760	699
Commissions sur prêts et cartes de crédit	617	652
Services de courtage et de fonds de placement	1 037	1 106
Honoraires de gestion et de services de garde	385	397
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	687	572
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	281	335
Revenus nets sur autres placements	242	201
Revenus de change	74	70
Autres	250	140
	4 672	4 565
Revenu total	12 855	13 103
Dotation à la provision pour pertes sur créances	302	248
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	5 431	5 446
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et autres versements	471	492
Salaires et avantages sociaux	2 221	2 329
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	397	437
Ententes de services et impartition	327	306
Communications	254	265
Autres	2 107	2 242
	5 777	6 071
Excédents d'exploitation	1 345	1 338
Impôts sur les excédents	208	147
Excédents avant ristournes aux caisses membres	1 137	1 191
Ristournes aux caisses membres	-	25
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux caisses membres	-	-7
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 137	1 173

Tableau 6

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre (audit)

	2015	2016
(millions de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 137	1 173
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	102	52
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	1
	103	53
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	-59	217
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	-79	-105
	-138	112
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	17	-
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	-6	-6
	11	-6
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger, déduction faite des opérations de couverture	1	-1
	-126	105
Total des autres éléments du résultat global	-23	158
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 114	1 331

Tableau 7

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

ACTIF	2015	2016
	non audité	audité
(millions de dollars)	(Retraité)	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 033 197	2 217 770
Valeurs mobilières		
Titres disponibles à la vente	7 600 595	7 110 909
Dépôts	3 737 886	3 531 181
	11 338 481	10 642 090
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	96 216 681	99 694 630
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 339 624	6 271 482
Aux entreprises et aux gouvernements	26 065 888	27 119 833
	128 622 193	133 085 945
Provision pour pertes sur prêts	-258 260	-246 577
	128 363 933	132 839 368
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	1 734 067	1 685 321
Participation dans la Fédération	7 965 425	8 769 465
Participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	1 024 628	1 076 267
Immobilisations corporelles	692 779	656 892
Actifs d'impôt différé	54 333	152 536
Autres	880 005	1 066 551
	12 351 237	13 407 032
TOTAL DE L'ACTIF	154 086 848	159 106 260

Tableau 8

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2015	2016
	non audité	audité
(millions de dollars)	(Retraité)	
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	85 829 818	89 384 035
Entreprises et gouvernements	23 987 493	25 331 277
Institutions de dépôts	47 151	55 832
	109 864 462	114 771 144
Autres passifs		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	1 264 426	453 047
Instruments financiers dérivés	1 016 033	1 340 359
Intérêts à payer	911 202	792 806
Passifs au titre des régimes à prestations définies	849 697	752 979
Passifs d'impôt différé	9 268	-
Autres	978 519	708 051
	5 029 145	4 047 242
Emprunts	23 213 399	23 108 177
TOTAL DU PASSIF	138 107 006	141 926 563
AVOIR		
Capital social	1 625 565	1 156 012
Excédents à répartir	1 522 380	881 871
Cumul des autres éléments du résultat global	334 556	384 126
Réserves	12 497 341	14 757 688
TOTAL DE L'AVOIR	15 979 842	17 179 697
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	154 086 848	159 106 260

Tableau 9

État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2015	2016
	non audité	audité
(millions de dollars)	(Retraité)	
Revenu d'intérêts		
Prêts	3 961 180	3 909 602
Valeurs mobilières	219 387	195 970
	4 180 567	4 105 572
Frais d'intérêts		
Dépôts	1 245 874	1 137 084
Emprunts	444 057	432 017
	1 689 931	1 569 101
Revenu net d'intérêts	2 490 636	2 536 471
Autres revenus		
Frais de services sur les dépôts et les paiements	471 965	467 468
Distribution des produits et services Desjardins	435 787	465 286
Administration des autres services	34 375	11 234
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	548 690	-60 977
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	29 082	25 355
Revenus nets liés à la participation dans la Fédération	827 392	877 640
Revenus nets liés à la participation dans le Fonds de sécurité	71 364	81 025
Autres	133 445	149 910
	2 552 100	2 016 921
Revenu total	5 042 736	4 553 392
Dotation à la provision pour pertes sur créances	78 360	82 501
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	1 278 032	1 240 690
Cotisations aux composantes du Mouvement Desjardins	393 884	445 528
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	496 933	490 227
Frais relatifs à l'aide au développement du Milieu	45 704	45 935
Autres	775 748	703 364
	2 990 301	2 925 744
Excédents d'exploitation	1 974 075	1 545 147
Impôts sur les excédents	319 244	197 271
Excédents avant ristournes aux membres	1 654 831	1 347 876
Ristournes aux membres	154 538	143 901
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	41 432	38 642
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 541 725	1 242 617

Tableau 10

État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2015	2016
	non audité	audité
(millions de dollars)	(Retraité)	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 541 725	1 242 617
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	177 977	97 857
	177 977	97 857
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	-17 597	155 197
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	-97 433	-137 574
	-115 030	17 623
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	11 259	2 005
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	-479	-2 744
	10 780	-739
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un instrument net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	1 298	-442
	1 298	-442
Total des autres éléments du résultat global	75 025	114 299
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 616 750	1 356 916

Tableau 11

Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre (audité)

	2015	2016
(milliers de dollars)		
ACTIF		
Actif à court terme	2 207	1 946
Placements		
Obligations	1 136	1 355
Dépôts à terme	1 777	1 887
Bons du trésor	0	0
Autres	235	249
	5 355	3 491
Prêts		
Prêts hypothécaires	11 872	12 061
Prêts non hypothécaires	7 196	6 540
	19 068	18 601
Provision pour pertes sur prêts	-483	-433
	18 585	18 168
Immobilisations	527	515
Propriétés reprises	0	0
Autres éléments d'actif	186	188
TOTAL DE L'ACTIF	24 653	24 308
PASSIF		
Passif à court terme		
Dépôts		
Dépôts à demande	2 014	1 984
Dépôts à terme non rachetables	16 310	16 349
Dépôts à terme rachetables	1 754	1 379
	20 078	19 712
Autres éléments du passif	344	322
TOTAL DU PASSIF	20 422	20 034
AVOIR DES MEMBRES		
Parts de qualification	78	78
Excédents à répartir	155	44
Réserve générale	3 868	3 993
Cumul des autres éléments du résultat étendu	19	33
Fonds d'aide et autres réserves	111	126
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES	4 231	4 274
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	24 653	24 308

Tableau 12

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre (audité)

	2015	2016
(milliers de dollars)		
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 790	1 656
Placements	87	90
	1 877	1 746
Frais d'intérêts		
Dépôts	498	445
Emprunts	0	0
	498	445
Revenus nets d'intérêts	1 379	1 301
Mauvaises créances	172	188
Revenus nets d'intérêts après mauvaises créances	1 207	1 113
Autres revenus	80	74
Revenu net d'intérêts après autres revenus	1 287	1 187
Frais d'opération	1 077	1 120
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	210	67
Impôts sur le revenu	36	8
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES	174	59
Ristournes aux membres	23	19
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	-4	-4
Virement provenant de la réserve générale	0	0
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR	155	44
Autres éléments du résultat étendu	-15	13
RÉSULTAT ÉTENDU	140	57

Tableau 13

Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)

FUSIONS

Date de fusion	Coopérative résultante de la fusion	Composantes de la fusion
2016-01-01	CAISSE DESJARDINS DE CHARLEVOIX-EST	CAISSE DESJARDINS DE CLERMONT
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MALBAIE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ESTUAIRE (CHARLEVOIX)
	CAISSE DESJARDINS DE L'ÉRABLE	CAISSE DESJARDINS DE L'ÉRABLE
		CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LOTBINIÈRE
	CAISSE DESJARDINS DE L'EST DE TROIS-RIVIÈRES	CAISSE DESJARDINS LES ESTACADES
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU PASSAGE
	CAISSE DESJARDINS DE L'HÉRITAGE DES BASQUES	CAISSE DESJARDINS DE L'HÉRITAGE DES BASQUES
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-ÉLOI
	CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI—EST DE LA MITIS	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MITIS
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MONT-JOLI
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-MOÏSE ET DE SAINT-NOËL
	CAISSE DESJARDINS DE QUÉBEC	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-VILLE DE QUÉBEC
		CAISSE DESJARDINS DE QUÉBEC
	CAISSE DESJARDINS DES DEUX-RIVIÈRES DE SHERBROOKE	CAISSE DESJARDINS DE L'EST DE SHERBROOKE
		CAISSE DESJARDINS DU MONT-BELLEVUE DE SHERBROOKE
	CAISSE DESJARDINS DES LACS DE TÉMISCOUATA	CAISSE POPULAIRE DE CABANO
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLÉE DES LACS
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES TROIS-LACS
	CAISSE DESJARDINS DU CHÂÎNON	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS LE CHÂÎNON-HONORÉ-MERCIER
		CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS MARIE-VICTORIN
	CAISSE DESJARDINS DU FLEUVE ET DES MONTAGNES (CHARLEVOIX)	CAISSE DESJARDINS CAP-MARTIN DE CHARLEVOIX
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLÉE DU GOUFFRE
	CAISSE DESJARDINS DU GRANIT	CAISSE DESJARDINS DES HAUTS-CANTONS
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU GRANIT
	CAISSE DESJARDINS DU NORD DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE DUDSWELL—SAINT-CAMILLE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE EAST ANGUS
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE WEEDON
	CAISSE DESJARDINS DU PLATEAU-MONT-ROYAL	CAISSE DESJARDINS DE L'EST DU PLATEAU
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU MONT-ROYAL
	CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR INDUSTRIEL DE MONTRÉAL	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU RAIL
		CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR INDUSTRIEL DE MONTRÉAL
CAISSE DESJARDINS DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HENRI ET VILLE-ÉMARD	
	CAISSE DESJARDINS ALLARD—SAINT-PAUL	
	CAISSE DESJARDINS ATWATER-CENTRE	
CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	
	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MORILAC	

CHANGEMENTS DE NOM LÉGAL

Date du changement de nom	DE	À
2016-09-01	CAISSE D'ÉCONOMIE DEUX-MONTAGNES	CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DES BASSES-LAURENTIDES

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE



1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

Les SFSE qui exercent au Québec sont constituées soit en vertu de la LSFSE, de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (loi fédérale)⁶⁸ ou d'une loi provinciale d'une autre province.

Uniquement deux sociétés de fiducie, Trust Banque Nationale Inc. et Trust Éterna Inc., sont constituées en vertu de la loi québécoise. Afin de pouvoir exercer au Québec, les sociétés constituées en vertu d'autres lois que celle du Québec doivent tout de même détenir un permis délivré par l'Autorité.

Le nombre de SFSE détentrices d'un permis au 31 décembre 2016 au Québec est passé de 45 à 44. Cela s'explique par la fusion de Services fiduciaires Manuvie Ltée avec la Société de fiducie Manuvie, le retrait volontaire du permis de La Compagnie de fiducie CITI Canada et l'arrivée de la Compagnie Trust TSX à titre de société de fiducie autorisée. Le tableau 14 démontre la répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit ainsi que l'autorisation de recevoir ou non des dépôts.

Tableau 14

Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts ⁶⁷		Non autorisées à recevoir des dépôts ⁶⁸		Total	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Société de fiducie						
Québec	1	1	1	1	2	2
Canada	19	19	15	14	34	33
Alberta			1	1	1	1
Total	20	20	17	16	37	36
Société d'épargne						
Québec						
Canada	8	8			8	8
Total	8	8			8	8
Grand Total	28	28	17	16	45	44

1.2.1 Portrait du secteur

Cette section met en perspective la concentration du marché et le type d'activités exercées. L'ensemble des données utilisées proviennent de divulgations statutaires requises par l'Autorité.

Types d'activités et concentration du marché

Dans un premier temps, il importe de préciser le fonctionnement de l'intermédiation financière des SFSE. La définition générale de l'intermédiation financière consiste à recueillir des dépôts afin de financer les activités d'investissements ou de prêts.

Au 31 décembre 2016, les SFSE comptabilisent un actif de 344 G\$. Le tableau 15 donne un aperçu de la concentration du marché des SFSE. La taille de l'actif est respectivement de 150,7 G\$ (44 %) pour les sociétés de fiducie, comparativement à 193,9 G\$ (56 %) pour les sociétés d'épargne. En 2015, la taille de l'actif pour ces sociétés était respectivement de 145,4 G\$ et de 189,8 G\$.

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, de prêts hypothécaires et de prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

68 L.C. 1991, ch. 45

69 En vertu de la LSFSE et de la LAD

70 En vertu de la LSFSE

Pour leur part, les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation.

L'actif de ces huit sociétés est important dans le marché puisque ces derniers représentent plus de 80,6 % de la taille totale des SFSE. En d'autres termes, moins de 20 % des SFSE occupent plus de 80 % du marché.

Tableau 15

Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)

Présence au Québec

L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôts et de prêts.

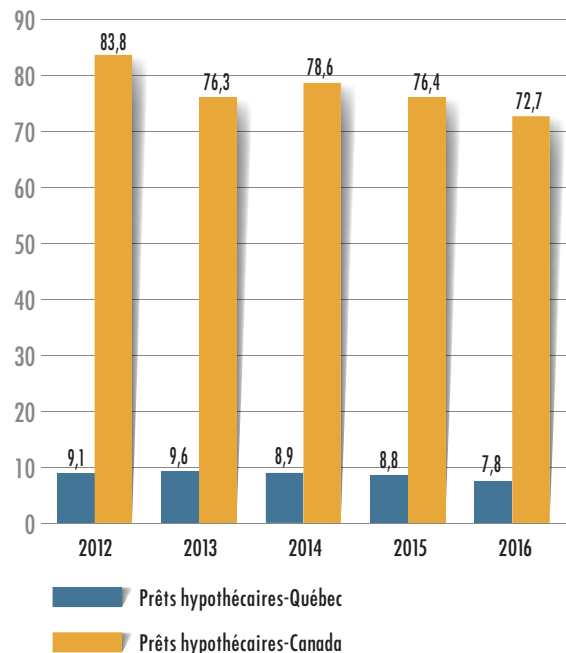
Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (en milliers \$)	Groupe d'actif en % de l'actif total
Sociétés de fiducie			
≥ 10 G\$	6	110 364 678	73,2 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	17 978 411	11,9 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	8	17 895 391	11,9 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	3	2 485 553	1,7 %
< 0,5 G\$	16	2 004 509	1,3 %
Total	36	150 728 542	100,0 %
Sociétés d'épargne			
≥ 10 G\$	2	167 438 057	86,4 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	22 915 144	11,8 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	1	2 282 348	1,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1 270 139	0,6 %
< 0,5 G\$	0	-	0,0 %
Total	8	193 905 688	100 %
Grand total (SFSE)	44	344 634 230	

Le tableau 15 montre que six sociétés de fiducie (Compagnie Trust CIBC, Compagnie Trust CIBC Mellon, Fiducie RBC Services aux Investisseurs, Compagnie Trust Royal, La Société Canada Trust et Compagnie Home Trust) et deux sociétés d'épargne (Société Hypothécaire Banque de Montréal et La Société d'hypothèques TD) ont un actif supérieur à 10 G\$.

Prêts

Graphique 40

Prêts hypothécaires des SFSE de 2012 à 2016
(milliards de dollars)



Les prêts hypothécaires au Québec représentent 10,7 % du total des prêts hypothécaires accordés au Canada par les SFSE. Sur le territoire québécois, les prêts hypothécaires totalisent 80,1 % de l'ensemble des prêts émis par les SFSE. Les autres prêts représentent 2,7 % de l'actif et 19,9 % des prêts totaux.

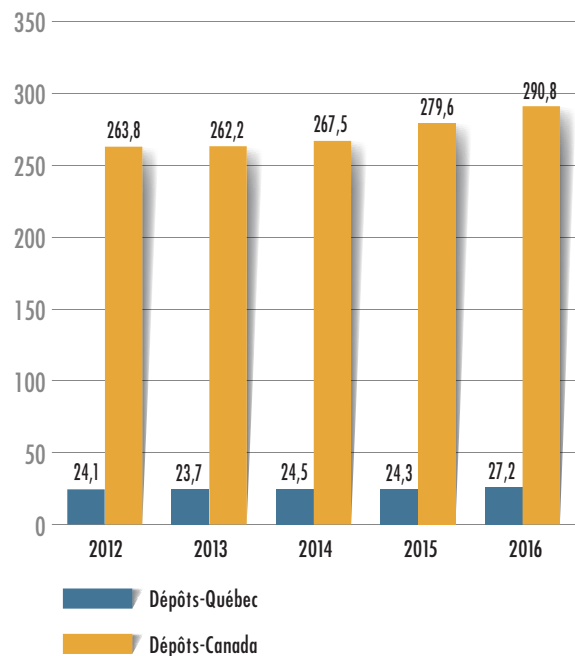
Le niveau de prêts hypothécaires consentis par les SFSE au Canada a diminué en 2016 lorsque comparé avec 2015. En effet, le marché indique une baisse chiffrée à 3,7 G\$, ce qui représente une variation de 4,8 % par rapport à l'exercice 2015. Au Québec, les prêts hypothécaires sont en diminution de 11,4 %, passant de 8,8 G\$ en 2015 à 7,8 G\$ en 2016.

Dépôts

Le graphique 41 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec sur la période 2012 à 2016.

Graphique 41

Dépôts des SFSE de 2012 à 2016
(milliards de dollars)



Après des variations mineures en 2012 et 2013, les dépôts des SFSE ont constamment augmenté au cours des trois dernières années. En 2016, les dépôts canadiens des SFSE ont progressé de 11,2 G\$, une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice 2015. Au 31 décembre 2016, les dépôts des SFSE se chiffrent à 290,8 G\$.

Au Québec, les dépôts des SFSE ont été stables de 2012 à 2015. Par contre, un bond favorable de 2,9 G\$ a été recensé pour l'année 2016. En effet, ceux-ci ont augmenté de 11,9 %, passant de 24,3 G\$ en 2015 à 27,2 G\$ en 2016.

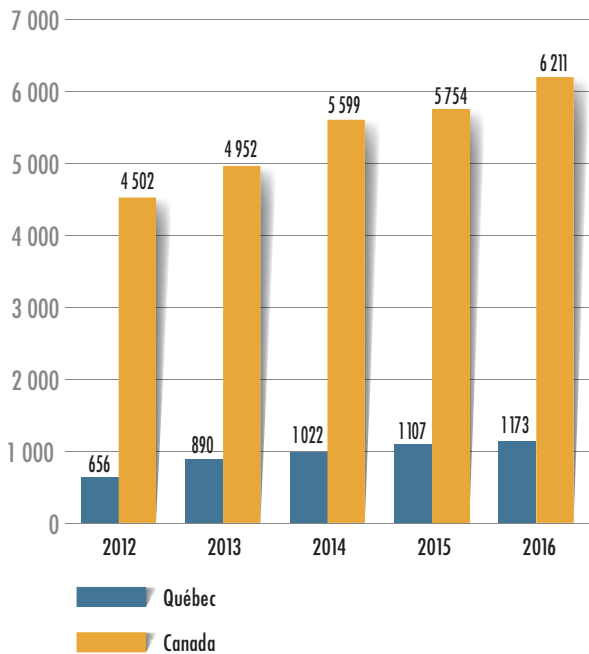
À l'échelle du Canada, la proportion des dépôts recueillis par les SFSE au Québec représentent 9,4 % des dépôts totaux en 2016. Il s'agit d'une augmentation de 0,7 % par rapport au niveau de 2015 qui se situait à 8,7 %.

Biens sous administration et sous gestion

L'administration et la gestion des biens est une activité exclusivement liée au modèle d'affaire des sociétés de fiducie. Le graphique 42 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2012.

Graphique 42

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



À l'échelle canadienne, le décompte des biens sous administration et sous gestion s'est accru en 2016 avec une augmentation de 7,9 %, passant de 5 754 G\$ à 6 211 G\$. Au cours des cinq dernières années, la progression fût importante considérant qu'en 2012, les biens sous administration et sous gestion était de 4 502 G\$.

Une concentration est visible dans le marché puisque trois des 36 sociétés de fiducie, détiennent environ 84 % du marché des biens sous administration et sous gestion. Ce sont les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon qui sont les acteurs prédominant dans ce segment.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 107 G\$ en 2015 à 1 173 G\$ en 2016, une hausse de 66 G\$ représentant 6% de croissance. Cette variation s'explique essentiellement par la progression des affaires de la Compagnie Trust CIBC Mellon, qui compte pour 34,4 G\$ de la variation à la hausse.

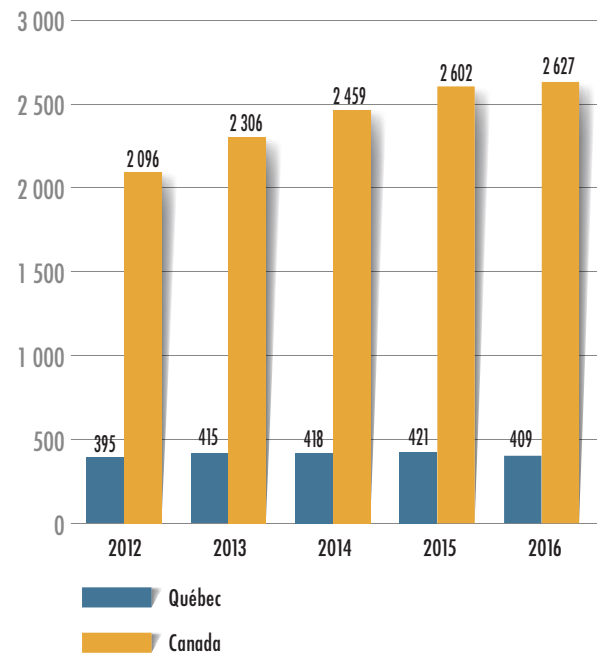
De son côté, Fiducie Desjardins continue à figurer comme la société ayant la plus forte présence au Québec en termes de biens sous administration et sous gestion avec un montant total de 364 G\$. Au 31 décembre 2016, elle détient la même part de marché que l'année précédente à 31 %, et ce, malgré une augmentation de son volume de 10 G\$. La Compagnie Trust CIBC Mellon occupe le deuxième rang des parts de marché au Québec avec un montant total de 262 G\$ ou 22,4 % du marché, celle-ci chiffrant ses parts de marché à 18,7 % en 2015.

Honoraires et commissions des SFSE

L'évolution des honoraires et commissions des SFSE sur la période de 2012 à 2016 est illustrée au graphique 43.

Graphique 43

Honoraires et commissions des SFSE de 2012 à 2016 (millions de dollars)



Au niveau des honoraires et commissions, la situation reflète une progression de 1 %, se chiffrant à 25 M\$ entre 2015 et 2016. Au 31 décembre 2016, ceux-ci représentent près de la moitié des revenus totaux des SFSE avec 47,7 %. À 51,1 %, plus de la moitié de ces revenus sont composés de revenus fiduciaires.

Sur la scène québécoise, les honoraires et commissions des SFSE représentent 15,6 % du total des honoraires et commissions au Canada en 2016 et demeurent pratiquement inchangés par rapport à 2015.

Toujours concernant le Québec, la proportion des honoraires et commissions comparée au total canadien est légèrement en diminution au cours des cinq dernières années puisqu'elle était de 18,8 % en 2012. Pour cette même période, la croissance de 3,5 % au niveau des honoraires et commissions du Québec est notamment plus faible comparé à 30,4 % pour l'ensemble des autres provinces canadiennes cumulées.

1.2.2 Portrait financier

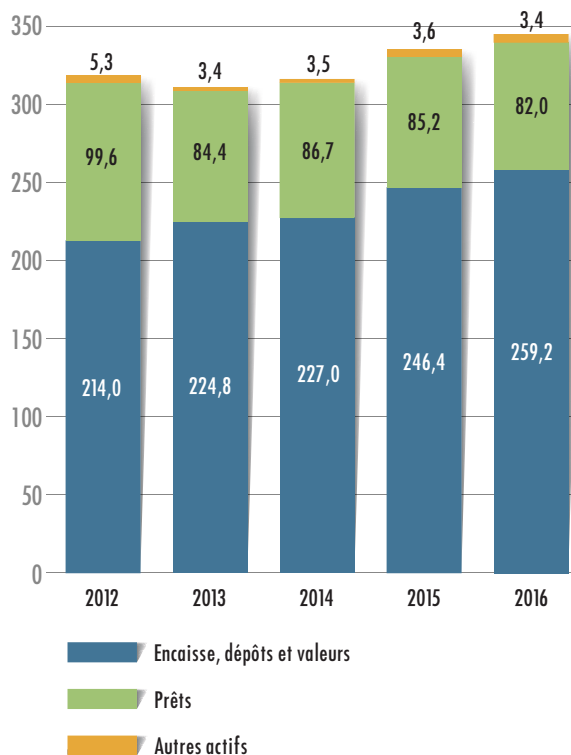
L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2016.

Bilan des SFSE

Actifs

Graphique 44

Évolution de l'actif des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Le graphique 44 présente l'évolution de l'actif des SFSE pour les années 2012 à 2016. L'actif des SFSE à la fin de l'année 2016 s'élève à plus de 344,6 G\$, une augmentation de 2,8 % par rapport à 2015.

En fin d'année 2016, l'actif est composé à 75,2 % d'encaisse, de titres à court terme et de titres à revenus fixes gouvernementaux ainsi que de 23,8 % de prêts. Déjà dans une proportion plus importante que les autres éléments d'actifs, le poste encaisse, dépôts et valeurs a connu une progression plus prononcée que les prêts et les autres actifs au cours des cinq dernières années.

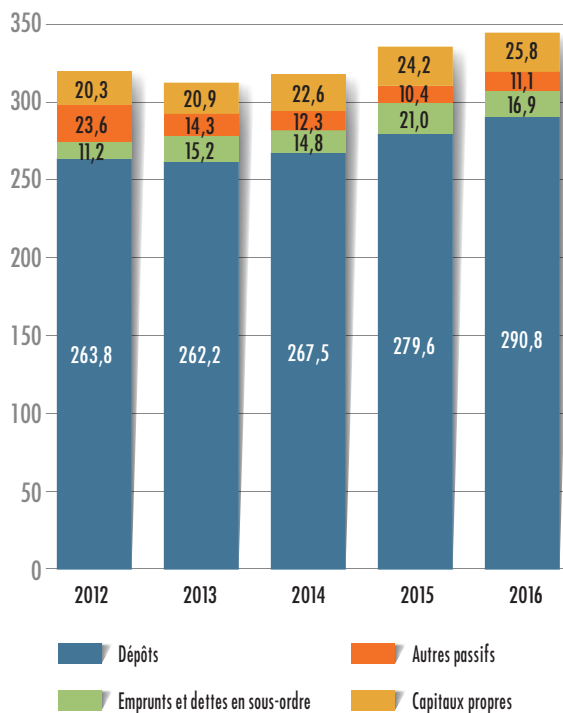
Les autres actifs de 3,4 G\$ représentent un faible pourcentage de l'actif à 1 %. Cette répartition est demeurée stable sur la période de 2012 à 2016.

Les deux sociétés de fiducie à charte québécoise, Trust Banque Nationale Inc. et Trust Éterna inc., ont un actif combiné de 2 G\$, soit 1,3 % de l'ensemble des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec.

Passifs

Graphique 45

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Au cours de l'année 2016, les dépôts ont augmenté de 11,2 G\$, une progression de 4 %. Les dépôts constituent la principale source de financement des activités des SFSE puisqu'ils représentent 91,2 % du passif.

Les emprunts et la dette en sous ordre, représentant 5,3 % du passif total, sont passés de 21 G\$ en 2015 à 16,9 G\$ en 2016. Sur un horizon de cinq ans débutant en 2012, la tendance demeure relativement stable et représente une faible proportion du financement des SFSE. Les emprunts détenus par une seule société représentent 68,6 % des emprunts au cumulé et expliquent la majorité de la variation totale.

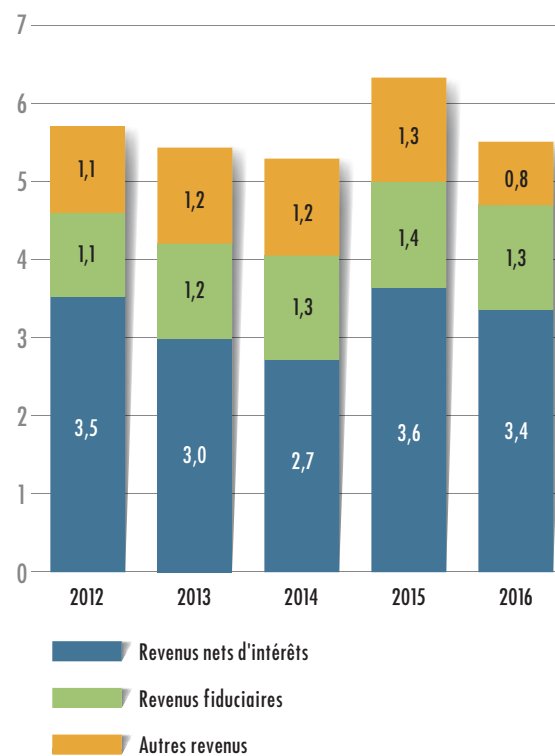
En 2016, les capitaux propres ont augmenté de 1,6 G \$, une progression de 6,6 % qui a leur a permis de s'établir à 25,8 G\$. La variation s'explique principalement par les bénéfices non répartis de 2,1 G\$ du dernier exercice.

État des résultats des SFSE

Évolution des composantes du revenu total

Graphique 46

Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Les revenus des SFSE sont principalement composés des revenus d'intérêts, des honoraires et commissions ainsi que d'autres revenus provenant des gains en capital réalisés sur les titres financiers.

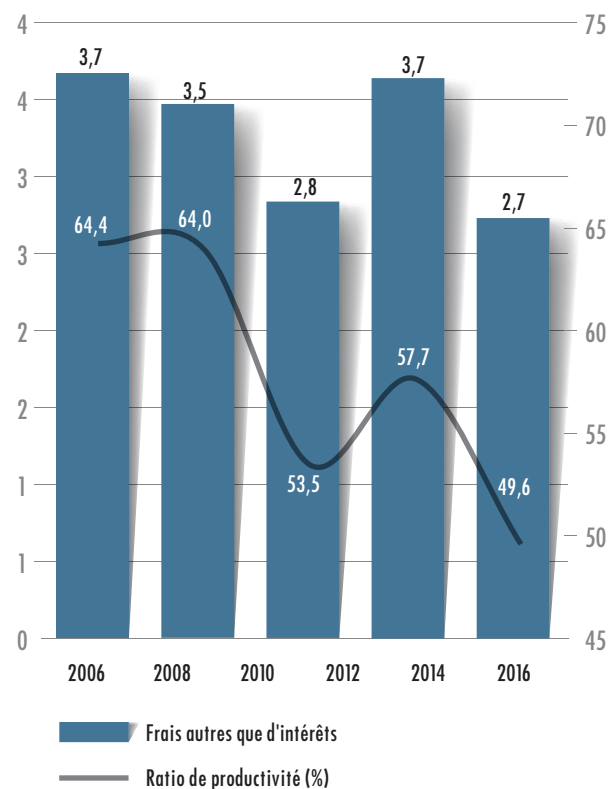
Le revenu total pour l'ensemble des SFSE était à la baisse de 2012 à 2014, mais il bondit en 2015, passant de 5,3 G\$ en 2014 à 6,3 G\$ en 2015. L'atteinte de ce niveau constitue sa meilleure performance en termes de revenus totaux au cours des cinq dernières années. En 2016, le revenu total a subi un recul de 0,8 G\$ pour s'établir à 5,5 G\$.

En 2016, la pression des bas taux d'intérêt s'est poursuivie. Malgré la hausse du volume de l'actif produisant des revenus d'intérêts, l'affaiblissement de la marge bénéficiaire nette, principalement des sociétés d'épargne, a fait reculer les RNI. En effet, les RNI ont enregistré une baisse de 271,8 M\$, représentant une diminution de 7,5 % par rapport à 2015. De leur côté, les revenus fiduciaires ont connu une légère diminution de 12,2 M\$, représentant une baisse de 0,9 %. Les autres revenus ont, quant à eux, subi une baisse importante de 542,2 M\$ représentant une diminution de 40,6 % pour la même période.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 47

Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)



Depuis 2012, les frais autres que d'intérêts ont diminué de 27 %, passant de 3,7 G\$ en 2012 à 2,7 G\$ en 2016. Pour l'année 2016, ces frais étaient inférieurs à la moyenne de 3,3 G\$ enregistrée au cours des cinq dernières années.

Cette variation s'explique par la baisse des frais de gestion de la Société d'hypothèques TD représentant 1 G\$ de la variation totale des SFSE. Cette baisse est associée aux activités d'affaire de cette société qui a vu ses revenus totaux s'incliner de 962,3 M\$, passant de 1,7 G\$ à 0,74 G\$ par rapport à l'exercice 2015.

La performance des SFSE en termes de gestion des coûts s'est nettement améliorée depuis les cinq dernières années. Le ratio des frais autres que d'intérêts par rapport aux revenus totaux est passé de 64,4 % en 2012 à 49,6 % en 2016.

Excédent d'exploitation

Pour l'exercice 2016, l'excédent d'exploitation a progressé de 94,4 M\$, une augmentation de 3,5 % par rapport à 2015. La tendance au cours des cinq dernières années est à la hausse puisque l'excédent d'exploitation a augmenté de 2 G\$ à 2,8 G\$ pour la période de 2012 à 2016, soit une évolution positive de 36 %.

Résultat global

Au 31 décembre 2016, le résultat net cumulé des SFSE a progressé de 36,2 M\$, il est passé de 2,02 G\$ en 2015 à 2,06 G\$ en 2016. Cette variation s'explique majoritairement par l'effet net de la baisse du revenu total de 826,2 M\$, ainsi que par la réduction des frais autres que d'intérêts de 920,6 M\$. Au cumulé, la marge du portefeuille de revenus d'intérêts des SFSE a enregistré une baisse de 271,8 M\$, les revenus fiduciaires sont en baisse de 12,2 M\$ et les autres revenus diminuent de 542,2 M\$.

Au cours des cinq dernières années, le bénéfice net des SFSE a progressé en raison de l'amélioration du ratio de productivité. En effet, la baisse de 25,8 % des frais autres que d'intérêts a compensé la baisse des revenus totaux de 3,8 % et ainsi bonifié le ratio sur cette même période. En 2016, le ratio est passé à 49,6 % alors qu'il se situait à 57,7 % en 2015.

Évolution des ratios de rentabilité

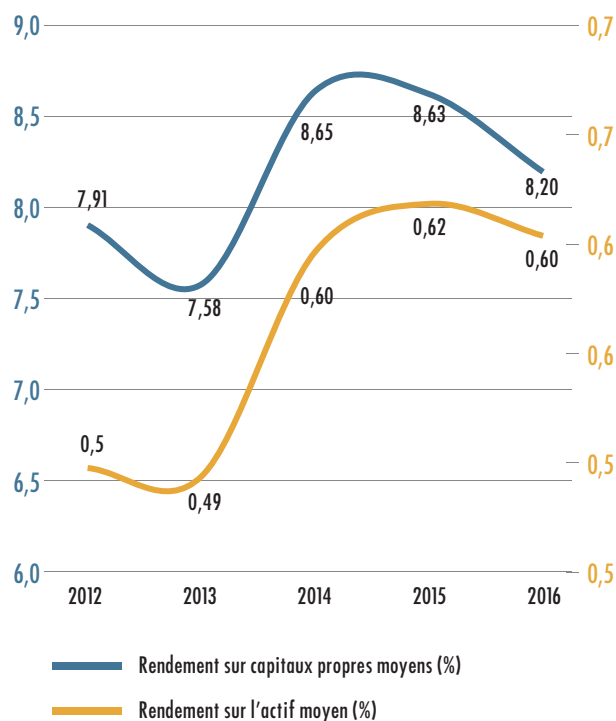
Les taux de rendement des SFSE ont connu une amélioration dans les trois dernières années.

Le bénéfice net pour l'ensemble des SFSE est en progression de 36,2 M\$ en 2016, constituant une hausse de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, la hausse pour les sociétés de fiducie est de 29,8 M\$ et de 6,4 M\$ pour les sociétés d'épargne.

Pour les SFSE, la hausse des bénéfices, combinée à un actif et des capitaux propres relativement stables, explique l'amélioration des taux de rendement 2014 à 2016 par rapport aux deux exercices précédents. Le graphique 48 illustre l'évolution des ratios de rentabilité des SFSE.

Graphique 48

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2012 à 2016 (pourcentage)



Normes réglementaires

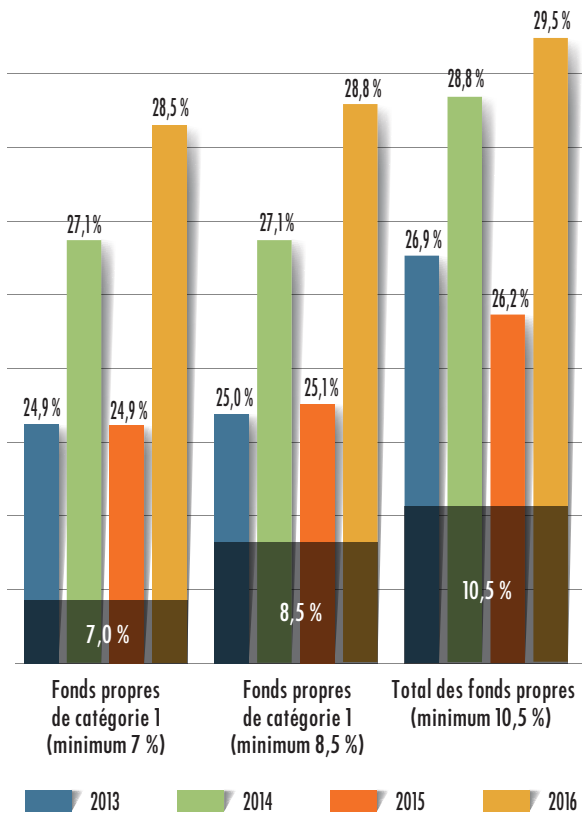
Sur le volet réglementaire, les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies par l'Autorité dans la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital, applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des SFSE respectent les normes de capitalisation réglementaire. Elles présentent un ratio de capital de la catégorie 1A de 28,5 %, un ratio de capital de la catégorie 1 de 28,8 %, un ratio de capital total de 29,5 %, ainsi qu'un ratio de levier de 7,2 %.

Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE. Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion de capital au cours des trois dernières années. Le graphique 49 illustre l'évolution des ratios de capitalisation sur la période de 2013 à 2016.

Graphique 49

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE



Graphique 50

Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE⁷¹

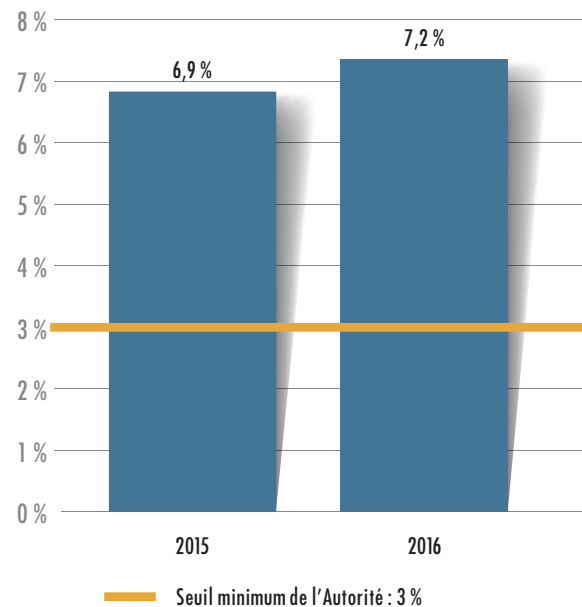


Tableau 16

Modifications de permis des SFSE

Nouveau détenteur de permis	Raison sociale officielle	Date d'émission
COMPAGNIE TRUST TSX		16-09-12

Fusion		
Résultante	Composante	Date de fusion
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	SERVICES FIDUCIAIRES MANUVIE LIMITÉE	2016-10-01

Annulations	
Raison sociale officielle	Date d'annulation
LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CITI CANADA	2016-11-23
ASSOCIATION DE SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	2016-12-31
FINANCIÈRE TRUST EQUITY	2016-12-31

71 Minimum du ratio de levier = 3% (en vigueur depuis l'année 2015)

Sommaire de la situation financière

Tableau 17

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2016⁷²

	Raison sociale officielle	Charte	Siège	Autorisé à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B TRUSTCO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	BLC TRUST	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
4	COMPAGNIE HOME TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	Canada	TORONTO	Non	Octobre
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL ⁷³	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
11	COMPAGNIE TRUST TSX	Canada	TORONTO	Non	Décembre
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Décembre
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
15	FINANCIÈRE TRUST EQUITY	Canada	TORONTO	Non	Décembre
16	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	Canada	QUÉBEC	Oui	Décembre
17	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	Canada	WINNIPEG	Oui	Décembre
18	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	Canada	TORONTO	Non	Octobre
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Non	Décembre
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	Canada	TORONTO	Non	Décembre
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	Alberta	CALGARY	Non	Décembre
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	Canada	OTTAWA	Non	Décembre
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
32	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Octobre

⁷² Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de l'Autorité.

⁷³ Détient une autorisation d'administrateur de régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

	Raison sociale officielle	Charte	Siège	Autorisé à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
33	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
34	TRUST BANQUE NATIONALE INC. ⁷³	Québec	MONTRÉAL	Oui	Octobre
35	TRUST ÉTERNA INC.	Québec	QUÉBEC	Non	Septembre
36	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	Canada	MONTRÉAL	Oui	Octobre

Tableau 18

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2016⁷⁴

	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	Canada	CALGARY	Oui	Octobre
4	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
7	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
8	ASSOCIATION DE SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Oui	Décembre

⁷⁴ Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de l'Autorité.

Tableau 19

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2016 (milliers de dollars)

(Milliers de dollars)

	2016	2015
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	117 113 567	111 995 724
Prêts	31 092 916	30 610 995
Autres actifs	2 522 059	2 824 150
Total	150 728 542	145 430 869
Passif et capitaux propres		
Dépôts	131 737 676	125 303 326
Emprunts et dettes en sous-ordre	327 391	1 762 528
Autres passifs	5 965 230	6 446 725
Capitaux propres	12 698 245	11 918 290
Total	150 728 542	145 430 869
État des résultats		
Revenus d'intérêts	3 081 520	3 143 269
Frais d'intérêts	1 502 099	1 679 599
Revenus nets d'intérêts	1 579 421	1 463 670
Honoraires et commissions	1 282 104	1 296 069
Autres revenus	1 173 741	1 104 451
Revenus totaux	4 035 266	3 864 190
Provision pour pertes sur prêts	10 415	9 197
Frais autres que d'intérêts	2 504 172	2 404 801
Excédents d'exploitation	1 520 679	1 450 192
Gains (pertes) sur placements et filiales	-6 836	1 145
Bénéfices (perte) net avant impôts	1 513 843	1 451 337
Impôts	389 584	383 480
Gains (pertes) sur activités abandonnées	0	26 593
Bénéfice (perte) net	1 124 259	1 094 450
Résultat étendu (perte)	1 127 586	1 017 475
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,76	0,77
Rendement sur l'avoir moyen (%)	9,13	9,5
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	1,06	1,02
Biens sous administration	6 211 225 699	5 754 024 322

Tableau 20

*Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2016
(milliers de dollars)*

(Milliers de dollars)

	2016	2015
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs	142 124 943	134 452 751
Prêts	50 908 597	54 600 695
Autres actifs	872 148	766 407
Total	193 905 688	189 819 853
Passif et capitaux propres		
Dépôts	159 030 144	154 308 739
Emprunts et dettes en sous-ordre	16 584 915	19 281 930
Autres passifs	5 157 796	3 978 492
Capitaux propres	13 132 833	12 250 692
Total	193 905 688	189 819 853

État des résultats

Revenus d'intérêts	3 783 863	4 059 647
Frais d'intérêts	1 994 452	1 882 657
Revenus nets d'intérêts	1 789 411	2 176 990
Autres revenus	-318 840	290 872
Revenus totaux	1 470 571	2 467 862
Provision pour pertes sur prêts	13 888	2 375
Frais autres que d'intérêts	227 932	1 247 937
Excédents d'exploitation	1 228 751	1 217 550
Gains (pertes) sur placements et filiales	21 856	29 265
Bénéfices (perte) net avant impôts	1 250 607	1 246 815
Impôts	320 292	322 918
Gains (pertes) sur activités abandonnées	0	0
Bénéfice (perte) net	930 315	923 897
Résultat étendu (perte)	925 995	931 912
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,48	0,5
Rendement sur l'avoir moyen (%)	7,33	7,79
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	0,93	1,18

1.2.3 Données détaillées par institution

Tableau 21

États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	490 589	382 551	108 038
2	BLC TRUST	1 597 060	1 507 741	89 319
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	884 032	763 968	120 064
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 168 450	3 050 725	1 117 725
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 900 000	6 085 440	814 560
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 009 642	1 594 823	414 819
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 300 334	12 576 328	724 006
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	13 338 691	12 762 955	575 736
9	FIDUCIE RBC DEXIA SERVICES AUX INVESTISSEURS	25 316 271	23 602 236	1 714 035
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	12 098 395	11 479 888	618 507
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	25 857 291	24 065 816	1 791 475
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	55 892	3 050	52 842
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	6 056 233	5 641 260	414 973
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	5 022 178	4 459 636	562 542
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	767 953	676 495	91 458
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	26 427	4 435	21 992
17	COMPAGNIE HOME TRUST	20 453 696	18 864 530	1 589 166
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	100 685	4 063	96 622
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	1 173 943	1 038 515	135 428
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	3 154 081	2 963 329	190 752
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	52 109	3 521	48 588
22	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	2 720 391	2 521 890	198 501
23	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	25 479	15 555	9 924
24	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	496 122	444 179	51 943
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	234 658	48 800	185 858
26	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	15 038	1 202	13 836
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	21 038	4 734	16 304
28	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	215 276	16 377	198 899
29	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 227 770	1 106 943	120 827
30	TRUST ETERNA	4 768	339	4 429
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 844 054	1 546 765	297 289
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	833 568	745 114	88 454
33	FIDUCIE OLYMPIA	17 891	7 793	10 098
34	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	35 794	23 014	12 780
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	128 519	9 040	119 479
36	COMPAGNIE TSX TRUST	84 224	7 247	76 977
	Total des sociétés de fiducie	150 728 542	138 030 297	12 698 245

États des résultats et résultat étendu										
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)	
2 879	828	-	-	2 553	-	310	-	844	127	2
3 745	196	-	-	2 037	-	512	-	1 392	1 122	3
12 996	60 251	26 954	-	43 654	-	15 578	-	40 969	58 893	4
57 692	2 550	10 827	-	21 032	-	13 458	-	36 579	36 579	5
29 500	30 589	1 956	-	27 040	-	9 413	-	25 592	25 592	6
65 239	18 641	671 351	-	650 464	-	27 896	-	76 871	76 128	7
96 523	8 869	424	-	4 535	4 905	28 296	-	77 890	83 936	8
162 762	502 662	154 202	659	566 831	(66)	65 642	-	186 428	168 435	9
79 412	31 069	1 539	(3)	35 310	-	21 046	-	55 667	46 008	10
313 384	53 533	111 992	-	323 238	-	41 164	-	114 507	113 682	11
6 392	79 374	2 143	-	59 082	-	7 731	-	21 096	21 096	12
29 246	-	132	-	11 065	-	4 350	-	13 963	13 963	13
31 845	-	6 784	-	11 105	-	8 160	-	19 364	18 665	14
2 472	754	968	-	1 370	-	740	-	2 084	2 084	15
169	25 190	-	-	15 163	-	2 822	-	7 374	7 374	16
483 922	-	88 311	7 890	213 390	(10 374)	87 139	-	253 440	264 251	17
514	13 731	3 313	-	13 374	-	(9 314)	-	13 498	13 498	18
1 195	99 966	(3)	-	83 977	162	4 641	-	12 702	12 727	19
72 030	11 858	6 320	932	23 617	(2 089)	16 640	-	46 930	47 858	20
189	14 873	(74)	-	11 387	-	955	-	2 646	2 646	21
31 552	4 928	31 029	(173)	41 641	-	6 830	-	19 211	19 211	22
490	2 818	-	-	1 214	-	565	-	1 529	1 529	23
7 955	855	617	322	7 758	(1 515)	(86)	-	(82)	(1 054)	24
37 390	85 442	12 073	-	80 548	-	14 562	-	39 795	39 795	25
148	8 124	-	-	7 318	-	253	-	701	706	26
153	13 821	3 846	-	14 707	-	839	-	2 274	2 505	27
628	140 407	24 164	-	122 635	-	11 715	-	30 849	30 850	28
12 875	1 081	(10)	(29)	8 755	713	1 860	-	4 073	3 269	29
77	1 814	315	-	1 754	92	109	-	435	435	30
9 711	31	1 240	64	5 501	-	1 438	-	3 979	3 979	31
15 988	-	3 021	753	15 438	-	1 107	-	1 711	1 711	32
6 011	16 906	6 858	-	23 620	1 514	1 832	-	5 837	5 837	33
519	-	665	-	114	(178)	204	-	688	726	34
-	33 261	1 778	-	33 458	-	426	-	1 155	1 155	35
2 090	15 205	1 006	-	17 518	-	158	-	625	625	36
1 579 421	1 282 104	1 173 741	10 415	2 504 172	(6 836)	389 584	-	1 124 259	1 127 586	

Tableau 22

États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	51 268 850	48 476 017	2 792 833
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	664 792	475 424	189 368
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 301 589	5 183 576	1 118 013
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	116 169 207	108 804 811	7 364 396
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 176 821	6 344 761	832 060
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	605 347	485 153	120 194
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 282 348	2 000 572	281 776
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	9 436 734	9 002 541	434 193
	Total des sociétés d'épargne	193 905 688	180 772 855	13 132 833

États des résultats									
Marge bénéficiaire	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)	
341 009	77	-	13 814	-	87 063	-	240 209	240 209	1
2 445	3 922	-	2 821	-	943	-	2 603	(4 782)	2
84 948	509	-	6 230	-	20 994	-	58 233	58 233	3
1 131 584	(386 843)	-	105 043	-	169 128	-	470 570	469 745	4
109 464	32 836	-	27 949	4 688	31 572	-	87 467	87 467	5
3 098	70	14	198	-	764	-	2 192	2 185	6
38 395	7 044	(210)	20 004	13 871	(666)	-	40 182	45 993	7
78 468	23 545	14 084	51 873	3 297	10 494	-	28 859	26 945	8
1 789 411	(318 840)	13 888	227 932	21 856	320 292	-	930 315	925 995	

Tableau 23

Répartition de l'actif, du passif et des biens sous administration des sociétés de fiducie pour l'exercice 2016

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	B2B TRUSTCO	487 409	-	3 180	490 589
2	BLC TRUST	1 596 961	-	99	1 597 060
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	883 950	-	82	884 032
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 095 185	-	73 265	4 168 450
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	5 693 721	1 187 131	19 148	6 900 000
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 860 711	114 805	34 126	2 009 642
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 143 698	-	156 636	13 300 334
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	12 458 199	837 302	43 190	13 338 691
9	FIDUCIE RBC DEXIA SERVICES AUX INVESTISSEURS	23 210 217	1 540 294	565 760	25 316 271
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	11 872 003	112 562	113 830	12 098 395
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	24 437 655	1 326 465	93 171	25 857 291
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	36 064	843	18 985	55 892
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	5 350 324	651 750	54 159	6 056 233
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 287 470	682 796	51 912	5 022 178
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	372 326	364 274	31 353	767 953
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	20 394	-	6 033	26 427
17	COMPAGNIE HOME TRUST	1 941 083	17 998 254	514 359	20 453 696
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	70 054	-	30 631	100 685
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	751 547	386 848	35 548	1 173 943
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	850 010	2 279 014	25 057	3 154 081
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	44 069	-	8 040	52 109
22	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	638 574	1 890 720	191 097	2 720 391
23	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	3 287	21 661	531	25 479
24	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	185 979	303 584	6 559	496 122
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	79 365	-	155 293	234 658
26	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	14 624	-	414	15 038
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	13 316	-	7 722	21 038
28	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	172 996	-	42 280	215 276
29	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	684 865	507 107	35 798	1 227 770
30	TRUST ETERNA	4 339	-	429	4 768
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 705 212	128 842	10 000	1 844 054
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	64 202	758 664	10 702	833 568
33	FIDUCIE OLYMPIA	2 989	-	14 902	17 891
34	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	34 619	-	1 175	35 794
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	24 097	-	104 422	128 519
36	COMPAGNIE TSX TRUST	22 053	-	62 171	84 224
	Total des sociétés de fiducie	117 113 567	31 092 916	2 522 059	150 728 542

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
381 994	-	557	382 551	381 994	1
1 501 228	6 270	243	1 507 741	68 593	2
762 898	641	429	763 968	12 940	3
2 986 033	-	64 692	3 050 725	30 123 174	4
6 074 446	-	10 994	6 085 440	98 826 685	5
1 543 990	-	50 833	1 594 823	53 999 620	6
12 470 291	-	106 037	12 576 328	55 446 343	7
12 749 399	-	13 556	12 762 955	1 772 380 813	8
22 700 579	111 090	790 567	23 602 236	2 434 989 381	9
11 385 397	-	94 491	11 479 888	11 200 964	10
23 452 919	207 879	405 018	24 065 816	7 740 455	11
-	-	3 050	3 050	51 493 651	12
5 635 235	-	6 025	5 641 260	-	13
4 435 497	-	24 139	4 459 636	-	14
675 406	-	1 089	676 495	4 172	15
-	-	4 435	4 435	10 894 891	16
16 009 052	-	2 855 478	18 864 530	8 388 757	17
-	-	4 063	4 063	3 063 685	18
417 306	-	621 209	1 038 515	364 257 562	19
2 937 261	-	26 068	2 963 329	10 313 081	20
-	-	3 521	3 521	105 764 139	21
1 752 836	-	769 054	2 521 890	8 459 507	22
15 230	-	325	15 555	56 347 788	23
438 667	-	5 512	444 179	12 804 726	24
29 726	-	19 074	48 800	11 534 865	25
246	-	956	1 202	29 166 358	26
-	-	4 734	4 734	3 667 719	27
-	-	16 377	16 377	1 036 350 246	28
1 080 464	1 511	24 968	1 106 943	18 593 018	29
-	-	339	339	547 990	30
1 543 314	-	3 451	1 546 765	8 747 120	31
735 379	-	9 735	745 114	-	32
-	-	7 793	7 793	4 318 565	33
22 883	-	131	23 014	-	34
-	-	9 040	9 040	-	35
-	-	7 247	7 247	1 336 897	36
131 737 676	327 391	5 965 230	138 030 297	6 211 225 699	

Tableau 24

Répartition de l'actif, du passif et des biens sous administration des sociétés d'épargne pour l'exercice 2016

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			Total de l'actif
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	15 716 255	35 241 188	311 407	51 268 850
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	565 202	-	99 590	664 792
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 240 872	204	60 513	6 301 589
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	114 663 972	1 327 979	177 256	116 169 207
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	2 633 177	4 518 300	25 344	7 176 821
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	438 410	164 640	2 297	605 347
7	MCAN	241 312	1 972 789	68 247	2 282 348
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	1 625 743	7 683 497	127 494	9 436 734
	Total des sociétés d'épargne	142 124 943	50 908 597	872 148	193 905 688

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration ⁷⁵	
37 079 233	11 168 000	228 784	48 476 017	-	1
211 847	-	263 577	475 424	-	2
5 174 931	-	8 645	5 183 576	-	3
106 591 686	429 190	1 783 935	108 804 811	7 740 455	4
4 393 542	400 000	1 551 219	6 344 761	-	5
460 117	25 000	36	485 153	-	6
911 865	1 489	1 087 218	2 000 572	-	7
4 206 923	4 561 236	234 382	9 002 541	31 042 893	8
159 030 144	16 584 915	5 157 796	180 772 855	38 783 348	

Tableau 25

Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)

	Nom des sociétés de fiducie	Dépôts ⁷⁶			Prêts hypothécaires ⁷⁷		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B TRUSTCO	0	381 994	0,0 %	0	0	0,0 %
2	BLC TRUST	544 367	1501228	36,3 %	0	0	0,0 %
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	590 864	762 898	77,4 %	0	0	0,0 %
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	293 039	2 986 033	9,8 %	0	0	0,0 %
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	3 283 641	6 074 446	54,1 %	0	0	0,0 %
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 539 879	1543990	99,7 %	0	0	0,0 %
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	740 139	12 470 291	5,9 %	0	0	0,0 %
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	0	12 749 399	0,0 %	0	0	0,0 %
9	FIDUCIE RBC DEXIA SERVICES AUX INVESTISSEURS	4 217 909	22 700 579	18,6 %	0	0	0,0 %
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	1 622 224	11 385 397	14,2 %	103 416	108 197	95,6 %
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	550 034	23452919	2,3 %	2 126	122 596	1,7 %
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	409 003	5635235	7,3 %	51 702	651 750	7,9 %
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	292 998	4 435 497	6,6 %	49 232	547 796	9,0 %
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	32	675406	0,0 %	0	107	0,0 %
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
17	COMPAGNIE HOME TRUST	0	16 009 052	0,0 %	524 472	17 288 747	3,0 %
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	402 327	417 306	96,4 %	0	0	0,0 %
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	0	2 937 261	0,0 %	0	2 281 321	0,0 %
21	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
22	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	68 748	1 752 836	0,0 %	276 593	1 858 573	0,0 %
23	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	766	15 230	5,0 %	5 787	21 831	26,5 %
24	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	396 909	438667	90,5 %	4 300	4 300	100,0 %
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	0	29 726	0,0 %	0	0	0,0 %

⁷⁶ Incluant les intérêts courus.

⁷⁷ Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

	Nom des sociétés de fiducie	Dépôts ⁷⁶			Prêts hypothécaires ⁷⁷		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
26	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	0	246	0,0 %	0	0	0,0 %
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
28	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
29	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	169 919	1 080 464	0,0 %	6 240	89 212	0,0 %
30	TRUST ETERNA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
31	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	132 409	1 543 314	0,0 %	43 627	128 955	0,0 %
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	0	735 379	0,0 %	0	760 415	0,0 %
33	FIDUCIE OLYMPIA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
34	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	0	22 883	0,0 %	0	0	0,0 %
35	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
36	COMPAGNIE TSX TRUST	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
	Total	15 255 207	131 737 676	11,58 %	1 067 495	23 863 800	4,47 %

Tableau 26

Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)

	Nom des sociétés d'épargne	Dépôts ⁷⁸			Prêts hypothécaires ⁷⁹		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	6 052 021	37 079 233	16,3 %	5 233 366	35 241 188	14,9 %
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	55 707	211 847	26,3 %	0	0	0,0 %
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	458 897	5 174 931	8,9 %	0	0	0,0 %
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	4 304 389	106 591 686	4,0 %	2 126	122 596	1,7 %
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	356 947	4 393 542	8,1 %	1 399 189	4 484 078	31,2 %
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	32 382	460 117	7,0 %	3 793	26 137	14,5 %
7	MCAN	315 455	911 865	34,6 %	55 006	1 976 518	2,8 %
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	398 319	4 206 923	9,5 %	6 540	6 999 915	0,1 %
	Total	11 974 117	159 030 144	7,5 %	6 700 020	48 850 432	13,7 %

⁷⁸ Incluant les intérêts courus.

⁷⁹ Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

Tableau 27

Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2016

Type de charte	Compagnies d'assurance	Compagnies mutuelles d'assurance	Sociétés de secours mutuels	Compagnies d'assurance funéraire	Sociétés mutuelles d'assurance	Ordres professionnels	TOTAL
Assurance de personnes							
Charte du Québec	9	1	1	2	0	0	13
Charte d'une autre province	4	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	34	1	6	0	0	0	41
Charte d'un État ou pays étranger	22	1	5	0	0	0	28
Total	69	4	12	2	0	0	87
Assurance de dommages							
Charte du Québec	15	7	0	0	17	7	46
Charte d'une autre province	4	0	0	0	0	0	4
Charte du Canada	56	2	0	0	0	0	58
Charte d'un État ou pays étranger	54	3	0	0	0	0	57
Total	129	12	0	0	17	7	165
Assurance de personnes et de dommages							
Charte du Québec	4	0	0	0	0	0	4
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un État ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
Total	5	0	0	0	0	0	5
TOTAL	203	16	12	2	17	7	257

Tableau 28

Modifications au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2016

NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS

Date d'émission	Raison sociale officielle
2016-02-01	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE
2016-07-05	AXA ASSURANCES
2016-09-12	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES
2016-11-17	CCR RE
2016-12-21	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT

MODIFICATIONS DU NOM UTILISÉ AU QUÉBEC

Date du changement	De	À
2016-02-16	LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET
2016-02-17	INDUSTRIE HDI-GERLING VERSICHERUNG	HDI GLOBAL SE
2016-07-13	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE RBC	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
2016-10-01	ASSURANCE-VIE ACE INA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

FUSIONS

Date de fusion	Résultante	Composante
2016-05-02	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	PROMUTUEL APPALACHES - ST-FRANÇOIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
		PROMUTUEL BEAUCE-ETCHEMINS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
		PROMUTUEL LOTBINIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
2016-09-01	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
		PROMUTUEL DRUMMOND, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
		PROMUTUEL MONTS ET RIVES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
2016-10-01	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASSURANCE ACE INA
2016-12-30	ATRADIUS ASSURANCE CREDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT N.V.

ANNULATIONS DU PERMIS AU QUÉBEC

Date d'annulation	Raison sociale officielle
2016-04-14	ASSURANCE STANDARD LIFE LIMITÉE
2016-07-15	GROUPAMA S.A.
2016-09-08	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES DU CANADA
2016-11-04	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRINCIPAL
2016-11-04	PHOENIX LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCE
2016-11-15	GIRAFE & CIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

AUTRES CHANGEMENTS

GAN ASSURANCES VIE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES VIE MIXTE :	Le permis de cet assureur a été annulé le 26 janvier 2017. Cet assureur n'a pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2016.
PROMUTUEL ASSURANCE INC. :	Le permis de cet assureur a été annulé le 1 ^{er} février 2017. Cet assureur n'a pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2016.
COMPAGNIE D'ASSURANCE XL :	Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2016. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2016.

2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES⁸⁰

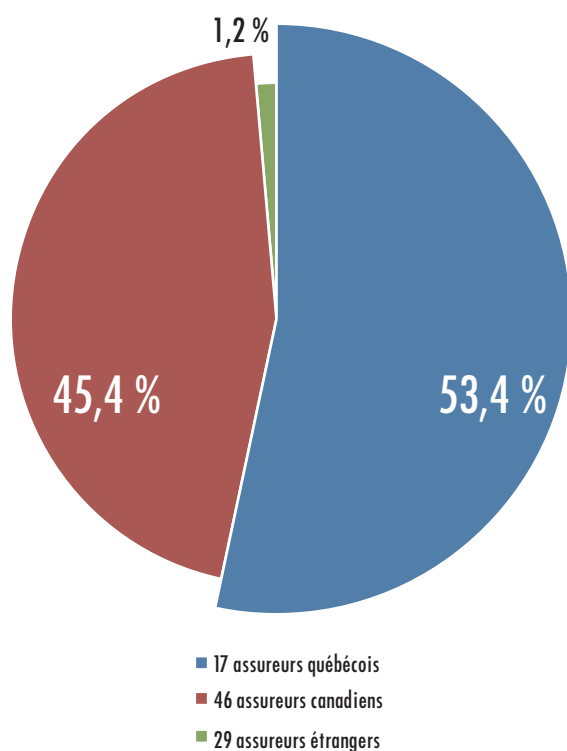
2.1.1. Portrait du secteur

L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2016, 92 assureurs sont autorisés à exercer au Québec. De ce nombre, 46 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent, détiennent 45,4 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, ce qui représente une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2015. Bien que les assureurs étrangers soient présents au nombre de 29, ces derniers ne détiennent que 1,2 % des parts de marché.

Graphique 51

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte



Les assureurs à charte québécoise, au nombre de dix-sept et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent de s'accaparer plus de la moitié du marché québécois avec 53,4 % des parts de marché. Bien que les parts de marché des assureurs québécois aient connu une légère baisse de 0,6 point de pourcentage en 2016, il convient de rappeler qu'en 2015, celles-ci s'étaient accrues de 1,8 point de pourcentage. Depuis les dix dernières années, les parts de marché des assureurs québécois se sont accrues fortement puisqu'en 2006, elles représentaient moins de la moitié du marché québécois avec 48,7 %. Il est également bon de souligner que certains assureurs québécois ont intensifié leurs efforts ces dernières années dans le développement d'affaires ailleurs au Canada, dans une volonté de croissance et de diversification.

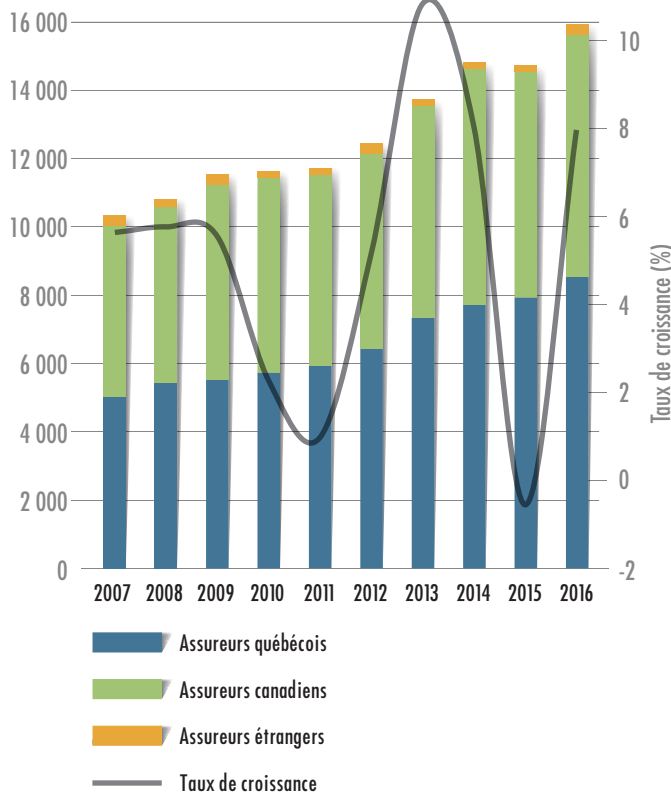
Comme illustré au graphique 52, les primes directes souscrites au Québec ont fortement augmenté en 2016, après la légère baisse observée en 2015. Le taux de croissance a ainsi renoué avec les niveaux observés en 2013 et en 2014. De plus, les primes directes souscrites au Québec par les assureurs québécois se sont à nouveau accrues en 2016, celles-ci n'ayant subi aucun recul dans les dix dernières années.

Des changements visant à resserrer la fiscalité entourant les polices d'assurance vie sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Ces changements peuvent avoir contribué en partie à l'augmentation des primes observée en 2016, certains clients voulant sans doute profiter de l'ancienne fiscalité plus avantageuse pour certains produits. Ces changements fiscaux ont forcé plusieurs assureurs à remplacer certains de leurs produits par des nouveaux qui pourront continuer de bénéficier d'un traitement fiscal avantageux conformément aux nouvelles règles. D'autres assureurs ont quant à eux retiré certains produits de leur offre.

⁸⁰ Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

Graphique 52

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé selon la charte (millions de dollars)⁸¹



Pour l'année 2016, les assureurs canadiens ont connu une hausse de leurs primes directes souscrites au Québec de 10,1 % comparativement à une baisse de 4,2 % en 2015. En ce qui concerne les assureurs étrangers, ceux-ci ont subi une baisse pour une troisième année consécutive, cette fois-ci de l'ordre de 7,7 %, tandis que les assureurs québécois enregistraient une hausse de 6,7 %.

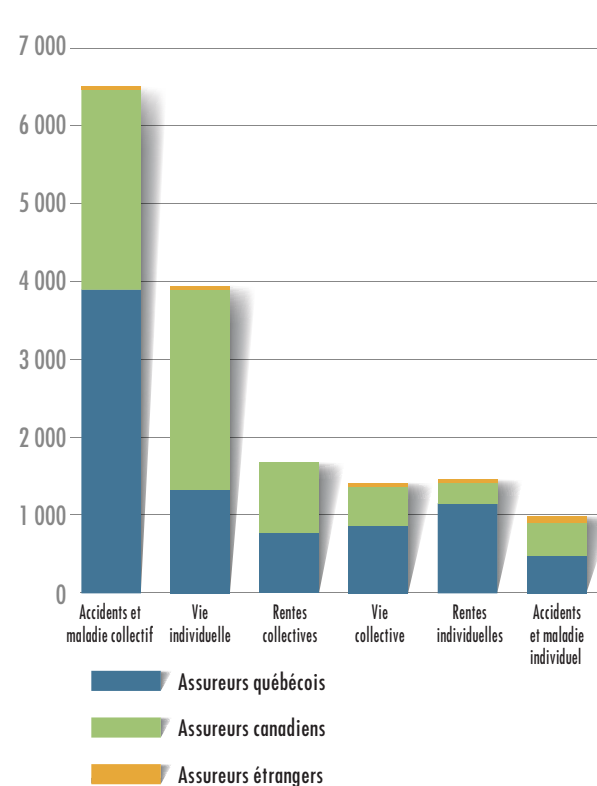
La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont manufacturés et vendus selon deux types de contrat, individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution du marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites au Québec en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs et les intermédiaires que pour les assureurs, et dresser un portrait clair du secteur et de ses tendances.

Graphique 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par secteur d'activité selon la charte (millions de dollars)

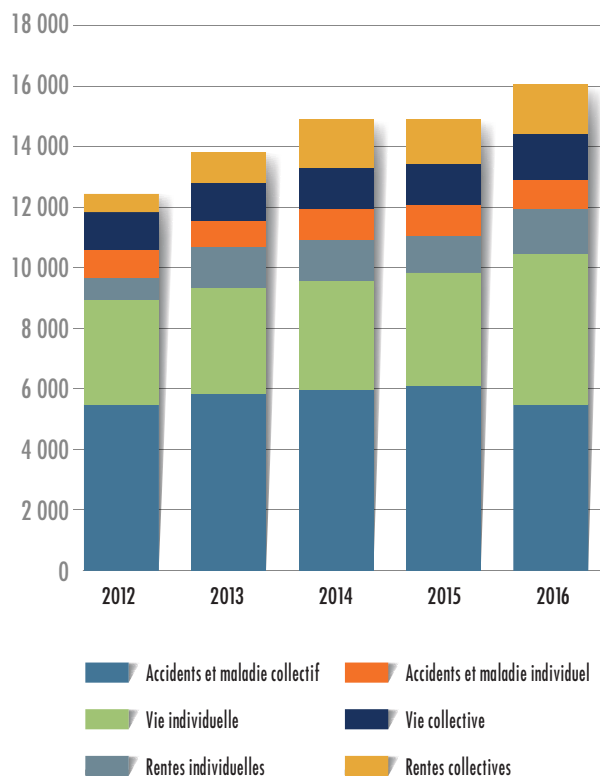


Le graphique 53 présente les secteurs d'activité par ordre d'importance des primes directes souscrites au Québec, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est largement dominé par les assureurs québécois avec 60,4 % des parts de marché. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et le secteur des rentes individuelles. Les secteurs de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie collectif représentent près du deux tiers des primes directes souscrites au Québec. Pour leur part, les assureurs canadiens dominent le secteur de l'assurance vie individuelle avec 65,3 % des parts de marché.

81 Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011 à la suite du passage des normes comptables Principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux IFRS. Ceci a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement.

Graphique 54

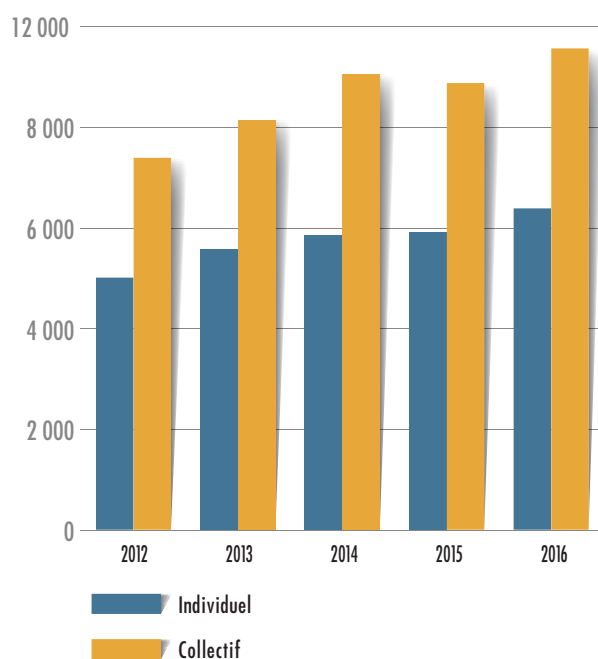
Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par secteur d'activité (millions de dollars)



Le graphique 54 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité. Bien que la proportion relative des différents secteurs ait peu changé au fil du temps, le secteur des rentes collectives a connu une hausse de 17,3 % en 2016 après avoir subi une baisse de 16 % en 2015. Le secteur des rentes individuelles a lui aussi obtenu une croissance de l'ordre de 13,1 % après avoir également subi une baisse de 3,3 % en 2015. Les autres secteurs ont également tous connu des hausses, mais plus modestes.

Graphique 55

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par type de contrat (millions de dollars)



Le graphique 55 permet d'observer qu'autant les contrats collectifs que les contrats individuels ont connu une hausse en 2016. En effet, les contrats collectifs ont connu une hausse de 7,8 % et les contrats individuels une hausse de 8,3 %. Le graphique démontre également que le total des primes directes pour les contrats collectifs demeure toujours significativement plus élevé que celui des primes pour les contrats individuels. Les primes des contrats collectifs représentent 60 % de toutes les primes directes souscrites au Québec.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes⁸²

Le tableau 29 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 29

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2014	17,4 %	62,1 %	84,3 %	90,1 %
2015	17,7 %	61,6 %	85,9 %	90,6 %
2016	18,2 %	62,2 %	86,8 %	91,3 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2016 recueillent plus de 91 % des 16 G\$ de primes directes souscrites au Québec. Pour l'année 2016, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement augmenté par rapport à celle de 2015, où elle est passée de 17,7 % à 18,2 %. À noter de plus que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 62,2 % de ce marché.

À cet effet, le tableau 30 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec.

Tableau 30

Évolution des parts⁸³ de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec

	Parts de marché		
	2014	2015	2016
Industrielle Alliance Assurance et services financiers*	17,2 %	17,7 %	18,2 %
Desjardins*	17,4 %	17,7 %	17,2 %
Financière Sun Life*	15,6 %	14,4 %	15,1 %
Great-West Lifeco*	11,9 %	11,8 %	11,7 %
Société Financière Manuvie*	8,3 %	9,5 %	10,1 %
SSQ Mutuelle de Gestion*	9,1 %	9,7 %	9,3 %
La Capitale mutuelle de l'administration publique*	4,8 %	5,1 %	5,2 %
E-L Financial Corporation	1,9 %	1,8 %	1,8 %
Banque Royale du Canada*	1,5 %	1,6 %	1,5 %
Wilton Re*	NA	1,4 %	1,2 %

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites au Québec de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

82 Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées uniquement dans la section assurance de dommages.

83 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 31 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes.

Tableau 31

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Secteurs d'activité	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Vie individuelle	19 %	19 %	20 %	64 %	66 %	67 %	83 %	85 %	86 %	91 %	93 %	93 %
Vie collective	32 %	32 %	33 %	66 %	66 %	67 %	88 %	89 %	96 %	95 %	96 %	96 %
Accidents et maladie individuel	13 %	14 %	14 %	49 %	50 %	50 %	76 %	77 %	77 %	92 %	92 %	92 %
Accidents et maladie collectif	24 %	24 %	24 %	63 %	64 %	65 %	87 %	89 %	89 %	95 %	94 %	95 %
Rentes individuelles	48 %	54 %	54 %	79 %	84 %	88 %	92 %	92 %	94 %	98 %	97 %	98 %
Rentes collectives	48 %	41 %	42 %	97 %	89 %	93 %	100 %	98 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2016, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 33 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 20 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 24 % du marché en comparaison à 14 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, il est plus concentré du côté des rentes individuelles. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 54 % du marché pour le secteur des rentes individuelles, tandis que 42 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs.

Le tableau 32 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité. Ce tableau présente l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI)⁸⁴ pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 32

Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Secteurs d'activité	HHI		
	2014	2015	2016
Vie individuelle	1226	1278	1302
Vie collective	1610	1641	1664
Accidents et maladie individuel	949	969	975
Accidents et maladie collectif	1349	1396	1384
Rentes individuelles	2688	3315	3460
Rentes collectives	3432	3057	3304
Total du marché de l'assurance individuelle	1185	1260	1288
Total du marché de l'assurance collective	1358	1356	1368
Total du marché	1179	1199	1221

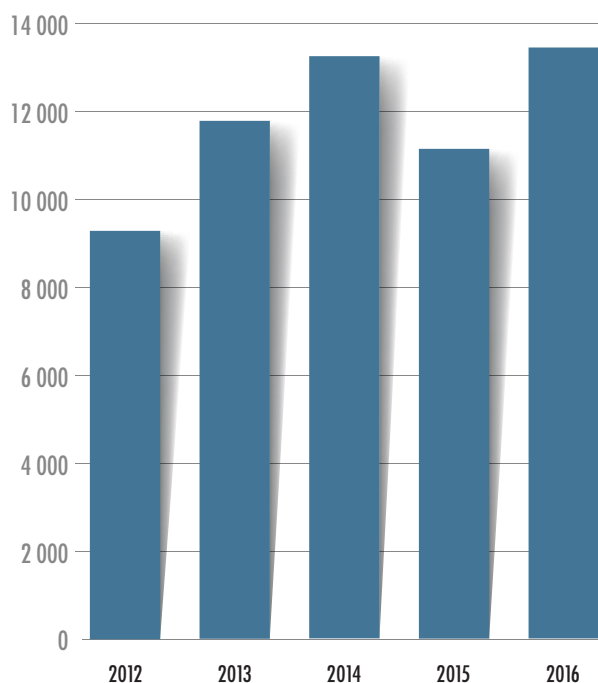
En 2016, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et de l'assurance accidents et maladie collectif peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'ils ont un indice HHI inférieur à 1 500. Toutefois, toujours selon cette mesure de concentration, les marchés des rentes individuelles et collectives sont fortement concentrés puisque leurs indices HHI sont respectivement de 3 460 et 3 304 en 2016, donc supérieurs à 2 500. Le marché de l'assurance vie collective, quant à lui, présente une concentration modérée avec un indice HHI de 1 664 en 2016. Finalement, en examinant le marché de l'assurance individuelle, celui de l'assurance collective et le marché dans son ensemble, ces derniers présentent des indices HHI respectifs de 1 288, 1 368 et 1 221, faisant en sorte qu'ils peuvent être qualifiés, selon cet indice, de marché non concentré.

Les résultats financiers

Le graphique 56 présente l'évolution des bénéfices nets de l'état des résultats de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires de ces assureurs et non pas celles uniquement produites au Québec.

Graphique 56

Évolution des bénéfices nets - non consolidés (millions de dollars)



Après avoir connu une baisse de 2,1 G\$ ou 15,7 % en 2015, les bénéfices totaux ont plus que repris le terrain perdu en 2016 avec une hausse de 2,3 G\$ ou 20,8 %. La hausse des taux d'intérêt à long terme de même que la bonne performance des marchés boursiers ont assurément contribué à ces résultats.

⁸⁴ Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

Le tableau 33 présente l'évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans. Les taux d'intérêt à long terme ont une incidence directe sur le rendement réalisé sur les nouveaux investissements en plus d'avoir un impact sur l'hypothèse du taux de réinvestissement utilisé pour l'évaluation des provisions mathématiques. La hausse des taux observée en 2016 a donc été bien accueillie par les assureurs.

Tableau 33

Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans au 31 décembre

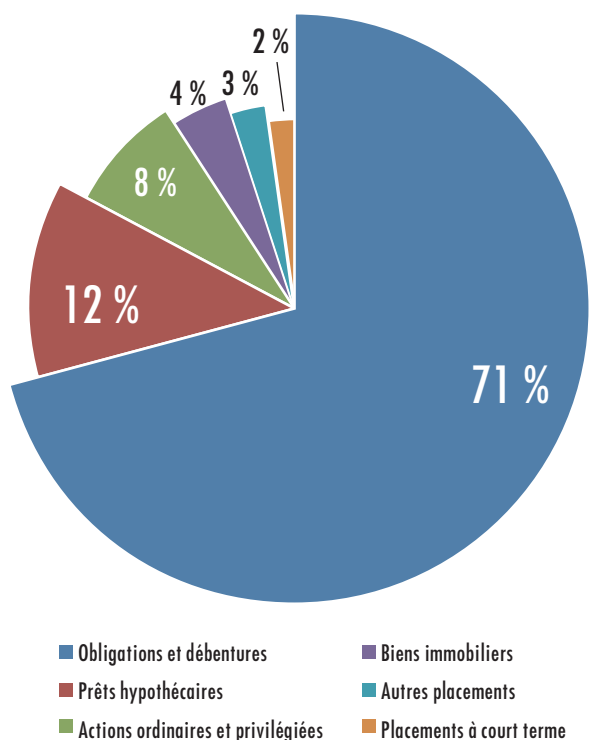
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux	4,08	3,53	2,49	2,36	3,23	2,33	2,15	2,31
Variation annuelle		(0,55)	(1,04)	(0,13)	0,87	(0,90)	(0,18)	0,16

Les placements

Le graphique 57 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de personnes en 2016, qui s'élève à plus de 380 G\$.

Graphique 57

Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé



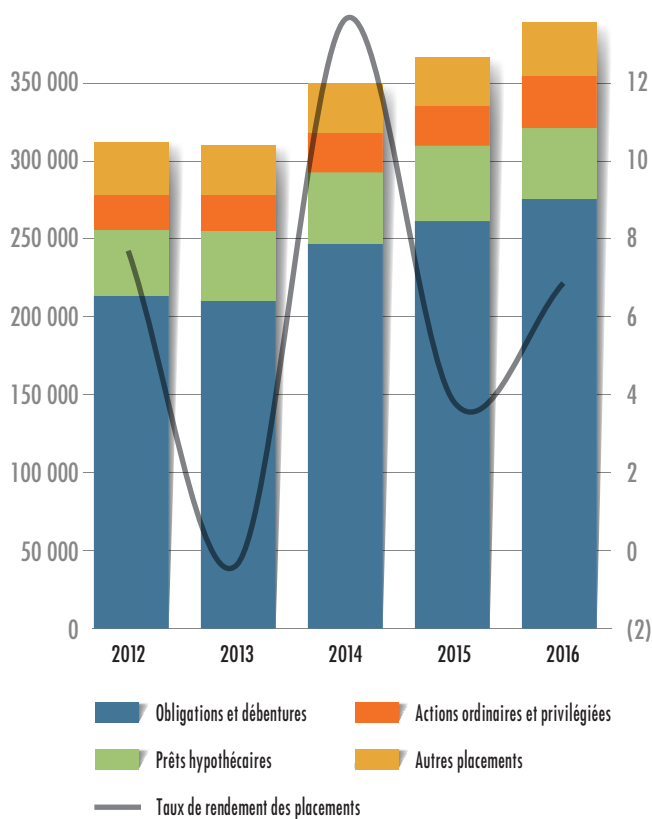
La composition du portefeuille de placements des assureurs a peu changé par rapport à 2015, comme l'illustre le graphique 58. Toutefois, la proportion en actions ordinaires et privilégiées est passée de 7,4 % à 8,1 %, soit une hausse de ces actifs de 16,2 %. Ceci peut être explicable par le bon rendement des marchés boursiers en 2016, le TSX s'étant accru de 17,5 % durant l'année. La proportion des titres à revenus fixes, soit les obligations, les débentures et les prêts hypothécaires, est passée de 84,2 % en 2015 à 83,1 % en 2016.

Le taux de rendement sur les placements⁸⁵ a lui aussi augmenté en 2016 comparativement à 2015. Il faut toutefois être prudent face à la lecture de ce seul élément puisque la hausse des taux d'intérêt à long terme a fait diminuer la valeur des titres à revenus fixes, tirant à la baisse le taux de rendement des placements. Par contre, les provisions mathématiques des assureurs ont elles aussi diminué suite à la hausse des taux d'intérêt à long terme et, en général, d'un montant supérieur à la baisse de valeur des actifs, générant un gain aux états financiers.

⁸⁵ Le taux de rendement sur les placements est composé des revenus de placement reçus et de la variation de la valeur marchande de ceux-ci.

Graphique 58

Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions de dollars)



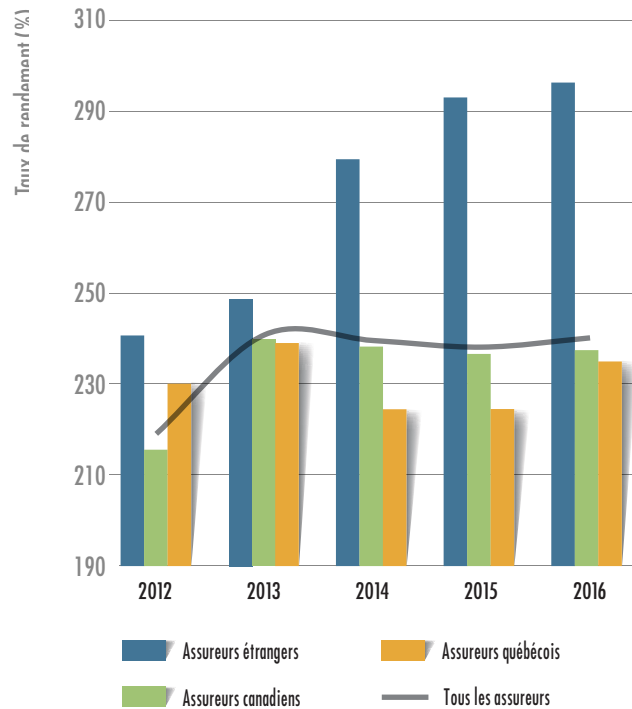
La solvabilité

Tout assureur de personnes titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* publiée par l'Autorité. Cette ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminés par la division du montant des fonds propres disponibles par le montant des fonds propres requis (le « ratio de solvabilité »). Ainsi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de personnes maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme illustré au graphique 59, le ratio de solvabilité global de l'ensemble des assureurs a été plutôt stable dans les quatre dernières années, les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurant ainsi toujours bien capitalisés. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est divulgué au tableau 36 du présent rapport annuel.

Graphique 59

Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)



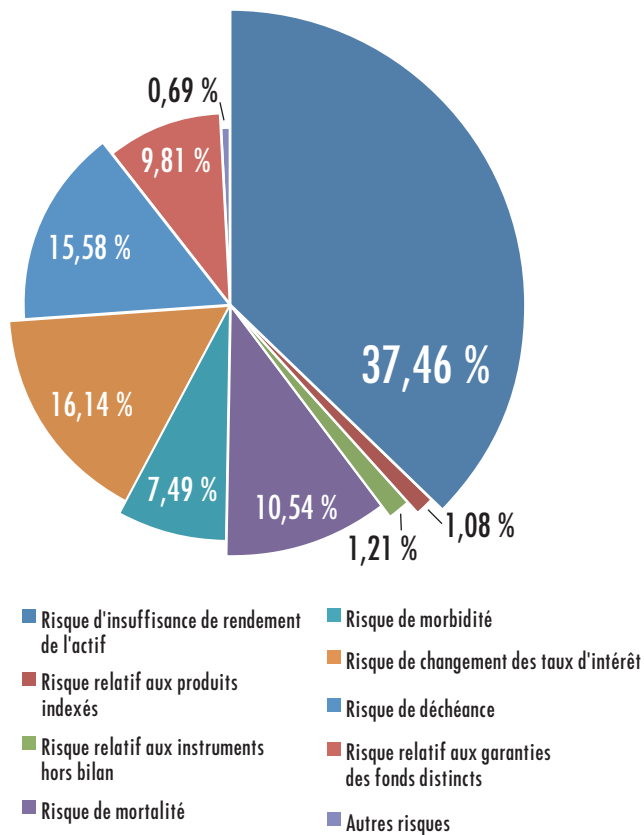
Le ratio des assureurs canadiens est demeuré sensiblement au même niveau qu'en 2015. Par contre, le ratio des assureurs québécois s'est, quant à lui, apprécié passant de 225 % à 235 %. Le ratio de solvabilité des assureurs étrangers s'est lui aussi à nouveau amélioré, suivant la tendance des dernières années.

Les risques

Le graphique 60 présente la composition des fonds propres requis par type de risque en 2016. La composition des fonds propres requis a peu changé comparativement à 2015.

Graphique 60

Composition des fonds propres requis - consolidé par type de risque en 2016



Il est intéressant de souligner que plus de la moitié de la composition des fonds propres requis est liée aux placements. Ce risque est important de par la nature à long terme des engagements pris par les assureurs. Les autres risques assumés par les assureurs sont des risques d'assurance, soit la mortalité, la morbidité et la déchéance. Les risques d'assurance sont distribués assez également entre eux, signe d'une bonne diversification.

2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 34

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2016⁸⁶

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
2	AETNA-VIE	AETNA-VIE
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
5	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
6	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
7	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
8	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
9	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
10	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
11	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
12	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
13	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
14	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
16	BOUCLIER VERT	LE BOUCLIER VERT DU CANADA
17	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
18	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
19	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
20	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
21	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE ⁸⁷	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
22	CAPITALE-PATRIMOINE	LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
24	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
26	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
27	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
30	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
31	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
32	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
33	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS
34	DESJARDINS FINANCIÈRE ⁸⁸	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
35	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
36	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
37	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

⁸⁶ Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

⁸⁷ Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LAD.

⁸⁸ Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	1
HARTFORD	Étr.	C.A.	X	X	2
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	3
INDIANAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	4
MIAMI	Étr.	C.A.	X	X	5
FORT WORTH	Étr.	C.A.	X		6
BOSTON	Étr.	S.S.M.	X	X	7
MONCTON	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	8
REGINA	Aut.prov.	C.A.		X	9
OTTAWA	Can.	C.A.	X		10
TORONTO	Can.	C.A.	X		11
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	12
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	13
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	14
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	15
WINDSOR	Can.	C.A.		X	16
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	17
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	18
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	19
MONTRÉAL	Qué.	S.S.M.		X	20
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	21
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	22
QUÉBEC	Can.	C.A.	X	X	23
NEW HAVEN	Étr.	S.S.M.	X	X	24
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	25
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	26
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	27
CHICAGO	Étr.	C.A.	X	X	28
BLOOMFIELD	Étr.	C.A.	X	X	29
RÉGINA	Can.	C.A.	X	X	30
PITTSBURGH	Étr.	S.S.M.	X	X	31
MONCTON	Can.	C.A.	X	X	32
BURLINGTON	Can.	C.A.	X	X	33
LÉVIS	Qué.	C.A.	X	X	34
KINGSTON	Can.	C.A.	X	X	35
WATERLOO	Can.	C.M.A.	X	X	36
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	37

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
38	FILS DE L'ÉCOSSE	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
40	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
41	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
44	GENERAL AMERICAN - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
45	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
46	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
48	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
49	HARTFORD LIFE	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
50	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
51	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE ⁸⁸	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
52	IVARI	IVARI
53	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
54	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
55	LONDON LIFE ⁸⁸	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
56	L'UNION-VIE ⁸⁷	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
57	MANUFACTURERS ⁸⁸	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
58	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
59	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
61	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
62	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
63	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
65	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
66	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
67	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
68	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
69	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
70	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
71	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR
72	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
73	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
74	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE
75	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
76	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
77	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
78	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
79	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
80	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	38
WATERLOO	Can.	S.S.M.	X		39
SHERWOOD PARK	Aut.prov.	C.A.	X	X	40
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	41
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	42
VILLE MONT-ROYAL	Qué.	C.A.F.	X		43
SAINT-LOUIS	Étr.	C.A.	X	X	44
STAMFORD	Étr.	C.A.	X	X	45
WHITE PLAINS	Étr.	C.A.	X		46
WILLOWDALE	Can.	S.S.M.	X		47
WINNIPEG	Can.	C.A.	X	X	48
HARTFORD	Étr.	C.A.	X	X	49
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	50
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	51
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	52
LANSING	Étr.	C.A.	X	X	53
BOSTON	Étr.	C.A.	X	X	54
LONDON	Can.	C.A.	X	X	55
DRUMMONDVILLE	Qué.	C.M.A.	X	X	56
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	57
TORONTO	Can.	C.A.	X		58
MONCTON	Aut.prov.	C.A.		X	59
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	60
MUNICH	Étr.	C.A.	X	X	61
NEW YORK	Étr.	C.M.A.	X	X	62
PHILADELPHIA	Étr.	C.A.	X	X	63
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	64
BASKING RIDGE	Étr.	C.A.	X	X	65
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	66
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	67
MISSISSAUGA	Can.	C.A.		X	68
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	69
HAMILTON	Can.	C.A.	X	X	70
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	71
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	72
TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.F.	X		73
PARIS	Étr.	C.A.	X	X	74
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	75
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	76
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	77
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	78
ZURICH	Étr.	C.A.	X	X	79
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	80

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
81	SUN LIFE DU CANADA ⁸⁸	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
82	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
83	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
84	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
85	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
86	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
87	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
88	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
89	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
90	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
91	VSP SOINS DE LA VUE	VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE
92	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	81
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	82
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	83
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	84
EDMONTON	Aut.prov.	C.A.	X	X	85
FORT WORTH	Étr.	C.A.		X	86
PARSIPPANY	Étr.	S.S.M.	X	X	87
MCKINNEY	Étr.	C.A.	X	X	88
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	89
COLUMBUS	Étr.	S.S.M.	X	X	90
SAINT-LAURENT	Can.	C.A.		X	91
HIGH RIVER	Can.	C.A.	X	X	92

Tableau 35

État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
1	ACTRA	15 283	808	14 475	1 764	8 063	24 302
2	AETNA-VIE	15 293	1 456	13 837	2 202	233	16 272
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	210	21	189	992	71	1 252
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	114 678	54	114 624	12 955	2	127 581
5	AMERICAN BANKERS - VIE	286 413	261 913	24 500	3 332	-	27 832
6	AMERICAN-MALADIE	14 043	-	14 043	1 246	-	15 289
7	ARCANE ROYAL	153	-	153	546	-	699
8	ASSOMPTION	150 180	31 519	118 661	25 029	14 755	158 445
9	ASSURANCE GMS	27 678	101	27 577	86	698	28 361
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	210	27 437	27 647
11	ASSURANT	271 794	-	271 794	55 137	339	327 270
12	AXA EQUITABLE	6 248	-	6 248	1 760	-	8 008
13	BANQUE NATIONALE	171 305	50 039	121 266	6 277	14 234	141 777
14	BMO ASSURANCE-VIE	51 184	27 459	23 725	100 296	326	124 347
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	913 069	135 246	777 823	685 723	4 701	1 468 247
16	BOUCLIER VERT	452 532	14 536	437 996	23 586	(2 981)	458 601
17	CANADA SUR LA VIE	17 717 535	14 611 165	3 106 370	2 016 353	1 494 769	6 617 492
18	CANADA-VIE DU CANADA	2 014 315	(13 218)	2 027 533	410 542	49 282	2 487 357
19	CANASSURANCE	35 903	12 150	23 753	1 103	60	24 916
20	CANASSURANCE HOSP.	174 081	346	173 735	16 190	1 182	191 107
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	940 534	9 881	930 653	135 267	161 863	1 227 783
22	CAPITALE-PATRIMOINE	891 596	802 408	89 188	20 337	20 109	129 634
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	92 081	2 275	89 806	17 115	8 272	115 193
24	CHEVALIERS DE COLOMB	212 560	116	212 444	97 860	11 725	322 029
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	226 588	179 412	47 176	1 432	5	48 613
26	CIBC	50 165	10 163	40 002	1 385	106	41 493
27	CIGNA DU CANADA - VIE	128 131	2 889	125 242	1 427	1 600	128 269
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	256 510	128 863	127 647	15 606	342	143 595
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	3 249	501	2 748	5 273	(3 286)	4 735
30	CO-OPERATORS - VIE	649 465	139 293	510 172	158 209	57 326	725 707
31	CROATE	389	-	389	377	11	777
32	CROIX BLEUE	338 790	67 161	271 629	21 431	2 466	295 526
33	CUMIS - VIE	295 113	15 802	279 311	18 552	10 227	308 090

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
9 305	31	-	14 421	23 757	545	2 117	1
6 774	(568)	1 692	1 543	9 441	5 708	4 325	2
94	1 306	2	735	2 137	(442)	(1 132)	3
24 918	(11 751)	33 894	15 255	62 316	65 208	69 713	4
5 818	(4 632)	(4 188)	22 517	19 515	6 301	6 301	5
2 902	(1 590)	-	9 345	10 657	3 406	2 787	6
357	819	1	275	1 452	(761)	(761)	7
85 537	5 307	27 023	32 075	149 942	7 272	4 091	8
16 277	-	5 104	6 715	28 096	266	266	9
-	-	-	23 680	23 680	2 628	2 570	10
120 532	116 531	25 817	44 925	307 805	14 233	14 233	11
1 538	(4 281)	16	634	(2 093)	7 563	6 996	12
28 059	(8 858)	7 414	54 786	81 401	44 169	43 793	13
2 350	595	1 280	4 866	9 091	111 122	111 191	14
381 586	796 685	66 612	115 319	1 360 202	81 785	81 585	15
371 522	-	15 153	53 985	440 660	17 941	22 117	16
3 357 082	866 524	210 661	527 627	4 961 894	1 554 206	238 541	17
875 589	526 208	411 110	450 236	2 263 143	67 607	205 428	18
9 949	(10 992)	15 059	10 814	24 830	27	(208)	19
113 487	1 770	8 548	42 775	166 580	24 527	21 442	20
525 897	345 929	37 131	302 857	1 211 814	32 348	55 343	21
47 799	32 300	37 139	(9 117)	108 121	15 298	19 356	22
66 076	(9 919)	18 792	32 035	106 984	6 762	10 050	23
77 869	93 458	18 215	99 919	289 461	32 568	35 769	24
22 008	1 810	(4 128)	17 532	37 222	8 336	7 843	25
5 495	5 247	-	16 201	26 943	10 178	10 414	26
75 832	341	3 762	22 774	102 709	18 847	18 169	27
55 668	(78 835)	(6 856)	52 299	22 276	84 914	78 114	28
1 075	(1 173)	85	5 340	5 327	(409)	(1 669)	29
283 270	74 342	124 968	133 021	615 601	36 956	103 171	30
305	(334)	19	467	457	320	320	31
166 924	48 470	10 220	61 184	286 798	6 814	8 403	32
107 141	(4 480)	75 344	110 687	288 692	14 451	16 553	33

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 394 944	178 650	4 216 294	845 151	360 370	5 421 815
35	EMPIRE	1 002 252	120 752	881 500	287 989	238 855	1 408 344
36	ÉQUITABLE - VIE	795 144	136 463	658 681	112 335	34 733	805 749
37	EXCELLENCE	114 674	46 496	68 178	3 717	398	72 293
38	FILS DE L'ÉCOSSE	1 307	-	1 307	969	29	2 305
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	23 695	2 250	21 445	12 383	3 006	36 834
40	FIRST CANADIAN	176 865	130 341	46 524	12 483	14 280	73 287
41	FORESTERS VIE	137 934	36 228	101 706	50 476	2 090	154 272
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	669 844	42 008	627 836	224 816	20 919	873 571
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	24	5	29
44	GENERAL AMERICAN - VIE	273 547	11 420	262 127	42 432	11	304 570
45	GENERAL RE LIFE	1 874	252	1 622	58	-	1 680
46	GERBER	2 942	-	2 942	1 520	-	4 462
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 836	26	1 810	713	277	2 800
48	GREAT-WEST	6 525 490	1 189 427	5 336 063	720 147	2 556 606	8 612 816
49	HARTFORD LIFE	-	-	-	114	7	121
50	HUMANIA	112 826	28 262	84 564	14 408	2 652	101 624
51	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	5 753 291	448 427	5 304 864	943 295	959 315	7 207 474
52	IVARI	780 729	422 434	358 295	419 274	41 268	818 837
53	JACKSON NATIONAL	17	-	17	211	-	228
54	LIBERTÉ-VIE BOSTON	536	-	536	212	1	749
55	LONDON LIFE	3 829 144	188 732	3 640 412	1 455 853	887 912	5 984 177
56	L'UNION-VIE	143 831	33 355	110 476	51 684	728	162 888
57	MANUFACTURERS	11 654 362	5 701 291	5 953 071	2 898 679	5 863 592	14 715 342
58	MANUVIE	40 943	40 943	-	647	-	647
59	MEDAVIE	524 024	687	523 337	13 221	119 857	656 415
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	1 804	-	1 804
61	MUNICH	7 340 766	566 401	6 774 365	242 814	-	7 017 179
62	NEW YORK LIFE	47 410	312	47 098	6 771	122	53 991
63	NORTH AMERICA - VIE	33 505	293	33 212	2 053	-	35 265
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	196 149	97 116	99 033	8 997	120	108 150
65	PAVONIA	11 771	1 032	10 739	629	554	11 922
66	PREMIÈRE DU CANADA	254 977	172 060	82 917	6 679	5 913	95 509
67	PRIMERICA DU CANADA	283 658	159 734	123 924	4 821	75 793	204 538
68	RBC DU CANADA	113 827	5 128	108 699	2 174	7 432	118 305
69	RBC - VIE	1 535 150	183 092	1 352 058	1 032 353	22 105	2 406 516
70	RELIABLE	14 308	13 075	1 233	430	-	1 663
71	RELIASTAR	-	-	-	1 566	1	1 567
72	RGA	1 076 616	827 854	248 762	272 987	3 185	524 934

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
2 906 249	639 503	242 545	1 063 265	4 851 562	376 483	536 200	34
588 814	212 371	193 508	207 330	1 202 023	158 745	160 300	35
314 954	84 425	171 697	133 643	704 719	79 959	78 364	36
24 830	(2 186)	18 271	21 537	62 452	7 046	6 993	37
970	943	95	1 048	3 056	(744)	(720)	38
19 459	(3 954)	2 999	17 166	35 670	776	1 265	39
8 070	(2 785)	23 852	25 826	54 963	15 558	20 854	40
88 154	(31 338)	50 104	31 199	138 119	13 927	11 051	41
363 633	183 704	154 727	245 982	948 046	(75 332)	(171 979)	42
1	(14)	-	20	7	15	15	43
191 447	(52 697)	40 392	8 726	187 868	116 702	116 702	44
647	28	(17)	268	926	754	754	45
635	1 356	-	1 014	3 005	1 323	794	46
1 471	(501)	300	1 342	2 612	317	487	47
3 854 593	599 470	450 538	994 699	5 899 300	2 679 021	1 297 460	48
459	(1 031)	-	432	(140)	260	140	49
44 450	11 342	10 456	29 885	96 133	4 793	5 150	50
3 796 756	1 259 922	762 929	743 533	6 563 140	548 055	529 437	51
134 621	297 082	158 914	202 354	792 971	36 335	36 965	52
79	(213)	-	227	93	135	(72)	53
646	278	-	186	1 110	(361)	(547)	54
2 077 996	1 219 612	631 589	1 485 484	5 414 681	500 474	468 753	55
75 936	39 022	7 745	22 491	145 194	13 608	14 187	56
4 669 938	2 698 955	1 311 777	2 631 596	11 312 266	3 454 910	2 016 648	57
-	604	-	-	604	31	31	58
397 536	1 397	30 301	210 481	639 715	16 700	25 448	59
-	-	-	367	367	651	(782)	60
4 975 020	(548 280)	799 643	649 344	5 875 727	869 605	812 973	61
11 824	5 925	-	32 866	50 615	2 558	2 436	62
10 585	30 676	1 876	7 735	50 872	(22 304)	(22 993)	63
55 114	31 608	(5 962)	11 063	91 823	12 122	12 025	64
4 904	(2 226)	5 161	3 382	11 221	1 229	1 067	65
29 695	(3 986)	22 469	31 903	80 081	11 307	9 675	66
27 455	(16 347)	56 746	48 784	116 638	63 911	63 070	67
52 803	-	9 723	45 086	107 612	8 013	6 182	68
708 191	1 025 519	120 452	353 249	2 207 411	144 810	160 806	69
3 456	(180)	(2 542)	903	1 637	30	30	70
-	(544)	-	2 361	1 817	(250)	672	71
207 246	310 858	(55 800)	37 378	499 682	18 467	17 363	72

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
73	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	7	13	20
74	SCOR VIE	296 338	15 744	280 594	17 948	96	298 638
75	SCOTIA-VIE	57 756	3 607	54 149	4 536	4 722	63 407
76	SIAP	-	-	-	-	-	-
77	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	247 281	65 451	181 830	38 226	(66)	219 990
78	SSQ - VIE	1 868 794	350 691	1 518 103	56 659	80 427	1 655 189
79	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 033 093	931 813	101 280	223 471	1 916	326 667
80	SUN LIFE (CANADA)	2 017 330	-	2 017 330	640 252	289 684	2 947 266
81	SUN LIFE DU CANADA	17 015 242	7 801 496	9 213 746	5 594 628	1 581 767	16 390 141
82	SURVIVANCE-VOYAGE	20 793	678	20 115	412	-	20 527
83	TD-ASSURANCE-VIE	104 527	45 187	59 340	6 435	28 641	94 416
84	TEACHERS	12 502	627	11 875	1 941	-	13 816
85	TRANS GLOBALE - VIE	4 349	-	4 349	422	-	4 771
86	TRITON	44 595	-	44 595	6 768	865	52 228
87	UKRAINIENNE	47	-	47	326	2	375
88	UNITED AMERICAN	202	-	202	426	-	628
89	VIACTION	985	313	672	230	186	1 088
90	VOYAGEURS DE COMMERCE	218	1	217	182	86	485
91	VSP SOINS DE LA VUE	97	-	97	80	5	182
92	WESTERN LIFE	191 514	38 438	153 076	4 516	198	157 790
	TOTAL	97 302 919	36 530 946	60 771 973	20 153 954	15 094 615	96 020 542

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
1	(2)	-	6	5	11	11	73
242 634	(17 389)	23 225	12 676	261 146	28 703	21 507	74
7 438	2 349	(68)	18 772	28 491	26 140	25 337	75
-	-	-	64	64	(64)	(64)	76
63 601	16 914	67 263	54 953	202 731	12 986	3 295	77
1 134 504	(25 956)	122 410	326 294	1 557 252	77 591	64 661	78
73 037	31 913	(19 181)	202 307	288 076	43 896	40 723	79
1 151 648	1 381 126	123 541	146 834	2 803 149	181 637	180 303	80
6 963 319	2 701 536	487 777	4 064 389	14 217 021	1 701 650	1 141 599	81
7 897	(103)	4 069	7 383	19 246	931	163	82
14 264	4 756	-	70 399	89 419	3 664	3 732	83
7 047	(389)	91	6 200	12 949	900	1 150	84
150	(38)	-	4 000	4 112	520	555	85
19 511	-	-	21 829	41 340	8 418	4 770	86
168	(175)	2	230	225	109	109	87
195	(26)	14	118	301	266	264	88
354	(225)	(99)	1 215	1 245	(66)	70	89
245	(120)	13	397	535	(50)	(50)	90
115	(7)	1	254	363	(181)	(181)	91
32 287	3 771	91 046	17 196	144 300	9 759	9 147	92
42 216 087	14 866 513	7 254 481	16 537 398	80 874 479	13 437 153	8 911 536	

Tableau 36

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
1	ACTRA	72 483	627 625	13 601	713 709	19 334	627 625
2	AETNA-VIE	69 220	-	13 106	82 326	16 502	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	26 957	19 679	23 233	69 869	8 683	19 679
4	AMÉRICAINNE - VIE REVENU	298 509	-	53 442	351 951	110 612	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	173 224	-	36 408	209 632	108 315	-
6	AMERICAN-MALADIE	32 757	-	2 646	35 403	11 185	-
7	ARCANE ROYAL	11 337	-	939	12 276	8 566	-
8	ASSOMPTION	683 779	706 782	243 113	1 633 674	793 050	706 782
9	ASSURANCE GMS	18 922	-	5 532	24 454	3 800	-
10	ASSURANCE VIE MD	11 001	3 270 502	5 956	3 287 459	2 587	3 270 502
11	ASSURANT	1 763 291	-	21 749	1 785 040	1 659 426	-
12	AXA EQUITABLE	70 869	-	3 811	74 680	18 236	-
13	BANQUE NATIONALE	118 013	-	57 195	175 208	71 187	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	21 608	-	687 545	709 153	137 278	-
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	8 603 603	154 295	152 387	8 910 285	7 753 993	154 295
16	BOUCLIER VERT	446 043	-	263 276	709 319	19 857	-
17	CANADA SUR LA VIE	16 212 722	7 092 918	38 838 280	62 143 920	40 914 391	7 092 918
18	CANADA-VIE DU CANADA	7 865 315	-	5 366 620	13 231 935	11 881 458	-
19	CANASSURANCE	56 305	-	128 521	184 826	163 894	-
20	CANASSURANCE HOSP.	384 100	-	81 301	465 401	69 786	-
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	2 757 200	-	1 080 492	3 837 692	2 964 173	-
22	CAPITALE-PATRIMOINE	694 853	-	957 583	1 652 436	1 429 614	-
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	470 240	-	49 205	519 445	382 468	-
24	CHEVALIERS DE COLOMB	3 372 664	-	229 580	3 602 244	2 722 251	-
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	55 714	-	87 177	142 891	99 847	-
26	CIBC	89 622	-	32 414	122 036	(91 188)	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	79 502	-	46 184	125 686	38 150	-

89 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de personnes se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif		Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁽⁸⁹⁾	Fonds propres requis ⁽⁸⁹⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁸⁹⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
43 640	690 599	23 110	22 648	5 482	413	1
1 471	17 973	64 353	53 729	2 986	1 799	2
415	28 777	41 092	36 128	2 693	1 342	3
1 288	111 900	240 051	131 641	35 984	366	4
2 989	111 304	98 328	54 372	21 577	252	5
248	11 433	23 970	7 847	1 143	687	6
56	8 622	3 654	3 116	409	762	7
12 821	1 512 653	121 021	116 978	47 808	245	8
8 395	12 195	12 259	12 259	4 693	261	9
3 170	3 276 259	11 200	11 200	462	2 424	10
3 063	1 662 489	122 551	122 551	65 565	187	11
1 343	19 579	55 101	53 569	10 104	530	12
4 507	75 694	99 514	120 204	23 637	509	13
51 063	188 341	520 812	958 269	452 615	212	14
23 835	7 932 123	978 162	974 946	450 051	217	15
347 926	367 783	341 536	319 290	113 393	282	16
3 792 828	51 800 137	10 343 783	10 696 573	3 889 626	275	17
304 070	12 185 528	1 046 407	1 134 878	484 878	234	18
162	164 056	20 770	20 615	5 906	349	19
15 544	85 330	380 071	362 273	31 922	1 135	20
64 234	3 028 407	809 285	534 263	237 318	225	21
27 546	1 457 160	195 276	195 583	50 058	391	22
3 916	386 384	133 061	133 505	45 899	291	23
1 974	2 724 225	878 019	512 955	78 977	649	24
3 962	103 809	39 082	38 514	13 167	293	25
-	(91 188)	213 224	200 033	16 745	1 195	26
3 817	41 967	83 719	80 405	22 632	355	27

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	398 681	-	442 301	840 982	250 260	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	147 996	-	14 318	162 314	111 298	-
30	CO-OPERATORS - VIE	3 347 055	2 376 778	751 385	6 475 218	2 975 048	2 376 778
31	CROATE	12 568	-	1 577	14 145	11 616	-
32	CROIX BLEUE	723 064	-	350 631	1 073 695	905 717	-
33	CUMIS - VIE	665 390	375 024	252 508	1 292 922	626 890	375 024
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	21 024 046	11 956 764	3 275 114	36 255 924	19 236 542	11 956 764
35	EMPIRE	7 147 892	8 082 033	116 684	15 346 609	5 237 157	8 082 033
36	ÉQUITABLE - VIE	2 180 283	1 079 015	440 925	3 700 223	1 977 056	1 079 015
37	EXCELLENCE	132 986	-	113 388	246 374	196 232	-
38	FILS DE L'ÉCOSSE	12 419	984	675	14 078	11 059	984
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	281 549	103 877	34 455	419 881	263 578	103 877
40	FIRST CANADIAN	347 959	-	198 659	546 618	307 598	-
41	FORESTERS VIE	1 256 926	21 780	283 298	1 562 004	1 289 140	21 780
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 770 020	79 701	1 284 697	6 134 418	570	79 701
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC. ⁹⁰	562	-	365	927	-	-
44	GENERAL AMERICAN - VIE	1 714 167	-	746 134	2 460 301	1 006 922	-
45	GENERAL RE LIFE	11 038	-	4 975	16 013	2 538	-
46	GERBER	43 300	-	3 538	46 838	30 654	-
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	24 829	-	2 207	27 036	22 472	-
48	GREAT-WEST	13 293 405	12 907 613	28 015 004	54 216 022	19 413 215	12 907 613
49	HARTFORD LIFE	6 466	142	539	7 147	1 973	142
50	HUMANIA	321 420	-	202 668	524 088	435 528	-
51	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	22 824 626	21 825 813	8 717 398	53 367 837	24 645 527	21 825 813
52	IVARI	8 056 401	1 568 361	2 657 012	12 281 774	8 315 089	1 568 361
53	JACKSON NATIONAL	9 957	-	637	10 594	6 753	-
54	LIBERTÉ-VIE BOSTON	14 686	-	732	15 418	3 970	-
55	LONDON LIFE	28 868 097	55 088 959	6 650 570	90 607 626	30 427 735	55 088 959
56	L'UNION-VIE	1 436 165	28 730	639 878	2 104 773	1 830 738	28 730
57	MANUFACTURERS	79 044 600	97 218 838	63 569 859	239 833 297	88 287 364	97 218 838
58	MANUVIE	-	-	1 716 596	1 716 596	1 711 543	-
59	MEDAVIE	312 509	-	668 355	980 864	381 064	-
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	40 598	-	68 107	108 705	1 112	-
61	MUNICH	6 654 579	-	29 902	6 684 481	2 706 707	-

90 Cet assureur n'est pas assujéti aux exigences relatives à la solvabilité.

Passif		Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁽⁸⁹⁾	Fonds propres requis ⁽⁸⁹⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁸⁹⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
49 359	299 619	541 363	284 389	76 481	372	28
133	111 431	50 883	41 897	12 018	349	29
72 818	5 424 644	1 050 574	936 343	392 639	238	30
75	11 691	2 454	2 339	987	237	31
25 429	931 146	142 549	143 268	73 026	196	32
19 897	1 021 811	271 111	182 865	62 724	292	33
2 066 334	33 259 640	2 996 284	3 623 323	1 559 748	232	34
577 361	13 896 551	1 450 058	1 913 338	770 699	248	35
66 764	3 122 835	577 388	593 803	262 587	226	36
838	197 070	49 304	31 856	15 230	209	37
82	12 125	1 953	1 949	750	260	38
13 303	380 758	39 123	42 155	17 004	248	39
21 434	329 032	217 586	224 251	55 523	404	40
37 840	1 348 760	213 244	185 804	85 479	217	41
3 935 379	4 015 650	2 118 768	2 076 949	520 217	399	42
679	679	248	-	-	N/A	43
-	1 006 922	1 453 379	1 153 542	126 757	910	44
63	2 601	13 412	8 768	3 229	272	45
20	30 674	16 164	15 558	2 556	609	46
-	22 472	4 564	4 135	1 485	278	47
2 883 895	35 204 723	19 011 299	15 869 119	6 617 536	240	48
-	2 115	5 032	4 555	1	455 500	49
12 840	448 368	75 720	76 725	32 163	239	50
2 148 167	48 619 507	4 748 330	5 057 048	2 250 558	225	51
966 044	10 849 494	1 432 280	1 331 766	520 494	256	52
88	6 841	3 753	3 713	440	844	53
30	4 000	11 418	4 299	918	468	54
1 278 618	86 795 312	3 812 314	3 591 441	1 656 256	217	55
7 039	1 866 507	238 266	234 709	65 425	359	56
7 390 260	192 896 462	46 936 835	46 534 324	20 271 208	230	57
15	1 711 558	5 038	5 039	13	38 762	58
137 167	518 231	462 633	274 662	98 856	278	59
29	1 141	107 564	100 176	96	104 350	60
209 232	2 915 939	3 768 542	2 411 332	1 112 595	217	61

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
62	NEW YORK LIFE	486 576	-	17 616	504 192	138 605	-
63	NORTH AMERICA - VIE	81 692	-	11 761	93 453	73 628	-
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	440 468	-	1 915 878	2 356 346	2 261 439	-
65	PAVONIA	47 652	-	10 082	57 734	23 198	-
66	PREMIÈRE DU CANADA	159 170	-	55 932	215 102	133 514	-
67	PRIMERICA DU CANADA	188 994	3 067 749	329 060	3 585 803	112 235	3 067 749
68	RBC DU CANADA	100 378	-	43 840	144 218	10 265	-
69	RBC - VIE	11 115 223	980 941	956 484	13 052 648	9 641 548	980 941
70	RELIABLE	14 883	-	22 940	37 823	-	-
71	RELIASTAR	34 004	-	24 026	58 030	10 549	-
72	RGA	5 725 018	-	2 564 224	8 289 242	7 059 389	-
73	ROUSSEAU & FRÈRE ⁹⁰	233	-	10	243	-	-
74	SCOR VIE	512 978	-	9 790	522 768	193 411	-
75	SCOTIA-VIE	73 706	-	44 783	118 489	127	-
76	SIAP ⁹⁰	-	-	10 000	10 000	18	-
77	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	1 206 059	-	694 342	1 900 401	1 584 889	-
78	SSQ - VIE	2 628 922	4 857 428	2 098 736	9 585 086	3 621 841	4 857 428
79	SUISSE DE RÉASSURANCES	7 585 839	-	5 469 851	13 055 690	6 416 947	-
80	SUN LIFE (CANADA)	14 520 241	-	4 296 788	18 817 029	17 016 749	-
81	SUN LIFE DU CANADA	87 224 322	81 184 549	56 511 783	224 920 654	115 346 730	81 184 549
82	SURVIVANCE-VOYAGE	4 700	-	17 343	22 043	13 599	-
83	TD-ASSURANCE-VIE	86 616	789	119 088	206 493	141 510	789
84	TEACHERS	65 248	-	7 089	72 337	55 935	-
85	TRANS GLOBALE - VIE	4 103	-	3 062	7 165	1 142	-
86	TRITON	152 644	-	21 330	173 974	17 307	-
87	UKRAINIENNE	8 269	-	912	9 181	5 294	-
88	UNITED AMERICAN	9 123	-	4 847	13 970	3 548	-
89	VIACTION	8 444	-	800	9 244	4 580	-
90	VOYAGEURS DE COMMERCE	4 571	-	233	4 804	3 063	-
91	VSP SOINS DE LA VUE	4 224	-	5 293	9 517	640	-
92	WESTERN LIFE	176 653	-	66 151	242 804	165 028	-
	TOTAL	382 257 045	314 677 669	245 070 461	942 005 175	448 004 848	314 677 669

Passif		Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁽⁸⁹⁾	Fonds propres requis ⁽⁸⁹⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁸⁹⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
7 681	146 286	357 906	77 944	14 615	533	62
1 073	74 701	18 752	17 941	14 209	126	63
10	2 261 449	94 897	93 792	48 028	195	64
351	23 549	34 185	26 050	4 871	535	65
6 600	140 114	74 988	71 921	22 583	318	66
15 755	3 195 739	390 064	384 390	102 825	374	67
38 593	48 858	95 360	94 250	17 159	549	68
565 038	11 187 527	1 865 121	1 843 225	842 898	219	69
25 739	25 739	12 084	12 074	1 731	698	70
68	10 617	47 413	40 446	4 068	994	71
-	7 059 389	1 229 853	1 213 581	493 043	246	72
164	164	79	-	-	N/A	73
2 250	195 661	327 107	326 470	147 660	221	74
(54 925)	(54 798)	173 287	172 060	25 266	681	75
737	755	9 245	-	-	N/A	76
71 801	1 656 690	243 711	236 442	107 362	220	77
243 654	8 722 923	862 163	858 952	454 506	189	78
4 359 581	10 776 528	2 279 162	868 289	446 820	194	79
100 006	17 116 755	1 700 274	1 729 190	815 906	212	80
11 787 772	208 319 051	16 601 603	15 953 135	7 062 430	226	81
33	13 632	8 411	8 583	1 633	526	82
1 225	143 524	62 969	62 664	20 205	310	83
-	55 935	16 402	16 402	5 778	284	84
481	1 623	5 542	5 542	846	655	85
62 364	79 671	94 303	74 162	17 372	427	86
-	5 294	3 887	3 805	320	1 189	87
87	3 635	10 335	10 163	463	2 195	88
93	4 673	4 571	4 073	1 143	356	89
-	3 063	1 741	1 548	214	723	90
-	640	8 877	8 877	41	21 651	91
2 485	167 513	75 291	75 189	26 346	285	92
43 884 231	806 566 748	135 438 427	128 164 944	53 481 769	240	

Tableau 37

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	102	102	-	-	-
2	AETNA-VIE	1	29	30	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	5	-	5	-	-	-
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	765	-	765	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	108	26 600	26 708	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	3	2 667	2 670	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	22	-	22	-	-	-
8	ASSOMPTION	9 857	2 180	12 037	936	48	984
9	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANT	3 002	25	3 027	9 957	294	10 251
12	AXA EQUITABLE	1	-	1	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	12 082	79 651	91 733	-	-	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	802	802	-	1 486	1 486
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	86 900	29	86 929	15 835	15 370	31 205
16	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
17	CANADA SUR LA VIE	240 344	151 393	391 737	11 162	38 781	49 943
18	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
19	CANASSURANCE	1 636	2 458	4 094	-	-	-
20	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
21	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	56 789	-	56 789	134 699	-	134 699
22	CAPITALE-PATRIMOINE	23 563	43 921	67 484	146 827	2 323	149 150
23	CAPITALE SÉC. FINAN.	441	1	442	8	-	8
24	CHEVALIERS DE COLOMB	38 023	-	38 023	59	-	59
25	CHUBB ASSURANCE-VIE	541	5 081	5 622	-	-	-
26	CIBC	139	-	139	-	-	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	6 295	-	6 295	-	-	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	48	-	48	-	-	-
30	CO-OPERATORS - VIE	1 572	2 730	4 302	159	5 764	5 923
31	CROATE	8	-	8	-	-	-
32	CROIX BLEUE	124	20 554	20 678	-	-	-
33	CUMIS - VIE	211	441	652	-	481	481
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	414 238	460 872	875 110	66 829	132 697	199 526

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	1 232	1 232	-	1 334	1 334	0,01	1
-	26	26	1	55	56	0,00	2
1	-	1	6	-	6	0,00	3
235	-	235	1 000	-	1 000	0,01	4
107	2 054	2 161	215	28 654	28 869	0,18	5
-	-	-	3	2 667	2 670	0,02	6
-	-	-	22	-	22	0,00	7
275	18 285	18 560	11 068	20 513	31 581	0,20	8
-	35	35	-	35	35	0,00	9
-	-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	12 959	319	13 278	0,08	11
-	-	-	1	-	1	0,00	12
6 977	52 128	59 105	19 059	131 779	150 838	0,95	13
-	2 856	2 856	-	5 144	5 144	0,03	14
15 018	10	15 028	117 753	15 409	133 162	0,83	15
-	11 841	11 841	-	11 841	11 841	0,07	16
30 495	85 026	115 521	282 001	275 200	557 201	3,49	17
-	-	-	-	-	-	-	18
19 282	2 107	21 389	20 918	4 565	25 483	0,16	19
50 225	92 450	142 675	50 225	92 450	142 675	0,89	20
8 346	-	8 346	199 834	-	199 834	1,25	21
21 731	381 351	403 082	192 121	427 595	619 716	3,88	22
8 851	-	8 851	9 300	1	9 301	0,06	23
631	-	631	38 713	-	38 713	0,24	24
984	9 766	10 750	1 525	14 847	16 372	0,10	25
-	3 074	3 074	139	3 074	3 213	0,02	26
-	5 464	5 464	-	5 464	5 464	0,03	27
110 700	-	110 700	116 995	-	116 995	0,73	28
-	-	-	48	-	48	0,00	29
2 326	9 493	11 819	4 057	17 987	22 044	0,14	30
-	-	-	8	-	8	0,00	31
-	60 283	60 283	124	80 837	80 961	0,51	32
4	85	89	215	1 007	1 222	0,01	33
131 203	1 535 915	1 667 118	612 270	2 129 484	2 741 754	17,18	34

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
35	EMPIRE	163 280	6 924	170 204	36 324	196	36 520
36	ÉQUITABLE - VIE	10 336	1 236	11 572	10 349	-	10 349
37	EXCELLENCE	18 094	-	18 094	-	-	-
38	FILS DE L'ÉCOSSE	9	-	9	-	-	-
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	39	-	39	-	-	-
40	FIRST CANADIAN	-	182	182	-	-	-
41	FORESTERS VIE	19 604	2 183	21 787	-	2	2
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2 995	-	2 995	3	-	3
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
44	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
45	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
46	GERBER	33	-	33	-	-	-
47	GRANDE LODGE D'ORANGE	23	-	23	-	-	-
48	GREAT-WEST	115 853	59 604	175 457	9 341	1 015	10 356
49	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
50	HUMANIA	9 956	13 859	23 815	49	-	49
51	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	638 365	146 268	784 633	781 337	634 657	1 415 994
52	IVARI	178 930	-	178 930	(86)	-	(86)
53	JACKSON NATIONAL	12	-	12	-	-	-
54	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	41	41	-	-	-
55	LONDON LIFE	430 895	-	430 895	7 468	40 920	48 388
56	L'UNION-VIE	50 949	4 406	55 355	18 263	-	18 263
57	MANUFACTURERS	544 536	114 822	659 358	15 537	95 564	111 101
58	MANUVIE	-	-	-	4 391	680	5 071
59	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
60	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
61	MUNICH	-	-	-	-	-	-
62	NEW YORK LIFE	300	230	530	-	-	-
63	NORTH AMERICA - VIE	-	158	158	-	-	-
64	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
65	PAVONIA	1	691	692	-	-	-
66	PREMIÈRE DU CANADA	-	8 020	8 020	-	-	-
67	PRIMERICA DU CANADA	31 589	-	31 589	1	-	1
68	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
69	RBC - VIE	92 076	1 767	93 843	11 674	2 677	14 351
70	RELIABLE	63	-	63	-	-	-
71	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
72	RGA	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
6 045	70 985	77 030	205 649	78 105	283 754	1,78	35
185	6 034	6 219	20 870	7 270	28 140	0,18	36
69 241	-	69 241	87 335	-	87 335	0,55	37
-	-	-	9	-	9	0,00	38
-	-	-	39	-	39	0,00	39
-	234	234	-	416	416	0,00	40
292	1 739	2 031	19 896	3 924	23 820	0,15	41
1	-	1	2 999	-	2 999	0,02	42
-	-	-	-	-	-	-	43
-	-	-	-	-	-	-	44
-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	33	-	33	0,00	46
-	-	-	23	-	23	0,00	47
93 330	552 928	646 258	218 524	613 547	832 071	5,21	48
-	-	-	-	-	-	-	49
40 478	40 692	81 170	50 483	54 551	105 034	0,66	50
68 246	541 761	610 007	1 487 948	1 322 686	2 810 634	17,61	51
260	-	260	179 104	-	179 104	1,12	52
-	-	-	12	-	12	0,00	53
-	53	53	-	94	94	0,00	54
-	-	-	438 363	40 920	479 283	3,00	55
4 079	56 613	60 692	73 291	61 019	134 310	0,84	56
99 470	742 254	841 724	659 543	952 640	1 612 183	10,10	57
-	-	-	4 391	680	5 071	0,03	58
-	190 401	190 401	-	190 401	190 401	1,19	59
-	-	-	-	-	-	-	60
-	-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	300	230	530	0,00	62
-	1 298	1 298	-	1 456	1 456	0,01	63
-	-	-	-	-	-	-	64
-	274	274	1	965	966	0,01	65
3	11 210	11 213	3	19 230	19 233	0,12	66
1	-	1	31 591	-	31 591	0,20	67
-	16 842	16 842	-	16 842	16 842	0,11	68
85 811	24 093	109 904	189 561	28 537	218 098	1,37	69
3 785	-	3 785	3 848	-	3 848	0,02	70
-	-	-	-	-	-	-	71
-	-	-	-	-	-	-	72

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
73	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
74	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
75	SCOTIA-VIE	11	74	85	-	-	-
76	SIAP	-	-	-	-	-	-
77	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	96 029	6 197	102 226	-	-	-
78	SSQ - VIE	3 408	117 525	120 933	27 402	2 258	29 660
79	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
80	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
81	SUN LIFE DU CANADA	646 978	134 271	781 249	129 138	701 965	831 103
82	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
83	TD-ASSURANCE-VIE	9	-	9	-	-	-
84	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
85	TRANS GLOBALE - VIE	-	70	70	-	-	-
86	TRITON	-	-	-	-	-	-
87	UKRAINIENNE	22	-	22	-	-	-
88	UNITED AMERICAN	21	-	21	-	-	-
89	VIACTION	953	16	969	-	-	-
90	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
91	VSP SOINS DE LA VUE	-	-	-	-	-	-
92	WESTERN LIFE	656	156	812	-	-	-
	TOTAL	3 952 743	1 418 236	5 370 979	1 437 662	1 677 178	3 114 840

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	-	-	-	-	73
-	-	-	-	-	-	-	74
19	1 941	1 960	30	2 015	2 045	0,01	75
-	-	-	-	-	-	-	76
26 864	3 595	30 459	122 893	9 792	132 685	0,83	77
-	1 205 570	1 205 570	30 810	1 325 353	1 356 163	8,50	78
-	-	-	-	-	-	-	79
-	-	-	-	-	-	-	80
83 667	717 092	800 759	859 783	1 553 328	2 413 111	15,12	81
9 912	-	9 912	9 912	-	9 912	0,06	82
-	4 484	4 484	9	4 484	4 493	0,03	83
-	-	-	-	-	-	-	84
-	1 559	1 559	-	1 629	1 629	0,01	85
-	7 732	7 732	-	7 732	7 732	0,05	86
-	-	-	22	-	22	0,00	87
-	-	-	21	-	21	0,00	88
-	16	16	953	32	985	0,01	89
2	-	2	2	-	2	0,00	90
-	-	-	-	-	-	-	91
76	712	788	732	868	1 600	0,01	92
999 158	6 473 593	7 472 751	6 389 563	9 569 007	15 958 570	100,00	

Tableau 38

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2016	2015	2014	2013	2012
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	2 810 634	17,61	17,16	16,67	16,97	14,09	17,61
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 741 754	17,18	17,70	17,38	17,47	18,23	34,79
3	SUN LIFE DU CANADA	2 413 111	15,12	14,37	15,64	13,04	11,76	49,91
4	MANUFACTURERS	1 612 183	10,10	9,50	8,29	9,25	10,33	60,02
5	SSQ - VIE	1 356 163	8,50	8,88	8,35	8,95	9,28	68,51
6	GREAT-WEST	832 071	5,21	5,27	5,05	5,40	5,72	73,73
7	CAPITALE-PATRIMOINE	619 716	3,88	3,80	3,59	3,56	3,61	77,61
8	CANADA SUR LA VIE	557 201	3,49	3,48	3,74	3,28	3,16	81,10
9	LONDON LIFE	479 283	3,00	3,07	3,08	3,38	3,57	84,11
10	EMPIRE	283 754	1,78	1,76	1,86	1,90	2,02	85,88
11	RBC - VIE	218 098	1,37	1,44	1,36	1,52	1,72	87,25
12	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	199 834	1,25	1,26	1,13	1,17	1,21	88,50
13	MEDAVIE	190 401	1,19	1,05	0,93	0,86	0,84	89,70
14	IVARI	179 104	1,12	1,20	1,17	1,26	1,43	90,82
15	BANQUE NATIONALE	150 838	0,95	1,03	1,03	1,13	1,27	91,76
16	CANASSURANCE HOSP.	142 675	0,89	0,91	0,85	0,88	0,98	92,66
17	L'UNION-VIE	134 310	0,84	0,89	0,85	0,93	0,91	93,50
18	BMO SOCIÉTÉ VIE	133 162	0,83	0,97	0,86	0,83	1,03	94,33
19	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	132 685	0,83	0,81	0,79	0,81	0,80	95,17
20	COMBINED D'AMÉRIQUE	116 995	0,73	0,75	0,76	0,78	0,84	95,90
21	HUMANIA	105 034	0,66	0,70	0,66	0,64	0,65	96,56
22	EXCELLENCE	87 335	0,55	0,55	0,52	0,54	0,60	97,10
23	CROIX BLEUE	80 961	0,51	0,56	0,51	0,47	0,48	97,61
24	CHEVALIERS DE COLOMB	38 713	0,24	0,25	0,26	0,26	0,29	97,85
25	PRIMERICA DU CANADA	31 591	0,20	0,21	0,20	0,21	0,24	98,05
26	ASSOMPTION	31 581	0,20	0,23	0,21	0,19	0,15	98,25
27	AMERICAN BANKERS - VIE	28 869	0,18	0,21	0,22	0,24	0,28	98,43
28	ÉQUITABLE - VIE	28 140	0,18	0,11	0,09	0,10	0,10	98,61
29	CANASSURANCE	25 483	0,16	0,27	0,32	0,35	0,34	98,77
30	FORESTERS VIE	23 820	0,15	0,15	0,12	0,11	0,10	98,92
	Sous-total	15 785 499	98,92	98,54	96,48	96,49	96,01	
	Autres assureurs	173 071	1,08	1,46	3,52	3,51	3,99	
	Total	15 958 570	100	100	100	100	100	

Tableau 39

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2016	2015	2014	2013	2012
1	SUN LIFE DU CANADA	646 978	16,37	15,98	15,36	14,87	14,68	16,37
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	638 365	16,15	16,65	16,57	16,72	16,25	32,52
3	MANUFACTURERS	544 536	13,78	13,04	12,41	12,12	12,43	46,29
4	LONDON LIFE	430 895	10,90	11,04	11,30	11,28	11,32	57,20
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	414 238	10,48	10,67	10,46	10,61	10,52	67,67
6	CANADA SUR LA VIE	240 344	6,08	5,60	5,18	4,99	4,49	73,76
7	IVARI	178 930	4,53	4,79	4,79	4,99	5,16	78,28
8	EMPIRE	163 280	4,13	4,30	4,29	4,44	4,33	82,41
9	GREAT-WEST	115 853	2,93	2,79	2,62	2,57	2,55	85,34
10	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	96 029	2,43	2,28	2,08	1,99	1,80	87,77
11	RBC - VIE	92 076	2,33	2,51	2,75	2,98	3,12	90,10
12	BMO SOCIÉTÉ VIE	86 900	2,20	2,38	2,33	2,35	2,33	92,30
13	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	56 789	1,44	1,55	1,57	1,65	1,68	93,74
14	L'UNION-VIE	50 949	1,29	1,44	1,53	1,64	1,68	95,03
15	CHEVALIERS DE COLOMB	38 023	0,96	0,98	1,06	1,01	1,03	95,99
16	PRIMERICA DU CANADA	31 589	0,80	0,83	0,82	0,85	0,86	96,79
17	CAPITALE-PATRIMOINE	23 563	0,60	0,59	0,55	0,51	0,37	97,38
18	FORESTERS VIE	19 604	0,50	0,44	0,40	0,38	0,34	97,88
19	EXCELLENCE	18 094	0,46	0,47	0,46	0,48	0,47	98,34
20	BANQUE NATIONALE	12 082	0,31	0,35	0,38	0,41	0,42	98,64
	Sous-total	3 899 117	98,64	98,67	96,90	96,84	95,84	
	Autres assureurs	53 626	1,36	1,33	3,10	3,16	4,16	
	Total	3 952 743	100	100	100	100	100	

Tableau 40

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2015	2014	2013	2012	
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	460 872	32,50	32,23	31,95	31,13	31,37	32,50
2	CANADA SUR LA VIE	151 393	10,67	10,88	10,78	10,50	9,96	43,17
3	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	146 268	10,31	9,56	9,38	9,68	8,30	53,48
4	SUN LIFE DU CANADA	134 271	9,47	9,26	9,37	9,10	10,14	62,95
5	SSQ - VIE	117 525	8,29	8,08	7,76	8,00	7,85	71,24
6	MANUFACTURERS	114 822	8,10	8,07	7,22	7,56	8,27	79,33
7	BANQUE NATIONALE	79 651	5,62	5,76	5,83	6,05	6,55	84,95
8	GREAT-WEST	59 604	4,20	4,40	4,44	4,53	4,85	89,15
9	CAPITALE-PATRIMOINE	43 921	3,10	3,24	3,46	3,40	3,32	92,25
10	AMERICAN BANKERS - VIE	26 600	1,88	2,05	2,19	2,28	2,41	94,13
11	CROIX BLEUE	20 554	1,45	1,50	1,44	1,24	1,29	95,58
12	HUMANIA	13 859	0,98	1,00	0,94	0,88	0,87	96,55
13	PREMIÈRE DU CANADA	8 020	0,57	0,61	0,58	0,63	0,66	97,12
14	EMPIRE	6 924	0,49	0,45	0,45	0,44	0,41	97,61
15	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	6 197	0,44	0,51	0,78	1,12	0,05	98,04
16	CHUBB ASSURANCE-VIE	5 081	0,36	0,32	0,24	0,17	0,15	98,40
17	L'UNION-VIE	4 406	0,31	0,30	0,28	0,27	0,28	98,71
18	CO-OPERATORS - VIE	2 730	0,19	0,14	0,11	0,09	0,08	98,90
19	AMERICAN-MALADIE	2 667	0,19	0,17	0,18	0,20	0,20	99,09
20	CANASSURANCE	2 458	0,17	0,59	0,83	0,87	0,70	99,27
	Sous-total	1 407 823	99,27	99,11	98,21	98,15	97,69	
	Autres assureurs	10 413	0,73	0,89	1,79	1,85	2,31	
	Total	1 418 236	100	100	100	100	100	

Tableau 41

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2016	2015	2014	2013	
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	781 337	54,35	53,67	47,66	48,89	33,07	54,35
2	CAPITALE-PATRIMOINE	146 827	10,21	8,30	5,33	3,50	2,95	64,56
3	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	134 699	9,37	9,50	7,94	7,62	10,69	73,93
4	SUN LIFE DU CANADA	129 138	8,98	7,45	9,80	10,24	12,33	82,91
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	66 829	4,65	5,28	5,54	6,92	9,70	87,56
6	EMPIRE	36 324	2,53	1,99	3,68	3,17	5,45	90,09
7	SSQ - VIE	27 402	1,91	3,72	3,54	3,83	4,59	91,99
8	L'UNION-VIE	18 263	1,27	1,51	1,44	1,66	1,24	93,26
9	BMO SOCIÉTÉ VIE	15 835	1,10	1,29	0,88	0,31	2,74	94,37
10	MANUFACTURERS	15 537	1,08	1,40	1,46	2,72	4,31	95,45
11	RBC - VIE	11 674	0,81	0,46	0,10	0,17	0,36	96,26
12	CANADA SUR LA VIE	11 162	0,78	0,93	1,26	1,89	2,22	97,03
13	ÉQUITABLE - VIE	10 349	0,72	0,23	0,17	0,33	0,42	97,75
14	ASSURANT	9 957	0,69	0,64	0,54	0,40	0,32	98,45
15	GREAT-WEST	9 341	0,65	0,92	1,05	1,05	0,63	99,10
16	LONDON LIFE	7 468	0,52	0,66	0,62	1,05	1,41	99,62
17	MANUVIE	4 391	0,31	-	-	-	-	99,92
18	ASSOMPTION	936	0,07	0,23	0,41	0,29	0,33	99,99
19	CO-OPERATORS - VIE	159	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	100,00
20	CHEVALIERS DE COLOMB	59	0,00	-	-	-	-	100,00
	Sous-total	1 437 687	100,00	98,18	91,41	94,02	92,75	
	Autres assureurs	(25)	(0,00)	1,82	8,59	5,98	7,25	
	Total	1 437 662	100	100	100	100	100	

Tableau 42

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes collectives (pour les 19 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2015	2014	2013	2012	2016
1	SUN LIFE DU CANADA	701 965	41,85	40,61	47,68	36,17	15,20	41,85
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	634 657	37,84	36,01	31,67	42,57	54,82	79,69
3	DESJARDINS FINANCIÈRE	132 697	7,91	7,60	9,18	5,92	10,47	87,61
4	MANUFACTURERS	95 564	5,70	3,80	0,84	1,86	2,52	93,30
5	LONDON LIFE	40 920	2,44	2,70	2,47	6,40	7,81	95,74
6	CANADA SUR LA VIE	38 781	2,31	2,33	5,75	1,53	1,29	98,06
7	BMO SOCIÉTÉ VIE	15 370	0,92	1,89	1,15	2,24	2,92	98,97
8	CO-OPERATORS - VIE	5 764	0,34	2,21	-	-	(0,06)	99,32
9	RBC - VIE	2 677	0,16	0,68	-	-	-	99,48
10	CAPITALE-PATRIMOINE	2 323	0,14	-	-	-	0,30	99,61
11	SSQ - VIE	2 258	0,13	1,74	0,06	1,09	1,25	99,75
12	BMO ASSURANCE-VIE	1 486	0,09	0,10	0,09	-	0,03	99,84
13	GREAT-WEST	1 015	0,06	0,04	0,03	1,01	0,91	99,90
14	MANUVIE	680	0,04	-	-	-	-	99,94
15	CUMIS - VIE	481	0,03	0,26	-	-	-	99,97
16	ASSURANT	294	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	99,99
17	EMPIRE	196	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03	100,00
18	ASSOMPTION	48	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	100,00
19	FORESTERS VIE	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Sous-total	1 677 178	100,00	100,00	98,94	98,82	97,53	
	Autres assureurs	-	-	-	1,06	1,18	2,47	
	Total	1 677 178	100	100	100	100	100	

Tableau 43

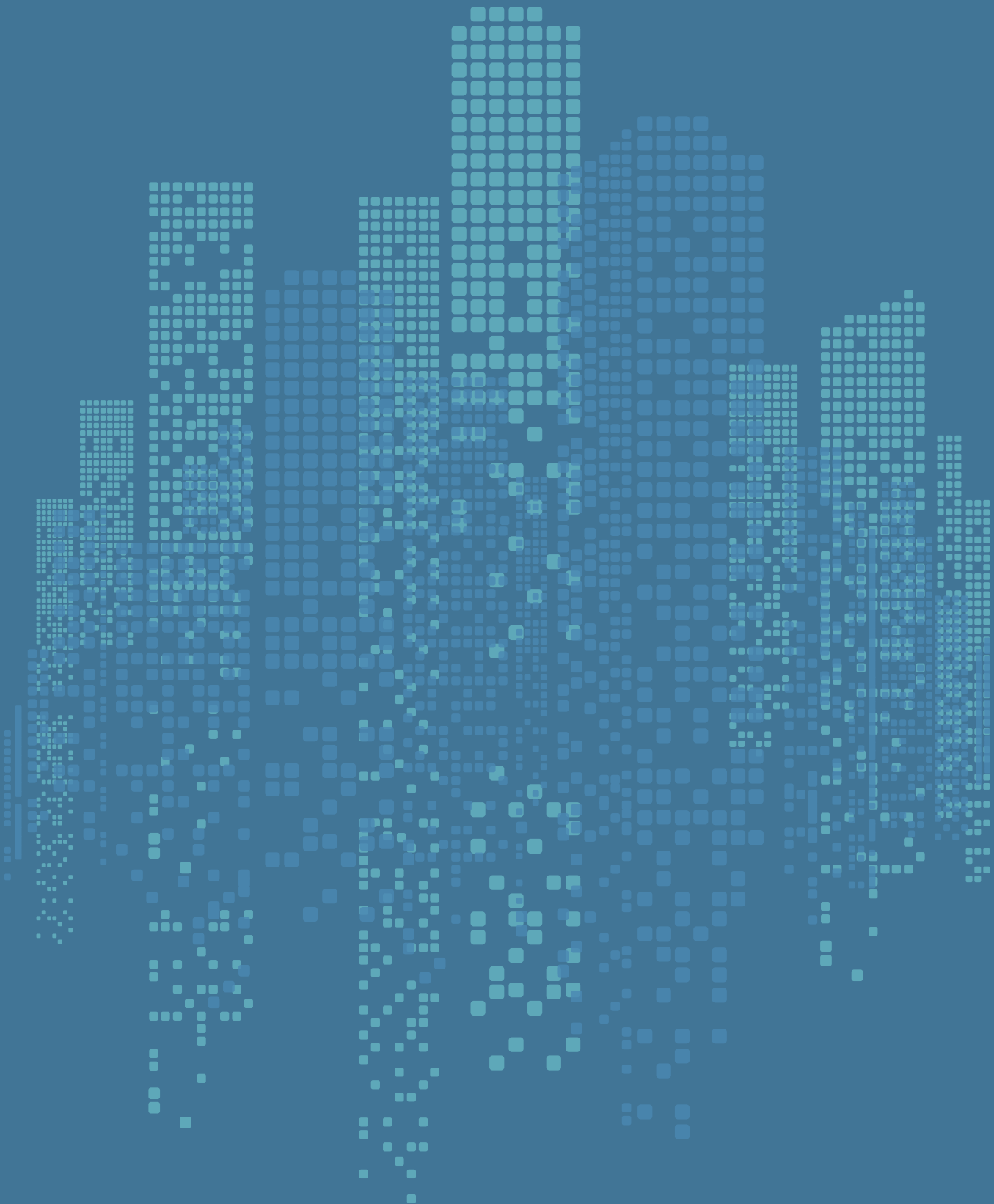
Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
			2016	2016	2015	2014	2013	2012
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	131 203	13,13	12,67	11,80	11,43	11,39	13,13
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	110 700	11,08	11,12	11,54	11,64	11,86	24,21
3	MANUFACTURERS	99 470	9,96	9,88	9,95	10,72	11,73	34,17
4	GREAT-WEST	93 330	9,34	9,50	9,45	9,80	9,77	43,51
5	RBC - VIE	85 811	8,59	8,90	9,27	10,00	10,56	52,10
6	SUN LIFE DU CANADA	83 667	8,37	8,03	7,30	6,74	6,18	60,47
7	EXCELLENCE	69 241	6,93	6,90	6,74	6,84	6,83	67,40
8	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	68 246	6,83	6,88	6,53	6,49	5,84	74,23
9	CANASSURANCE HOSP.	50 225	5,03	5,08	4,95	5,07	5,63	79,26
10	HUMANIA	40 478	4,05	4,15	4,06	4,04	3,76	83,31
11	CANADA SUR LA VIE	30 495	3,05	3,00	2,99	3,02	2,87	86,36
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	26 864	2,69	2,73	2,70	2,65	2,65	89,05
13	CAPITALE-PATRIMOINE	21 731	2,17	2,20	2,50	1,53	1,37	91,22
14	CANASSURANCE	19 282	1,93	2,04	2,03	2,09	1,97	93,15
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	15 018	1,50	1,35	1,30	0,73	0,96	94,66
16	SURVIVANCE-VOYAGE	9 912	0,99	1,23	1,20	1,17	1,18	95,65
17	CAPITALE SÉC. FINAN.	8 851	0,89	0,84	0,82	0,84	0,85	96,53
18	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	8 346	0,84	0,84	0,81	0,80	0,78	97,37
19	BANQUE NATIONALE	6 977	0,70	0,81	0,81	0,68	0,59	98,07
20	EMPIRE	6 045	0,61	0,62	0,59	0,56	0,52	98,67
	Sous-total	985 892	98,67	98,78	97,34	96,85	97,31	
	Autres assureurs	13 266	1,33	1,22	2,66	3,15	2,69	
	Total	999 158	100	100	100	100	100	

Tableau 44

*Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)*

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2016	2016	2015	2014	2013	2012	2016
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 535 915	23,73	24,41	24,05	23,46	23,07	23,73
2	SSQ - VIE	1 205 570	18,62	18,54	18,19	18,12	18,23	42,35
3	MANUFACTURERS	742 254	11,47	10,65	9,41	10,37	11,05	53,81
4	SUN LIFE DU CANADA	717 092	11,08	10,81	10,65	10,58	10,69	64,89
5	GREAT-WEST	552 928	8,54	8,46	8,29	8,30	8,55	73,43
6	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	541 761	8,37	8,70	8,83	9,11	8,00	81,80
7	CAPITALE-PATRIMOINE	381 351	5,89	6,08	6,28	6,29	6,47	87,69
8	MEDAVIE	190 401	2,94	2,55	2,31	2,02	1,90	90,63
9	CANASSURANCE HOSP.	92 450	1,43	1,42	1,36	1,33	1,38	92,06
10	CANADA SUR LA VIE	85 026	1,31	1,40	1,34	1,26	1,15	93,38
11	EMPIRE	70 985	1,10	1,06	1,02	0,97	0,92	94,47
12	CROIX BLEUE	60 283	0,93	1,03	0,95	0,82	0,79	95,40
13	L'UNION-VIE	56 613	0,87	0,84	0,75	0,73	0,70	96,28
14	BANQUE NATIONALE	52 128	0,81	0,85	0,88	0,91	0,99	97,08
15	HUMANIA	40 692	0,63	0,68	0,65	0,58	0,56	97,71
16	RBC - VIE	24 093	0,37	0,32	0,28	0,29	0,32	98,08
17	ASSOMPTION	18 285	0,28	0,33	0,25	0,20	0,12	98,37
18	RBC DU CANADA	16 842	0,26	0,34	0,43	0,49	-	98,63
19	BOUCLIER VERT	11 841	0,18	0,14	0,13	0,12	-	98,81
20	PREMIÈRE DU CANADA	11 210	0,17	0,22	0,24	0,26	0,28	98,98
	Sous-total	6 407 720	98,98	98,82	96,29	96,24	95,18	
	Autres assureurs	65 873	1,02	1,18	3,71	3,76	4,82	
	Total	6 473 593	100	100	100	100	100	



2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES⁹¹

2.2.1 Portrait du secteur

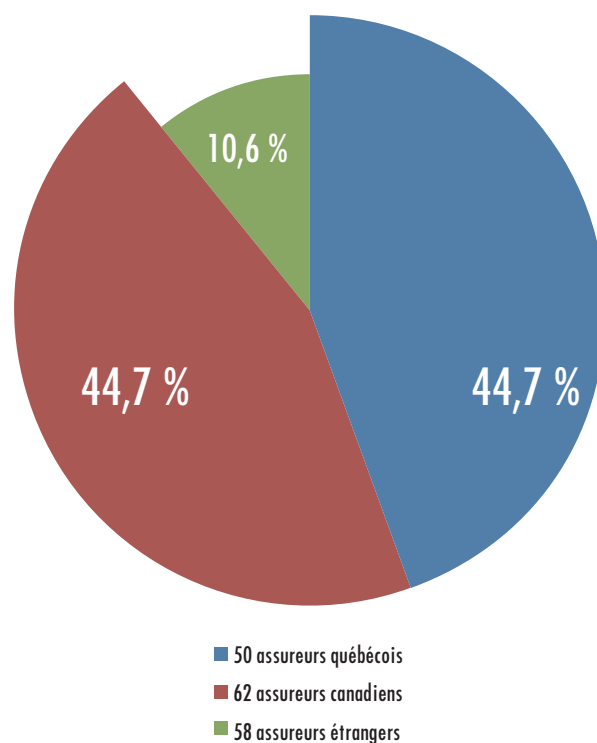
L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2016, 170 assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec, soit cinq de moins qu'en 2015. Cette baisse dans le nombre total d'assureurs faisant affaire au Québec résulte de plusieurs modifications au droit d'exercice, telles que répertoriées au tableau 28.

Parmi ces modifications, en ce qui concerne les assureurs à charte québécoise, deux fusions de sociétés mutuelles d'assurance générale sont à noter. Le nombre d'assureurs à charte canadienne a diminué de un par rapport à 2015, et ce, malgré le fait qu'une nouvelle entité s'est vue octroyer un nouveau permis au Québec. En effet, un assureur s'est vu retirer son permis par l'Autorité et une fusion entre deux assureurs a été effectuée au cours de l'année 2016. Par ailleurs, le nombre d'assureurs à charte d'une autre province est demeuré à quatre en 2016. En ce qui a trait aux assureurs à charte étrangère, leur nombre est passé de 57 à 58, et ce, à la suite de l'émission de quatre nouveaux permis, de l'annulation d'un permis et d'une fusion entre deux assureurs. La résultante de tous ces changements peut être constatée dans le graphique 61.

Graphique 61

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte



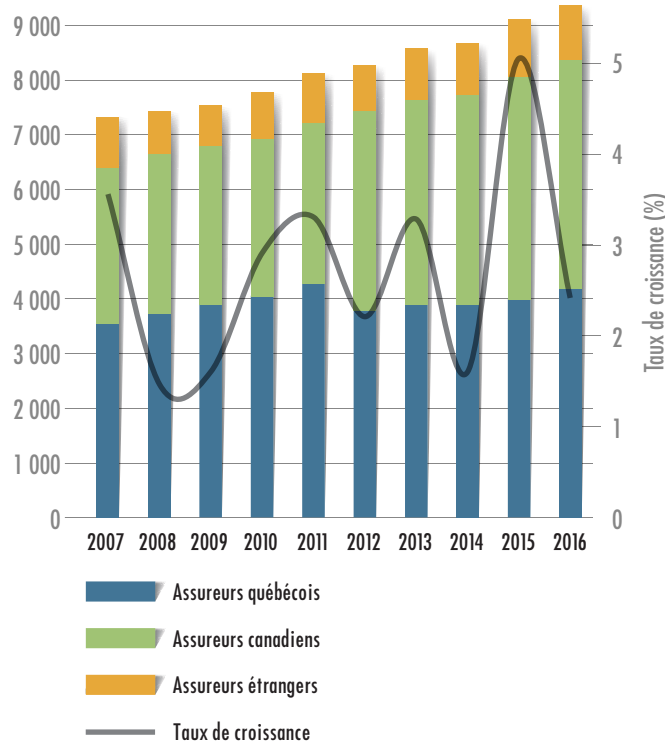
En termes de parts de marché, en fonction des primes directes souscrites au Québec, les changements notés précédemment dans le nombre d'assureurs n'ont eu qu'un impact très négligeable. En effet, malgré le fait que les assureurs à charte québécoise ont vu leur nombre diminuer de cinq en 2016, ils ont tout de même augmenté leur part de marché, passant de 43,5 % en 2015 à 44,7 % en 2016, soit une hausse de 1,2 point de pourcentage. Cette hausse fait en sorte que les assureurs à charte québécoise sont maintenant au même niveau, en termes de parts de marché, que les assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques présentés dans cette section, et ce, malgré le fait que leur nombre est inférieur à ceux des assureurs canadiens. Les assureurs canadiens présentent une diminution de 0,6 point de pourcentage pour atteindre une part de marché de 44,7 % en 2016. Aussi, pour la même période, les assureurs à charte étrangère ont également présenté une diminution de 0,7 point de pourcentage pour atteindre une part de marché de 10,6 %.

91 Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.

Le graphique 62 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance annuel variant entre 1,5 % et 5 % a pu être observé. Ainsi, après avoir présenté en 2015 la plus forte croissance au cours des dix dernières années, soit de 5 %, ce taux est passé à 2,4 % en 2016. Le volume de primes directes souscrites est donc passé de 9,2 G\$ en 2015 à 9,4 G\$ en 2016.

Graphique 62

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé selon la charte (millions de dollars)



En fonction de la charte, le graphique 62 permet de constater que les assureurs à charte québécoise détenaient la plus grande part du marché, et ce, pour les années 2007 à 2013. Cette situation a toutefois changé pour les années 2014 et 2015 au profit des assureurs à charte canadienne. Par contre, pour 2016, les assureurs à charte québécoise présentent le taux de croissance le plus élevé, faisant en sorte que leur niveau de parts de marché est égal à celui des assureurs à charte canadienne, tel qu'indiqué précédemment.

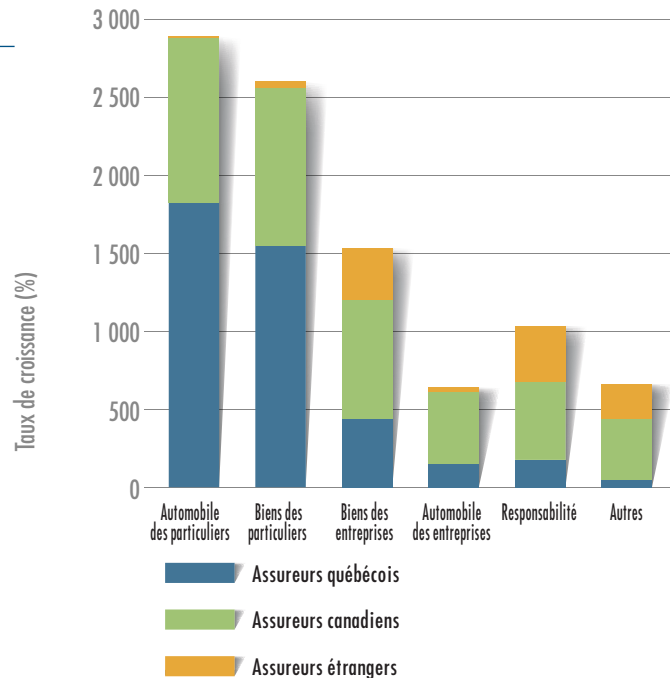
Ainsi, pour 2016, le taux de croissance des primes directes souscrites des assureurs à charte québécoise et canadienne a été respectivement de 5,3 % et 1,1 %, tandis que les assureurs à charte étrangère présentent une décroissance de 3,5 %. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages montre un taux de croissance global de 2,4 %.

La demande d'assurance

Les graphiques 63 et 64 visent à illustrer, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2016 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

Graphique 63

Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie selon la charte (millions de dollars)



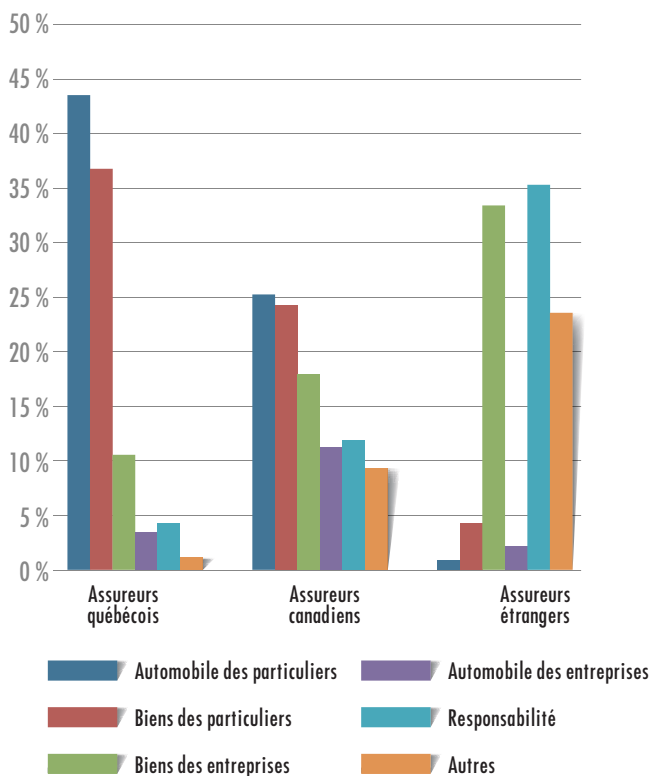
Dans un premier temps, le graphique 63 permet de démontrer la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers. En effet, pour la catégorie d'assurance automobile des particuliers et celle de l'assurance des biens des particuliers, les assureurs québécois détiennent 3,4 G\$ de primes directes souscrites, soit 61,3 % de ce marché, comparativement à 2,1 G\$ de primes directes souscrites représentant 37,7 % du marché de l'assurance des particuliers pour les assureurs canadiens. Il reste donc moins de 1 % du marché de l'assurance des particuliers pour les assureurs étrangers. Au total, ces deux catégories d'assurance des particuliers représentent 58,6 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

Un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui de l'assurance des biens des particuliers permet aussi d'établir que la majorité de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, il y a huit assureurs à charte québécoise parmi les dix premiers en termes de parts de marché. Ainsi, les assureurs à charte québécoise détiennent 48,9 % du total des primes directes souscrites pour cette catégorie d'assurance. En assurance de biens des particuliers, les six assureurs à charte québécoise qui se retrouvent parmi les dix premiers détiennent 43,3 % des 72 % de primes souscrites par ce groupe de dix assureurs. Les tableaux 56 et 58 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories.

Graphique 64

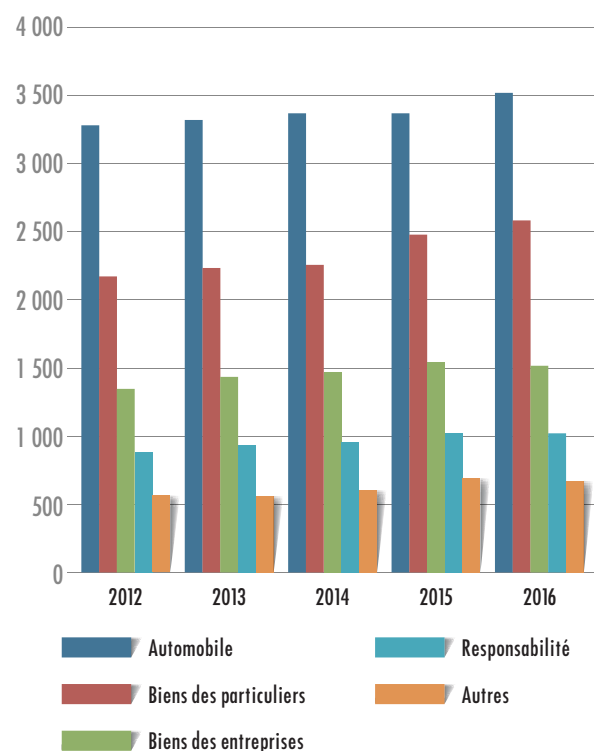
Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par charte selon la catégorie (pourcentage)



Le graphique 64 démontre que les assureurs canadiens ont, d'une manière générale, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance que les assureurs des autres chartes. Les assureurs à charte québécoise sont principalement concentrés dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et dans celui de l'assurance de biens des particuliers, tandis que les assureurs à charte étrangère se concentrent principalement dans le secteur de l'assurance de biens des entreprises et dans celui de la responsabilité. L'examen des données par assureur à charte canadienne démontre que cette diversité se retrouve également en ce qui a trait aux différents modes de distribution utilisés. En effet, les assureurs à charte québécoise souscrivent une majorité de leurs affaires selon un mode de distribution directe, tandis que les assureurs à charte étrangère sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés qui sont vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Graphique 65

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie (millions de dollars)



Le graphique 65 qui trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites par catégorie d'assurance pour chacune des années 2012 à 2016, indique un taux de croissance intéressant pour chacune des catégories d'assurance qui y sont présentées. La croissance la plus marquée se retrouve du côté de l'assurance de biens des particuliers avec une augmentation de 19,5 % au cours de cette période. À noter qu'au cours des deux dernières années, les primes directes souscrites ont augmenté de près de 15 % pour cette catégorie, soit de 9,6 % en 2015 et de 4,7 % en 2016. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises, malgré le fait qu'elle présente une légère diminution de 0,9 % en 2016, elle affiche une croissance de 13,2 % depuis 2012. La tendance à la hausse des réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau ainsi que l'augmentation des valeurs assurées sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie la hausse de primes pour ces catégories.

À l'opposé, malgré la hausse du nombre de véhicules assurés, la rentabilité historique et la compétitivité du secteur de l'assurance automobile expliquent le faible taux de croissance de 7,1 % des primes directes souscrites au cours des quatre dernières années. Cette croissance modérée peut s'expliquer aussi par le fait que, depuis plusieurs années, ce secteur présentait constamment des baisses de tarifs, tel qu'indiqué au tableau 76 de ce rapport portant sur la tarification en assurance automobile. Toutefois, les assureurs automobiles ont globalement présenté des hausses de tarifs au cours des deux dernières années, ce qui explique en partie la croissance de 4 % des primes directes souscrites pour l'année 2016.

En ce qui a trait à l'assurance responsabilité, cette catégorie montre une croissance de 15 % des primes directes souscrites depuis 2012, tandis que la croissance du total des primes pour toutes les autres catégories liées à l'assurance de dommages est de 16,6 % pour la même période. Par conséquent, l'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble présente une croissance de ses primes de 12,9 % depuis quatre ans. Pour l'année 2016, cette croissance est de 2,4 %.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages⁹²

Le tableau 45 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de dommages.

Tableau 45

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2014	23,9 %	54,2 %	67,7 %	76,1 %
2015	24,6 %	54,4 %	67,5 %	75,7 %
2016	24,7 %	55,3 %	68,2 %	76,7 %

Les données de ce tableau indiquent qu'en 2016, les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec ont recueilli 76,7 % des 9,4 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2016, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement augmenté par rapport à celle de 2015, elle est passée de 24,6 % à 24,7 %. De plus, il est à noter qu'au cours des trois dernières années, les parts de marché sont demeurées relativement stables, quel que soit le nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs considéré dans ce tableau.

À cet effet, le tableau 46 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 46

Évolution des parts⁹³ de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec

	Part de marché (%)		
	2014	2015	2016
Intact Corporation Financière*	23,9 %	24,6 %	24,7 %
Desjardins*	13,9 %	14,2 %	14,6 %
La Capitale*	8,5 %	8,2 %	8,5 %
Groupe Promutuel*	7,9 %	7,4 %	7,6 %
Aviva*	5,4 %	5,0 %	4,8 %
Les souscripteurs du Lloyd's	3,8 %	4,4 %	4,2 %
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.*	3,7 %	3,6 %	3,9 %
RSA*	4,4 %	3,7 %	3,5 %
Fairfax Financial Holdings*	2,2 %	2,3 %	2,6 %
SSQ Mutuelle de Gestion*	2,5 %	2,3 %	2,4 %

⁹² Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées dans la section assurance de dommages.

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

⁹³ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.

Le tableau 47 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance responsabilité, détiennent respectivement 91 %, 91 %, 75 %, et 68 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2016. Pour ce qui est du plus important assureur ou groupe d'assureurs, il appert que la concentration du marché est plus forte pour le secteur de l'assurance automobile puisque ce dernier détient 30 % de ce marché. Ces proportions sont de 26 %, 23 % et 18 % respectivement pour l'assurance de biens des particuliers, pour l'assurance de biens des entreprises et pour l'assurance responsabilité.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, titres, caution et crédit, le niveau de spécialisation élevé et/ou la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs s'y intéressent, ce qui favorise une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2016, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient respectivement une part variant de 42 % à 100 % du total des primes directes souscrites de son marché. De plus, pour les catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques et titres, les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui y souscrivent des risques détiennent 100 % du marché.

Tout comme pour le secteur de l'assurance de personnes, sur la base des données du tableau 48, il est possible de conclure que le secteur de l'assurance de dommages présente une certaine concentration.

Tableau 47

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages⁹⁴

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Accidents et maladie	45 %	39 %	39 %	85 %	77 %	76 %	99 %	94 %	94 %	100 %	100 %	100 %
Automobile	29 %	29 %	30 %	65 %	66 %	67 %	82 %	83 %	83 %	90 %	90 %	91 %
Aviation	45 %	37 %	36 %	78 %	73 %	75 %	92 %	87 %	87 %	98 %	96 %	96 %
Biens des entreprises	25 %	24 %	23 %	48 %	45 %	45 %	64 %	62 %	62 %	77 %	76 %	75 %
Biens des particuliers	24 %	25 %	26 %	67 %	69 %	70 %	80 %	82 %	83 %	89 %	90 %	91 %
Caution	54 %	41 %	49 %	80 %	67 %	72 %	91 %	83 %	87 %	97 %	94 %	95 %
Chaudières et machines	20 %	17 %	18 %	56 %	55 %	53 %	74 %	74 %	72 %	85 %	86 %	83 %
Crédit	46 %	41 %	42 %	96 %	94 %	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Détournement	20 %	20 %	21 %	58 %	58 %	61 %	80 %	82 %	81 %	90 %	92 %	92 %
Frais juridiques	70 %	63 %	50 %	97 %	96 %	96 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Hypothèques	80 %	82 %	76 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Maritime	16 %	19 %	18 %	60 %	60 %	59 %	84 %	79 %	82 %	92 %	87 %	90 %
Protection du crédit	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Responsabilité	17 %	20 %	18 %	42 %	45 %	45 %	54 %	58 %	58 %	66 %	68 %	68 %
Titres	50 %	49 %	45 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

⁹⁴ À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

Le tableau 48 présente l'indice HHI⁹⁵ pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 48

Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages⁹⁶

Catégories d'assurance	HHI		
	2014	2015	2016
Accidents et maladie	2 655	2 161	2 111
Automobile	1 444	1 491	1 518
Aviation	2 499	1 940	1 976
Biens des entreprises	1 000	927	878
Biens des particuliers	1 339	1 483	1 533
Caution	3 183	2 027	2 679
Chaudières et machines	1 024	975	941
Crédit	3 615	3 114	3 277
Détournement	1 120	1 134	1 201
Frais juridiques	5 284	4 604	3 421
Hypothèques	6 750	7 090	6 374
Maritime	1 152	1 102	1 128
Protection du crédit	9 345	10 000	10 000
Responsabilité	701	821	761
Titres	3 732	3 691	3 524
Total du marché	1 009	1 035	1 054

En ce qui concerne les quatre principales catégories d'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance responsabilité, le marché de l'assurance de biens des entreprises et celui de l'assurance responsabilité peuvent être qualifiés de non concentrés. Toutefois, ceux de l'assurance automobile et de l'assurance de biens des particuliers, quant à eux, peuvent être qualifiés de modérément concentrés. En effet, pour l'année 2016, les catégories de l'assurance de biens des entreprises et de l'assurance responsabilité présentent respectivement des indices HHI de 878 et 761, inférieurs à 1 500, tandis que les catégories de l'assurance automobile et de l'assurance de biens des particuliers ont des indices HHI de 1 518 et 1 533 respectivement, supérieurs à 1 500 mais inférieurs à 2 500.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, avec des indices HHI respectifs de 10 000, 6 374, 3 524, 3 421, 3 277 et 2 679, les marchés sont fortement concentrés pour les catégories protection du crédit, hypothèques, titres, frais juridiques, crédit et caution. Les catégories accidents et maladie et aviation sont des marchés modérément concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 2 500, mais supérieurs à 1 500.

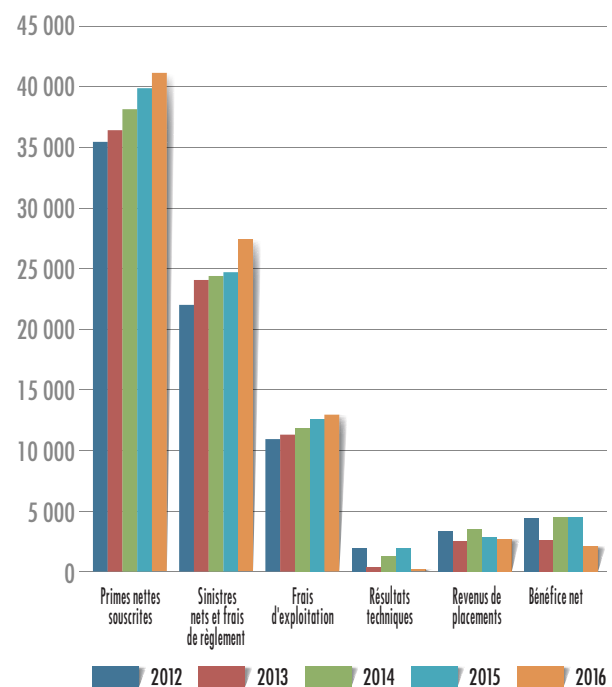
Finalement, les marchés de l'assurance chaudières et machines, de l'assurance détournement et celui de l'assurance maritime sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500.

Les résultats financiers

Le graphique 66 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution de quelques éléments-clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères et non seulement celles effectuées pour leurs affaires au Québec.

Graphique 66

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (millions de dollars)



95 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

96 À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

Au chapitre des primes nettes souscrites, le graphique 66 montre une croissance soutenue et relativement stable depuis 2012. Pour 2016, les primes nettes souscrites se chiffrent à 41,2 G\$, en hausse de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Depuis, 2012, il s'agit d'une hausse de plus de 16 %.

En ce qui concerne les sinistres et frais de règlement, l'année 2016 présente une hausse importante de 10,7 %. Il s'agit de la plus forte augmentation observée au cours des cinq dernières années, faisant en sorte que l'année 2016 devient la plus coûteuse de l'histoire pour les assureurs canadiens. Pour cette année, le montant total des sinistres et frais de règlement atteint 27,4 G\$. Les pertes liées aux catastrophes naturelles ont contribué largement à cette hausse puisqu'elles ont totalisé près de 5 G\$ au Canada, dont plus de 3,7 G\$ sont directement attribuables aux feux de forêt de Fort McMurray. Ainsi, observé sur une période qui inclut les années 2012 à 2016, il s'agit d'une augmentation de 24,6 % du montant total des sinistres et frais de règlement.

Les frais d'exploitation avaient connu une hausse importante de 7 % en 2015. Toutefois, l'année 2016 présente une hausse des frais d'exploitation qui se rapproche un peu plus du taux de croissance moyen observé au cours des dernières années. Ainsi, pour 2016, les frais d'exploitation présentent une augmentation de 3,8 %. Ils représentent maintenant 32,3 % des primes nettes gagnées, soit une légère hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Depuis 2012, les frais d'exploitation ont augmenté de 19 %.

La forte augmentation des sinistres et frais de règlement a donc eu des répercussions importantes sur les résultats techniques des assureurs. Ainsi, le résultat technique s'est détérioré de 96,3 % en 2016, passant de 1,9 G\$ à 69,7 M\$ en 2016. Combiné à des revenus de placements de 2,7 G\$, inférieurs à ceux de 2015 qui étaient d'environ 2,9 G\$, le bénéfice net après impôts a diminué considérablement en 2016, passant de 4,4 G\$ en 2015 à 2,1 G\$ en 2016, soit une diminution de 51,9 %.

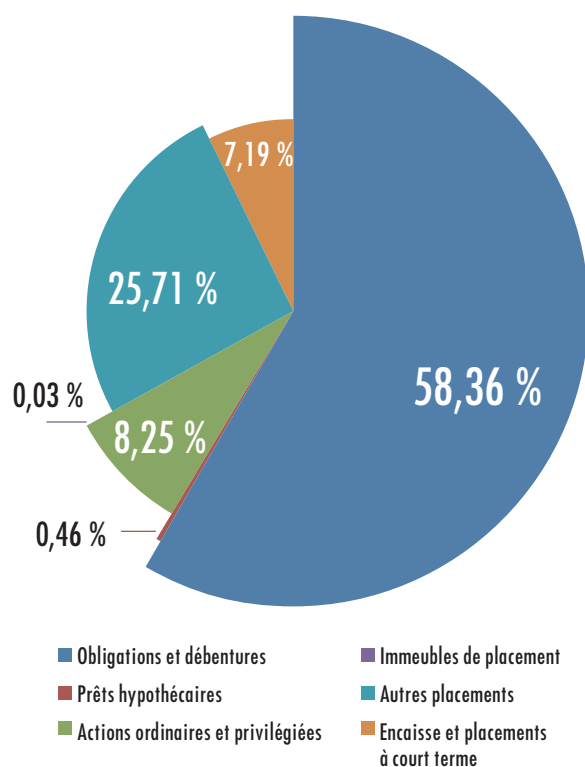
Les placements

Le graphique 67 montre la composition du portefeuille de placements et de l'encaisse des assureurs de dommages qui s'élève, au 31 décembre 2016, à 102 G\$, en comparaison à 97,7 G\$ en 2015. La part des obligations et débetures se situe à plus de 58 % alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 8,3 %. Pour ce qui est des placements dans les prêts hypothécaires, ces derniers ont diminué de 51,4 % et représentent maintenant 0,5 % de la composition du portefeuille de placements des assureurs de dommages, en comparaison à 1 % en 2015. Il est à noter que la portion liée aux « Autres placements » a subi une hausse considérable en 2016. En effet, ils sont passés de 8 G\$ en 2015 à plus de 26 G\$ en 2016 et ils représentent maintenant 25,7 % du portefeuille de placements.

La forte croissance de la catégorie « autres placements » est attribuable à un reclassement comptable effectué par la majorité des assureurs de dommages. Ainsi, les investissements effectués dans les fonds mutuels, qui étaient présentés en fonction de leurs placements sous-jacents, sont maintenant reclassés dans la catégorie « autres placements ». Cette modification de présentation explique à la fois la forte hausse de la catégorie « autres placements » et la diminution importante des autres catégories, notamment celle des « obligations et débetures ».

Graphique 67

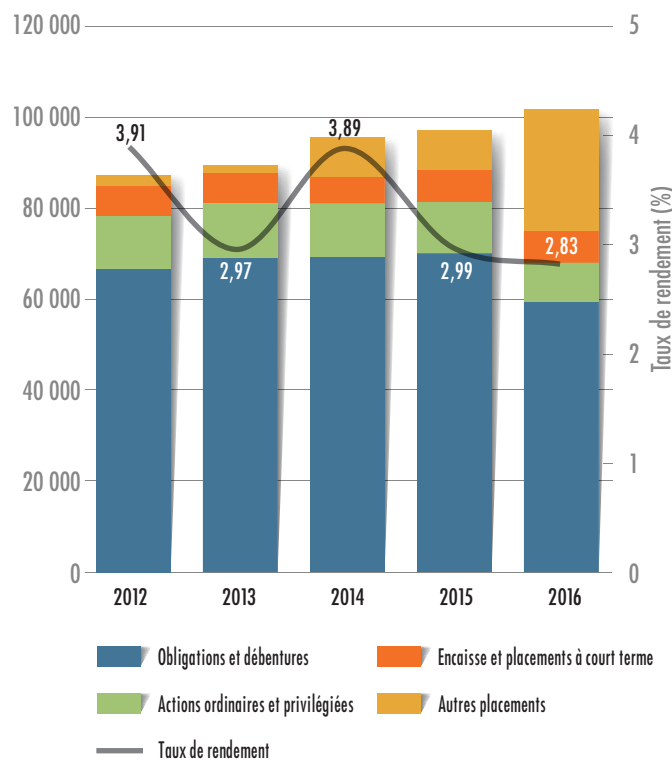
Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé (pourcentage)



Le graphique 68 montre l'évolution en dollars du portefeuille de placements selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

Graphique 68

Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions de dollars)



Le rendement global du portefeuille de placements des assureurs de dommages a été de 2,83 % en 2016, ce qui représente une baisse de 0,16 point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2015.

La solvabilité

Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

Ainsi, tout assureur de dommages titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* publiée par l'Autorité. Cette ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminés par la division du montant des capitaux disponibles par le montant des capitaux requis (le « ratio de solvabilité »). Aussi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de dommages maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme le montre le graphique 69, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen de 264,2 %, soit quelque peu supérieur à celui de 2015 qui était de 260,8 %. Le graphique 69 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de solvabilité moyen systématiquement supérieur à celui des assureurs canadiens. En 2016, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est de 294,7 %, en comparaison à 248,8 % pour les assureurs canadiens. Toutefois, le ratio de solvabilité moyen de ces assureurs demeure toujours inférieur à celui des assureurs à charte étrangère qui est de 316,2 %. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est divulgué au tableau 52 du présent rapport.

Graphique 69

Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé selon la charte (pourcentage)



La sinistralité

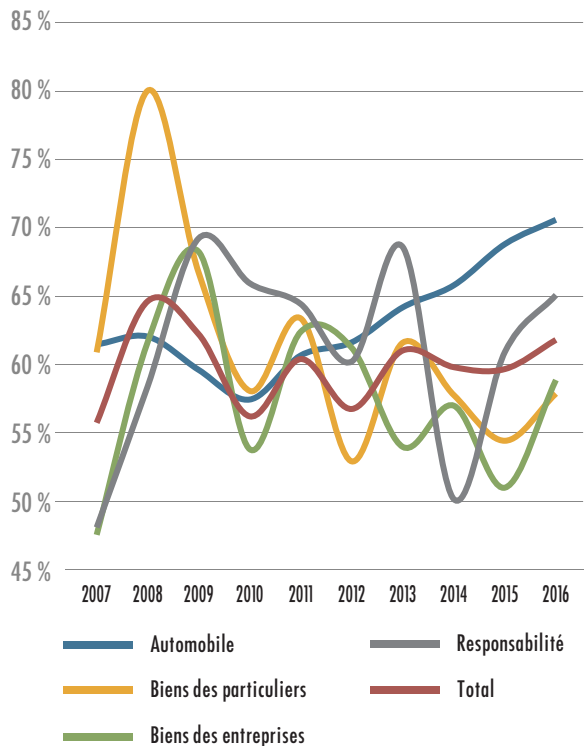
Le graphique 70 présente le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, ce ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance a quelque peu varié au cours des dix dernières années, s'étant maintenu à l'intérieur d'une fourchette se situant entre 55,7 % et 64,6 %. Il s'établit à 61,8 % en 2016, soit une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Les résultats de l'assurance automobile, qui représente 3,5 G\$ de primes directes gagnées, soit 37,4 % du total des primes directes gagnées de 2016, se détériorent constamment depuis plusieurs années, leur ratio étant passé de 57,4 % en 2010 à 70,6 % en 2016. Ainsi, cette baisse de rentabilité s'explique en partie par une forte compétition qui entraîne des baisses de tarifs pour plusieurs segments de cette catégorie, faisant en sorte que l'assurance automobile dans son ensemble est déficitaire pour une deuxième année consécutive.

Graphique 70

Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (pourcentage)



Les résultats en assurance de biens des particuliers (2,5 G\$ de primes directes gagnées), comme en assurance de biens des entreprises (1,6 G\$ de primes directes gagnées), varient également d'une année à l'autre. Un examen plus détaillé des données indique cependant que, de 2008 à 2011, les taux de sinistres en assurance de biens des particuliers ont été systématiquement plus élevés que ceux de l'assurance automobile. Toutefois, cette situation s'est inversée pour les années 2012 à 2016.

Le taux de sinistres pour l'assurance de biens des particuliers, après avoir présenté des diminutions au cours des deux dernières années, augmente en 2016. Pour cette année, ce taux est maintenant de 57,9 %, soit une hausse de 3,5 points de pourcentage par rapport à l'année dernière. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises, son taux de sinistres avait présenté une diminution de 6 points de pourcentage en 2015. Pour 2016, il montre une hausse de 7,8 points de pourcentage, faisant en sorte que le taux de sinistre est passé de 51 % en 2015 à 58,8 % en 2016. Les feux de forêt de Fort McMurray ont grandement contribué à la détérioration des résultats.

En assurance responsabilité, qui compte pour plus de 1 G\$ de primes directes gagnées, les résultats de 2016 se sont également détériorés par rapport à l'année 2015. Le taux de sinistres a ainsi augmenté de 4,2 points de pourcentage et il passe donc de 60,9 % en 2015 à 65,1 % en 2016.

À titre d'information, le tableau 49 présente en détail l'évolution des ratios de sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes gagnées des principales catégories incluant un regroupement de certaines catégories dans « Autres catégories » pour les dix dernières années.

Tableau 49

Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie

Catégorie	Primes directes gagnées	Sinistres directs subis	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
	2016	2016	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Automobile	3 454 167 \$	2 437 245 \$	70,6 %	68,8 %	65,8 %	64,2 %	61,6 %	60,6 %	57,4 %	59,6 %	62,0 %	61,4 %
Biens des particuliers	2 546 573 \$	1 473 311 \$	57,9 %	54,4 %	57,7 %	61,6 %	52,9 %	63,4 %	58,1 %	66,7 %	80,0 %	60,9 %
Biens des entreprises	1 555 509 \$	915 385 \$	58,8 %	51,0 %	57,0 %	54,0 %	61,2 %	62,4 %	53,8 %	68,2 %	61,6 %	47,5 %
Responsabilité	1 029 933 \$	670 056 \$	65,1 %	60,9 %	50,1 %	68,6 %	60,2 %	64,4 %	65,9 %	69,2 %	58,4 %	48,1 %
Chaudières et machines	88 288 \$	46 457 \$	52,6 %	42,3 %	64,7 %	25,5 %	25,0 %	27,0 %	35,1 %	41,7 %	23,6 %	35,1 %
Maritime	71 760 \$	33 726 \$	47,0 %	56,0 %	71,6 %	59,6 %	52,2 %	67,0 %	58,1 %	62,1 %	52,4 %	28,4 %
Aviation	76 844 \$	26 670 \$	34,7 %	83,9 %	131,5 %	22,6 %	24,1 %	73,4 %	36,2 %	50,0 %	96,2 %	61,5 %
Caution	120 941 \$	19 118 \$	15,8 %	43,5 %	35,0 %	103,1 %	26,1 %	24,6 %	24,5 %	10,9 %	14,6 %	21,6 %
Autres catégories	293 581 \$	85 231 \$	29,0 %	45,4 %	40,4 %	30,8 %	25,8 %	32,4 %	27,1 %	38,6 %	51,3 %	35,2 %
Total	9 237 596 \$	5 707 199 \$	61,8 %	59,6 %	59,8 %	61,0 %	56,7 %	60,4 %	56,2 %	62,2 %	64,6 %	55,7 %

2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 50

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2016⁹⁷

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
1	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	JOHNSTON	Étr.	C.A.
2	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	CHICAGO	Étr.	C.A.
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	FARMINGTON	Étr.	C.A.
6	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, C OMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
7	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	DRUMMOND-VILLE	Qué.	C.A.
8	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	MIAMI	Étr.	C.A.
9	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	DEARBORN	Étr.	C.A.
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	HAMILTON	Can.	C.A.
11	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	C.A.
12	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	MORRIS-TOWN	Étr.	C.A.
13	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	LONDON	Étr.	C.A.
14	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	OAKVILLE	Can.	C.A.
15	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	OMAHA	Étr.	C.A.
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	MADRID	Étr.	C.A.
17	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	SCARBOROUGH	Can.	C.A.
18	AVIVA ASSURANCE	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SCARBOROUGH	Can.	C.A.
19	AXA	AXA ASSURANCES	NEW YORK	Étr.	C.A.
20	AXA ART	AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE	NEW YORK	Étr.	C.A.
21	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEW YORK	Étr.	C.A.
22	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-LI-BOIRE	Qué.	S.M.A.G.

97 Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
		X	X	X				X			X	X		X	
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
		X													
X	X	X	X	X							X	X		X	X
		X	X					X			X	X			
X		X	X						X		X	X			X
X		X		X				X			X	X			
		X		X							X	X			X
X		X									X				
X	X	X									X	X			
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X
	X	X	X	X							X	X		X	
		X					X						X		
	X	X	X	X				X			X	X		X	X
					X										
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
X		X									X	X			X
		X									X				
		X									X				
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
23	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
24	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
25	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	ANJOU	Qué.	C.A.
26	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	GREENWICH	Étr.	C.A.
27	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VICTORIA-VILLE	Qué.	S.M.A.G.
28	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	AMOS	Qué.	S.M.A.G.
29	CAISSE CENTRALE	CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE	PARIS	Étr.	C.A.
30	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
32	CCR RE	CCR RE	PARIS	Étr.	C.A.
33	CENTRE-SUD	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHERBROOKE	Qué.	S.M.A.G.
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LAURIER-STATION	Qué.	S.M.A.G.
36	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	JACKSONVILLE	Étr.	C.A.
37	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
38	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	EAST WINDSOR	Étr.	C.A.
39	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	CHICAGO	Étr.	C.A.
40	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	GUELPH	Can.	C.A.
41	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	BIRMINGHAM	Étr.	C.A.
42	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
43	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	BURLINGTON	Can.	C.A.
44	DAS	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE	TORONTO	Can.	C.A.
45	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
												X			X	23
								X	X			X				24
X		X	X	X				X	X		X	X		X	X	25
	X	X	X	X				X			X	X		X	X	26
X		X	X	X				X	X		X	X		X		27
X		X	X	X				X	X		X	X		X		28
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	29
X		X									X	X			X	30
X		X	X	X				X	X		X	X				31
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	32
X		X	X	X				X	X		X	X		X		33
								X	X			X				34
X		X	X	X				X	X		X	X		X		35
													X			36
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	37
					X											38
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	39
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	40
X																41
X		X									X	X				42
X		X	X	X				X			X	X			X	43
									X							44
X		X	X	X				X			X	X	X			45

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
46	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-EUSTACHE	Qué.	S.M.A.G.
47	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
48	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-SAINT-PAUL	Qué.	S.M.A.G.
49	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	GLOUCESTER	Étr.	C.A.
50	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
51	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	WATERLOO	Can.	C.M.A.
52	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	BEVERLY	Étr.	C.A.
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	HAMILTON	Étr.	C.A.
54	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	SCARBOROUGH	Can.	C.A.
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	BOSTON	Étr.	C.A.
56	ÉQUITABLE - GÉN.	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	GUELPH	Can.	C.A.
57	EULER HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	BALTIMORE	Étr.	C.A.
58	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
61	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	WHITEHOUSE STATION	Étr.	C.A.
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	WINNIPEG	Can.	C.A.
63	FM GLOBAL	FM GLOBAL	JOHNSTON	Étr.	C.M.A.
64	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	NORTH YORK	Can.	C.A.
65	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	OAKVILLE	Can.	C.A.
66	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	CINCINNATI	Étr.	C.A.
67	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	GRANBY	Qué.	C.M.A.
68	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	SAINTE-CLAIRE	Qué.	C.M.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X		X	X	X				X	X		X	X		X	46
X		X	X	X				X			X	X			47
X		X	X	X				X	X		X	X		X	48
		X	X					X			X	X		X	49
X		X	X	X					X		X	X			X
X		X	X	X				X			X	X		X	51
X												X			52
	X	X	X								X	X		X	53
X		X									X	X			54
X		X	X								X	X			55
X		X									X	X			56
					X										57
X		X	X					X			X	X			X
X		X	X	X							X	X			59
X		X	X								X	X			60
X		X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X			X	X			62
		X	X								X	X		X	63
X		X	X	X	X			X	X		X	X			64
							X								65
		X	X	X				X			X	X		X	66
X		X	X								X	X			67
X		X	X	X				X			X	X			68

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
69	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	TORONTO	Can.	C.A.
70	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	HANNOVER	Étr.	C.A.
71	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	HARTFORD	Étr.	C.A.
72	HDI	HDI GLOBAL SE	HANNOVER, D-30659	Étr.	C.A.
73	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	TORONTO	Can.	C.A.
74	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	QUÉBEC	Qué.	C.A.
75	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
76	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
77	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	TORONTO	Can.	C.A.
78	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
79	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
80	INTER-OUEST	L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST	GATINEAU	Qué.	C.M.A.
81	IRONSHORE	LES ASSURANCES IRONSHORE	HAMILTON	Étr.	C.A.
82	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	TORONTO	Can.	C.A.
83	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	NEENAH	Étr.	C.M.A.
84	LA VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHAWVILLE	Qué.	S.M.A.G.
85	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	JOLIETTE	Qué.	S.M.A.G.
86	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	TORONTO	Aut. prov.	C.A.
87	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	TORONTO	Can.	C.A.
88	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	RIMOUSKI	Qué.	S.M.A.G.
89	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	BOSTON	Étr.	C.A.
90	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	LONDON	Étr.	C.A.
91	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	MONTRÉAL	Can.	C.A.
92	MITSUMI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUMI SUMITOMO LIMITÉE	TOKYO	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X									X	X			69	
X	X	X	X					X			X	X		X	X	70
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	71
		X	X								X	X		X		72
							X									73
X		X	X	X							X	X			X	74
X		X							X		X	X				75
X		X							X		X	X				76
		X	X								X	X				77
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	78
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	79
		X	X								X	X				80
		X	X		X			X			X	X				81
X		X		X							X	X				82
		X	X					X			X	X				83
X		X	X	X				X	X		X	X		X		84
X		X	X	X				X	X		X	X		X		85
													X			86
		X				X					X				X	87
X		X	X	X				X	X		X	X		X		88
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	89
X	X	X	X	X	X			X	X		X	X		X	X	90
X		X	X	X				X			X	X				91
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	92

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
93	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MONTMAGNY	Qué.	S.M.A.G.
94	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	DETROIT	Étr.	C.A.
95	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	WILMINGTON	Étr.	C.A.
96	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
97	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
98	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
99	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
100	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES ENTREPRISES NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
101	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
102	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
103	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
104	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC)	BROSSARD	Qué.	O.P.
105	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
106	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	TORONTO	Can.	C.A.
107	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
108	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.
109	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
110	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
111	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
112	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
113	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	CALGARY	Aut. prov.	C.A.
114	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN	Qué.	S.M.A.G.
115	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X	X	X				X			X	X			
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X		X	X					X	X		X	X			
		X									X				
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
X		X									X	X			
X	X	X	X	X				X			X	X		X	
X		X	X								X	X			
X		X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
												X			
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
X		X	X	X				X			X	X			
X		X	X								X	X			
												X			
												X			
												X			
		X									X				X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X									X				

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
116	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
117	PERSONNELLE	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	LÉVIS	Can.	C.A.
118	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.
119	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-BASILE	Qué.	S.M.A.G.
120	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
121	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
122	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	CARMEL	Étr.	C.A.
123	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
124	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	TORONTO	Can.	C.A.
125	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-GERVAIS	Qué.	S.M.A.G.
126	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	TORONTO	Can.	C.A.
127	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
128	SCOR UK	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE	LONDON	Étr.	C.A.
129	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	SCARBOROUGH	Can.	C.A.
130	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Can.	C.A.
131	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	STEVENS POINT	Étr.	C.M.A.
132	SHIPOWNERS'	L'ENTREPRISE D'ASSURANCES SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG) (SUCCURSALE CANADIENNE)	LUXEMBOURG	Étr.	C.A.
133	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
134	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	ST.LOUIS	Étr.	C.A.
135	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	TOKYO	Étr.	C.A.
136	SONNET	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET	WATERLOO	Can.	C.A.
137	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	CALGARY	Can.	C.A.
138	SSQ - GÉNÉRALES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X									X					116
		X						X			X	X				117
X		X	X					X			X	X	X			118
X		X	X	X				X	X		X	X		X		119
X		X							X		X	X				120
X		X	X	X				X	X		X	X		X		121
X		X										X			X	122
X		X							X		X	X				123
X		X	X	X				X			X	X			X	124
X		X	X	X				X	X		X	X		X		125
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	126
X		X	X	X				X		X	X	X			X	127
		X	X								X	X		X		128
X		X	X						X		X	X				129
X		X									X	X				130
X		X									X	X				131
			X						X			X		X	X	132
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	133
												X				134
X		X	X	X				X			X	X		X		135
X		X	X	X				X	X		X	X		X		136
X	X	X	X	X				X			X	X			X	137
X		X	X					X	X		X	X				138

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
139	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
140	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
141	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	HARTFORD	Étr.	C.A.
142	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	HAMILTON	Étr.	C.A.
143	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	HOUSTON	Étr.	C.A.
144	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.
145	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEWCASTLE	Étr.	C.A.
146	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	REGINA	Can.	C.A.
147	T.H.E.	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	TREASURE ISLAND	Étr.	C.A.
148	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	TORONTO	Can.	C.A.
149	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	SANTA ANA	Étr.	C.A.
150	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	TOKYO	Étr.	C.A.
151	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	SCARBO-ROUGH	Can.	C.A.
152	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
153	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
154	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	NEW YORK	Étr.	C.A.
155	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
156	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	TORONTO	Can.	C.A.
157	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
158	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
159	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LA PRAIRIE	Qué.	S.M.A.G.
160	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LES COTEAUX	Qué.	S.M.A.G.
161	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-DU-FEBVRE	Qué.	S.M.A.G.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X		X		X							X	X			X
		X									X	X			X
X	X	X	X	X				X			X	X		X	
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
													X		
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X
		X	X						X		X	X		X	X
				X				X							
	X	X										X			
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X			X
													X		
X	X	X	X	X				X			X	X		X	
X		X	X						X		X	X			
X		X	X								X	X			
		X									X				
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X	
		X	X	X				X	X		X	X			X
X	X	X	X	X				X		X	X	X		X	X
X		X	X	X	X			X	X		X	X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X	X	X				X	X		X	X		X	

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
162	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	WATERLOO	Can.	C.A.
163	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	WINNIPEG	Can.	C.M.A.
164	WESTERN FINANCIAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE	WATERLOO	Can.	C.A.
165	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	OVERLAND PARK	Étr.	C.A.
166	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	WINNIPEG	Can.	C.A.
167	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	STAMFORD	Étr.	C.A.
168	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	STAMFORD	Étr.	C.A.
169	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	TORONTO	Can.	C.A.
170	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X									X	X				162
X		X									X	X				163
		X									X	X				164
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	165
		X									X	X				166
X	X	X		X							X	X				167
X	X	X	X	X	X						X	X		X	X	168
X		X									X	X			X	169
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	170

Tableau 51

État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
1	AFFILIATED FM	116 243	89 019	86 823	39 462	12 234	3 953
2	AIG DU CANADA	1 106 166	392 111	385 642	308 546	3 916	38 682
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	4 263	3 902	3 983	2 071	0	598
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	381 294	224 123	225 215	196 139	51 524	4 883
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	26 412	4 525	3 894	3 072	-1 730	6 070
6	ALLSTATE DU CANADA	1 088 790	1 085 435	1 062 796	790 213	169 822	61 361
7	ALPHA	20 379	19 897	18 582	9 218	1 761	5 148
8	AMERICAN BANKERS	447 921	135 909	139 037	81 448	20 743	20 563
9	AMERICAN ROAD	11 172	11 172	11 172	11 865	0	607
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	139 612	123 024	121 447	81 657	39 516	5 202
11	ARCH CANADA	75 204	6 944	7 090	980	-6 718	10 152
12	ARCH RE	0	7 367	6 923	4 766	171	2 473
13	ASPEN	9 197	12 581	11 273	-245	288	3 214
14	ASSURANCES FCT	164 380	157 475	157 475	42 736	58 424	23 153
15	ASSURANCES NLF	50 748	26 981	22 638	8 592	3 076	8 439
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	3 176 004	2 458 229	2 436 543	1 504 627	439 474	267 959
18	AVIVA ASSURANCE	1 018 755	995 465	964 905	658 199	89 732	120 348
19	AXA	0	0	0	0	0	0
20	AXA ART	3 410	1 177	1 110	220	-105	959
21	AXIS	66 342	19 897	25 295	18 833	-5 858	11 991
22	BAGOT	21 195	14 349	14 013	7 267	601	3 356
23	BANQUE NATIONALE	316	32	32	0	-128	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	16 021	15 224	15 684	10 981	0	2 243
25	BELAIR INC.	491 063	763 688	754 440	493 169	150 475	63 902
26	BERKLEY	83 300	78 237	66 014	26 820	19 986	9 458
27	BOIS-FRANCS	22 982	16 716	15 235	8 063	2 938	2 000

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
3 697	19 884	27 467	7 729	29 537	29 997	45,5	22,9	68,4	1
36 105	78 703	-716	105 155	66 910	46 103	80,0	20,4	100,2	2
152	750	1 162	322	1 484	1 484	52,0	18,8	70,8	3
13 658	70 065	-40 989	16 710	-29 635	-34 336	87,1	31,1	118,2	4
962	5 302	-4 480	269	-4 161	-4 458	78,9	136,2	215,0	5
34 289	265 472	28 786	66 920	87 819	97 002	74,4	25,0	97,3	6
664	7 573	1 979	2 149	3 091	2 853	49,6	40,8	89,3	7
13 587	54 893	2 696	6 475	7 223	7 223	58,6	39,5	98,1	8
387	994	-1 687	232	-2 117	-2 218	106,2	8,9	115,1	9
3 433	48 151	-2 621	4 088	1 018	90	67,2	39,6	102,2	10
2 516	5 950	160	3 697	821	-388	13,8	83,9	97,7	11
0	2 644	-487	95	-387	-487	68,8	38,2	107,0	12
0	3 502	8 016	1 815	11 262	9 453	-2,2	31,1	28,9	13
5 417	86 994	27 745	-1 376	20 968	24 753	27,1	55,2	82,4	14
1 628	13 143	903	1 555	2 783	2 800	38,0	58,1	96,0	15
0	0	0	-1	-36	35	-	-	0,0	16
93 450	800 883	131 033	4 673	137 769	152 411	61,8	32,9	94,6	17
30 283	240 363	66 343	29 286	46 367	35 533	68,2	24,9	93,1	18
0	0	0	60	45	24	-	-	0,0	19
0	854	36	103	137	85	19,8	76,9	96,8	20
2 095	8 228	-1 766	955	-1 267	-1 788	74,5	32,5	107,0	21
617	4 574	2 172	1 035	1 052	1 339	51,9	32,6	84,5	22
0	-128	160	0	118	118	0,0	-400,0	-400,0	23
79	2 322	2 381	4 315	6 480	7 791	70,0	14,8	84,8	24
28 520	242 897	28 716	34 593	46 242	56 950	65,4	32,2	96,2	25
2 426	31 870	7 809	2 999	11 605	10 517	40,6	48,3	88,2	26
733	5 671	1 501	332	1 354	1 464	52,9	37,2	90,1	27

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
28	BORÉALE	54 863	42 310	41 553	28 335	6 505	5 707
29	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
30	CANASSURANCE	18 968	15 597	15 806	8 525	2 005	3 488
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	595 528	586 069	571 449	369 737	79 058	98 874
32	CCR RE	0	40 485	40 529	19 867	8 033	3 592
33	CENTRE-SUD	30 475	21 766	22 251	13 119	3 394	3 937
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	11 810	10 220	10 223	9 141	0	1 837
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	77 884	56 474	54 352	35 617	8 572	8 922
36	CHICAGO	34 268	34 189	34 189	1 224	19 503	562
37	CHUBB DU CANADA	954 364	402 036	422 468	326 110	59 203	50 973
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	1 956 092	1 900 885	1 814 573	1 237 958	338 434	201 050
39	COFACE	32 840	28 249	29 136	17 771	11 775	4 577
40	CONTINENTAL CASUALTY	265 827	254 120	249 452	117 395	66 322	11 849
41	COREPOINTE	45	22	17	-65	-8	199
42	COSECO	263 845	243 561	238 759	162 889	44 533	26 453
43	CUMIS - GÉN.	285 605	131 095	127 780	71 200	30 108	13 770
44	DAS	25 536	20 064	16 227	11 492	3 425	5 723
45	DESJARDINS - GÉN.	990 313	993 168	965 191	706 673	164 859	69 403
46	DEUX-MONTAGNES	28 010	19 666	19 200	12 331	2 597	3 349
47	DOMINION DU CANADA	1 174 403	1 148 956	1 133 642	739 047	252 189	161 485
48	DU LAC AU FLEUVE	68 550	54 545	54 356	37 999	9 595	6 099
49	ECCLÉSIASTIQUES	81 805	61 966	60 386	39 760	9 153	13 236
50	ÉCHELON	178 724	168 640	150 789	100 135	25 476	31 325
51	ECONOMICAL	1 654 156	1 562 717	1 519 707	1 082 255	316 428	214 690
52	ELECTRIC	11 685	2 798	2 798	-118	0	742
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	33 994	19 258	16 822	-3 267	1 908	2 348
54	ELITE	272 439	292 692	290 109	179 151	52 326	31 888
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	-21	0	78
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	36
57	EULER HERMES	47 349	12 885	14 404	4 120	-1 157	4 856

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 863	14 075	-857	588	-747	-593	68,2	33,9	102,1	28
0	0	0	0	-186	-186	-	-	0,0	29
635	6 128	1 153	471	1 188	1 055	53,9	38,8	92,7	30
20 191	198 123	2 351	15 892	42 897	57 786	64,7	34,7	99,6	31
248	11 873	8 789	2 655	8 806	8 806	49,0	29,3	78,3	32
1 075	8 406	726	602	397	1 528	59,0	37,8	96,7	33
0	1 837	-1 513	2 751	1 238	1 179	89,4	18,0	114,8	34
2 608	20 102	-1 367	1 430	-2 864	-1 829	65,5	37,0	102,5	35
1 567	21 632	11 378	472	8 722	8 503	3,6	63,3	66,7	36
32 403	142 579	-46 221	82 094	9 094	-45 958	77,2	33,7	110,9	37
60 013	599 497	-13 178	309 227	286 324	164 197	68,2	33,0	100,7	38
1 413	17 765	-3 960	512	-3 184	-3 409	61,0	61,0	113,6	39
9 061	87 232	43 996	30 734	56 725	50 328	47,1	35,0	82,4	40
2	193	-111	427	465	255	-382,4	1 135,3	752,9	41
7 896	78 882	-1 735	34 505	24 597	12 393	68,2	33,0	100,7	42
4 815	48 693	4 330	8 062	9 359	9 245	55,7	38,1	96,6	43
389	9 537	-4 802	294	-4 508	-4 586	70,8	58,8	129,6	44
33 695	267 957	-10 974	51 746	34 745	49 451	73,2	27,8	101,1	45
943	6 889	-20	706	898	1 205	64,2	35,9	100,1	46
38 795	452 469	-46 106	67 266	15 504	-3 368	65,2	39,9	104,1	47
2 381	18 075	-1 718	1 329	-3 566	-2 554	69,9	33,3	103,2	48
2 954	25 343	-4 447	1 947	-1 756	-1 756	65,8	42,0	107,4	49
5 438	62 239	-9 465	10 183	686	-1 341	66,4	41,3	106,3	50
53 889	585 007	-128 072	99 084	-20 274	24 097	71,2	38,5	108,4	51
433	1 175	1 741	1 336	2 568	1 994	-4,2	42,0	37,8	52
743	4 999	14 565	462	7 188	6 169	-19,4	29,7	13,4	53
11 127	95 341	15 617	-515	14 811	16 295	61,8	32,9	94,6	54
3	81	-60	471	404	49	-	-	0,0	55
1	37	-37	108	51	8	-	-	0,0	56
2 010	5 709	6 660	1 137	5 711	3 140	28,6	39,6	53,8	57

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
58	EVEREST	97 919	17 171	16 003	14 210	-784	3 587
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	7 201	2 196	2 203	533	-219	2 928
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 799	4 228	4 228	422	-404	1 021
61	FEDERATED DU CANADA - GÉN	213 421	205 363	201 366	133 716	41 634	16 599
62	FM GLOBAL	331 005	236 616	232 468	132 594	6 709	31 331
63	FÉDÉRALE	20 905	11 996	15 625	3 673	2 255	1 674
64	GARANTIE	391 039	290 031	289 115	172 579	76 272	35 084
65	GENWORTH	759 806	759 806	637 896	139 036	43 408	46 961
66	GREAT AMERICAN	49 005	44 076	43 361	19 023	10 131	7 092
67	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	50 333	37 540	37 008	26 389	10 922	2 070
68	GROUPE LEDOR	58 410	47 237	50 728	33 000	12 572	7 710
69	HABITATION ET AUTO TD	56 730	53 137	114 588	61 541	25 384	5 187
70	HANNOVER	96 641	10 785	7 793	6 585	-1 513	1 310
71	HARTFORD INCENDIE	16 153	15 151	15 702	30 442	914	1 623
72	HDI	47 411	4 584	3 459	408	-5 016	3 743
73	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	335 496	335 496	160 100	20 497	13 334	11 944
74	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	197 423	159 533	146 870	46 312	84 586	7 033
75	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	249 526	246 431	243 230	174 608	38 525	24 123
76	INNOVASSUR	101 834	99 460	95 687	63 449	28 871	349
77	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	37 978	119 205	115 894	40 216	47 099	8 635
78	INTACT	6 523 610	4 963 975	4 903 862	3 205 598	978 091	415 371
79	INTACT AGRICOLE	42 953	94 668	94 044	40 290	18 700	3 770
80	INTER-OUEST	632	187	187	40	-60	501
81	IRONSHORE	27 662	9 695	5 959	3 241	-310	577
82	JEVCO	69 772	381 843	377 220	246 584	75 237	31 952
83	JEWELERS	7 154	6 778	6 384	2 376	1 480	350
84	L'ESTUAIRE	59 676	46 038	46 984	30 187	8 123	5 872
85	LA VALLÉE	15 201	11 229	11 088	6 366	1 918	2 030
86	LANAUDIÈRE	43 263	31 199	31 553	20 085	6 239	3 788

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
3 069	5 872	-4 079	980	-2 249	-2 805	88,8	36,7	125,5	58
0	2 709	-1 039	1 630	-1 845	-1 291	24,2	123,0	147,2	59
0	617	3 189	3 489	520	3 385	10,0	14,6	24,6	60
7 232	65 465	2 022	-2 591	-52	-324	66,4	32,5	99,0	61
13 072	51 112	48 762	24 278	52 757	45 570	57,0	22,0	79,0	62
26	3 955	7 997	1 861	7 102	2 242	23,5	25,3	48,8	63
9 694	121 050	-4 514	70 318	71 516	86 257	59,7	41,9	101,6	64
19 573	109 942	389 012	174 020	440 496	406 071	21,8	17,2	39,0	65
2 415	19 638	4 700	3 468	6 482	3 851	43,9	45,3	89,2	66
0	12 992	-2 373	3 663	1 290	1 290	71,3	35,1	106,4	67
2 210	22 492	-4 764	3 986	68	-408	65,1	44,3	109,4	68
2 616	33 187	19 860	23 355	31 907	31 799	53,7	29,0	82,7	69
257	54	1 154	113	1 146	900	84,5	0,7	85,2	70
577	3 114	-17 854	2 486	-10 435	-11 800	193,9	19,8	213,7	71
1 355	82	2 994	2 438	2 941	2 408	11,8	2,4	13,4	72
5 263	30 541	109 062	21 650	97 923	99 691	12,8	19,1	31,9	73
3 996	95 615	4 943	6 971	10 010	9 194	31,5	65,1	96,6	74
9 678	72 326	-3 704	2 217	-8 455	-6 868	71,8	29,7	101,5	75
3 419	32 639	-401	1 823	1 019	270	66,3	34,1	100,4	76
1 408	57 142	18 536	3 476	16 290	20 971	34,7	49,3	84,0	77
185 378	1 578 840	186 647	175 119	275 875	430 754	65,4	32,2	96,2	78
70	22 540	31 214	6 734	37 867	32 298	42,8	24,0	66,8	79
0	441	-294	485	-8	-432	21,4	235,8	257,2	80
931	1 198	1 520	511	1 757	780	54,4	20,1	74,5	81
14 260	121 449	14 358	20 127	26 841	38 420	65,4	32,2	96,2	82
272	2 102	1 943	189	2 033	2 033	37,2	32,9	69,6	83
2 021	16 016	781	1 511	148	503	64,2	34,1	98,3	84
520	4 468	254	226	222	168	57,4	40,3	97,7	85
1 508	11 535	-67	557	967	1 566	63,7	36,6	100,2	86

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
87	LAWPRO	123 329	115 943	115 776	100 712	-1 721	19 015
88	LEGACY	9 669	8 356	7 908	1 624	1 556	1 987
89	LIBERTÉ MUTUELLE	355 806	263 122	251 064	155 246	36 415	20 567
90	LLOYD'S	2 796 528	3 215 307	3 100 360	2 753 035	779 645	41
91	MISSISQUOI	107 563	139 406	135 569	96 546	28 230	19 150
92	MITSUI SUMITOMO	22 500	20 282	20 164	25 059	1 771	4 221
93	MONTMAGNY-L'ISLET	19 284	15 239	15 071	8 134	2 059	2 626
94	MOTORS	83 697	45 533	45 919	18 820	1 672	1 583
95	MUNICH AMÉRIQUE	0	9 243	9 574	-627	923	640
96	MUNICH DU CANADA	0	204 856	265 896	156 488	55 338	14 966
97	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	39 330	32 842	32 280	15 884	5 815	5 275
98	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	21 244	7 036	7 093	1 014	1 927	1 484
99	NORDIQUE	537 679	381 845	377 220	246 584	75 238	31 951
100	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	156 940	150 818	139 631	114 692	23 650	10 030
101	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	841 525	714 386	693 204	406 573	190 468	55 631
102	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	120 559	118 094	115 102	26 688	29 008	8 160
103	NOVEX	441 718	381 844	377 220	246 585	75 237	31 952
104	OACIQ	5 647	5 232	5 236	4 305	0	1 570
105	ODYSSEY RE	0	84 308	84 077	75 660	20 089	4 131
106	OMEGA	52 548	271	268	156	-2 168	980
107	OPTIMUM - GÉNÉRAL	81 593	93 363	92 984	49 281	29 568	7 095
108	OPTIMUM AGRICOLE	10 726	6 124	6 022	3 246	1 851	461
109	ORDRE DES ARCHITECTES	17 321	15 704	15 492	11 325	0	1 648
110	ORDRE DES DENTISTES	6 807	6 113	6 113	4 466	0	1 251
111	ORDRE DES PHARMACIENS	2 991	2 664	2 777	927	0	848
112	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 671	1 270	1 268	973	0	465
113	ORION	67 253	64 468	61 973	31 054	22 297	8 655
114	OUTAOUAIS	28 085	20 867	20 842	13 908	2 880	3 043
115	PAFCO	86 466	86 324	95 618	68 497	21 076	3 824

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
3 701	20 995	-5 931	17 409	8 639	15 413	87,0	18,1	105,1	87
0	3 543	2 741	192	2 534	2 475	20,5	44,8	65,3	88
11 620	68 602	27 216	28 053	34 253	27 251	61,8	27,3	89,2	89
92 501	872 187	-524 862	74 011	-497 798	-497 798	88,8	28,1	116,9	90
4 807	52 187	-11 426	10 441	-332	3 160	71,2	38,5	108,4	91
757	6 749	-11 644	1 935	-7 084	-5 626	124,3	33,5	157,7	92
662	5 347	1 590	945	1 870	2 471	54,0	35,5	89,4	93
2 728	5 983	21 124	10 422	23 934	18 837	41,0	13,0	54,0	94
46	1 609	8 592	3 716	8 866	7 463	-6,5	16,8	10,3	95
360	70 664	38 744	30 332	50 104	38 082	58,9	26,6	85,4	96
0	11 090	5 306	1 008	1 315	1 315	49,2	34,4	83,6	97
802	4 213	1 505	233	1 271	1 443	14,3	59,4	78,8	98
14 260	121 449	14 358	18 638	24 363	33 621	65,4	32,2	96,2	99
4 910	38 590	-13 430	-4 045	-13 005	-13 331	82,1	27,6	109,6	100
28 745	274 844	15 260	45 380	104 344	102 708	58,7	39,6	97,8	101
3 868	41 036	47 744	-1 049	55 607	54 280	23,2	35,7	58,5	102
14 260	121 449	14 357	15 085	21 075	29 533	65,4	32,2	96,2	103
0	1 570	-544	461	-83	1 349	82,2	30,0	110,4	104
0	24 220	-15 803	3 750	-8 658	-8 984	90,0	28,8	118,8	105
2 043	855	-743	939	143	-272	58,2	319,0	377,2	106
2 703	39 366	4 337	3 376	5 698	6 219	53,0	42,3	95,3	107
0	2 312	464	77	541	546	53,9	38,4	92,3	108
0	1 648	2 519	1 060	3 821	3 470	73,1	10,6	83,7	109
0	1 251	347	951	1 312	1 312	73,1	20,5	94,3	110
0	848	1 002	1 223	2 225	1 669	33,4	30,5	63,9	111
0	465	-170	159	-13	-13	76,7	36,7	113,4	112
1 753	32 705	-1 786	666	-792	-1 006	50,1	52,8	102,9	113
969	6 892	42	180	-338	-309	66,7	33,1	99,8	114
3 031	27 931	2 160	4 816	5 453	8 117	71,6	29,2	97,7	115

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
116	PEMBRIDGE	250 865	250 181	243 724	171 834	57 241	8 655
117	PERSONNELLE	816 485	815 383	777 546	553 415	133 407	46 804
118	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	373 506	335 506	343 496	259 478	57 367	26 683
119	PORTNEUF-CHAMPLAIN	48 372	38 508	37 702	25 370	6 728	3 989
120	PRIMUM	590 999	567 847	573 916	430 400	104 911	44 034
121	PROMUTUEL RÉASSURANCE	19 823	194 704	187 128	113 397	47 334	14 103
122	PROTECTRICE	2 626	1 503	1 504	2 168	208	252
123	PRYSM	21 940	21 643	10 537	9 775	404	10 146
124	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	45 656	45 354	32 090	12 536	1 242
125	RIVE-SUD	42 622	31 656	30 965	19 260	4 747	4 381
126	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 518 183	1 247 922	1 239 662	877 144	342 591	33 977
127	SCOR CANADA	0	152 730	149 216	74 696	49 961	4 418
128	SCOR UK	9 854	389	179	397	-1 092	188
129	SCOTTISH & YORK	159 628	210 922	209 060	129 104	37 708	22 975
130	SENTRY	1 304	1 072	1 524	191	212	324
131	SHIPOWNERS'	-1	-6	-6	-1 503	0	354
132	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	53 385	52 448	8 604	12 142	3 111
133	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	-2 267	0	239
134	SOMPO NIPPONKOA	6 652	7 100	6 613	1 903	1 892	691
135	SONNET	12 039	145 772	141 759	100 953	29 515	20 028
136	SOUVERAINE - GÉN.	339 539	327 580	334 265	228 047	62 347	37 035
137	SSQ - GÉNÉRALES	227 033	221 164	220 648	154 085	43 437	19 591
138	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
139	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
140	ST. PAUL	103 433	90 005	91 223	71 559	23 271	9 522
141	STARR	51 193	2 614	1 448	1 256	-4 993	1 489
142	STEWART	120 144	120 144	120 144	35 479	0	54 703
143	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	97 610	94 217	69 428	23 850	7 747
144	SUNDERLAND	18 955	5 649	5 231	2 828	1 641	1 463
145	SÉCURITÉ NATIONALE	2 027 192	1 954 293	1 929 583	1 469 204	404 085	121 101

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
7 979	73 875	3 228	11 100	11 224	16 061	70,5	30,3	98,7	116
25 865	206 076	18 522	38 701	54 660	58 958	71,2	26,5	97,6	117
12 472	96 522	-13 094	15 365	2 105	6 427	75,5	28,1	103,8	118
1 645	12 362	-30	1 694	962	942	67,3	32,8	100,1	119
23 981	172 926	-29 410	34 334	4 172	3 363	75,0	30,1	105,1	120
650	62 087	11 644	10 864	16 824	19 388	60,6	33,2	93,8	121
38	498	-1 162	176	-689	-777	144,1	33,1	177,3	122
377	10 927	-10 165	108	-7 400	-7 291	92,8	103,7	196,5	123
1 654	15 432	-2 168	2 537	-940	-1 801	70,8	34,0	104,8	124
1 449	10 577	1 128	1 042	-554	313	62,2	34,2	96,4	125
45 199	421 767	-59 249	70 809	-23 783	-48 416	70,8	34,0	104,8	126
0	54 379	20 141	9 968	24 321	23 139	50,1	36,4	86,5	127
205	-699	481	89	459	373	221,8	-390,5	-168,7	128
8 018	68 701	11 255	-553	10 642	11 844	61,8	32,9	94,6	129
56	592	633	451	963	656	12,5	38,8	58,5	130
0	354	1 143	1 732	1 901	870	25 050,0	-5 900,0	19 150,0	131
37	15 290	28 714	1 718	27 862	27 858	16,4	29,2	45,3	132
28	267	2 000	1 428	3 428	2 873	-	-	0,0	133
199	2 782	1 928	1 350	2 669	2 339	28,8	42,1	70,8	134
5 027	54 570	-11 947	10 434	-262	3 140	71,2	38,5	108,4	135
11 055	110 437	-2 431	43 427	30 773	16 864	68,2	33,0	100,7	136
7 880	70 908	-4 345	7 551	2 135	1 501	69,8	32,1	102,0	137
0	0	0	0	0	0	-	-	-	138
0	0	0	0	0	0	-	-	-	139
3 658	36 451	-16 787	18 713	3 037	-6 825	78,4	40,0	118,4	140
1 482	-2 022	2 214	454	2 122	1 993	86,7	-139,6	-52,9	141
3 813	58 516	26 149	4 268	23 900	20 775	29,5	48,7	78,2	142
0	31 597	-6 808	7 978	3 825	2 948	73,7	33,5	107,2	143
324	3 428	-1 025	128	-981	-981	54,1	65,5	119,6	144
65 639	590 825	-130 446	96 342	20 640	26 578	76,1	30,6	106,8	145

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
146	SÛRETÉ DE L'OUEST	24 764	16 413	14 725	180	9 266	2 028
147	T.H.E.	703	638	570	324	83	173
148	TEMPLE	197 147	152 578	129 313	83 915	33 094	11 825
149	TITRES FIRST AMERICAN	313	1 607	1 607	476	843	548
150	TOKIO	35 270	35 234	34 704	29 685	6 182	4 717
151	TRADERS GÉNÉRALE	452 637	422 203	418 479	258 419	75 479	46 002
152	TRAFALGAR DU CANADA	6 015	381 844	377 220	246 584	75 238	31 951
153	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 067	6 067	6 074	164	50	5 295
154	TRANSATLANTIQUE	0	96 056	94 035	122 428	22 083	1 525
155	TRAVELERS DU CANADA	218 602	193 962	185 714	69 898	61 930	25 530
156	TRISURA	124 298	87 186	72 376	22 396	31 909	11 590
157	UNICA	119 758	112 545	117 712	76 939	19 849	15 028
158	UNIQUE - GÉN.	202 975	195 272	184 392	117 523	37 032	20 387
159	VALLÉE DU ST-LAURENT	74 105	54 084	55 526	35 613	11 229	6 863
160	VAUDREUIL-SOULANGES	21 028	15 359	15 017	10 702	2 844	2 893
161	VERCHÈRES - LES FORGES	49 426	34 422	33 710	21 807	5 270	4 684
162	WATERLOO	201 417	82 410	80 141	57 072	16 686	11 323
163	WAWANESA	2 340 554	2 187 241	2 151 695	1 682 419	446 442	171 352
164	WESTERN FINANCIAL	54 281	54 281	54 113	33 578	1 424	14 591
165	WESTPORT	173 962	31 571	29 526	17 427	-8 675	14 233
166	WYNWARD	103 507	79 261	74 133	40 466	20 069	8 969
167	XL AMÉRIQUE	27 862	51 817	54 157	67 185	18 911	2 734
168	XL SPÉCIALITÉ	160 702	167 508	87 396	79 509	2 541	16 343
169	ZENITH	59 370	58 373	52 988	14 858	8 759	6 077
170	ZURICH	726 239	493 277	579 297	519 211	76 849	61 542
	TOTAL	45 789 372	41 196 567	40 239 461	27 395 007	7 918 137	3 602 675

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
595	11 889	2 656	1 255	2 955	2 958	1,2	80,7	82,0	146
24	280	-34	47	-118	-76	56,8	49,1	106,0	147
5 193	50 112	-4 714	14 947	6 743	3 267	64,9	38,8	103,6	148
10	1 401	-270	1 904	-1 000	-657	29,6	87,2	116,8	149
1 265	12 164	-7 135	841	-4 599	-4 960	85,5	35,1	120,6	150
16 050	137 531	22 529	-851	21 194	23 404	61,8	32,9	94,6	151
14 260	121 449	14 358	21 865	28 284	40 944	65,4	32,2	96,2	152
217	5 562	348	341	554	702	2,7	91,6	94,3	153
101	23 709	-52 102	14 782	-31 187	-38 841	130,2	25,2	155,4	154
7 778	95 238	22 652	15 127	27 380	31 473	37,6	51,3	87,8	155
3 591	47 090	5 959	988	5 493	10 831	30,9	65,1	91,8	156
3 882	38 759	4 279	7 267	9 566	12 557	65,4	32,9	96,4	157
6 691	64 110	5 097	5 934	10 032	13 137	63,7	34,8	97,2	158
2 616	20 708	-795	843	-613	-517	64,1	37,3	101,4	159
710	6 447	-2 132	539	-936	-32	71,3	42,9	114,2	160
1 686	11 640	263	982	-1 487	-1 053	64,7	34,5	99,2	161
2 842	30 851	-6 755	5 901	-58	1 855	71,2	38,5	108,4	162
86 369	704 163	-202 130	272 130	50 296	31 876	78,2	32,7	109,4	163
3 040	19 055	2 736	834	2 627	2 270	62,1	35,2	94,9	164
6 538	12 096	3	2 758	2 741	2 085	59,0	41,0	100,0	165
3 934	32 972	695	3 312	3 043	10 063	54,6	44,5	99,1	166
996	22 641	-35 669	5 865	-20 312	-23 872	124,1	41,8	165,9	167
5 625	24 509	-16 622	6 233	-10 568	-13 099	91,0	28,0	119,0	168
1 727	16 563	21 992	7 726	21 691	21 691	28,0	31,3	58,5	169
29 168	167 559	-101 546	51 678	-37 910	-46 988	89,6	28,9	117,5	170
1 490 273	13 011 085	69 686	2 681 071	2 132 999	2 088 471	68,1	32,3	99,8	

Tableau 52

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
1	AFFILIATED FM	246 155	38 991	11 069	33 807	330 022	64 711	43 619
2	AIG DU CANADA	2 002 934	1 808 201	97 277	175 840	4 084 252	603 038	2 293 590
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	12 566	756	53	924	14 299	1 486	1 428
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	862 597	392 468	24 994	45 201	1 325 260	174 273	716 101
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	32 547	34 645	2 138	2 952	72 282	13 531	21 227
6	ALLSTATE DU CANADA	1 969 652	473 017	36 556	423 654	2 902 879	559 658	1 335 271
7	ALPHA	53 704	9 464	1 336	3 419	67 923	10 824	3 726
8	AMERICAN BANKERS	349 968	141 894	20 164	11 890	523 916	161 837	64 940
9	AMERICAN ROAD	15 779	848	0	1 499	18 126	0	188
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	201 505	87 675	11 289	30 291	330 760	60 773	128 747
11	ARCH CANADA	165 128	198 403	11 489	33 001	408 021	57 504	221 660
12	ARCH RE	29 766	43 024	4 805	9 000	86 595	18 776	25 922
13	ASPEN	223 354	117 627	771	29 429	371 181	10 852	181 103
14	ASSURANCES FCT	237 987	32 609	0	20 710	291 306	0	187 371
15	ASSURANCES NLF	333 139	51 656	706	20 616	406 117	36 736	70 086
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	8 057	11 533	505	15 941	36 036	4 139	3 908
17	AVIVA	401 435	2 221 504	345 580	4 086 624	7 055 143	1 692 549	3 836 082
18	AVIVA ASSURANCE	248 479	450 279	77 929	1 053 463	1 830 150	457 754	1 009 919
19	AXA	7 141	0	0	27	7 168	0	0
20	AXA ART	5 731	2 372	306	302	8 711	1 636	401
21	AXIS	198 672	151 609	5 754	22 332	378 367	37 003	183 002
22	BAGOT	26 936	16 187	736	4 742	48 601	10 417	8 201
23	BANQUE NATIONALE	0	1 493	0	0	1 493	260	178
24	BARREAU DU QUÉBEC	130 916	2 426	0	4 679	138 021	3 958	54 348
25	BELAIR INC.	1 005 134	1 006 553	129 187	329 806	2 470 680	719 196	1 087 792
26	BERKLEY	223 803	37 686	12 247	22 072	295 808	52 135	121 809
27	BOIS-FRANCS	11 357	11 738	703	13 143	36 941	11 812	4 141
28	BORÉALE	20 799	30 023	1 061	17 193	69 076	27 862	15 342
29	CAISSE CENTRALE	0	0	0	8 312	8 312	0	0
30	CANASSURANCE	22 963	71 394	41 854	1 052	137 263	66 971	8 311

98 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de dommages se retrouvent dans la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
15 905	124 235	205 787	38 590	168 666	437,1	1
373 885	3 270 513	813 739	287 125	715 402	249,2	2
379	3 293	11 006	768	10 990	1 431,0	3
117 846	1 008 220	317 040	92 423	241 111	260,9	4
12 374	47 132	25 150	2 912	18 714	642,7	5
190 232	2 085 161	817 718	373 959	794 141	212,4	6
1 520	16 070	51 853	7 332	49 158	670,5	7
111 112	337 889	186 027	37 281	88 602	237,7	8
324	512	17 614	739	9 542	1 291,2	9
70 655	260 175	70 585	30 936	69 816	225,7	10
27 049	306 213	101 808	15 093	95 546	633,0	11
12 971	57 669	28 926	1 809	13 948	771,0	12
35 741	227 696	143 485	13 082	122 536	936,7	13
10 867	198 238	93 068	30 629	92 364	301,6	14
34 108	140 930	265 187	15 428	151 534	982,2	15
12 241	20 288	15 748	701	13 004	1 855,1	16
440 397	5 969 028	1 086 115	515 452	1 046 959	203,1	17
49 483	1 517 156	312 994	143 196	298 054	208,1	18
15	15	7 153	177	7 135	4 031,1	19
1 202	3 239	5 472	366	4 374	1 195,1	20
81 654	301 659	76 708	15 707	46 024	293,0	21
4 581	23 199	25 402	4 279	23 008	537,7	22
147	585	908	91	442	485,7	23
1 764	60 070	77 951	17 703	77 973	440,5	24
135 321	1 942 309	528 371	184 696	404 467	219,0	25
9 221	183 165	112 643	23 149	89 452	386,4	26
5 874	21 827	15 114	2 565	7 795	303,9	27
8 647	51 851	17 225	5 275	12 715	241,0	28
4 332	4 332	3 980	0	1 668	0,0	29
44 709	119 991	17 272	3 138	15 590	496,8	30

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	473 469	435 409	20 151	344 807	1 273 836	474 280	248 655
32	CCR RE	234 785	13 547	811	15 642	264 785	4 268	156 762
33	CENTRE-SUD	41 143	27 006	2 628	26 854	97 631	24 698	10 310
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	67 622	13 825	0	1 031	82 478	25	38 231
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	54 064	56 905	4 067	45 186	160 222	47 935	28 345
36	CHICAGO	47 066	9 846	0	13 256	70 168	0	28 422
37	CHUBB DU CANADA	2 660 664	1 295 456	110 412	181 461	4 247 993	536 332	2 047 036
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	3 238 974	1 847 062	207 985	357 595	5 651 616	1 288 743	2 459 893
39	COFACE	42 503	15 808	2 450	14 630	75 391	12 212	20 638
40	CONTINENTAL CASUALTY	1 088 253	62 792	33 021	63 983	1 248 049	139 511	517 939
41	COREPOINTE	11 369	598	0	1 041	13 008	58	938
42	COSECO	425 942	518 992	31 612	27 790	1 004 336	258 937	520 600
43	CUMIS - GÉN.	215 599	139 156	46 608	16 293	417 656	118 448	138 622
44	DAS	31 300	32 959	6 390	1 821	72 470	26 746	12 584
45	DESJARDINS - GÉN.	1 560 554	491 767	31 135	95 112	2 178 568	498 174	946 559
46	DEUX-MONTAGNES	19 589	15 104	1 812	6 675	43 180	14 419	6 627
47	DOMINION DU CANADA	2 725 696	415 469	105 130	160 434	3 406 729	541 197	1 810 653
48	DU LAC AU FLEUVE	53 397	39 194	1 714	27 823	122 128	34 325	17 875
49	ECCLÉSIASTIQUES	125 009	52 207	11 864	19 439	208 519	44 948	86 043
50	ÉCHELON	319 889	69 231	26 235	28 958	444 313	102 156	232 281
51	ECONOMICAL	2 950 058	1 187 099	207 575	978 047	5 322 779	1 025 398	2 269 957
52	ELECTRIC	61 510	14 888	0	12 753	89 151	0	18 706
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	74 569	67 901	389	100 570	243 429	19 462	117 169
54	ELITE	0	275 724	68 315	485 745	829 784	261 609	396 461
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	34 854	303	0	304	35 461	0	339
56	ÉQUITABLE - GÉN.	663	0	0	113	776	0	0
57	EULER HERMES	62 105	34 433	4 342	9 563	110 443	19 713	23 169
58	EVEREST	42 769	171 428	12 190	41 840	268 227	48 102	137 105
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	41 843	5 817	0	4 362	52 022	1 771	3 767
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	81 935	3 886	0	4 846	90 667	0	4 095
61	FEDERATED DU CANADA - GÉN	289 507	108 343	13 853	116 859	528 562	106 064	254 872
62	FM GLOBAL	954 473	119 010	18 682	67 858	1 160 023	185 148	181 260
63	FÉDÉRALE	100 611	29 449	1 871	24 212	156 143	11 842	60 990
64	GARANTIE	818 303	312 396	49 795	278 050	1 458 544	191 273	608 297

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
137 065	860 000	413 836	168 357	333 599	198,1	31
6 347	167 377	97 408	22 664	85 420	376,9	32
9 453	44 461	53 170	7 419	38 496	518,9	33
8 551	46 807	35 671	9 287	35 296	380,1	34
21 804	98 084	62 138	12 408	34 853	280,9	35
1 527	29 949	40 219	5 184	21 683	418,3	36
547 216	3 130 584	1 117 409	370 759	1 034 397	279,0	37
530 965	4 279 601	1 372 015	650 811	1 474 213	226,5	38
8 463	41 313	34 078	5 375	20 301	377,7	39
23 345	680 795	567 254	128 019	515 520	402,7	40
786	1 782	11 226	617	10 290	1 667,7	41
69 936	849 473	154 863	69 093	154 254	223,3	42
69 961	327 031	90 625	34 530	81 594	236,3	43
18 214	57 544	14 925	5 221	14 828	284,0	44
206 487	1 651 220	527 348	195 642	493 669	252,3	45
5 184	26 230	16 950	4 059	15 188	374,2	46
161 244	2 513 094	893 635	266 087	824 614	309,9	47
13 216	65 416	56 712	10 800	39 228	363,2	48
10 919	141 910	66 609	14 112	33 652	238,5	49
17 033	351 470	92 843	37 842	89 646	236,9	50
224 342	3 519 697	1 803 082	580 114	1 601 622	276,1	51
816	19 522	69 629	3 639	46 550	1 279,2	52
15 561	152 192	91 237	16 058	69 581	433,3	53
52 486	710 556	119 228	55 718	115 496	207,3	54
2 086	2 425	33 036	190	6 229	3 278,4	55
432	432	344	1	344	34 400,0	56
19 691	62 573	47 870	7 075	32 346	457,2	57
26 238	211 445	56 782	8 181	50 490	617,2	58
2 124	7 662	44 360	4 759	44 302	930,9	59
7 005	11 100	79 567	6 101	79 474	1 302,6	60
25 794	386 730	141 832	62 694	129 488	206,5	61
90 338	456 746	703 277	123 688	595 768	481,7	62
2 980	75 812	80 331	9 343	51 261	548,7	63
69 190	868 760	589 784	162 855	568 987	349,4	64

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
65	GENWORTH	5 930 607	0	206 810	280 371	6 417 788	2 142 903	163 467
66	GREAT AMERICAN	123 344	29 908	8 272	31 339	192 863	37 635	43 580
67	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	105 754	27 756	5 431	8 133	147 074	25 366	13 435
68	GROUPE LEDOR	69 278	37 551	3 765	9 431	120 025	29 095	37 591
69	HABITATION ET AUTO TD	800 772	588 449	3 074	16 003	1 408 298	22 052	1 087 570
70	HANNOVER	16 536	142 513	11 125	15 380	185 554	46 573	86 045
71	HARTFORD INCENDIE	150 738	19 773	458	24 805	195 774	4 587	61 759
72	HDI	108 599	57 353	1 924	20 615	188 491	25 556	36 942
73	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	1 726 130	9 301	88 380	5 968	1 829 779	802 403	27 681
74	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	338 316	64 238	22 525	15 323	440 402	284 869	13 647
75	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	101 104	137 821	7 552	42 581	289 058	143 670	38 725
76	INNOVASSUR	57 920	89 052	3 565	19 353	169 890	98 920	15 789
77	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	169 644	14 583	12 907	36 586	233 720	56 215	57 186
78	INTACT	8 003 616	6 471 364	750 473	1 715 351	16 940 804	3 763 867	7 760 196
79	INTACT AGRICOLE	259 403	15 077	4 541	11 399	290 420	53 352	39 287
80	INTER-OUEST	1 532	77	0	3 446	5 055	0	90
81	IRONSHORE	53 917	35 043	2 718	8 962	100 640	15 480	19 290
82	JEVCO	718 874	578 571	45 582	9 327	1 352 354	226 640	860 900
83	JEWELERS	15 694	2 305	420	2 388	20 807	3 522	2 535
84	L'ESTUAIRE	36 998	32 159	2 869	17 181	89 207	30 394	21 746
85	LA VALLÉE	8 655	8 115	257	2 671	19 698	7 861	3 147
86	LANAUDIÈRE	24 365	21 097	2 703	6 334	54 499	21 437	9 228
87	LAWPRO	646 413	56 375	0	27 929	730 717	1 027	472 168
88	LEGACY	4 568	1 329	0	6 346	12 243	-2 274	2 019
89	LIBERTÉ MUTUELLE	1 210 221	361 079	31 958	99 541	1 702 799	182 283	600 083
90	LLOYD'S	9 155 000	1 083 688	419 502	164 925	10 823 115	1 490 698	6 347 096
91	MISSISQUOI	305 591	186 638	26 770	35 895	554 894	132 862	241 371
92	MITSUI SUMITOMO	84 121	5 620	1 397	26 332	117 470	10 257	56 379
93	MONTMAGNY-L'ISLET	35 758	8 355	374	5 131	49 618	9 778	3 378
94	MOTORS	288 692	117 119	22 143	38 984	466 938	251 141	21 239
95	MUNICH AMÉRIQUE	193 721	2 933	31	4 948	201 633	948	64 249
96	MUNICH DU CANADA	1 014 187	344 007	7 897	40 983	1 407 074	63 679	1 019 659
97	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	55 056	22 925	3 039	6 235	87 255	20 258	33 246
98	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	8 377	700	833	2 289	12 199	1 936	1 812

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
259 343	2 565 713	3 852 075	1 559 416	3 827 479	245,4	65
13 708	94 923	97 940	11 821	48 806	412,9	66
4 065	42 866	104 208	10 723	104 208	971,8	67
9 448	76 134	43 891	13 746	41 874	304,6	68
36 012	1 145 634	262 664	50 249	251 631	500,8	69
36 134	168 752	16 802	3 921	10 773	274,8	70
3 341	69 687	126 087	11 452	78 297	683,7	71
77 245	139 743	48 748	5 924	30 348	512,3	72
35 779	865 863	963 916	430 995	963 130	223,5	73
58 150	356 666	83 736	38 510	85 736	222,6	74
31 217	213 612	75 446	26 075	57 081	218,9	75
17 760	132 469	37 421	12 245	35 505	290,0	76
31 885	145 286	88 434	19 443	69 186	355,8	77
1 598 624	13 122 687	3 818 117	1 254 189	2 602 188	207,5	78
3 406	96 045	194 375	22 302	190 830	855,7	79
428	518	4 537	91	4 537	4 985,7	80
19 723	54 493	46 147	5 072	27 613	544,4	81
43 433	1 130 973	221 381	102 529	219 817	214,4	82
701	6 758	14 049	1 001	11 792	1 178,0	83
8 638	60 778	28 429	8 388	24 810	295,8	84
2 682	13 690	6 008	1 549	5 278	340,7	85
5 598	36 263	18 236	4 599	14 561	316,6	86
4 056	477 251	253 466	99 135	250 674	252,9	87
3 613	3 358	8 885	2 229	8 896	399,1	88
113 372	895 738	807 061	105 921	276 803	261,3	89
26 611	7 864 405	2 958 710	1 192 974	2 902 352	243,3	90
29 026	403 259	151 635	42 112	150 315	356,9	91
2 190	68 826	48 644	9 242	37 070	401,1	92
3 790	16 946	32 672	5 167	31 511	609,9	93
24 785	297 165	169 773	27 702	102 946	371,6	94
2 139	67 336	134 297	9 673	86 260	891,8	95
41 797	1 125 135	281 939	106 406	280 845	263,9	96
5 993	59 497	27 758	7 696	27 115	352,3	97
748	4 496	7 703	1 923	7 661	398,4	98

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
99	NORDIQUE	606 959	1 362 946	81 078	34 187	2 085 170	457 155	1 274 052
100	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	381 315	127 715	8 917	97 528	615 475	85 427	329 787
101	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 933 981	658 321	90 955	594 441	3 277 698	443 464	1 584 487
102	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	353 273	97 465	11 623	182 732	645 093	61 271	258 198
103	NOVEX	598 369	744 897	67 140	46 205	1 456 611	338 125	797 459
104	OACIQ	54 052	2 229	0	1 131	57 412	1 927	14 420
105	ODYSSEY RE	205 910	25 089	6 028	261 002	498 029	22 212	241 466
106	OMEGA	16 998	14 936	670	5 177	37 781	2 691	18 417
107	OPTIMUM - GÉNÉRAL	155 547	49 232	15 711	10 446	230 936	56 906	99 218
108	OPTIMUM AGRICOLE	6 453	7 188	1 382	908	15 931	5 151	4 848
109	ORDRE DES ARCHITECTES	57 619	25 399	0	1 757	84 775	1 589	60 832
110	ORDRE DES DENTISTES	23 580	3 746	0	4 781	32 107	0	13 129
111	ORDRE DES PHARMACIENS	22 386	87	0	353	22 826	760	4 583
112	ORDRE DES ÉVALUATEURS	5 706	3 385	0	513	9 604	409	5 284
113	ORION	30 874	10 866	10 229	20 796	72 765	17 723	9 444
114	OUTAOUAIS	14 066	14 316	881	6 599	35 862	14 311	6 605
115	PAFCO	236 083	36 402	7 073	18 279	297 837	42 509	168 401
116	PEMBRIDGE	515 712	100 150	24 268	28 530	668 660	131 896	339 068
117	PERSONNELLE	1 453 226	1 081 048	67 055	135 590	2 736 919	415 242	1 558 957
118	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	481 718	191 879	5 763	53 175	732 535	167 632	340 882
119	PORTNEUF-CHAMPLAIN	39 726	25 081	2 152	13 286	80 245	24 794	14 795
120	PRIMUM	1 367 725	1 215 787	29 238	28 663	2 641 413	311 531	1 889 301
121	PROMUTUEL RÉASSURANCE	273 474	65 406	15 795	13 771	368 446	98 253	122 555
122	PROTECTRICE	18 339	3 271	0	3 810	25 420	6	10 943
123	PRYSM	0	12 175	774	15 643	28 592	11 689	1 592
124	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	92 997	19 138	5 230	5 809	123 174	25 314	59 590
125	RIVE-SUD	40 062	23 321	1 685	11 613	76 681	21 340	8 722
126	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 515 733	1 507 858	186 288	428 047	4 637 926	894 950	2 407 658
127	SCOR CANADA	414 840	153 554	15 496	23 251	607 141	52 949	391 369
128	SCOR UK	7 539	13 253	458	2 628	23 878	5 144	6 907
129	SCOTTISH & YORK	0	276 069	27 470	348 035	651 574	156 561	390 691
130	SENTRY	38 625	1 482	72	2 258	42 437	678	3 770

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
110 660	1 841 867	243 303	95 930	215 574	224,7	99
25 948	441 162	174 313	68 449	148 661	217,2	100
96 785	2 124 736	1 152 962	496 107	1 090 261	219,8	101
20 407	339 876	305 217	79 334	263 703	332,4	102
90 587	1 226 171	230 440	91 168	196 795	215,9	103
920	17 267	40 145	5 475	40 154	733,4	104
22 826	286 504	211 525	42 715	121 844	285,2	105
6 066	27 174	10 607	1 889	9 426	499,0	106
11 020	167 144	63 792	18 935	59 522	314,3	107
1 380	11 379	4 552	862	4 441	515,2	108
2 210	64 631	20 144	7 898	20 111	254,6	109
7 920	21 049	11 058	3 516	10 995	312,7	110
92	5 435	17 390	2 408	17 390	722,2	111
216	5 909	3 695	1 036	3 634	350,8	112
17 017	44 184	28 581	8 834	24 343	275,6	113
4 772	25 688	10 174	2 519	7 439	295,3	114
8 503	219 413	78 424	28 489	78 207	274,5	115
30 578	501 542	167 118	64 472	166 692	258,5	116
318 402	2 292 601	444 318	173 715	403 243	232,1	117
70 052	578 566	153 969	57 811	142 566	246,6	118
7 230	46 819	33 426	7 613	29 223	383,9	119
115 370	2 316 202	325 211	128 586	295 532	229,8	120
23 645	244 453	123 993	45 127	117 174	259,7	121
3 101	14 050	11 370	1 283	7 330	571,3	122
4 489	17 770	10 822	2 151	5 857	272,3	123
8 819	93 723	29 451	12 201	26 777	219,5	124
8 677	38 739	37 942	7 475	31 354	419,5	125
473 089	3 775 697	862 229	351 937	767 672	218,1	126
7 270	451 588	155 553	48 418	155 455	321,1	127
3 924	15 975	7 903	481	6 005	1 248,4	128
20 914	568 166	83 408	40 976	81 203	198,2	129
1 961	6 409	36 028	798	12 017	1 505,9	130

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
131	SHIPOWNERS'	18 184	6 322	0	6 519	31 025	0	7 544
132	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	331 898	17 029	0	46 102	395 029	28 497	161 447
133	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	45 011	0	0	7 267	52 278	0	20 498
134	SOMPO NIPPONKOA	89 171	2 137	911	3 616	95 835	3 810	6 521
135	SONNET	305 591	67 890	16 671	21 071	411 223	86 926	168 663
136	SOUVERAINE - GÉN.	596 321	674 617	84 298	36 085	1 391 321	373 759	669 476
137	SSQ - GÉNÉRALES	148 718	144 957	27 666	53 657	374 998	207 475	37 680
138	SSQ - VIE ⁹⁹	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
139	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE ⁹⁹	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
140	ST. PAUL	703 306	101 635	7 603	37 235	849 779	46 454	416 125
141	STARR	18 555	87 844	7 547	8 456	122 402	35 165	30 587
142	STEWART	174 226	6 041	0	66 519	246 786	0	115 113
143	SUISSE DE RÉASSURANCES	737 203	1 099 589	39 921	27 735	1 904 448	205 675	1 075 366
144	SUNDERLAND	23 617	17 437	1 237	1 476	43 767	7 441	12 847
145	SÉCURITÉ NATIONALE	4 001 881	1 977 079	172 341	944 218	7 095 519	1 065 256	4 093 195
146	SÛRETÉ DE L'OUEST	33 509	21 183	7 792	1 978	64 462	14 531	18 409
147	T.H.E.	5 042	375	0	309	5 726	419	1 245
148	TEMPLE	677 571	232 553	16 269	21 495	947 888	111 159	620 089
149	TITRES FIRST AMERICAN	56 254	10 044	0	2 494	68 792	0	17 237
150	TOKIO	113 906	12 443	2 588	10 811	139 748	19 544	44 705
151	TRADERS GÉNÉRALE	3 186	493 839	62 146	708 325	1 267 496	333 628	674 188
152	TRAFALGAR DU CANADA	763 091	238 963	50 704	10 985	1 063 743	247 731	555 967
153	TRANS GLOBALE - GÉN.	4 886	1 002	8	1 210	7 106	227	448
154	TRANSATLANTIQUE	601 709	16 340	5 682	54 699	678 430	22 338	281 038
155	TRAVELERS DU CANADA	686 122	121 750	22 144	78 088	908 104	163 128	294 443
156	TRISURA	129 360	67 050	30 985	32 207	259 602	90 612	67 465
157	UNICA	196 780	156 926	10 879	12 832	377 417	61 264	179 887
158	UNIQUE - GÉN.	181 543	173 110	22 846	13 115	390 614	157 374	112 471
159	VALLÉE DU ST-LAURENT	37 616	41 944	5 183	10 451	95 194	36 861	20 512
160	VAUDREUIL-SOULANGES	22 809	11 060	612	4 708	39 189	10 711	6 980
161	VERCHÈRES - LES FORGES	30 928	62 931	2 638	11 891	108 388	24 676	47 926

99 Cet assureur a obtenu une exemption de divulgations financières en assurance de dommages pour l'année 2016.

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
288	7 832	23 193	1 236	11 288	913,3	131
5 218	195 162	199 867	23 535	136 796	581,2	132
82	20 580	31 698	4 411	29 083	659,3	133
342	10 673	85 162	2 173	57 650	2 653,0	134
6 316	261 905	149 318	40 835	149 118	365,2	135
132 890	1 176 125	215 196	96 439	214 953	222,9	136
19 543	264 698	110 300	41 007	99 273	242,1	137
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	138
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	139
33 042	495 621	354 158	60 798	287 050	472,1	140
38 163	103 915	18 487	2 775	-625	-22,5	141
6 445	121 558	125 228	20 894	59 202	283,3	142
245 866	1 526 907	377 541	61 390	195 840	319,0	143
9 136	29 424	14 343	1 773	6 763	381,4	144
434 532	5 592 983	1 502 536	623 384	1 410 225	226,2	145
4 698	37 638	26 824	6 952	26 838	386,0	146
308	1 972	3 754	583	2 875	493,1	147
23 232	754 480	193 408	90 782	192 895	212,5	148
669	17 906	50 886	2 679	38 878	1 451,2	149
9 819	74 068	65 680	7 645	51 028	667,5	150
66 466	1 074 282	193 214	82 864	170 941	206,3	151
30 830	834 528	229 215	99 970	224 963	225,0	152
2 331	3 006	4 100	840	4 146	493,6	153
6 949	310 325	368 105	41 814	168 604	403,2	154
51 244	508 815	399 289	68 950	359 436	521,3	155
33 601	191 678	67 924	24 651	67 140	272,4	156
9 920	251 071	126 346	27 203	126 380	464,6	157
29 769	299 614	91 000	35 680	82 505	231,2	158
11 965	69 338	25 856	7 850	19 999	254,8	159
2 819	20 510	18 679	4 479	17 444	389,5	160
7 704	80 306	28 082	7 102	22 265	313,5	161

	Nom de l'assureur	Actif				Passif		
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
162	WATERLOO	171 894	325 115	23 545	28 011	548 565	143 359	293 145
163	WAWANESA	5 545 967	896 141	233 649	777 206	7 452 963	1 191 518	2 659 621
164	WESTERN FINANCIAL	17 686	434	132	7 827	26 079	2 135	2 967
165	WESTPORT	140 758	453 839	18 496	18 732	631 825	137 971	347 506
166	WYNWARD	122 543	71 797	11 518	8 556	214 414	50 931	84 789
167	XL AMÉRIQUE	356 635	25 175	5 685	36 961	424 456	21 118	236 354
168	XL SPÉCIALITÉ	626 890	219 879	12 506	119 503	978 778	108 757	463 022
169	ZENITH	181 686	26 488	3 899	24 100	236 173	31 249	98 728
170	ZURICH	2 820 186	1 155 457	37 430	117 545	4 130 618	524 527	2 432 842
	TOTAL	92 506 918	42 814 065	5 187 803	18 534 298	159 043 084	30 338 310	73 110 624

Passif		Capitaux propres et avoirs	Capital requis ⁽⁹⁸⁾	Capital disponible ⁽⁹⁸⁾	Ratio de solvabilité ⁽⁹⁸⁾ (%)	
Autres passifs	Total du passif					
23 873	460 377	88 188	26 332	87 882	333,7	162
365 087	4 216 226	3 236 737	959 937	3 047 486	317,5	163
6 410	11 512	14 567	4 276	12 993	303,9	164
76 365	561 842	69 983	19 949	58 722	294,4	165
13 950	149 670	64 744	22 840	64 053	280,4	166
3 290	260 762	163 694	37 210	125 888	338,3	167
30 112	601 891	376 887	80 211	223 712	278,9	168
4 656	134 633	101 540	24 271	101 540	418,4	169
175 006	3 132 375	998 243	311 237	823 855	264,7	170
10 224 581	113 673 515	45 369 567				

Tableau 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	36	42 475	42 511
2	AIG DU CANADA	590	8 443	9 033	5 884	54 929	60 813
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	1 562	1 562
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	20	20	2 167	15 480	17 647
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	782	782
6	ALLSTATE DU CANADA	36 808	531	37 339	37 430	0	37 430
7	ALPHA	10 522	577	11 099	8 015	405	8 420
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	17 236	133	17 369
9	AMERICAN ROAD	0	3 007	3 007	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	392	392	0	7	7
11	ARCH CANADA	0	20	20	0	2 857	2 857
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	150	150
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	529	529
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	73 094	59 088	132 182	70 826	64 300	135 126
18	AVIVA ASSURANCE	14 021	1 949	15 970	15 864	0	15 864
19	AXA	0	0	0	0	0	0
20	AXA ART	0	0	0	972	0	972
21	AXIS	0	0	0	0	76	76
22	BAGOT	4 956	1 196	6 152	6 595	6 914	13 509
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	174 814	8 448	183 262	96 056	19	96 075
26	BERKLEY	0	0	0	0	644	644
27	BOIS-FRANCS	6 698	1 292	7 990	8 090	5 011	13 101
28	BORÉALE	19 117	4 689	23 806	22 277	5 836	28 113
29	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
30	CANASSURANCE	3 426	0	3 426	2 068	0	2 068
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	290 046	33 850	323 896	228 550	30 455	259 005
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	8 901	1 315	10 216	10 978	6 713	17 691

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	2 746	1 256	0	0	0	46 513	1
61 462	2 289	961	8 667	1 251	17 694	162 170	2
0	0	0	0	0	0	1 562	3
25 874	975	2 034	15 858	0	5 049	67 457	4
459	0	0	0	0	0	1 241	5
0	0	0	0	0	70	74 839	6
5	0	0	0	855	0	20 379	7
0	0	0	0	0	43 173	60 542	8
0	0	0	0	0	0	3 007	9
2 287	0	0	359	0	0	3 045	10
5 898	0	0	0	0	73	8 848	11
0	0	0	0	0	0	0	12
289	0	4	0	0	0	443	13
0	0	0	0	0	7 587	7 587	14
1 010	39	3	3 444	0	0	5 025	15
0	0	0	0	0	0	0	16
42 972	4 992	90	0	6 041	61	321 464	17
0	0	0	0	0	0	31 834	18
0	0	0	0	0	0	0	19
0	0	0	0	0	0	972	20
7 819	0	0	0	0	104	7 999	21
1 266	210	38	0	20	0	21 195	22
316	0	0	0	0	0	316	23
16 021	0	0	0	0	0	16 021	24
80	0	0	0	0	66	279 483	25
6 865	58	83	89	0	5 393	13 132	26
1 586	197	81	0	27	0	22 982	27
2 279	239	332	0	94	0	54 863	28
0	0	0	0	0	0	0	29
591	0	0	0	0	10 137	16 222	30
6 200	0	0	0	196	6 231	595 528	31
0	0	0	0	0	0	0	32
2 213	254	75	0	26	0	30 475	33

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 722	4 794	28 516	25 034	18 663	43 697
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
37	CHUBB DU CANADA	4 517	5 181	9 698	34 457	21 419	55 876
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	13 144	1 607	14 751	12 977	7 505	20 482
39	COFACE	0	0	0	0	0	0
40	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 446	1 446	0	7 783	7 783
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	COSECO	7 303	178	7 481	7 384	0	7 384
43	CUMIS - GÉN.	0	0	0	3 322	10	3 332
44	DAS	0	0	0	0	0	0
45	DESJARDINS - GÉN.	433 779	17 512	451 291	418 127	84 048	502 175
46	DEUX-MONTAGNES	7 787	1 647	9 434	9 725	6 396	16 121
47	DOMINION DU CANADA	2	196	198	1 382	2 107	3 489
48	DU LAC AU FLEUVE	23 448	4 430	27 878	27 492	9 438	36 930
49	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	3 374	3 374
50	ÉCHELON	20 458	2 700	23 158	980	1 357	2 337
51	ECONOMICAL	783	14 353	15 136	2 470	6 731	9 201
52	ELECTRIC	0	115	115	0	0	0
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	667	667
54	ELITE	534	16 768	17 302	7 890	0	7 890
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
57	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
58	EVEREST	0	12	12	0	12 010	12 010
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	6 070	6 070
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 230	7 230
61	FEDERATED DU CANADA - GÉN	1 292	5 248	6 540	261	8 673	8 934
62	FM GLOBAL	0	0	0	0	35 532	35 532
63	FÉDÉRALE	0	24	24	0	101	101
64	GARANTIE	5 232	70	5 302	30 898	21	30 919
65	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
66	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	254	254
67	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	229	1 305	1 534	11 799	30 859	42 658
68	GROUPE LEDOR	19 230	1 641	20 871	19 526	13 391	32 917

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
11 810	0	0	0	0	0	11 810	34
4 758	642	126	0	145	0	77 884	35
0	0	0	0	0	4 386	4 386	36
55 777	966	4 728	1 107	3 144	6 077	137 373	37
3 351	191	0	0	22	16	38 813	38
0	0	0	0	0	18 670	18 670	39
13 131	435	12 593	0	834	51	36 273	40
0	0	0	0	6	0	6	41
0	0	0	0	0	0	14 865	42
0	0	0	0	0	17 197	20 529	43
0	0	0	0	0	2 135	2 135	44
30 447	2 564	0	0	456	3 380	990 313	45
2 078	238	88	0	51	0	28 010	46
174	40	0	0	2	6	3 909	47
3 143	388	152	0	59	0	68 550	48
1 061	188	0	0	0	0	4 623	49
1 155	0	0	0	332	623	27 605	50
2 916	107	0	0	7	57	27 424	51
1 300	0	0	0	0	0	1 415	52
998	0	0	0	0	0	1 665	53
0	0	4 803	0	0	0	29 995	54
0	0	0	0	0	0	0	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	15 751	15 751	57
13 016	208	0	0	0	62	25 308	58
1 129	2	0	0	0	0	7 201	59
1 569	0	0	0	0	0	8 799	60
7 534	726	0	0	90	75	23 899	61
0	12 757	0	0	0	0	48 289	62
0	0	0	0	0	3	128	63
4 670	307	0	0	9 799	5 776	56 773	64
0	0	0	0	0	89 312	89 312	65
635	1	1 306	0	0	224	2 420	66
5 463	678	0	0	0	0	50 333	67
4 088	501	0	0	33	0	58 410	68

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
69	HABITATION ET AUTO TD	3 039	27	3 066	4 829	0	4 829
70	HANNOVER	0	0	0	24	3 915	3 939
71	HARTFORD INCENDIE	0	226	226	0	12	12
72	HDI	0	0	0	0	6 183	6 183
73	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
74	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	85 266	5 205	90 471	62	0	62
75	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	134 310	6 517	140 827	108 699	0	108 699
76	INNOVASSUR	56 876	98	56 974	44 836	0	44 836
77	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	1 086	1 086
78	INTACT	591 251	216 017	807 268	542 054	308 819	850 873
79	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	38 009	38 009
80	INTER-OUEST	0	0	0	0	538	538
81	IRONSHORE	0	0	0	0	825	825
82	JEVCO	0	0	0	0	0	0
83	JEWELERS	0	0	0	0	442	442
84	L'ESTUAIRE	14 032	2 792	16 824	15 274	7 917	23 191
85	LA VALLÉE	5 015	1 066	6 081	6 874	1 465	8 339
86	LANAUDIÈRE	13 255	2 662	15 917	14 594	9 327	23 921
87	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
88	LEGACY	0	0	0	10	0	10
89	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 593	1 593	0	5 514	5 514
90	LLOYD'S	9 127	3 488	12 615	22 472	114 538	137 010
91	MISSISQUOI	24 184	14 763	38 947	17 301	38 122	55 423
92	MITSUI SUMITOMO	16	286	302	4	458	462
93	MONTMAGNY-L'ISLET	6 598	1 086	7 684	6 939	3 469	10 408
94	MOTORS	0	0	0	0	0	0
95	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
96	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
97	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	3 886	3 886	0	16 999	16 999
98	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	3 682	0	3 682
99	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
100	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	26 941	26 941	0	3 713	3 713
101	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	6 705	45 429	52 134	0	75 895	75 895
102	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	77	14	91	300	0	300
103	NOVEX	0	0	0	97	471	568

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
1 321	0	0	0	0	0	9 216	69
7 181	0	30	1 833	0	0	12 983	70
503	2	0	0	71	0	814	71
3 024	0	110	0	0	0	9 317	72
0	0	0	0	0	27 032	27 032	73
0	0	0	0	96	0	90 629	74
0	0	0	0	0	0	249 526	75
24	0	0	0	0	0	101 834	76
0	6 446	0	0	0	0	7 532	77
146 692	12 885	7 198	3 274	55 126	4 285	1 887 601	78
4 296	648	0	0	0	0	42 953	79
88	0	0	0	0	0	626	80
1 552	0	0	0	0	0	2 377	81
0	0	0	0	0	0	0	82
154	0	0	0	0	0	596	83
2 471	310	77	0	36	0	42 909	84
628	64	52	0	37	0	15 201	85
2 734	378	108	0	205	0	43 263	86
0	0	0	0	0	0	0	87
0	0	0	0	0	1 440	1 450	88
17 982	0	1 794	902	3 776	1 463	33 024	89
190 344	8 381	6 254	28 696	5 002	7 370	395 672	90
11 241	1 553	0	0	0	233	107 397	91
197	74	0	1 480	0	0	2 515	92
1 045	126	0	0	21	0	19 284	93
0	0	0	0	0	0	0	94
0	0	0	0	0	0	0	95
0	0	0	0	0	0	0	96
16 622	1 546	0	0	0	277	39 330	97
0	0	0	0	0	0	3 682	98
0	0	0	0	0	0	0	99
330	0	0	0	0	0	30 984	100
43 983	2 518	12 657	3 230	0	520	190 937	101
13	0	0	0	0	0	404	102
568	2	0	0	0	27	1 165	103

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
104	OACIQ	0	0	0	0	0	0
105	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
106	OMEGA	0	0	0	484	85	569
107	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 992	1 061	6 053	6 647	12 973	19 620
108	OPTIMUM AGRICOLE	265	98	363	0	9 393	9 393
109	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
110	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
111	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
112	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
113	ORION	0	0	0	57	0	57
114	OUTAOUAIS	9 633	1 918	11 551	11 672	3 054	14 726
115	PAFCO	20 732	93	20 825	0	0	0
116	PEMBRIDGE	1	0	1	2 622	0	2 622
117	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
118	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	174 274	1 788	176 062	183 719	11 684	195 403
119	PORTNEUF-CHAMPLAIN	16 828	2 538	19 366	19 002	6 899	25 901
120	PRIMUM	16 284	436	16 720	19 889	0	19 889
121	PROMUTUEL RÉASSURANCE	7 326	274	7 600	8 108	2 872	10 980
122	PROTECTRICE	0	416	416	0	0	0
123	PRYSM	15 159	586	15 745	6 193	0	6 193
124	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
125	RIVE-SUD	13 611	2 581	16 192	14 535	9 067	23 602
126	ROYAL & SUN ALLIANCE	68 507	35 975	104 482	57 718	88 618	146 336
127	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
128	SCOR UK	0	0	0	0	78	78
129	SCOTTISH & YORK	0	0	0	0	0	0
130	SENTRY	0	101	101	0	0	0
131	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0
132	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
133	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
134	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	196	196
135	SONNET	444	0	444	348	0	348
136	SOUVERAINE - GÉN.	57	4 990	5 047	156	31 270	31 426
137	SSQ - GÉNÉRALES	121 805	7 802	129 607	92 186	5 240	97 426
138	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
5 647	0	0	0	0	0	5 647	104
0	0	0	0	0	0	0	105
81	0	0	0	0	0	650	106
3 718	511	0	0	1	0	29 903	107
970	0	0	0	0	0	10 726	108
17 321	0	0	0	0	0	17 321	109
6 807	0	0	0	0	0	6 807	110
2 991	0	0	0	0	0	2 991	111
1 671	0	0	0	0	0	1 671	112
0	0	0	0	0	21	78	113
1 519	137	111	0	41	0	28 085	114
0	0	0	0	0	0	20 825	115
0	0	0	0	0	0	2 623	116
0	0	0	0	0	0	0	117
1 679	328	0	0	0	34	373 506	118
2 710	311	62	0	22	0	48 372	119
52	0	0	0	0	0	36 661	120
1 127	111	5	0	0	0	19 823	121
0	0	0	0	0	0	416	122
0	0	0	0	0	2	21 940	123
0	0	0	0	0	0	0	124
2 397	327	54	0	50	0	42 622	125
40 639	9 474	9 403	-15	501	14 293	325 113	126
0	0	0	0	0	0	0	127
158	0	0	0	0	0	236	128
0	0	0	0	0	0	0	129
18	0	0	0	0	0	119	130
0	0	0	0	0	0	0	131
0	0	0	0	0	0	0	132
0	0	0	0	0	0	0	133
178	0	4	0	0	0	378	134
19	0	0	0	0	0	811	135
17 682	647	0	0	68	42	54 912	136
0	0	0	0	0	0	227 033	137
0	0	0	0	0	0	0	138

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
139	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
140	ST. PAUL	0	823	823	0	4 561	4 561
141	STARR	0	0	0	0	1 325	1 325
142	STEWART	0	0	0	0	0	0
143	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
144	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
145	SÉCURITÉ NATIONALE	61 712	511	62 223	75 650	0	75 650
146	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
147	T.H.E.	0	0	0	0	10	10
148	TEMPLE	0	0	0	0	12 020	12 020
149	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
150	TOKIO	383	150	533	0	3 368	3 368
151	TRADERS GÉNÉRALE	39 434	184	39 618	28 354	0	28 354
152	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
153	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
154	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
155	TRAVELERS DU CANADA	0	2 251	2 251	0	9 866	9 866
156	TRISURA	0	0	0	0	145	145
157	UNICA	0	0	0	54	0	54
158	UNIQUE - GÉN.	74 184	16 797	90 981	57 565	45 996	103 561
159	VALLÉE DU ST-LAURENT	24 114	2 680	26 794	27 493	15 165	42 658
160	VAUDREUIL-SOULANGES	7 456	1 019	8 475	8 476	2 768	11 244
161	VERCHÈRES - LES FORGES	13 985	2 509	16 494	15 934	13 092	29 026
162	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
163	WAWANESA	46 125	3 574	49 699	28 073	0	28 073
164	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	3 091	0	3 091
165	WESTPORT	0	0	0	0	7 883	7 883
166	WYNWARD	0	0	0	0	2 315	2 315
167	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
168	XL SPÉCIALITÉ	0	343	343	0	7 740	7 740
169	ZENITH	0	0	0	0	0	0
170	ZURICH	266	9 576	9 842	0	69 268	69 268
	TOTAL	2 891 781	637 214	3 528 995	2 602 845	1 537 584	4 140 429

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	139
5 068	396	984	0	0	22	11 854	140
748	0	385	55	0	-63	2 450	141
0	0	0	0	0	4 442	4 442	142
0	0	0	0	0	0	0	143
0	0	1 266	0	0	0	1 266	144
0	0	0	0	0	0	137 873	145
0	0	0	0	3	0	3	146
62	0	0	0	0	0	72	147
17 400	94	0	3 324	0	0	32 838	148
0	0	0	0	0	60	60	149
280	25	52	0	0	3	4 261	150
0	0	39	0	0	0	68 011	151
0	0	0	0	0	0	0	152
0	0	0	0	0	0	0	153
0	0	0	0	0	0	0	154
14 601	288	59	0	7 077	1 105	35 247	155
3 924	3 677	0	0	5 721	309	13 776	156
0	0	0	0	4	0	58	157
0	0	0	0	8 393	0	202 935	158
3 940	594	99	0	20	0	74 105	159
1 106	106	77	0	20	0	21 028	160
3 222	527	111	0	46	0	49 426	161
0	0	0	0	0	0	0	162
60	248	0	0	0	0	78 080	163
0	0	0	0	0	0	3 091	164
7 387	0	0	5 949	0	0	21 219	165
356	14	0	0	0	0	2 685	166
8 049	0	0	0	0	0	8 049	167
11 622	0	85	897	12	0	20 699	168
0	0	0	0	0	0	0	169
37 742	2 463	782	0	2 621	173	122 891	170
1 031 639	88 149	70 611	79 149	112 460	322 529	9 373 961	

Tableau 54

Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	0	16 456	16 456
2	AIG DU CANADA	77	9 194	9 271	3 399	16 865	20 264
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	0	0	0	0	-6	-6
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	-347	-347	1 450	12 679	14 129
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 142	1 142
6	ALLSTATE DU CANADA	27 014	25	27 039	21 941	0	21 941
7	ALPHA	5 810	98	5 908	3 168	43	3 211
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	11 450	29	11 479
9	AMERICAN ROAD	0	2 106	2 106	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	40	40	0	0	0
11	ARCH CANADA	0	89	89	0	1 326	1 326
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	64	64
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	1 788	1 788
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	57 331	41 929	99 260	54 555	34 825	89 380
18	AVIVA ASSURANCE	10 149	48	10 197	14 351	0	14 351
19	AXA	0	0	0	0	0	0
20	AXA ART	0	0	0	-59	0	-59
21	AXIS	0	0	0	0	361	361
22	BAGOT	2 966	4 215	7 181	2 258	1 952	4 210
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	111 239	4 130	115 369	55 689	0	55 689
26	BERKLEY	0	0	0	0	182	182
27	BOIS-FRANCS	4 289	458	4 747	2 639	942	3 581
28	BORÉALE	14 867	2 455	17 322	10 047	7 618	17 665
29	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
30	CANASSURANCE	5 689	0	5 689	528	0	528
31	CAPITALE - GÉNÉRALES	203 055	17 873	220 928	133 120	8 245	141 365
32	CCR RE	0	0	0	0	0	0
33	CENTRE-SUD	6 133	1 256	7 389	6 503	2 453	8 956

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	1 546	865	0	0	0	18 867	1
2 669	750	280	8 362	542	10 602	52 740	2
0	0	0	0	0	0	-6	3
21 200	6	377	1 789	0	434	37 588	4
133	0	0	0	0	0	1 275	5
0	0	0	0	0	75	49 055	6
0	0	0	0	99	0	9 218	7
0	0	0	0	0	8 463	19 942	8
0	0	0	0	0	0	2 106	9
65	0	0	323	0	0	428	10
1 522	0	0	-4	0	8	2 941	11
0	0	0	0	0	0	0	12
-471	0	-12	98	0	0	-321	13
0	0	0	0	0	1 658	1 658	14
262	18	29	871	0	0	2 968	15
0	0	0	0	0	0	0	16
4 275	2 968	189	0	6 643	-2	202 713	17
0	0	0	0	0	0	24 548	18
0	0	0	0	0	0	0	19
0	0	0	0	0	0	-59	20
4 006	-1	0	0	0	41	4 407	21
792	38	13	0	0	0	12 234	22
0	0	0	0	0	0	0	23
11 298	0	0	0	0	0	11 298	24
-28	0	0	0	0	45	171 075	25
-334	0	0	26	5	2 401	2 280	26
773	58	39	0	0	0	9 198	27
2 865	44	254	0	54	0	38 204	28
0	0	0	0	0	0	0	29
576	0	0	0	0	5 896	12 689	30
3 406	0	0	0	0	3 277	368 976	31
0	0	0	0	0	0	0	32
957	32	41	0	0	0	17 375	33

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
34	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
35	CHAUDIÈRE-APPALACHES	16 725	2 598	19 323	13 538	13 309	26 847
36	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
37	CHUBB DU CANADA	4 071	2 755	6 826	17 993	8 440	26 433
38	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	12 245	721	12 966	5 882	9 210	15 092
39	COFACE	0	0	0	0	0	0
40	CONTINENTAL CASUALTY	0	672	672	0	1 359	1 359
41	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
42	COSECO	5 721	55	5 776	5 769	0	5 769
43	CUMIS - GÉN.	0	0	0	648	0	648
44	DAS	0	0	0	0	0	0
45	DESJARDINS - GÉN.	296 281	10 755	307 036	220 951	52 413	273 364
46	DEUX-MONTAGNES	5 304	1 220	6 524	5 607	2 453	8 060
47	DOMINION DU CANADA	1	23	24	334	321	655
48	DU LAC AU FLEUVE	19 917	1 830	21 747	18 585	9 828	28 413
49	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	674	674
50	ÉCHELON	9 231	1 810	11 041	125	-483	-358
51	ECONOMICAL	914	10 147	11 061	1 649	3 169	4 818
52	ELECTRIC	0	25	25	0	0	0
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	-131	-131
54	ELITE	6 459	7 397	13 856	5 074	0	5 074
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
57	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
58	EVEREST	0	1	1	0	10 123	10 123
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	1 217	1 217
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	775	775
61	FEDERATED DU CANADA - GÉN	1 197	2 736	3 933	2 260	8 180	10 440
62	FM GLOBAL	0	0	0	0	-2 161	-2 161
63	FÉDÉRALE	0	11	11	0	113	113
64	GARANTIE	3 746	2	3 748	18 028	-1	18 027
65	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
66	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	-23	-23
67	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	129	637	766	5 255	27 692	32 947
68	GROUPE LEDOR	15 435	937	16 372	10 506	7 201	17 707

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
9 888	0	0	0	0	0	9 888	34
5 146	170	95	0	1	0	51 582	35
0	0	0	0	0	-99	-99	36
54 895	-127	1 285	96	358	2 324	92 090	37
3 195	21	0	0	0	0	31 274	38
0	0	0	0	0	10 997	10 997	39
4 878	225	7 658	-37	77	58	14 890	40
0	0	0	0	0	0	0	41
2 377	0	0	0	0	0	13 922	42
0	0	0	0	0	9 575	10 223	43
0	0	0	0	0	458	458	44
17 095	361	0	0	18	1 715	599 589	45
1 267	68	67	0	-3	0	15 983	46
199	-32	0	0	-6	-4	836	47
1 769	333	80	0	0	0	52 342	48
51	-237	0	0	0	0	488	49
367	0	0	0	14	270	11 334	50
-378	8	0	0	-1	11	15 519	51
-1 481	0	0	0	0	0	-1 456	52
167	0	-1	0	0	0	35	53
0	0	2 916	0	0	0	21 846	54
-29	0	0	0	0	0	-29	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	-19 214	-19 214	57
20 685	154	0	0	0	28	30 991	58
635	2	0	0	0	0	1 854	59
516	14	0	0	0	0	1 305	60
4 990	96	0	0	-32	-15	19 412	61
0	20 414	0	0	0	0	18 253	62
-392	0	0	0	0	-4	-272	63
1 938	96	0	0	-885	1 027	23 951	64
0	0	0	0	0	31 590	31 590	65
223	0	3 756	0	0	-30	3 926	66
919	193	0	0	0	0	34 825	67
7 602	208	0	0	0	0	41 889	68

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
69	HABITATION ET AUTO TD	1 742	13	1 755	2 417	0	2 417
70	HANNOVER	0	0	0	3	2 528	2 531
71	HARTFORD INCENDIE	0	25	25	0	-19	-19
72	HDI	0	0	0	0	4 146	4 146
73	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
74	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	16 713	1 034	17 747	5	0	5
75	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	110 694	2 526	113 220	68 776	0	68 776
76	INNOVASSUR	37 401	40	37 441	26 052	0	26 052
77	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	1 019	1 019
78	INTACT	406 720	144 673	551 393	278 796	243 829	522 625
79	INTACT AGRICOLE	0	0	0	-2	19 948	19 946
80	INTER-OUEST	0	0	0	0	78	78
81	IRONSHORE	0	0	0	0	311	311
82	JEVCO	579	-283	296	-33	-239	-272
83	JEWELERS	0	0	0	0	158	158
84	L'ESTUAIRE	9 900	3 017	12 917	6 864	2 745	9 609
85	LA VALLÉE	3 763	444	4 207	3 155	363	3 518
86	LANAUDIÈRE	8 498	1 582	10 080	7 963	6 828	14 791
87	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
88	LEGACY	0	0	0	0	0	0
89	LIBERTÉ MUTUELLE	0	351	351	0	-668	-668
90	LLOYD'S	6 089	2 918	9 007	10 424	38 749	49 173
91	MISSISQUOI	20 056	11 307	31 363	8 155	61 267	69 422
92	MITSUI SUMITOMO	1	97	98	0	9	9
93	MONTMAGNY-L'ISLET	4 997	250	5 247	2 822	500	3 322
94	MOTORS	-1	31	30	0	0	0
95	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
96	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
97	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	2 585	2 585	0	5 436	5 436
98	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	845	0	845
99	NORDIQUE	-359	0	-359	-2	0	-2
100	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	11 404	11 404	0	1 483	1 483
101	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	3 626	29 430	33 056	4	46 066	46 070
102	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	68	3	71	-6	0	-6
103	NOVEX	0	0	0	94	184	278

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
1 038	0	0	0	0	0	5 210	69
7 645	0	0	870	0	0	11 046	70
-9	0	0	0	0	0	-3	71
1 988	0	43	0	0	0	6 177	72
0	0	0	0	0	4 311	4 311	73
0	0	0	0	25	0	17 777	74
18	0	0	0	0	0	182 014	75
3	0	0	0	0	0	63 496	76
0	3 021	0	0	0	0	4 040	77
104 344	2 650	-1 240	2 174	5 668	2 571	1 190 185	78
916	-71	0	0	0	0	20 791	79
4	0	0	0	0	0	82	80
928	0	0	0	0	0	1 239	81
-175	0	0	0	0	0	-151	82
0	0	0	0	0	0	158	83
772	170	0	0	0	0	23 468	84
-33	-1	17	0	0	0	7 708	85
1 677	52	54	0	0	0	26 654	86
0	0	0	0	0	-1	-1	87
0	0	0	0	0	31	31	88
6 869	0	2 962	107	1 124	460	11 205	89
106 410	7 978	220	10 133	-755	3 234	185 400	90
10 627	728	0	0	-3	56	112 193	91
0	0	0	142	0	0	249	92
416	220	0	0	0	0	9 205	93
0	0	0	0	0	0	30	94
0	0	0	0	0	0	0	95
0	0	0	0	0	0	0	96
10 187	98	0	0	0	38	18 344	97
0	0	0	0	0	0	845	98
780	0	0	0	0	0	419	99
1 528	0	0	0	0	0	14 415	100
22 865	629	7 390	102	4 107	301	114 520	101
-3 337	0	0	0	0	0	-3 272	102
-167	0	0	0	0	332	443	103

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
104	OACIQ	0	0	0	0	0	0
105	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
106	OMEGA	0	0	0	265	-139	126
107	OPTIMUM - GÉNÉRAL	3 704	466	4 170	4 245	4 493	8 738
108	OPTIMUM AGRICOLE	236	30	266	0	8 495	8 495
109	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
110	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
111	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
112	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
113	ORION	0	0	0	26	0	26
114	OUTAOUAIS	7 436	660	8 096	5 932	1 848	7 780
115	PAFCO	11 591	10	11 601	0	0	0
116	PEMBRIDGE	0	0	0	1 206	9	1 215
117	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
118	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	133 686	1 197	134 883	106 052	4 033	110 085
119	PORTNEUF-CHAMPLAIN	11 527	992	12 519	11 495	3 148	14 643
120	PRIMUM	12 034	229	12 263	10 689	0	10 689
121	PROMUTUEL RÉASSURANCE	5 773	197	5 970	5 008	1 592	6 600
122	PROTECTRICE	0	183	183	0	0	0
123	PRYSM	7 611	171	7 782	1 993	0	1 993
124	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
125	RIVE-SUD	9 391	1 314	10 705	7 127	3 532	10 659
126	ROYAL & SUN ALLIANCE	53 203	21 230	74 433	33 047	59 746	92 793
127	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
128	SCOR UK	0	0	0	0	4	4
129	SCOTTISH & YORK	-3	-5	-8	17	-30	-13
130	SENTRY	0	-15	-15	0	0	0
131	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0
132	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
133	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
134	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	-39	-39
135	SONNET	83	77	160	590	0	590
136	SOUVERAINE - GÉN.	19	3 802	3 821	17	14 950	14 967
137	SSQ - GÉNÉRALES	84 709	3 374	88 083	61 643	2 739	64 382
138	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
4 159	0	0	0	0	0	4 159	104
0	0	0	0	0	0	0	105
107	0	0	15	0	0	248	106
2 953	9	0	0	0	0	15 870	107
197	0	0	0	0	0	8 958	108
13 630	0	0	0	0	0	13 630	109
5 237	0	0	0	0	0	5 237	110
927	0	0	0	0	0	927	111
3 589	0	0	0	0	0	3 589	112
0	0	0	0	0	3	29	113
962	9	168	0	46	0	17 061	114
0	0	0	0	0	0	11 601	115
0	0	0	0	0	0	1 215	116
0	0	0	0	0	0	0	117
-283	152	0	0	0	0	244 837	118
1 754	26	6	0	9	0	28 957	119
54	0	0	0	0	0	23 006	120
1 086	0	0	0	0	0	13 656	121
0	0	0	0	0	0	183	122
0	0	0	0	0	0	9 775	123
48	0	0	0	0	0	48	124
871	213	19	0	0	0	22 467	125
40 196	5 424	3 636	-787	0	338	216 033	126
0	0	0	0	0	0	0	127
81	0	0	0	0	0	85	128
-944	0	20	0	0	0	-945	129
0	0	0	0	0	0	-15	130
0	0	100	0	0	0	100	131
0	0	0	0	0	0	0	132
0	0	0	0	0	0	0	133
-1	0	0	0	0	0	-40	134
11	0	0	0	0	0	761	135
9 256	71	-23	0	0	18	28 110	136
752	0	0	0	0	0	153 217	137
0	0	0	0	0	0	0	138

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
139	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
140	ST. PAUL	0	76	76	0	3 173	3 173
141	STARR	0	0	0	0	735	735
142	STEWART	0	0	0	0	0	0
143	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
144	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
145	SÉCURITÉ NATIONALE	45 094	251	45 345	43 946	0	43 946
146	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
147	T.H.E.	0	0	0	0	0	0
148	TEMPLE	0	0	0	0	2 721	2 721
149	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
150	TOKIO	200	4	204	0	2 069	2 069
151	TRADERS GÉNÉRALE	36 398	17	36 415	26 399	0	26 399
152	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	-1	0	-1
153	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
154	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
155	TRAVELERS DU CANADA	0	836	836	401	2 893	3 294
156	TRISURA	0	0	0	0	17	17
157	UNICA	0	0	0	0	0	0
158	UNIQUE - GÉN.	48 936	9 712	58 648	28 954	21 947	50 901
159	VALLÉE DU ST-LAURENT	17 187	1 537	18 724	14 882	11 854	26 736
160	VAUDREUIL-SOULANGES	4 758	432	5 190	5 992	1 174	7 166
161	VERCHÈRES - LES FORGES	8 549	1 287	9 836	9 246	5 523	14 769
162	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
163	WAWANESA	40 581	1 504	42 085	22 279	0	22 279
164	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	2 286	0	2 286
165	WESTPORT	0	0	0	0	664	664
166	WYNWARD	0	0	0	0	2 574	2 574
167	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
168	XL SPÉCIALITÉ	0	290	290	0	3 759	3 759
169	ZENITH	0	0	0	0	0	0
170	ZURICH	-210	29 064	28 854	0	56 538	56 538
	TOTAL	2 018 975	418 270	2 437 245	1 473 311	915 385	2 388 696

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	139
24 427	-1 208	-821	-33	15	-749	24 880	140
462	0	44	40	0	-28	1 253	141
0	0	0	0	0	1 312	1 312	142
0	0	0	0	0	0	0	143
0	0	1 283	0	0	0	1 283	144
0	0	0	0	0	0	89 291	145
0	0	0	0	-1	0	-1	146
0	0	0	0	0	0	0	147
7 156	-112	0	521	0	0	10 286	148
0	0	0	0	0	-93	-93	149
18	0	60	0	0	0	2 351	150
-3	0	67	0	0	0	62 878	151
0	0	0	0	0	0	-1	152
0	0	0	0	0	0	0	153
0	0	0	0	0	0	0	154
10 019	-71	4	0	-1 202	1 482	14 362	155
1 525	172	0	0	4 387	16	6 117	156
0	0	0	0	0	0	0	157
0	0	0	0	273	0	109 822	158
2 049	119	41	0	0	0	47 669	159
1 431	101	38	0	0	0	13 926	160
3 630	169	95	0	2	0	28 501	161
0	0	0	0	0	0	0	162
-51	155	0	0	0	0	64 468	163
0	0	0	0	0	0	2 286	164
5 476	0	0	1 124	0	0	7 264	165
18	0	0	0	0	0	2 592	166
9 668	0	0	0	0	0	9 668	167
15 279	-24	-3	738	4	0	20 043	168
0	0	0	0	0	0	0	169
38 528	-1 648	1 615	0	-1 465	14	122 436	170
670 056	46 457	33 726	26 670	19 118	85 231	5 707 199	

Tableau 55

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2016 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2016
			2016	2015	2014	2013	2012	
1	INTACT	1 887 601	20,14	20,33	19,62	20,75	19,19	20,14
2	DESJARDINS - GÉN.	990 313	10,56	10,35	10,23	9,93	9,83	30,70
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	595 528	6,35	6,26	6,41	6,35	6,14	37,05
4	LLOYD'S	395 672	4,22	4,35	3,80	3,59	3,36	41,28
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	373 506	3,98	3,80	3,66	3,49	3,38	45,26
6	ROYAL & SUN ALLIANCE	325 113	3,47	3,72	4,38	2,10	2,13	48,73
7	AVIVA	321 464	3,43	3,62	3,81	3,96	4,06	52,16
8	BELAIR INC.	279 483	2,98	2,74	2,70	2,68	3,17	55,14
9	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	249 526	2,66	2,60	2,55	2,71	3,33	57,80
10	SSQ - GÉNÉRALES	227 033	2,42	2,34	2,52	2,43	2,36	60,22
11	UNIQUE - GÉN.	202 935	2,16	1,98	2,10	1,90	1,78	62,39
12	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	190 937	2,04	1,82	1,67	1,58	1,68	64,42
13	AIG DU CANADA	162 170	1,73	1,84	1,63	1,70	1,69	66,15
14	SÉCURITÉ NATIONALE	137 873	1,47	1,52	1,59	1,67	1,76	67,63
15	CHUBB DU CANADA	137 373	1,47	1,09	1,15	1,16	1,22	69,09
16	ZURICH	122 891	1,31	1,83	1,96	1,99	1,88	70,40
17	MISSISQUOI	107 397	1,15	1,17	1,27	1,28	1,38	71,55
18	INNOVASSUR	101 834	1,09	1,08	1,08	1,03	1,03	72,63
19	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	90 629	0,97	0,98	1,15	0,97	0,00	73,60
20	GENWORTH	89 312	0,95	1,02	0,81	0,79	0,96	74,55
21	WAWANESA	78 080	0,83	0,74	0,68	0,75	0,86	75,39
22	CHAUDIÈRE-APPALACHES	77 884	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	76,22
23	ALLSTATE DU CANADA	74 839	0,80	0,80	0,84	0,88	0,93	77,02
24	VALLÉE DU ST-LAURENT	74 105	0,79	0,83	0,71	0,00	0,00	77,81
25	DU LAC AU FLEUVE	68 550	0,73	0,37	0,00	0,00	0,00	78,54
26	TRADERS GÉNÉRALE	68 011	0,73	0,94	1,08	1,15	1,12	79,26
27	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	67 457	0,72	0,69	0,60	0,51	0,51	79,98
28	AMERICAN BANKERS	60 542	0,65	0,66	0,75	0,75	0,77	80,63
29	GROUPE LEDOR	58 410	0,62	0,72	0,85	0,91	0,87	81,25
30	GARANTIE	56 773	0,61	0,64	0,60	0,61	0,60	81,86
	Sous-total	7 673 241	81,86	80,81	80,20	77,61	75,97	
	Autres assureurs	1 700 720	18,14	19,19	19,80	22,39	24,03	
	TOTAL	9 373 961	100	100	100	100	100	

Tableau 56

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2016		2015	2014	2013	2012
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	591 251	20,45	20,30	20,60	21,32	19,35
2	DESJARDINS - GÉN.	433 779	15,00	14,87	13,88	13,58	13,58
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	290 046	10,03	10,12	10,14	10,40	9,71
4	BELAIR INC.	174 814	6,05	5,45	6,04	5,26	6,26
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	174 274	6,03	5,86	5,38	5,21	5,31
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	134 310	4,64	4,70	4,41	5,05	6,99
7	SSQ - GÉNÉRALES	121 805	4,21	4,14	4,21	4,09	4,06
8	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	85 266	2,95	3,06	3,29	2,85	0,00
9	UNIQUE - GÉN.	74 184	2,57	2,44	2,35	2,09	1,97
10	AVIVA	73 094	2,53	2,94	2,90	3,04	3,21
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	68 507	2,37	2,56	2,93	0,03	0,04
12	SÉCURITÉ NATIONALE	61 712	2,13	2,24	2,29	2,40	2,58
13	INNOVASSUR	56 876	1,97	2,09	1,97	2,00	1,94
14	WAWANESA	46 125	1,60	1,33	1,08	1,26	1,49
15	TRADERS GÉNÉRALE	39 434	1,36	1,84	2,03	2,20	2,01
16	ALLSTATE DU CANADA	36 808	1,27	1,32	1,32	1,39	1,45
17	MISSISQUOI	24 184	0,84	0,84	0,94	0,80	0,93
18	VALLÉE DU ST-LAURENT	24 114	0,83	0,94	0,75	0,00	0,00
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 722	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00
20	DU LAC AU FLEUVE	23 448	0,81	0,43	0,00	0,00	0,00
21	PAFCO	20 732	0,72	0,75	0,74	0,79	0,86
22	ÉCHELON	20 458	0,71	0,35	0,27	0,27	0,29
23	GROUPE LEDOR	19 230	0,66	0,79	0,93	0,99	0,89
24	BORÉALE	19 117	0,66	0,68	0,53	0,00	0,00
25	PORTNEUF-CHAMPLAIN	16 828	0,58	0,60	0,64	0,59	0,51
26	PRIMUM	16 284	0,56	0,61	0,67	0,74	0,82
27	PRYSM	15 159	0,52	0,01	0,00	0,00	0,00
28	L'ESTUAIRE	14 032	0,49	0,52	0,51	0,48	0,39
29	AVIVA ASSURANCE	14 021	0,48	0,52	0,57	0,62	0,70
30	VERCHÈRES - LES FORGES	13 985	0,48	0,30	0,00	0,00	0,00
	Sous-total	2 727 599	94,32	92,59	91,36	87,45	85,35
	Autres assureurs	164 182	5,68	7,41	8,64	12,55	14,65
	TOTAL	2 891 781	100	100	100	100	100

Tableau 57

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2016		2015	2014	2013	2012
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	216 017	33,90	35,08	29,53	29,76	27,78
2	AVIVA	59 088	9,27	8,96	10,66	12,23	12,46
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	45 429	7,13	6,07	5,12	4,94	5,50
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	35 975	5,65	5,96	7,14	4,42	4,57
5	CAPITALE - GÉNÉRALES	33 850	5,31	5,51	5,94	6,10	6,33
6	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	26 941	4,23	3,37	3,43	2,75	2,05
7	DESJARDINS - GÉN.	17 512	2,75	2,67	2,73	2,71	1,84
8	UNIQUE - GÉN.	16 797	2,64	2,47	2,60	2,42	2,41
9	ELITE	16 768	2,63	3,56	4,35	3,08	3,53
10	MISSISQUOI	14 763	2,32	2,21	2,31	2,54	2,77
11	ECONOMICAL	14 353	2,25	1,31	0,74	0,37	0,14
12	ZURICH	9 576	1,50	3,40	5,02	5,11	5,38
13	BELAIR INC.	8 448	1,33	1,31	0,84	0,91	1,02
14	AIG DU CANADA	8 443	1,32	1,39	1,12	1,03	1,45
15	SSQ - GÉNÉRALES	7 802	1,22	1,14	1,31	1,20	1,23
16	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	6 517	1,02	0,97	0,90	1,03	1,27
17	FEDERATED DU CANADA - GÉN	5 248	0,82	0,78	0,75	0,68	0,66
18	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	5 205	0,82	0,82	1,38	0,52	0,00
19	CHUBB DU CANADA	5 181	0,81	0,45	0,35	0,26	0,25
20	SOUVERAINE - GÉN.	4 990	0,78	0,71	0,56	0,35	0,15
21	CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 794	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	BORÉALE	4 689	0,74	0,73	0,61	0,00	0,00
23	DU LAC AU FLEUVE	4 430	0,70	0,34	0,00	0,00	0,00
24	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	3 886	0,61	0,67	0,78	0,85	0,88
25	WAWANESA	3 574	0,56	0,58	0,64	0,71	0,81
26	LLOYD'S	3 488	0,55	0,54	0,39	0,16	0,43
27	AMERICAN ROAD	3 007	0,47	0,36	0,38	0,39	0,35
28	L'ESTUAIRE	2 792	0,44	0,44	0,47	0,45	0,36
29	ÉCHELON	2 700	0,42	0,49	0,53	0,57	0,54
30	VALLÉE DU ST-LAURENT	2 680	0,42	0,43	0,37	0,00	0,00
	Sous-total	594 943	93,37	92,70	90,95	85,55	84,18
	Autres assureurs	42 271	6,63	7,30	9,05	14,45	15,82
	TOTAL	637 214	100	100	100	100	100

Tableau 58

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2016		2015	2014	2013	2012
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	542 054	20,83	20,19	16,54	19,84	19,92
2	DESJARDINS - GÉN.	418 127	16,06	16,04	16,61	15,88	15,77
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	228 550	8,78	8,73	8,93	8,27	8,06
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	183 719	7,06	6,85	6,82	6,29	5,97
5	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	108 699	4,18	4,07	4,10	3,76	3,46
6	BELAIR INC.	96 056	3,69	3,67	2,64	3,41	3,83
7	SSQ - GÉNÉRALES	92 186	3,54	3,53	3,95	3,71	3,40
8	SÉCURITÉ NATIONALE	75 650	2,91	3,06	3,25	3,35	3,40
9	AVIVA	70 826	2,72	3,13	3,26	3,26	3,28
10	ROYAL & SUN ALLIANCE	57 718	2,22	2,51	3,10	0,15	0,09
11	UNIQUE - GÉN.	57 565	2,21	2,18	2,29	1,94	1,80
12	INNOVASSUR	44 836	1,72	1,62	1,69	1,44	1,44
13	ALLSTATE DU CANADA	37 430	1,44	1,46	1,57	1,58	1,66
14	CHUBB DU CANADA	34 457	1,32	1,38	1,61	1,63	1,67
15	GARANTIE	30 898	1,19	1,22	1,35	1,28	1,28
16	TRADERS GÉNÉRALE	28 354	1,09	1,37	1,61	1,60	1,51
17	WAWANESA	28 073	1,08	1,07	1,11	1,11	1,17
18	VALLÉE DU ST-LAURENT	27 493	1,06	1,15	1,00	0,00	0,00
19	DU LAC AU FLEUVE	27 492	1,06	0,52	0,00	0,00	0,00
20	CHAUDIÈRE-APPALACHES	25 034	0,96	0,00	0,00	0,00	0,00
21	LLOYD'S	22 472	0,86	0,92	1,08	0,79	0,89
22	BORÉALE	22 277	0,86	0,85	0,71	0,00	0,00
23	PRIMUM	19 889	0,76	0,84	0,94	1,03	1,10
24	GROUPE LEDOR	19 526	0,75	0,87	1,01	0,99	0,94
25	PORTNEUF-CHAMPLAIN	19 002	0,73	0,75	0,85	0,78	0,69
26	MISSISQUOI	17 301	0,66	0,74	0,91	1,05	1,21
27	AMERICAN BANKERS	17 236	0,66	0,67	0,87	0,79	0,82
28	VERCHÈRES - LES FORGES	15 934	0,61	0,40	0,00	0,00	0,00
29	AVIVA ASSURANCE	15 864	0,61	0,57	0,65	0,65	0,72
30	L'ESTUAIRE	15 274	0,59	0,62	0,67	0,64	0,49
	Sous-total	2 399 992	92,21	90,99	89,11	85,23	84,58
	Autres assureurs	202 853	7,79	9,01	10,89	14,77	15,42
	TOTAL	2 602 845	100	100	100	100	100

Tableau 59

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

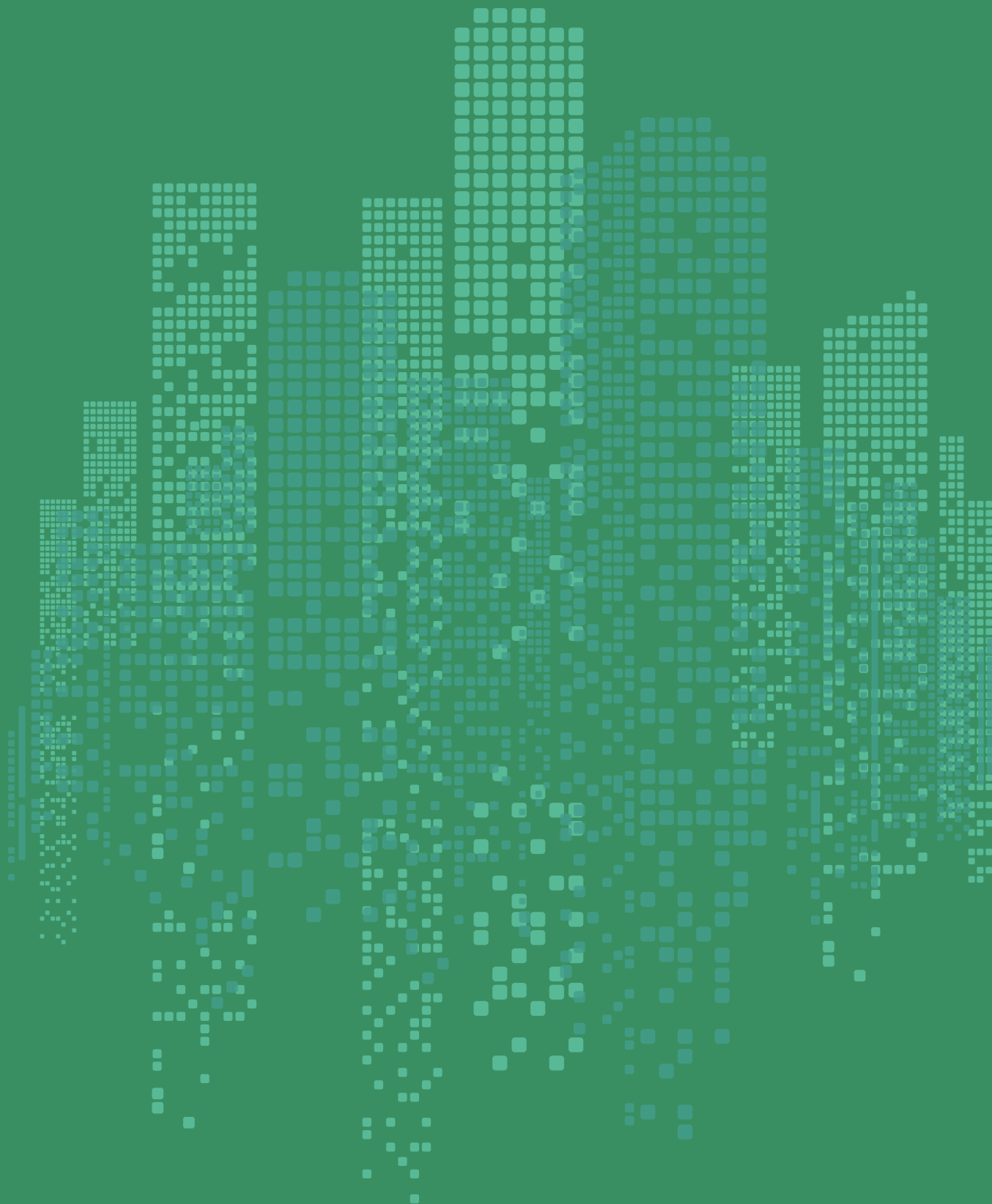
Rang	Nom de l'assureur	2016		2015	2014	2013	2012
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	308 819	20,08	21,53	22,76	22,37	21,88
2	LLOYD'S	114 538	7,45	6,91	6,41	6,56	6,49
3	ROYAL & SUN ALLIANCE	88 618	5,76	6,14	7,02	5,48	5,95
4	DESJARDINS - GÉN.	84 048	5,47	5,35	5,12	4,75	4,36
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	75 895	4,94	4,26	3,85	3,45	3,62
6	ZURICH	69 268	4,50	5,91	6,63	6,32	5,64
7	AVIVA	64 300	4,18	4,08	4,42	4,77	4,86
8	AIG DU CANADA	54 929	3,57	3,82	3,57	3,89	3,70
9	UNIQUE - GÉN.	45 996	2,99	2,66	2,54	2,40	2,06
10	AFFILIATED FM	42 475	2,76	2,75	2,73	2,75	3,28
11	MISSISQUOI	38 122	2,48	2,48	2,46	2,47	2,52
12	INTACT AGRICOLE	38 009	2,47	2,43	2,62	2,51	1,90
13	FM GLOBAL	35 532	2,31	2,20	1,60	2,51	2,53
14	SOUVERAINE - GÉN.	31 270	2,03	1,96	1,95	1,82	1,41
15	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	30 859	2,01	1,94	1,96	1,91	1,97
16	CAPITALE - GÉNÉRALES	30 455	1,98	1,83	1,68	1,52	1,47
17	CHUBB DU CANADA	21 419	1,39	0,81	0,87	0,90	0,93
18	CHAUDIÈRE-APPALACHES	18 663	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00
19	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	16 999	1,11	1,09	1,12	1,12	1,19
20	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	15 480	1,01	1,02	0,61	0,60	0,64
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	15 165	0,99	0,92	0,84	0,00	0,00
22	GROUPE LEDOR	13 391	0,87	1,01	1,14	1,32	1,37
23	VERCHÈRES - LES FORGES	13 092	0,85	0,55	0,00	0,00	0,00
24	OPTIMUM - GÉNÉRAL	12 973	0,84	0,68	0,62	0,52	0,47
25	TEMPLE	12 020	0,78	0,95	0,98	0,92	0,64
26	EVEREST	12 010	0,78	0,47	0,27	0,18	0,11
27	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	11 684	0,76	0,71	0,65	0,57	0,50
28	TRAVELERS DU CANADA	9 866	0,64	0,54	0,39	0,21	0,00
29	DU LAC AU FLEUVE	9 438	0,61	0,35	0,00	0,00	0,00
30	OPTIMUM AGRICOLE	9 393	0,61	0,58	0,59	0,62	0,59
	Sous-total	1 344 726	87,46	85,92	85,44	82,43	80,06
	Autres assureurs	192 858	12,54	14,08	14,56	17,57	19,94
	TOTAL	1 537 584	100	100	100	100	100

Tableau 60

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2016		2015	2014	2013	2012
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	LLOYD'S	190 344	18,45	19,84	14,35	16,13	14,64
2	INTACT	146 692	14,22	15,29	16,71	17,01	14,64
3	AIG DU CANADA	61 462	5,96	5,05	4,83	5,15	5,93
4	CHUBB DU CANADA	55 777	5,41	3,41	3,72	3,68	4,24
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	43 983	4,26	3,97	3,84	3,81	4,29
6	AVIVA	42 972	4,17	4,24	4,47	4,19	4,46
7	ROYAL & SUN ALLIANCE	40 639	3,94	4,22	5,09	4,35	4,89
8	ZURICH	37 742	3,66	3,91	3,59	4,13	4,07
9	DESJARDINS - GÉN.	30 447	2,95	2,86	2,68	2,41	2,37
10	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	25 874	2,51	2,42	2,02	1,74	1,63
11	LIBERTÉ MUTUELLE	17 982	1,74	1,15	3,80	2,02	1,67
12	SOVERAINE - GÉN.	17 682	1,71	1,61	1,55	1,54	1,36
13	TEMPLE	17 400	1,69	1,55	1,76	1,35	1,47
14	ORDRE DES ARCHITECTES	17 321	1,68	1,56	1,35	1,36	1,32
15	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	16 622	1,61	1,50	1,40	1,13	1,19
16	BARREAU DU QUÉBEC	16 021	1,55	1,74	1,81	1,95	0,96
17	TRAVELERS DU CANADA	14 601	1,42	1,17	1,05	0,76	0,50
18	CONTINENTAL CASUALTY	13 131	1,27	1,37	1,92	2,55	2,47
19	EVEREST	13 016	1,26	1,08	0,80	0,37	0,29
20	CHAMBRE DES NOTAIRES	11 810	1,14	1,08	1,03	0,96	0,92
21	XL SPÉCIALITÉ	11 622	1,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	MISSISQUOI	11 241	1,09	1,17	1,27	1,31	1,31
23	XL AMÉRIQUE	8 049	0,78	0,69	0,63	0,54	0,50
24	AXIS	7 819	0,76	0,64	0,66	0,51	0,41
25	FEDERATED DU CANADA - GÉN	7 534	0,73	0,64	0,56	0,47	0,48
26	WESTPORT	7 387	0,72	0,74	0,85	0,56	0,53
27	HANNOVER	7 181	0,70	0,61	0,54	0,26	0,14
28	BERKLEY	6 865	0,67	0,80	0,77	0,98	0,81
29	ORDRE DES DENTISTES	6 807	0,66	0,63	0,65	0,64	0,61
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	6 200	0,60	0,57	0,58	0,58	0,58
	Sous-total	912 223	88,42	85,53	84,28	82,44	78,66
	Autres assureurs	119 416	11,58	14,47	15,72	17,56	21,34
	TOTAL	1 031 639	100	100	100	100	100

TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

L'article 182 de la LAA requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification. Ces exigences particulières expliquent que la section « Tarification en assurance automobile » présente plus de détails que les sections précédentes.

L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État. C'est la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui est responsable de l'application de ce régime.

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule se retrouvant dans une situation d'exception de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir le préjudice corporel causé à autrui.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

Le contrat d'assurance

L'article 422 de la LA stipule que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 - Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 - Formule des conducteurs;
- F.P.Q. N° 4 - Formule des garagistes;
- F.P.Q. N° 5 - Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré - Assurance de remplacement;
- F.P.Q. N° 6 - Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 - Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 - Formule des locateurs;

De plus, des avenants qui sont également des formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité¹⁰⁰ peuvent être ajoutés à certaines de ces polices d'assurance automobile.

¹⁰⁰ Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé des documents de l'assureur définissant ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Conformément à l'article 183 de cette même loi, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation afin de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le Groupement des assureurs automobiles (GAA)¹⁰¹ en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs automobiles des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements¹⁰² couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au Code de la sécurité routière ou sur les points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels¹⁰³.

¹⁰¹ Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».

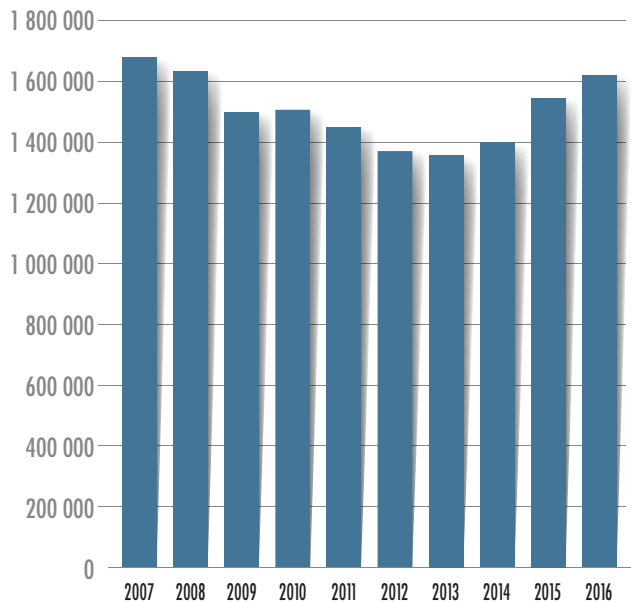
¹⁰² La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

¹⁰³ RLRQ, c. A-2.1

Le graphique 71 démontre l'évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs pour les dix dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations effectuées par les assureurs a augmenté de 4,8 % par rapport à 2015. En 2016, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 1 619 896.

Graphique 71

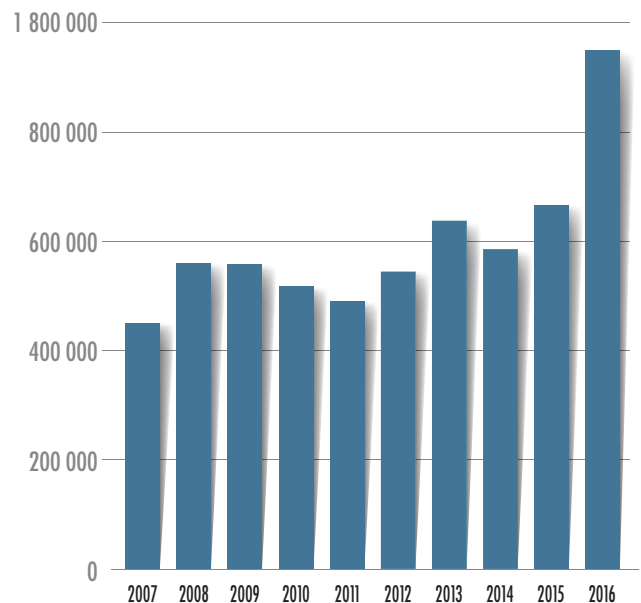
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs



Le graphique 72 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements qui y sont inscrits a augmenté de 42,4 % en 2016 par rapport à 2015. Cette hausse s'explique notamment par l'ajout d'un nouvel accès facilité par le Web. En 2016, 23 708 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire.

Graphique 72

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire



2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente l'analyse de l'offre et de la demande dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2016.

Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le nombre¹⁰⁴ d'assureurs automobiles ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 61.

Tableau 61

Ventilation du nombre et de la part de marché¹⁰⁵ des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2007	53	60 %	3	2 %	43	36 %	28	2 %
2008	48	61 %	2	1 %	44	36 %	26	2 %
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %
2015	47	55 %	0	0 %	45	44 %	24	1 %
2016	40¹⁰⁶	55 %	0	0 %	44	44 %	25	1 %

Les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2016, 55 % des 3,4 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en recueillent 44 %.

¹⁰⁴ Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

¹⁰⁵ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le *Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2016-12-31, Version finale*, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2016). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette partie ne tiennent pas compte du marché lié au F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement. Toutefois, une section spécifique propre à ce marché est présentée plus loin dans ce rapport.

¹⁰⁶ La diminution observée en 2016 s'explique principalement par la fusion de six sociétés mutuelles d'assurance générale (SMAG).

Le tableau 62 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

Tableau 62

Part de marché¹⁰⁷ des assureurs selon leur mode de distribution¹⁰⁸ pour le marché de l'assurance automobile des particuliers¹⁰⁹, le marché de l'assurance automobile des entreprises¹¹⁰ et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2007	61 %	39 %	14 %	86 %	54 %	46 %
2008	61 %	39 %	15 %	85 %	55 %	45 %
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2012	62 %	38 %	13 %	87 %	55 %	45 %
2013	63 %	37 %	13 %	87 %	56 %	44 %
2014	64 %	36 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2015	65 %	35 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2016	65 %	35 %	13 %	87 %	58 %	42 %

107 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2016.

108 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

109 Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

110 Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

Le tableau 63 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

Tableau 63

Part de marché¹¹¹ des assureurs selon leur mode de distribution¹¹² pour les différentes catégories de risque¹¹³ liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2007	62 %	38 %	30 %	70 %	36 %	64 %	51 %	49 %	20 %	80 %	46 %	54 %	9 %	91 %
2008	62 %	38 %	32 %	68 %	43 %	57 %	51 %	49 %	21 %	79 %	41 %	59 %	9 %	91 %
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2010	62 %	38 %	35 %	65 %	44 %	56 %	52 %	48 %	22 %	78 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	62 %	38 %	36 %	64 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	6 %	94 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	56 %	44 %	24 %	76 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	58 %	42 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %
2014	64 %	36 %	46 %	54 %	53 %	47 %	59 %	41 %	26 %	74 %	43 %	57 %	5 %	95 %
2015	65 %	35 %	50 %	50 %	55 %	45 %	60 %	40 %	26 %	74 %	44 %	56 %	4 %	96 %
2016	66 %	34 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	26 %	74 %	34 %	66 %	4 %	96 %

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

Les données du tableau 63 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motoneiges et des motocyclettes, soit respectivement de 25 et 20 points de pourcentage pour ces catégories de risque. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, secteur relativement stable depuis dix ans, la répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est respectivement de 66 % et 34 % en 2016.

Pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement ce secteur. En 2016, leurs parts de marché sont respectivement de 74 %, 66 % et 96 % pour les véhicules utilitaires, les véhicules publics et les autres risques, comparativement à 26 %, 34 % et 4 % pour les assureurs directs. Le tableau 63 permet également de noter que la répartition des parts de marché entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est demeurée la même en 2016 par rapport à 2015, et ce, pour les secteurs des motocyclettes, des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires et les autres risques.

111 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2016.

112 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

113 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 64 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

Tableau 64

Part de marché¹¹⁴ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2007	18 %	55 %	74 %	84 %
2008	18 %	55 %	74 %	84 %
2009	17 %	56 %	75 %	85 %
2010	17 %	56 %	76 %	86 %
2011	17 %	57 %	76 %	86 %
2012	31 %	66 %	82 %	90 %
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	82 %	91 %
2015	30 %	69 %	83 %	91 %
2016	30 %	69 %	83 %	91 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquent l'assurance automobile au Québec en 2016 ont recueilli 91 % des 3,4 G\$ de primes souscrites. Il s'agit de la même proportion observée au cours des quatre dernières années. En 2016, pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs, il s'agit de la même proportion que celle observée au cours des trois dernières années, soit de 30 %. De plus, les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent plus de la moitié du marché de l'assurance automobile avec une proportion de 69 %. Ainsi, les données de ce tableau indiquent une augmentation de la concentration dans le secteur de l'assurance automobile au Québec entre 2007 et 2016. Toutefois, au cours des quatre dernières années cette concentration s'est stabilisée et les proportions sont pratiquement demeurées les mêmes.

Le tableau 65 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 65

Part du marché¹¹⁵ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2007	31 %	27 %	70 %	86 %	86 %	86 %	97 %	94 %
2008	30 %	26 %	68 %	85 %	86 %	86 %	95 %	94 %
2009	30 %	26 %	68 %	86 %	86 %	86 %	95 %	93 %
2010	30 %	26 %	68 %	86 %	86 %	86 %	95 %	93 %
2011	30 %	26 %	68 %	86 %	87 %	87 %	96 %	93 %
2012	31 %	53 %	72 %	91 %	94 %	94 %	97 %	97 %
2013	32 %	53 %	72 %	91 %	94 %	94 %	97 %	96 %
2014	32 %	53 %	74 %	92 %	93 %	93 %	97 %	96 %
2015	32 %	54 %	74 %	92 %	93 %	93 %	97 %	96 %
2016	33 %	55 %	73 %	92 %	92 %	92 %	97 %	96 %

¹¹⁴ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2016.

¹¹⁵ Ibidem.

Ce tableau montre que la concentration du marché entre les assureurs directs est relativement stable depuis plusieurs années. En effet, en 2016, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 33 % du marché, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs directs les plus importants détiennent 73 % du marché. Ainsi, au cours des dix dernières années il n'y a pas vraiment eu d'augmentation de la concentration entre les assureurs directs puisque les proportions observées cette année sont pratiquement les mêmes que celles de l'année 2007. En 2007, ces proportions étaient de 31 % pour l'assureur ou le groupe d'assureurs le plus important et de 70 % pour les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Toutefois, cette relative stabilité sur le plan de la concentration n'entraîne pas nécessairement une absence de concurrence entre les assureurs directs.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient plus de la moitié de ce marché, soit 55 %, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 92 % du marché. Ce tableau permet également d'observer que c'est dans le secteur des assureurs par courtiers que la concentration s'est le plus accrue. Ainsi, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a augmenté de 28 points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que celle des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs a augmenté de six points de pourcentage au cours de la même période.

Le tableau 66 présente un autre indice de concentration, soit l'indice HHI¹¹⁶. Cet indice est présenté pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 67 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 66

Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

Année	Total du marché	Indice HHI						
		Catégories de risque ¹¹⁷						
		VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2007	997	1 151	1 356	1 283	1 342	1 053	2 393	1 093
2008	986	1 124	1 430	1 456	1 354	981	2 412	1 126
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 132	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 555	2 368
2013	1 526	1 562	2 436	1 652	1 969	1 434	3 768	2 330
2014	1 520	1 564	2 207	1 654	1 897	1 450	4 192	2 316
2015	1 552	1 599	2 334	1 670	1 877	1 551	4 227	2 336
2016	1 545	1 615	2 069	1 784	1 822	1 477	3 339	2 294

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

¹¹⁶ Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

¹¹⁷ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

En 2016, l'indice HHI est de 1 545 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet indice puisqu'il est supérieur à 1 500 et inférieur à 2 500. C'est le cas également pour les secteurs des voitures de tourisme, des motocyclettes, des motoneiges, des véhicules tout-terrain, des véhicules utilitaires et celui des autres risques, et ce, malgré le fait que le secteur des motocyclettes et celui des autres risques présentent des indices HHI qui se rapprochent d'un marché fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un indice HHI de 3 339 en 2016. Aussi, tous les secteurs de l'assurance automobile ont vu leur indice HHI augmenter au cours des dix dernières années faisant en sorte que la concentration s'est accrue pour l'ensemble de l'assurance automobile au Québec.

Tableau 67

Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2007	1 601	1 557
2008	1 536	1 579
2009	1 528	1 628
2010	1 530	1 662
2011	1 562	1 669
2012	1 659	3 280
2013	1 674	3 292
2014	1 725	3 243
2015	1 755	3 330
2016	1 748	3 299

Le tableau 67 démontre que le niveau de concentration demeure relativement stable depuis dix ans pour le secteur des assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est demeuré relativement stable entre les années 2007 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'indice HHI de ce secteur a pratiquement doublé faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2016, l'indice HHI de ce secteur est de 3 299 comparativement à un indice HHI de 1 748 pour le secteur des assureurs directs.

Le tableau 68 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2016 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et montre leur évolution sur une période de dix ans.

Tableau 68

Évolution des parts de marché¹¹⁸ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Part de marché (%)									
	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Intact Corporation financière*	29,7	29,9	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2	17,3	17,5	17,9
Desjardins*	18,8	18,6	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4	16,4	16,4	16,6
Groupe La Capitale*	11,5	11,6	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4	10,1	9,9	9,7
Groupe Promutuel*	8,5	8,7	8,6	8,1	7,3	6,9	7,0	7,1	7,1	7,5
Aviva *	5,9	6,4	7,0	7,5	7,6	8,1	8,3	8,4	7,5	7,3
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation	4,9	4,2	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2	2,8	2,6	2,4
SSQ, Société d'assurances générales	3,6	3,6	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	2,9	2,6
RSA Canada*	3,0	3,0	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
TD Assurance*	2,5	2,6	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6	3,7	3,7	3,7
Northbridge*	2,5	2,1	1,6	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5
Allstate*	1,7	1,6	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3	2,6
Economical*	1,6	1,4	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7	2,3
Wawanesa	1,5	1,3	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9
Co-Operators*	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	4,3	4,2	4,1	4,1	4,4
Groupe Ledor	0,6	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	N/A

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de tous les assureurs faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Tableau 69

Évolution des primes directes souscrites¹¹⁹ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions)									
	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Intact Corporation financière*	1004	970	938	945	960	530	534	533	537	545
Desjardins*	637	605	573	553	541	519	509	504	504	504
La Capitale*	388	375	364	328	337	324	321	310	304	294
Groupe Promutuel*	288	282	274	253	227	213	216	219	218	229
Aviva*	198	209	223	236	238	249	258	260	231	221
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation	165	136	120	126	119	109	99	87	79	74
SSQ, Société d'assurances générales	122	117	121	115	106	100	97	94	88	80
RSA Canada*	103	99	120	127	135	17	17	15	14	15
TD Assurance*	85	86	89	94	98	103	113	114	113	112
Northbridge*	83	67	50	44	44	36	41	43	50	47
Allstate*	57	52	57	60	65	62	63	65	71	78
Economical*	53	44	40	41	43	41	40	45	54	69
Wawanesa	50	42	34	40	47	56	60	60	59	59
Co-Operators*	27	21	19	16	16	132	130	126	126	133
Groupe Ledor	20	23	27	29	27	24	25	25	27	N/A

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de tous les assureurs faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 69 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, il y a peu de changement à signaler au sein de ce groupe. En effet, les treize premiers assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants demeurent au même rang que celui qu'ils occupaient en 2015. Toutefois, notons la présence au 14^e rang de Co-Operators, lequel était absent des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs au cours des dernières années. Ce groupe présente une croissance de ses primes directes souscrites pour une quatrième année consécutive. De plus, notons que les assureurs ou groupes d'assureurs qui font partie des cinq premiers sont les mêmes depuis les dix dernières années. Toujours en ce qui a trait aux cinq premiers assureurs ou groupes d'assureurs, ils conservent le même rang, et ce, pour une quatrième année consécutive.

119 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2016.

Parmi les croissances les plus significatives en 2016, outre celles de Co-Operators (23,5 %) et de Northbridge (23,3 %), les croissances d'Industrielle Alliance, assurance auto et habitation (21,1 %), Economical (19,9 %) et de La Compagnie Mutuelle d'assurance Wawanesa (19,2 %) sont à signaler. Enfin, Aviva et TD Assurance sont en décroissance pour une septième année consécutive, tandis que le Groupe Ledor décroît pour une troisième année consécutive et présente la plus forte diminution en 2016. Le volume de primes automobiles de ces trois assureurs a diminué respectivement de 5,2 %, 1,5 % et 12,9 % en 2016. Enfin, parmi les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants seuls Aviva, TD Assurance et le Groupe Ledor présentent des diminutions de primes en 2016.

La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

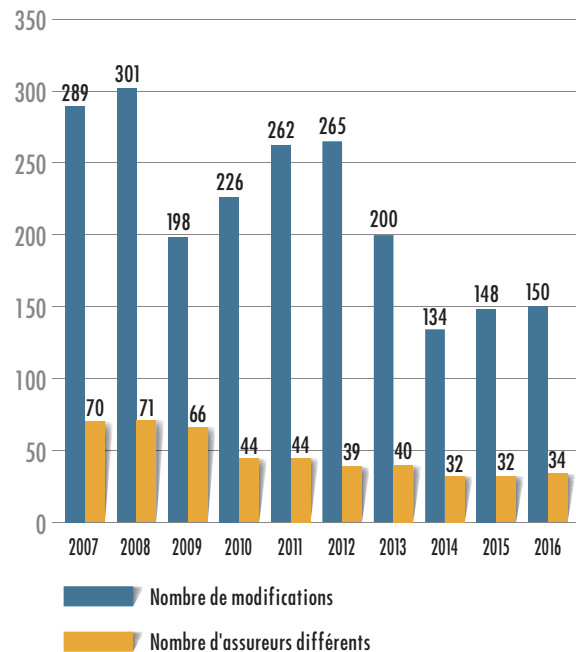
Comme par les années passées, les assureurs demeurent très actifs sur le plan médiatique en utilisant les différents médias à leur disposition, incluant les médias sociaux. Ces efforts publicitaires de la part des assureurs illustrent un besoin d'adapter leurs stratégies de marketing à un environnement concurrentiel afin de rejoindre les consommateurs. Ainsi, l'accroissement de la notoriété d'une institution financière passe de plus en plus par sa présence, même limitée, sur les réseaux sociaux. Ces nouvelles avenues de développement, en plus de transformer la relation client et faire naître des occasions d'affaires, transforment en profondeur la manière dont les institutions financières mettent sur pied leur stratégie de communication.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, l'Autorité a reçu 150 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 34 assureurs automobiles différents¹²⁰. En ce qui a trait à l'exigence liée au dépôt des manuels de tarification, l'Autorité a complété ses travaux au cours de l'année 2016 afin de permettre aux assureurs de transmettre leurs manuels de tarification de façon électronique. Certaines modifications législatives sont nécessaires afin de pouvoir déployer la solution retenue auprès des assureurs.

Le graphique 73 présente l'évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des dix dernières années.

Graphique 73

Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



Aussi, il est généralement reconnu qu'à un moment donné dans le temps, des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assurés identiques indiquent également une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 70 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

¹²⁰ L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

Tableau 70

Comparaison des primes¹²¹ d'assurance automobile offertes par différents assureurs¹²² au Québec pour différents profils d'assurés¹²³

Profil d'assuré	Assureurs ¹²⁴									Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
N° 1	1 953 \$	2 990 \$	1 599 \$	1 195 \$	2 474 \$	1 893 \$	1 582 \$	1 932 \$	1 398 \$	150 %
N° 2	1 175 \$	1 720 \$	1 116 \$	916 \$	1 841 \$	1 369 \$	1 248 \$	1 227 \$	1 020 \$	101 %
N° 3	947 \$	1 007 \$	952 \$	791 \$	1 476 \$	1 036 \$	1 066 \$	999 \$	901 \$	87 %
N° 4	1 183 \$	1 319 \$	1 058 \$	993 \$	1 948 \$	1 433 \$	982 \$	1 025 \$	983 \$	98 \$
N° 5	901 \$	904 \$	777 \$	701 \$	803 \$	771 \$	916 \$	596 \$	656 \$	54 \$
N° 6	813 \$	781 \$	832 \$	697 \$	769 \$	800 \$	823 \$	701 \$	639 \$	30 \$
N° 7	405 \$	523 \$	586 \$	437 \$	465 \$	453 \$	678 \$	353 \$	428 \$	92 \$
N° 8	550 \$	641 \$	684 \$	629 \$	877 \$	654 \$	603 \$	521 \$	521 \$	68 \$
N° 9	540 \$	493 \$	630 \$	536 \$	573 \$	619 \$	662 \$	490 \$	536 \$	35 %
N° 10	829 \$	781 \$	833 \$	713 \$	769 \$	872 \$	829 \$	660 \$	673 \$	32 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2016 peut grandement varier d'un assureur à l'autre¹²⁵. Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d'assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur G offre la prime la plus basse pour l'assuré N° 4, mais offre la prime la plus élevée pour les assurés N° 5, 7 et 9.

De plus, l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. Par exemple, le tableau 70 révèle que les assurés N° 6, 9 et 10 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés présentés dans ce tableau.

121 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.

122 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H et I sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.

123 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés au tableau 70.

124 Les neuf assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 71 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2016.

125 Pour l'assuré N° 1, il y a un écart de 150 %, soit de 1 795 \$ entre les assureurs B et D.

La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance automobile est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux qui détiennent des véhicules plus âgés. En outre, le fait qu'il y ait fréquemment un créancier qui est partie au contrat d'assurance dans les véhicules plus récents contribue à ce que le propriétaire doive se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d'acheter des produits d'assurance automobile, contribuant ainsi au maintien de la demande d'assurance.

Le tableau 71 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 71

*Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec*¹²⁶

Année	Voitures de tourisme ¹²⁷		Tous véhicules combinés ¹²⁸	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2007	7,1	4 356	7,8	5 208
2008	7,0	4 456	7,7	5 265
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 816	8,0	5 731
2013	7,2	4 913	8,1	5 833
2014	7,3	4 969	8,2	5 940
2015	7,4	5 017	8,3	5 986
2016	7,5	5 090	8,5	6 027

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 17 % pour les voitures de tourisme et de 16 % pour l'ensemble des véhicules. Pour ce qui est de l'âge moyen des véhicules, il a augmenté pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Il se situe, en 2016, à 7,5 et 8,5 respectivement. Aussi, en 2016, le nombre de voitures de tourisme pour lesquelles une assurance a été souscrite a augmenté de 1,4 % par rapport à 2015. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit plutôt d'une hausse de 0,7 %.

¹²⁶ L'âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2016 (2015, 2014, 2013, 2012 et 2011), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2016.

¹²⁷ Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

¹²⁸ Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicules à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

Tableau 72

Nombre de véhicules souscrits¹²⁹ dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque ¹³⁰					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2007	4 356 498	184 942	198 672	252 655	204 963	10 709
2008	4 456 384	193 597	122 543	263 663	217 791	11 251
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 475	207 986	181 304	282 121	219 295	10 987
2012	4 816 143	215 963	176 730	286 209	224 469	11 238
2013	4 913 129	225 660	159 828	298 431	224 770	11 345
2014	4 969 442	234 107	197 647	305 719	223 849	9 558
2015	5 017 409	242 037	181 210	309 003	226 544	9 848
2016	5 090 154	252 005	126 796	313 376	233 511	12 033

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics
AR = Autres risques

Le tableau 72 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie des véhicules publics avec une évolution de 22 % par rapport à l'année 2015, tandis que des augmentations de 4 %, 3 % et 1 % respectivement pour les motocyclettes, les véhicules utilitaires et les véhicules tout-terrain sont également observées. En ce qui a trait aux motoneiges, l'année 2016 présente une diminution du nombre de véhicules souscrits de 30 %.

Sur une période de dix ans, à l'exception des motoneiges, toutes les catégories de véhicules présentent un accroissement de leur nombre de véhicules souscrits. Les catégories des motocyclettes et des véhicules tout-terrain présentent des hausses respectives de 36 % et 24 % au cours de cette période, tandis qu'elles sont de 14 % et 12 % respectivement pour les véhicules utilitaires et les véhicules publics. La catégorie des motoneiges, quant à elle, présente une diminution de son nombre de véhicules souscrits de 36 % pour la même période.

Tableau 73

Nombre de personnes au Québec¹³¹ en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire¹³² pour l'ensemble du Québec

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus (en milliers)	Titulaires de permis de conduire (en milliers)
2007	6 354	4 909
2008	6 432	4 974
2009	6 517	5 028
2010	6 604	5 106
2011	6 682	5 156
2012	6 756	5 195
2013	6 817	5 242
2014	6 866	5 284
2015	6 899	5 331
2016	6 951	5 376

¹²⁹ Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2016.

¹³⁰ Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

¹³¹ Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'ISQ.

¹³² Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2016 (2015, 2014, 2013, 2012 et 2011), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

Dans le tableau 73, le nombre de personnes au Québec âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2007. Ce nombre est passé de 6,4 millions en 2007 à plus de 6,9 millions en 2016, soit une hausse de 9,4 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 9,5 % au cours des dix dernières années.

2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les services qu'il offre, est un élément déterminant de la rentabilité de ses activités, donc de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2016 et traite des résultats des activités d'assurance.

Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placements découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de l'analyse est de porter un jugement sur l'adéquation de la tarification. Une tarification est qualifiée d'adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés aux opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables en tenant compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Par ailleurs, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

L'évolution globale des résultats

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec. L'analyse du tableau 74 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices a oscillé entre 10,8 % et 14,9 % des primes acquises pour les années 2007 à 2011 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, pour les années 2012 à 2016, il est inférieur à 10 %, même qu'il est négatif pour les deux dernières années. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a chuté sous la barre des 10 % à partir de l'année 2011, et l'année 2016 présente une perte pour une deuxième année consécutive. Plus précisément, en 2016, la perte est estimée à 3,9 % des primes acquises pour les voitures de tourisme, tandis que pour l'ensemble des véhicules elle est estimée à 2,4 % des primes acquises.

Le bénéfice ou la perte d'une année est déterminé en comparant le coût des sinistres et des frais d'exploitation aux revenus découlant des opérations. Ces revenus correspondent aux primes acquises et aux revenus de placement liés aux opérations.

Le tableau 74 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2007 à 2016.

Tableau 74

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Primes souscrites (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 757	2 671	2 611	2 588	2 563	2 535	2 550	2 526	2 509	2 465
- Tous véhicules ¹³³	3 382	3 274	3 190	3 154	3 122	3 094	3 104	3 076	3 067	3 041
Primes acquises (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 716	2 638	2 596	2 572	2 548	2 537	2 539	2 515	2 493	2 442
- Tous véhicules	3 330	3 226	3 165	3 133	3 107	3 095	3 091	3 061	3 057	3 023
Revenus										
Primes acquises (%)¹³⁴										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%)¹³⁵										
- Voitures de tourisme	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5
- Tous véhicules	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5
Total des revenus (%)										
- Voitures de tourisme	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5
- Tous véhicules	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5
Dépenses										
Sinistres (%)¹³⁶										
- Voitures de tourisme	72,9	70,6	67,2	67,6	63,2	62,2	59,1	61,7	63,7	63,3
- Tous véhicules	71,4	69,5	66,2	65,2	62,3	60,2	57,1	59,4	62,0	61,4
Frais d'exploitation (%)¹³⁷										
- Voitures de tourisme	31,7	31,4	30,8	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,1
- Tous véhicules	31,7	31,5	30,9	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,0
Total des dépenses (%)										
- Voitures de tourisme	104,7	102,0	98,0	97,6	93,1	92,1	87,9	89,0	90,8	90,4
- Tous véhicules	103,2	101,0	97,1	95,2	92,2	90,1	85,9	86,7	89,0	88,5
Bénéfice (perte) (%)¹³⁸										
- Voitures de tourisme	(3,9)	(1,2)	2,9	3,4	7,9	8,8	12,9	11,7	10,2	11,1
- Tous véhicules	(2,4)	(0,2)	3,8	5,8	8,8	10,8	14,9	14,0	12,0	13,0
Bénéfice (perte) sur 10 ans (%)¹³⁹										
- Tous véhicules	7,9	9,8	11,5	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4	12,2	10,8
Bénéfice (perte) sur 20 ans (%)¹⁴⁰										
- Tous véhicules	8,6	9,1	9,7	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	8,4	7,8

133 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

134 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

135 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

136 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

137 Les frais d'exploitation de l'année 2016 sont estimés.

138 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

139 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2016 représente le bénéfice réalisé de 2007 à 2016.

140 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2016 représente le bénéfice réalisé de 1997 à 2016.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme – elle représente plus de 81 % du total des primes souscrites – l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 74 indique que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme augmente par rapport à 2015, présentant une hausse de 3 % en 2016. De plus, ce tableau démontre que depuis quelques années, il y a très peu de variation dans le montant total des primes acquises. Toutefois, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de plus de 11 % depuis 2007 pour cette catégorie de véhicules.

De fait, le tableau 74 montre une progression de 17 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2016 par rapport à 2007. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile a un effet à la hausse sur la demande d'assurance et, par conséquent, le montant des primes acquises. Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment, la progression des primes acquises a été ralentie au cours des dernières années, conséquences directes des baisses de tarifs consenties par l'industrie au cours des années 2007 à 2013, tel qu'il est indiqué au tableau 76. Par contre, depuis 2014 l'industrie dans son ensemble présente des hausses de tarifs faisant en sorte que la progression des primes acquises s'est accrue au cours des deux dernières années.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les résultats des revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 74 indique que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. Normalement, en raison de la forte concurrence dans le marché, une pression à la baisse est exercée sur ces frais, incitant les assureurs à multiplier les mesures visant à réduire leurs coûts d'opération ou du moins à les maintenir au même niveau. Toutefois, au cours des dix dernières années, une tendance à la hausse se dessine au niveau des frais d'exploitation. En 2007, pour les voitures de tourisme, ces frais représentaient 27,1 % des primes acquises, tandis que le niveau estimé pour l'année 2016 est de 31,7 % des primes acquises.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

L'évolution des sinistres

L'évolution des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen d'un sinistre pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse des statistiques sur l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

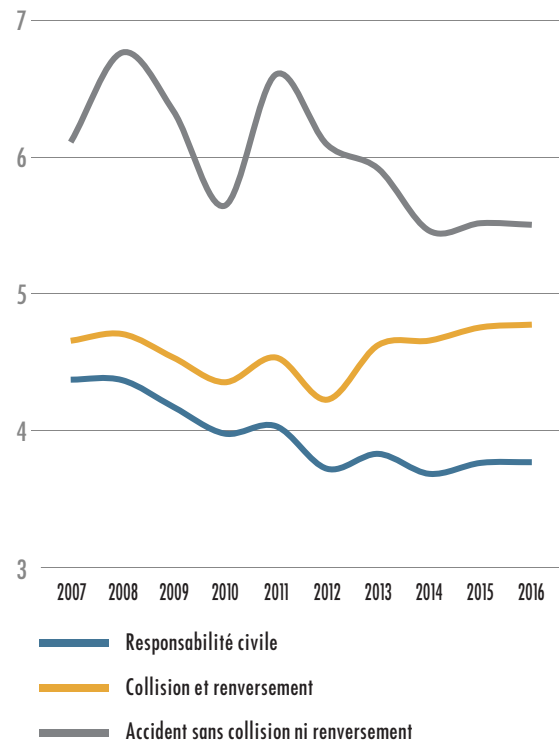
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par le contrôle qui en est exercé. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

Fréquence des réclamations

Le graphique 74 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2007 à 2016 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 74

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par la condition des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être de manière ponctuelle par des tempêtes de vent ou de grêle ou des inondations, par exemple.

La fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » présente une troisième augmentation au cours des quatre dernières années et une deuxième hausse consécutive. En effet, après avoir atteint en 2014 son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, elle présente des hausses pour les années 2015 et 2016. Pour 2016, l'augmentation est de 0,1 % et la fréquence des réclamations se situe maintenant à 3,8 %, ce qui constitue le quatrième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Après avoir présenté son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations en 2012, la garantie « collision et renversement » présente des hausses de sa fréquence des réclamations pour les quatre dernières années. Pour l'année 2016, l'augmentation est de 0,4 % et la fréquence des réclamations pour cette garantie atteint maintenant 4,8 %.

Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », cette dernière présente une baisse de sa fréquence des réclamations, et ce, pour une quatrième fois au cours des cinq dernières années. La diminution de la fréquence des réclamations pour l'année 2016 est de 0,2 %. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 5,5 %, soit le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

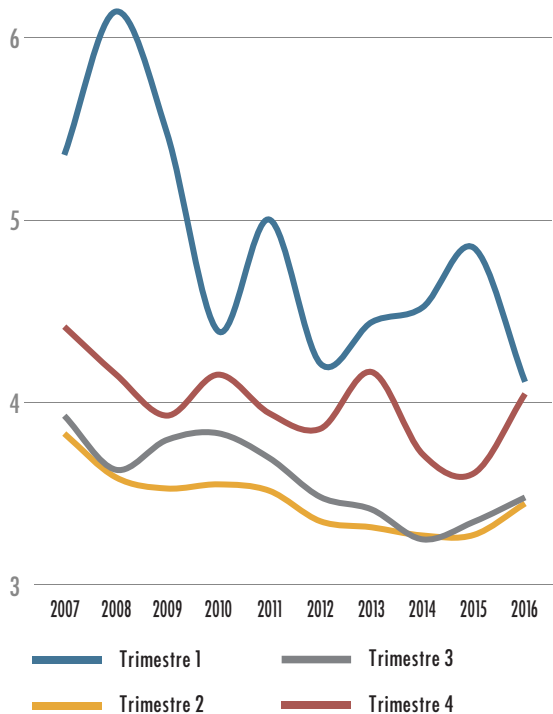
En 2016, pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme, la fréquence des réclamations est sensiblement demeurée au même niveau que celui observé en 2015. Elle présente des légères hausses pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », tandis qu'une légère baisse est notée pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 75, 76 et 77 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2007 à 2016 sur une base trimestrielle et pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 75

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des fréquences des réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois de l'année au cours desquels les précipitations et les conditions routières sont les plus changeantes.

En 2016, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « responsabilité civile » diminue considérablement par rapport à 2015, soit de 15,2 %. Il importe de souligner que la fréquence des réclamations de cette garantie avait augmenté au cours des trois dernières années et que, sur une période de dix ans, cette fréquence a diminué de 23,3 %.

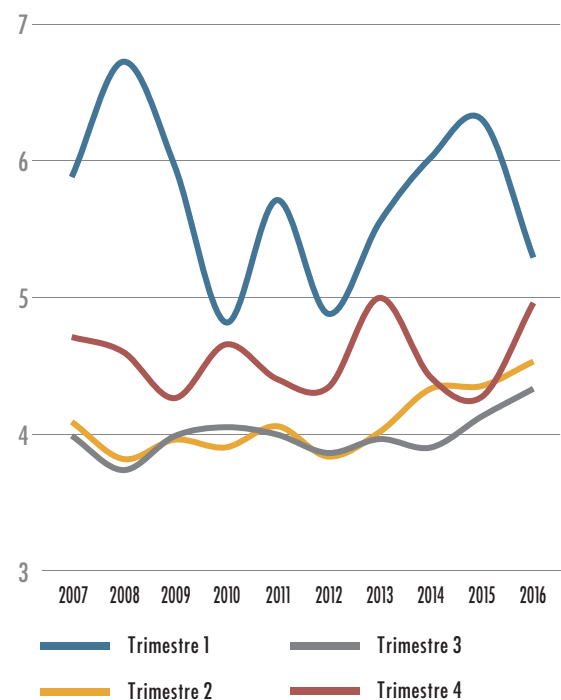
En ce qui a trait aux 2^e, 3^e et 4^e trimestres de cette garantie, la fréquence des réclamations a augmenté au cours de l'année 2016. En effet, après avoir présenté des baisses au cours des cinq années précédentes, l'année 2016 affiche une hausse de 5,3 % pour le 2^e trimestre. Toutefois, observé sur une période de dix ans, il s'agit d'une diminution de 9,9 %.

Les 3^e et 4^e trimestres de la garantie « responsabilité civile » présentent également des hausses en 2016. Pour le 3^e trimestre, il s'agit d'une deuxième année consécutive où la fréquence des réclamations augmente. Pour 2016, la hausse est de 4 %. Le 4^e trimestre, quant à lui, après avoir présenté des diminutions au cours des deux dernières années, présente une hausse de 12,1 %, soit l'augmentation la plus élevée observée cette année pour la garantie « responsabilité civile ».

Par conséquent, étant donné que trois trimestres présentent des hausses de leur fréquence des réclamations et qu'un seul présente une baisse, la garantie « responsabilité civile » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 0,1 % en 2016, tel qu'il a été présenté au graphique 74¹⁴¹.

Graphique 76

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1^{er} et 4^e trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. Après trois hausses importantes au cours des trois dernières années, la tendance s'est inversée au 1^{er} trimestre de 2016 avec une baisse significative de 16 %, faisant en sorte de présenter le troisième plus bas niveau de sa fréquence des réclamations observé au cours des dix dernières années.

¹⁴¹ Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,1 %, 3,5 %, 3,5 % et 4,1 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2016.

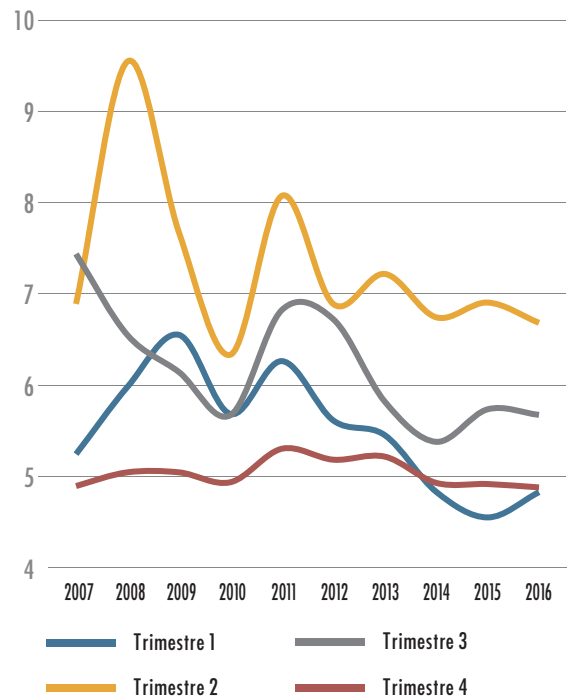
Pour une quatrième année consécutive, au 2^e trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse de la fréquence des réclamations. Cette année, cette augmentation est de 4,1 %. Cette fréquence des réclamations atteint donc son niveau le plus élevé observé au cours des dix dernières années. Le 3^e trimestre de 2016 présente la troisième plus forte augmentation observée au cours des dix dernières années pour ce trimestre, faisant en sorte que le niveau de la fréquence des réclamations de l'année 2016 est le plus haut niveau observé au cours des dix dernières années. En 2016, cette augmentation est de 4,9 %.

Tout comme la garantie « responsabilité civile », le 4^e trimestre de la garantie « collision et renversement » présente une forte augmentation en 2016. Ainsi, la hausse présentée cette année est de 16 %, faisant en sorte que le niveau de cette fréquence est le deuxième plus haut niveau observé au cours des dix dernières années. C'est donc dire qu'au cours de la dernière année, le niveau de la fréquence des réclamations pour le 4^e trimestre de la garantie « collision et renversement » est passé d'un de ses plus bas niveaux observés au cours des dix dernières années à un de ses plus hauts niveaux.

Ainsi, malgré la diminution importante de la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations. En 2016, la hausse globale pour cette garantie est de 0,4 %, tel qu'il est observé au graphique 74¹⁴².

Graphique 77

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement subits et violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2^e et 3^e trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2016, les 2^e, 3^e et 4^e trimestres présentent des baisses de la fréquence des réclamations. Le 2^e trimestre présente une baisse de 3,2 %, faisant en sorte de présenter la deuxième plus basse fréquence observée au cours des dix dernières années. Le 3^e trimestre, quant à lui, présente une diminution de sa fréquence des réclamations pour une quatrième année au cours des cinq dernières années.

¹⁴² Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 5,3 %, 4,5 %, 4,3 % et 5 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2016.

En 2016, cette baisse est de 1,1 %, faisant en sorte que le niveau de la fréquence des réclamations est le deuxième plus bas observé au cours des dix dernières années pour ce trimestre. En ce qui a trait au 4^e trimestre, ce dernier présente une diminution de sa fréquence des réclamations pour une troisième année consécutive, soit de 0,8 %, faisant en sorte de présenter le niveau le plus bas observé au cours des dix dernières années.

Le 1^{er} trimestre est le seul à présenter une augmentation de sa fréquence des réclamations, et ce, après avoir vu sa fréquence diminuer au cours des quatre dernières années. Ainsi, l'augmentation présentée en 2016 est de 6,1 %. Toutefois, le niveau de la fréquence des réclamations présenté cette année constitue le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Par conséquent, étant donné que les diminutions des 2^e, 3^e, et 4^e trimestres sont plus importantes que la hausse de la fréquence des réclamations du 1^{er} trimestre, la garantie « accident sans collision ni renversement » présente une diminution globale de sa fréquence de 0,2 % en 2016, tel que présenté au graphique 74¹⁴³.

En résumé, la fréquence des réclamations augmente en 2016 pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une hausse globale de 0,1 % pour les voitures de tourisme en comparaison à une hausse globale de 1,7 % observée l'année dernière.

Toutefois, la tendance au cours des dix dernières années demeure à la baisse pour les garanties « responsabilité civile » et « accident sans collision ni renversement ». Pour cette période, la fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme a diminué de 13,9 % et 9,8 % respectivement pour ces garanties. Par contre, pour la même période, la fréquence est à la hausse pour la garantie « collision et renversement ». En effet, la fréquence des réclamations pour cette garantie a augmenté de 2,6 % depuis 2007.

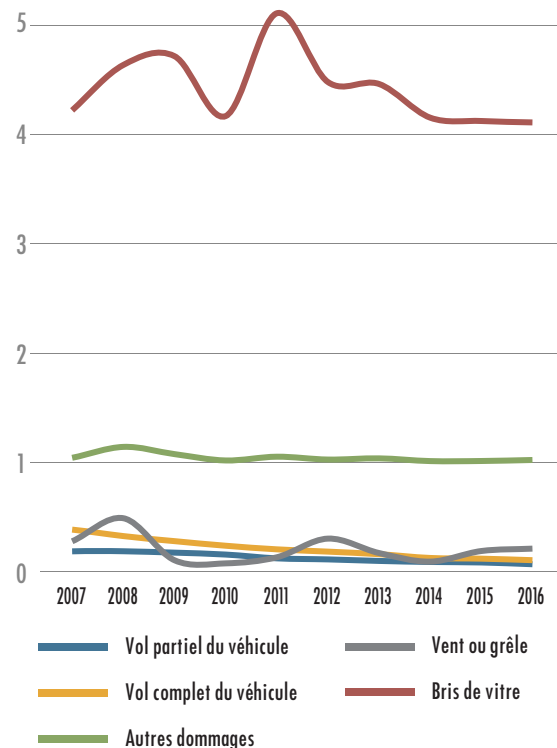
Par ailleurs, il y a d'autres facteurs que les événements météorologiques qui influencent la fréquence des réclamations. De fait, l'évolution de la fréquence des réclamations dépend aussi de l'utilisation des véhicules et de l'étendue des couvertures achetées par les consommateurs; une moins grande utilisation des véhicules entraîne généralement une réduction de la fréquence. Enfin, il est intéressant de noter que le parc automobile du Québec croît pratiquement deux fois plus rapidement que la population âgée de 16 ans et plus.

En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 74 montre une diminution de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2016, soit de 0,2 %. Comme elle couvre un large

éventail de réclamations¹⁴⁴, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent les inondations.

Graphique 78

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Le graphique 78 illustre la fréquence des réclamations par type de risque couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2007 à 2016. Il permet de constater que tous les types de réclamations ont enregistré une amélioration depuis 2007. En effet, malgré le fait que les dommages causés par le vent ou la grêle et les « autres dommages », qui comprennent notamment les inondations, présentent des augmentations en 2016, soit de 10,5 % et 1 % respectivement, ces derniers affichent des baisses respectives de 22,2 % et 1,9 % au cours des dix dernières années. En ce qui a trait aux bris de vitre, la fréquence des réclamations est en baisse pour une cinquième année consécutive, faisant en sorte que ce type de réclamations présente une diminution de 2,8 % au cours des dix dernières années¹⁴⁵.

143 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 4,8 %, 6,7 %, 5,7 % et 4,9 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2016.

144 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

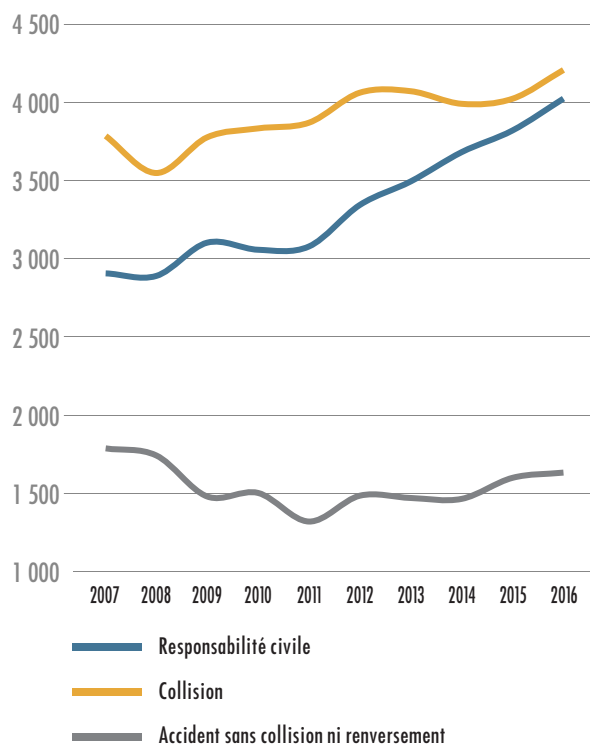
145 En 2016, la fréquence des réclamations pour le vol partiel du véhicule diminue de 12,5 % par rapport à 2015, tandis que celle pour le vol complet du véhicule diminue de 8,3 %. La fréquence des réclamations pour les bris de vitre diminue de 0,5 % par rapport à 2015.

Le graphique 78 permet également de constater des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2007¹⁴⁶. La fréquence des vols partiels a diminué de 63,2 % et celle des vols complets de véhicules de 71,8 %. Ainsi, en 2007, un peu plus de 21 400 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec, pour des déboursés de plus de 215 M\$ comparativement à plus de 7 500 vols et des déboursés de près de 86 M\$ en 2016¹⁴⁷.

Coût moyen par sinistre

Graphique 79

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)

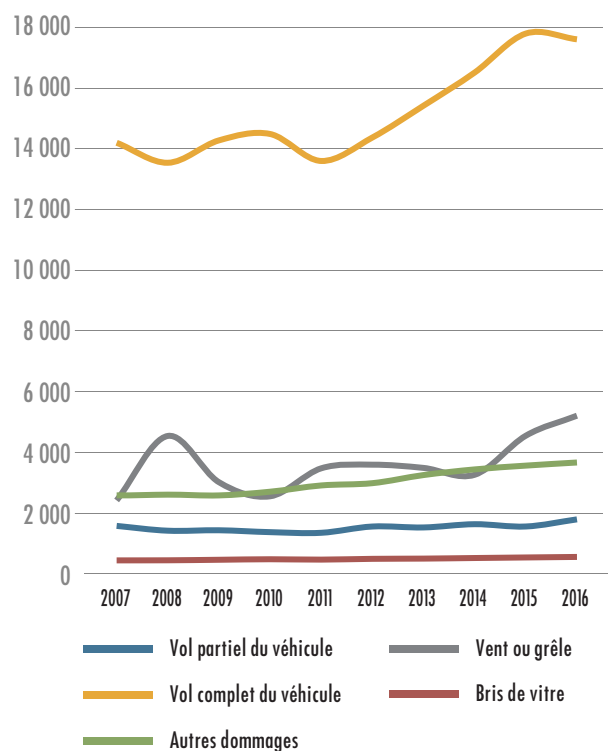


Comme le montre le graphique 79, le coût moyen par sinistre a augmenté pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des dix dernières années, tandis qu'il présente une diminution pour la garantie « accident sans collision ni renversement » au cours de la même période. En effet, depuis 2007, ces coûts se sont accrus respectivement de 38,3 % et 11,2 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » et ont diminué de 8,5 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une sixième année consécutive, soit de 5,3 % en 2016. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision et renversement » augmente pour une deuxième année consécutive, soit de 4,6 % en 2016. Pour cette garantie, il s'agit d'une septième augmentation présentée au cours des huit dernières années. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il augmente également pour une deuxième année consécutive. La hausse pour l'année 2016 est de 2,1 %. Toutefois, comme mentionné précédemment, une observation sur une période de dix ans permet de constater une diminution du coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 80

Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



146 La fréquence des vols partiels est passée de 0,19 % en 2007 à 0,07 % en 2016, tandis que celle des vols complets de véhicules a baissé de 0,39 % à 0,11 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,27 % à 0,21 %, celle des bris de vitre de 4,22 % à 4,1 %, tandis que celle des « autres dommages » a chuté de 1,04 % à 1,02 %.

147 Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2016.

Le coût moyen des réclamations couvertes pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 80.

En effet, le nombre de vols complets de véhicules représente 1,9 % du nombre total des réclamations couvertes pour la garantie « accident sans collision ni renversement », mais près de 21 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets de véhicules, après avoir augmenté au cours des quatre dernières années, diminue de 1,1 % en 2016¹⁴⁸. Il importe de souligner que le coût moyen des vols complets de véhicules est le seul parmi les types de réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement » qui présente une diminution en 2016.

Au chapitre des vols partiels, le coût moyen par sinistre a connu en 2016 une hausse de 15,2 % par rapport à l'année précédente. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre augmente pour une cinquième année consécutive, soit de 3,4 %, tandis que celui pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, présente une augmentation de 2,9 %, soit une septième hausse consécutive. En ce qui a trait au coût moyen par sinistre pour les dommages causés par le vent ou la grêle, ce dernier augmente de 14,5 % en 2016, après avoir présenté une importante hausse de 39,6 % en 2015.¹⁴⁹

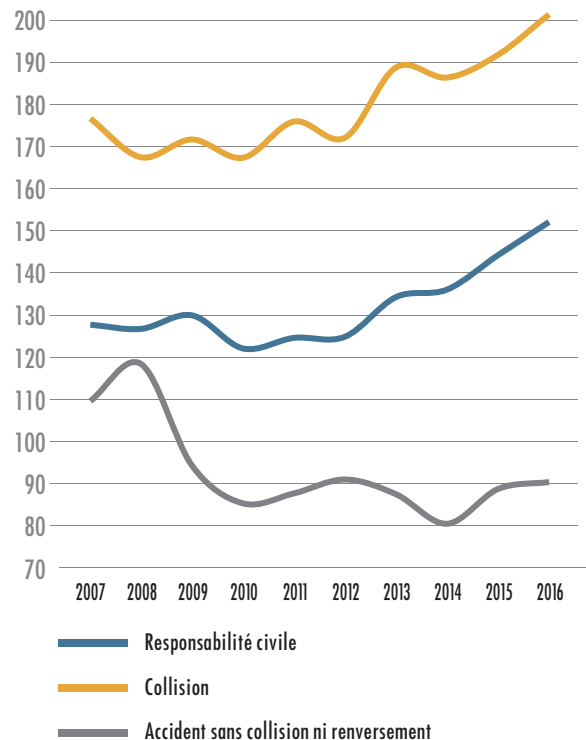
Ainsi, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules soit en baisse en 2016, la hausse du coût moyen par sinistre des vols partiels, des bris de vitre, des dommages causés par le vent ou la grêle et des « autres dommages » fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement » a subi une augmentation de 2,1 % en 2016, tel qu'illustré au graphique 79.

Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 81.

Graphique 81

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2016, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » augmente par rapport à 2015. En effet, pour l'année 2016, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 5,5 %, 5 % et 1,9 %.

Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre augmentent, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2016. Pour cette garantie, il s'agit d'une sixième hausse consécutive de son coût global. Quant à la garantie « collision et renversement », cette dernière présente une augmentation pour une deuxième année consécutive. Ainsi, étant donné que sa fréquence des réclamations et son coût moyen par sinistre augmentent en 2016, cela entraîne également une augmentation de son coût global.

148 Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules passe de 17 802 \$ en 2015 à 17 612 \$ en 2016.

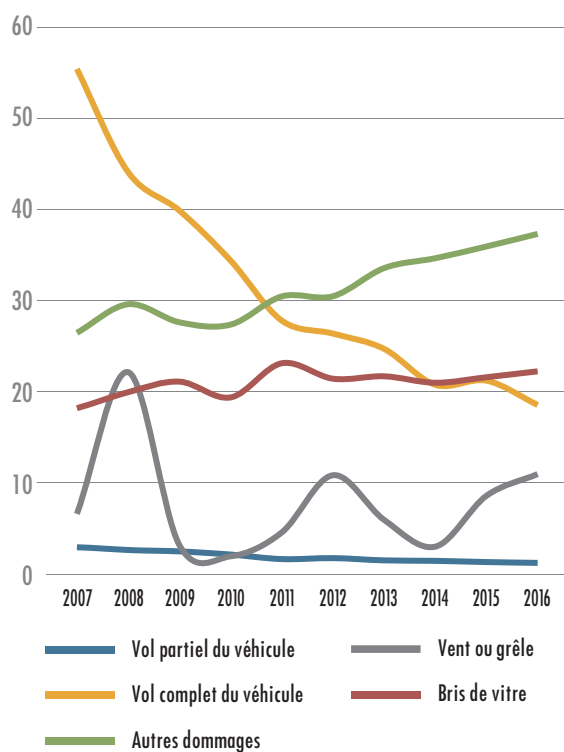
149 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre passe de 524 \$ en 2015 à 542 \$ en 2016. Pour les mêmes années, celui pour le vol partiel est passé de 1 546 \$ à 1 781 \$, tandis que ceux pour les dommages causés par le vent ou la grêle et pour les « autres dommages » sont passés de 4 540 \$ à 5 200 \$ et de 3 553 \$ à 3 656 \$ respectivement.

L'année 2016 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une augmentation de 1,9 % de son coût global. En effet, étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, cela entraîne une augmentation de son coût global. Il est à noter que cette garantie avait également présenté une hausse, soit de plus de 10 % en 2015.

Le graphique 82 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 82

Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Pour le vol complet, la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, en baisse en 2016, ont entraîné une diminution de son coût global de 12,6 %. En ce qui a trait aux vols partiels, étant donné que la baisse de la fréquence des réclamations a été supérieure à la hausse du coût moyen par sinistre, une diminution du coût global de l'ordre de 6,2 % a été observée en 2016. Du fait que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre sont à la hausse pour les dommages causés par le vent ou la grêle et les « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, leur coût global augmente respectivement de 27,8 % et 3,8 % en 2016. En ce qui a trait aux bris de vitre, la hausse du coût moyen par sinistre est supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations faisant en sorte que les bris de vitre présentent une augmentation de 3 % de son coût global en 2016.

Le coût global des réclamations pour le vol partiel diminue en 2016, et ce, pour une quatrième année consécutive, tandis que celui pour les « autres dommages » a augmenté pour une sixième année consécutive. Observé sur une période de dix ans, le coût global a diminué respectivement de 59,2 % et 66,5 % pour le vol partiel et le vol complet, tandis qu'il augmente de 66,3 %, 22,8 % et 41 % respectivement pour les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et les « autres dommages ».

Après avoir vu le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme augmenter de 6,7 % au cours de l'année 2015, ce dernier augmente de 6,4 % cette année, faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme se situe maintenant à près de 2 G\$. Il s'agit d'une sixième hausse consécutive pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. L'augmentation de cette année est principalement attribuable à la hausse de la fréquence des réclamations présentées pour deux des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, combinée à la hausse du coût moyen par sinistre de chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. En regardant l'ensemble des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, puisque la fréquence des réclamations totale augmente de 0,1 % et que le coût moyen des sinistres global augmente de 4,4 %, cette combinaison a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2016. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il présente également une augmentation de l'ordre de 6,1 % en 2016, faisant passer le montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules de 2,2 G\$ en 2015 à près de 2,4 G\$ en 2016.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 6,4 % et que cette hausse est supérieure à l'augmentation des primes acquises qui est de 3 %, les résultats de 2016 affichent globalement une détérioration par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres/primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 70,6 % en 2015 à 72,9 % en 2016, comme l'indique le tableau 74. Par conséquent, les assureurs, dans leur ensemble, présentent pour une deuxième année au cours des dix dernières des pertes pour cette catégorie de véhicules. La perte estimée pour l'année 2016 représente 3,9 % des primes acquises.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également inférieurs à ceux présentés en 2015. Le montant total des sinistres augmente de 6,1 %, tandis que les primes acquises augmentent de 3,2 %. Par conséquent, le ratio sinistres/primes est passé de 69,5 % en 2015 à 71,4 % en 2016, faisant en sorte que les pertes pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec sont supérieures à celles présentées en 2015. Pour l'année 2016, ces pertes sont estimées à 2,4 % des primes acquises.

Adéquation de la tarification en 2016

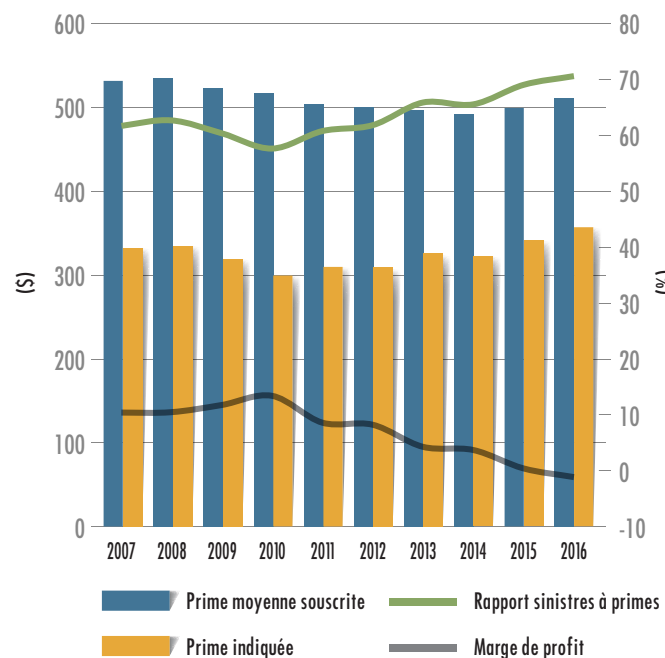
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2016, il importe de considérer l'écart qui existe entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquante, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés aux activités d'assurance.

Le graphique 83 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres/primés et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques »¹⁵⁰.

Graphique 83

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres/primés et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »



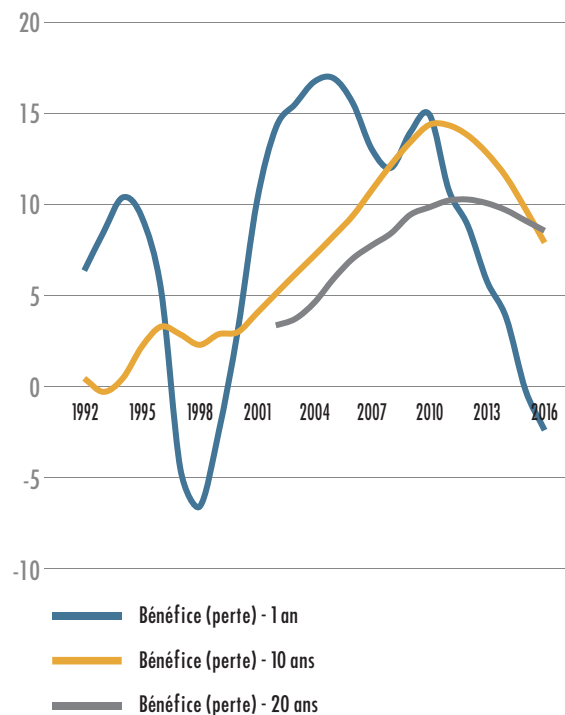
¹⁵⁰ Les résultats présentés dans le graphique 83 ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,8 % du total des primes souscrites et 9,9 % du total des sinistres pour l'année 2016.

L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs a permis de constater que l'année 2016 présente une perte pour les assureurs pour leurs opérations en assurance automobile. Ainsi, la marge négative de 2016 est estimée à 1,1 % et elle est inférieure à la marge de 2015, établie à 0,4 %.

L'analyse des résultats au cours des 25 dernières années révèle que les assureurs considèrent généralement bien les différents facteurs relatifs à la tarification. À cet égard, le graphique 84 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec, de 1992 à 2016. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison d'un grand nombre de facteurs mentionnés précédemment, tels la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres.

Graphique 84

Bénéfice (perte)¹⁵¹ d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)



¹⁵¹ Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

Le graphique 84 permet aussi d'observer l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de dix et vingt ans. Ainsi, la perte annuelle estimée pour l'année 2016 représente 2,4 % des primes acquises, soit une deuxième perte consécutive pour l'industrie. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour des périodes de dix et vingt ans, il a subi une baisse en 2016 pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs pour la période de dix ans, comprenant les années 2007 à 2016, s'établit à 7,9 % des primes acquises comparativement à 9,8 % en 2015. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 8,6 % des primes acquises, alors qu'il était de 9,1 % l'année dernière.

2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente également une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

Le dépôt et la consultation des manuels de tarification

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés auprès d'elle par les assureurs en vertu de l'article 180 de cette même loi.

Le manuel de tarification est composé des documents d'un assureur où sont définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques. La consultation de ces manuels auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.

En 2016, neuf sociétés d'assurance différentes et un organisme lié au secteur de l'assurance automobile se sont présentés aux bureaux de l'Autorité pour consulter les manuels de tarification comparativement à dix sociétés d'assurance en 2015.

Au cours de ces visites, 84 consultations ont été effectuées en regard de 21 manuels d'assureurs différents. En 2015, ces chiffres étaient de 85 consultations pour dix-neuf manuels d'assureurs différents. À cet effet, il est intéressant de souligner que plusieurs organismes effectuent plus d'une consultation par année. Par exemple, deux sociétés d'assurance ont consulté les manuels de tarification à trois reprises au cours de la dernière année.

Les 21 assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent près de 89 % du total des primes souscrites en assurance automobile. Les consultants sont donc en mesure de dresser un portrait assez fidèle des marchés qu'ils ciblent lors de leurs consultations des manuels. Aussi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. Ainsi, les cinq assureurs les plus visés par la consultation en 2016 représentent près de 64 % du marché québécois de l'assurance automobile, tandis qu'en prenant les dix assureurs dont les manuels ont été les plus consultés, cette proportion augmente à près de 81 %.

Tout comme l'année dernière, les manuels de tarification des assureurs directs sont ceux qui ont été les plus consultés en 2016. Les manuels de tarification des assureurs directs ont été consultés dans une proportion représentant 56 % des consultations contre 44 % pour ceux des assureurs par courtiers.

Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification, et celles-ci portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Ils peuvent utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Donc, certains éléments d'un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

En 2016, 30 assureurs, dont les parts de marché totalisent plus de 96 %, ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme. À cet effet, le tableau 75 présente un recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour ces véhicules.

Tableau 75

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2016

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹⁵² en 2016 des assureurs ayant modifié ce critère
Marque / année / modèle du véhicule	64 %
Sexe	45 %
F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement	20 %
Localisation	18 %
F.A.Q. N° 43 (A à F) - Modification à l'indemnisation	16 %
Système antivol	16 %
Utilisation hors Québec	15 %
Rabais lié au renouvellement	14 %
Accident responsable	12 %
Limites et franchises	10 %

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d'ailleurs présentées au tableau 70. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile. Cet aspect représente donc un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile selon l'appréciation du risque qu'il représente.

Au fil des ans, de l'expérience acquise et du développement de nouvelles technologies, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées, de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est élevé aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces études que les assureurs établissent leurs pratiques. L'utilisation de facteurs influençant le risque de manière significative et qui ne seraient pas reflétés dans la détermination de la prime serait jugée inéquitable. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait comme conséquence de favoriser une antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui génère des coûts pour le système d'assurance en défraie une plus grande part que celui qui ne fait aucune réclamation. Ainsi, tous les renseignements recueillis peuvent éventuellement servir à prédire le risque que représente une personne, car les assureurs sont constamment à la recherche de nouveaux facteurs d'évaluation des risques.

¹⁵² Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2016.

Tableau 76

Nombre d'assureurs et variation moyenne¹⁵³ des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme¹⁵⁴

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2007	21	-2,9 %	5	---	8	2,4 %	-1,8 %
2008	20	-3,5 %	15	---	9	1,3 %	-2,0 %
2009	24	-2,8 %	26	---	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	---	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	---	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	---	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %
2016¹⁵⁵	11	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs pour les années 2007 à 2013. Toutefois, depuis 2014, il présente des hausses moyennes des tarifs. Cette année, cette hausse moyenne des tarifs est de 1,9 %, comparativement à une hausse moyenne de 0,04 % en 2015, comme l'illustre le tableau 76.

Tableau 77

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec¹⁵⁶

Année	Catégories de risque ¹⁵⁷					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2007	566 \$	273 \$	112 \$	185 \$	814 \$	1 317 \$
2008	563 \$	265 \$	169 \$	180 \$	781 \$	1 284 \$
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 238 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	527 \$	235 \$	175 \$	164 \$	730 \$	1 253 \$
2014	525 \$	238 \$	158 \$	162 \$	720 \$	1 237 \$
2015	532 \$	239 \$	175 \$	159 \$	733 \$	1 178 \$
2016	542 \$	238 \$	242 \$	156 \$	753 \$	1 169 \$

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics
AR = Autres risques

153 Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 1,9 %, ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile augmenter de 1,9 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d'autres ont bénéficié d'une baisse de leurs primes.

154 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 99,6 % des primes directes souscrites en 2016 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2016.

155 Pour l'année 2016, les SMAG ont été comptabilisées sur une base individuelle et non comme un seul assureur.

156 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2016.

157 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA, et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

L'effet des hausses moyennes des tarifs des trois dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 77 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a augmenté de 1,9 % en 2016. Il s'agit d'une deuxième hausse consécutive de la prime moyenne souscrite pour cette catégorie de véhicules. Toutefois, sur une période de dix ans, la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a diminué de 4,2 %.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2016, deux assureurs représentant 2,7 % du marché des voitures de tourisme prévoient une diminution de leurs tarifs au cours de l'année 2017, tandis que 43 assureurs représentant 90 % du marché envisagent une hausse pour l'année prochaine.

Le tableau 77 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motoneiges et des véhicules utilitaires ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2016. Pour ces deux catégories de risque, il s'agit d'une deuxième augmentation consécutive. Les hausses pour l'année 2016 sont respectivement de 38,3 % et 2,7 %. Après avoir présenté une augmentation de sa prime moyenne souscrite en 2015, la prime moyenne souscrite pour les motocyclettes diminue de 0,4 % en 2016, tandis que la prime moyenne souscrite pour les véhicules publics présente une diminution de 0,8 %. Il s'agit d'une troisième diminution consécutive pour les véhicules publics. En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain, cette dernière diminue pour une dixième année consécutive. La diminution de cette année est de 1,9 %.

Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement¹⁵⁸ est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la Loi sur la distribution de produits et services financiers¹⁵⁹, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 78 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 78

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2016¹⁶⁰

Durée de la police	Mode de distribution ¹⁶¹								
	Concessionnaires d'automobiles			Agents / courtiers			Total		
	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	---	---	---	1	-263 \$	-263 \$	1	-263 \$	-263 \$
2 ans	1 030	1 090 242 \$	1 058 \$	719	504 020 \$	701 \$	1 749	1 594 262 \$	912 \$
3 ans	5 168	6 625 351 \$	1 282 \$	1 852	1 519 066 \$	820 \$	7 020	8 144 417 \$	1 160 \$
4 ans	14 313	20 891 190 \$	1 460 \$	7 888	7 137 431 \$	905 \$	22 201	28 028 621 \$	1 262 \$
5 ans	25 182	44 848 558 \$	1 781 \$	13 511	15 421 982 \$	1 141 \$	38 693	60 270 540 \$	1 558 \$
6 ans	8 503	17 514 537 \$	2 060 \$	906	1 375 053 \$	1 518 \$	9 409	18 889 590 \$	2 008 \$
7 ans	16 782	38 694 086 \$	2 306 \$	2 730	5 134 840 \$	1 881 \$	19 512	43 828 926 \$	2 246 \$
8 ans	112	328 884 \$	2 936 \$	---	---	---	112	328 884 \$	2 936 \$
Total	71 090	129 992 848 \$	1 829 \$	27 607	31 092 129 \$	1 126 \$	98 697	161 084 977 \$	1 632 \$

¹⁵⁸ La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré - Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

¹⁵⁹ RLRQ, c. D-9.2.

¹⁶⁰ Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2016.

¹⁶¹ Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Les données présentées dans le tableau 78 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. En effet, ces derniers recueillent 72 % du total des polices vendues au cours de la dernière année et 80,7 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 79,5 % et 86,6 % respectivement en 2015. Durant l'année 2016, près de 99 000 polices ont été souscrites, et ce, pour plus de 161 M\$ en primes comparativement à 109 000 polices et 185 M\$ de primes en 2015.

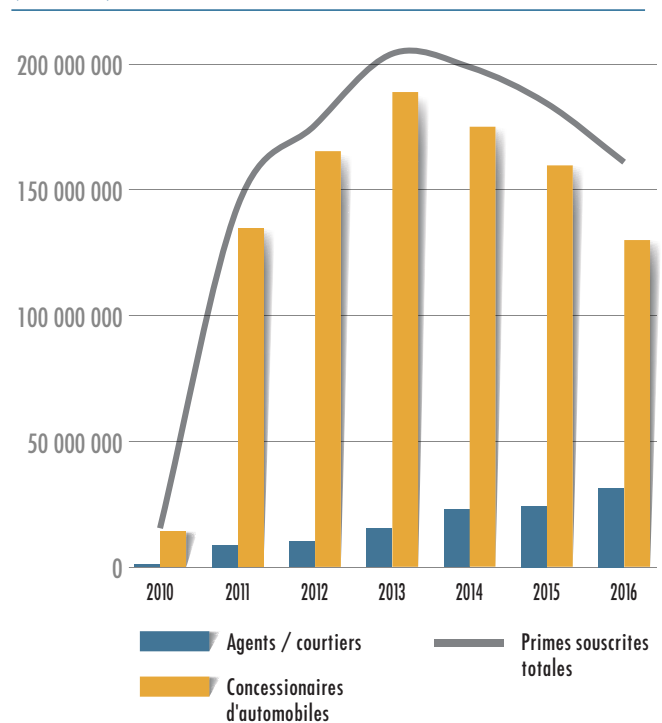
Les assureurs distribuant cette police d'assurance par l'entremise de représentants certifiés ont, quant à eux, souscrit 28 % du total des polices vendues en 2016, en comparaison à 20,5 % en 2015, et détiennent 19,3 % du total des primes souscrites par rapport à 13,4 % en 2015.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police d'assurance. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 39 % des polices souscrites en 2016.

Les graphiques 85 et 86 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1^{er} octobre 2010. Le graphique 85 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 86 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

Graphique 85

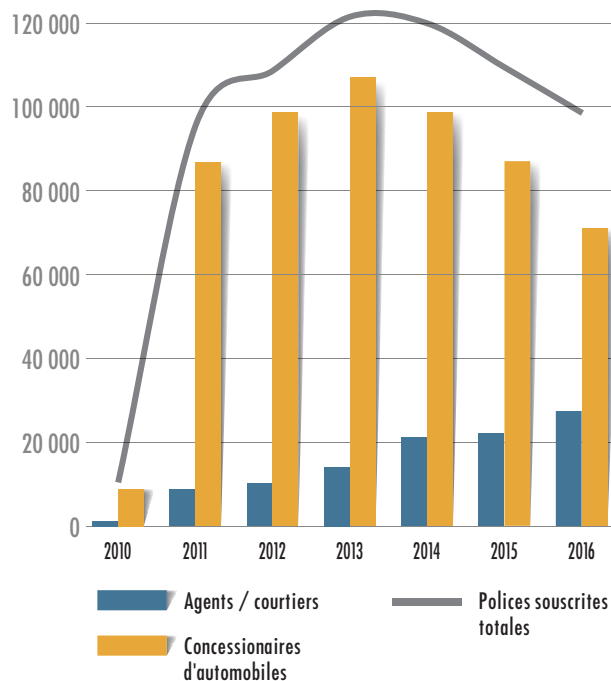
Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)¹⁶²



¹⁶² Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

Graphique 86

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution¹⁶³

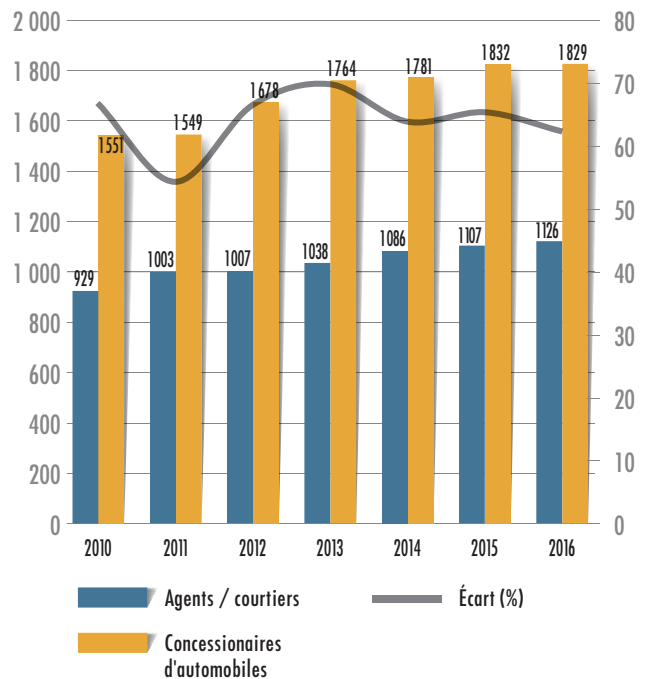


Les graphiques 85 et 86 permettent de constater que tant le nombre de polices souscrites que les primes souscrites diminuent depuis trois ans. En 2016, le nombre total de polices souscrites a diminué de 17,8 %, tandis que les primes souscrites ont diminué de 19 %. Ces diminutions sont principalement attribuables aux baisses observées du côté des concessionnaires d'automobiles. En effet, en 2016, les concessionnaires d'automobiles présentent des baisses de 28 % de leur nombre de polices vendues et de 26 % au niveau des primes souscrites. Toutefois, malgré ces diminutions dans le marché de l'assurance de remplacement, les agents/courtiers présentent des hausses pour une quatrième année consécutive. En 2016, ils ont augmenté de 29,1 % leur nombre de polices vendues et de 33,9 % leurs primes souscrites.

Le graphique 87 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur, c'est-à-dire un concessionnaire d'automobiles.

Graphique 87

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)



Pour l'année 2016, il y a un écart de 703 \$, soit 62 %, entre les deux modes de distribution, alors qu'il était de 725 \$ en 2015, représentant 66 %. L'écart a diminué en 2016 puisque la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a diminué de 0,2 % par rapport à 2015, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 1,7 %. Cet écart s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant. La prime moyenne souscrite, incluant tous les termes de polices disponibles, est de 1 829 \$ pour le réseau de la distribution sans représentant et de 1 126 \$ lorsqu'elle est souscrite par un représentant certifié.

¹⁶³ Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

Le tableau 79 présente la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2016.

Tableau 79

Part de marché¹⁶⁴ de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2016

Assureurs	Part de marché
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	62 %
Intact compagnie d'assurance	13 %
SSQ, Société d'assurance inc.	13 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	6 %
Canassurance compagnie d'assurance	4 %
La Capitale Assurances générales inc.	1 %
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	1 %
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	moins de 1 %
La compagnie d'assurance Elite	moins de 1 %

¹⁶⁴ Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2016.



ABRÉVIATIONS

AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
Autorité	Autorité des marchés financiers
Aut. prov.	Charte d'une autre province ou territoire
BAC	Bureau d'assurance du Canada
C.A.	Compagnie d'assurance
C.A.F.	Compagnie d'assurance funéraire
Caisse des Mutuellistes	Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit
Can.	Charte du Canada
CCIT	Comité consultatif sur l'innovation technologique
CCRRA	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
C.M.A.	Compagnie mutuelle d'assurance
CSF	Conseil de la stabilité financière
ESCAP	Ligne directrice sur les exigences de suffisance de capital en assurance de personnes
Étr.	Charte d'un État ou pays étranger
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCIQ	Fédération des chambres immobilières du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
GAA	Groupement des assureurs automobiles
GAFA	Google, Apple, Facebook et Amazon
GRC	La gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité
HHI	Indice d'Herfindahl-Hirschman
IADI	International Association of Deposit Insurers

IASB	International Accounting Standard Board
ICP	Insurance Core Principle
IFRS	Normes internationales d'information financière
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LA	Loi sur les assurances
LAA	Loi sur l'assurance automobile
LAD	Loi sur l'assurance-dépôt
LCSF	Loi sur les coopératives de services financiers
LSFSE	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
Mouvement Desjardins	Mouvement des caisses Desjardins
O.P.	Ordre professionnel
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PIB	Produit intérieur brut
PSA	Plan statistique automobile
PwC	PricewaterhouseCoopers
Qué.	Charte du Québec
RNI	Revenus nets d'intérêts
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
SIMA	Société d'indemnisation en matière d'assurances
S.M.A.G.	Société mutuelle d'assurance générale
SRIFC	Subcommittee of Resolution Issues for Financial Cooperatives
S.S.M.	Société de secours mutuels

GLOSSAIRE

Année civile

L'année civile s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne l'année civile pour les sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans le courant de l'année, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

Années-véhicules acquis¹⁶⁵

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1^{er} juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

Autres risques (AR)¹⁶⁶

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

Coût moyen par sinistre¹⁶⁵

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

Coût moyen par véhicule¹⁶⁵

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Conventions de rachat

Passif correspondant à la contrepartie reçue en échange des valeurs mobilières vendues ou reçues sous forme de trésorerie dans le cadre de prêts de valeurs mobilières.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Fréquence des réclamations¹⁶⁵

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Indice d'Herfindahl-Hirschman

L'indice HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

¹⁶⁵ Ces données sont établies par année civile.

¹⁶⁶ Ces définitions proviennent du document PSA - Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

Marge d'intermédiation financière

La marge d'intermédiation financière peut être définie comme étant la différence entre les intérêts produits par les institutions financières et ceux payés à leurs prêteurs (par exemple sur les dépôts).

Motocyclette (MC)¹⁶⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

Motoneige (MN)¹⁶⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Obligations subordonnées

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

Part de qualification

Titre de capital offert aux membres d'une coopérative de services financiers.

Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1er juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

Proposition de consommateur

Procédure officielle d'un syndic autorisé en insolvabilité visant à offrir aux créanciers une entente de remboursement d'un pourcentage du montant qui leur est dû et/ou un rééchelonnement du montant de la dette. L'échéance d'une proposition de consommateur ne peut dépasser cinq ans. Les paiements sont effectués par l'intermédiaire du syndic autorisé en insolvabilité.

Provision pour pertes sur prêts

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les compagnies d'assurance de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations; il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences minimales de suffisances des fonds propres (ratio EMSFP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engage d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Ces accidents, qui constituent la presque totalité des dommages indemnisés par cette garantie, sont donc des accidents dits « non responsables » et sont indemnisés en vertu de la Convention d'indemnisation directe. Enfin, cette garantie couvre la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l'état des résultats

Ces revenus ou pertes représentent une composante des revenus générés par les activités de placements sur les marchés financiers. Sont comptabilisés dans ce poste, les profits et pertes liés à toutes les variations de valeurs relatives aux instruments financiers désignés à leur juste valeur par le biais de l'état des résultats.

Risque d'assurance

Risque de mauvais résultats associés aux indemnités payables en vertu du contrat d'assurance.

Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision. Les accidents qui sont indemnisés selon cette garantie sont des accidents dits « responsables ».

Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Risque de marché

Risque que des variations de taux ou de cours du marché soient préjudiciables à la valeur des éléments d'actif et de passif (ex., les risques liés aux taux d'intérêt, aux valeurs mobilières, aux biens immobiliers et aux devises).

Risque opérationnel

Risque de perte résultant de processus internes inadéquats ou défectueux, de personnes et systèmes ou d'événements externes. Pour les fins du cadre de solvabilité, il inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie de la police automobile couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un versement, sauf ceux qui sont spécifiquement exclus dans la police. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre. Il faut noter que le fait que ces événements soient survenus n'engage pas la responsabilité de l'assuré.

Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie de la police automobile s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police. Par exemple, les dommages causés par des actes malveillants ne sont pas couverts par cette garantie, alors qu'ils le sont selon le chapitre B, protection 3.

Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

Taux directeur

Le taux directeur, ou taux cible du financement à un jour, est le principal instrument dont la Banque du Canada se sert pour mettre en œuvre la politique monétaire. Il indique aux grandes institutions financières le taux d'intérêt moyen que la Banque souhaite voir appliquer sur le marché où elles se prêtent les unes aux autres des fonds pour une journée. Les modifications que la Banque du Canada apporte au taux cible du financement à un jour se répercutent sur les autres taux d'intérêt.

Taux officiel d'escompte

Le taux officiel d'escompte, ou taux d'escompte, est le taux d'intérêt auquel la Banque du Canada accorde des prêts à un jour aux principales institutions financières. Ce taux est étroitement lié au taux cible du financement à un jour (taux directeur), principal instrument dont la Banque du Canada se sert pour mettre en œuvre la politique monétaire. Le taux officiel d'escompte influence les taux d'intérêt payés par la clientèle des institutions financières.

Véhicule public (VP)¹⁶⁶

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

Véhicule tout-terrain (TT)¹⁶⁶

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

Véhicule utilitaire (VU)¹⁶⁶

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles, excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Versement

Par « versement », on entend le renversement partiel ou complet d'un véhicule.

Voiture de tourisme (VT)¹⁶⁶

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées qui sont souvent désignées comme « motorhome ».

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

3	Graphique 1 Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB au Québec en milliards de dollars	12	Tableau 2 Analyse des vulnérabilités du marché immobilier québécois
3	Graphique 2 Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes	14	Graphique 12 Parts de marché menacées par les entreprises Fintech d'ici 2020
4	Graphique 3 Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes	14	Graphique 13 Évolution trimestrielle du nombre et de la valeur des financements dans les entreprises en démarrage Fintech à l'échelle mondiale
4	Graphique 4 Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes	15	Graphique 14 Évolution des investissements en capital de risque dans les Fintech au Canada
5	Tableau 1 Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2006 à 2016	16	Graphique 15 Évolution trimestrielle du nombre et de la valeur des financements dans les entreprises liées aux plateformes d'assurance de personne-à-personne à l'échelle mondiale
7	Graphique 5 Taux d'intérêt au Canada	16	Graphique 16 Répartition géographique de la provenance des plateformes d'assurance de personne-à-personne
8	Graphique 6 Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans)	18	Graphique 17 Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada au cours des 30 dernières années (millions de dollars)
9	Graphique 7 Valeur des prêts aux particuliers détenus par les institutions de dépôt du Québec (milliards)	26	Graphique 18 Évolution du nombre de coopératives de 2006 à 2016
10	Graphique 8 Dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs au Québec	26	Graphique 19 Évolution de l'actif selon le type de coopératives de 2012 à 2016 (milliards de dollars)
10	Graphique 9 Variation du prix moyen d'une propriété résidentielle au Québec	27	Graphique 20 Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif de 2012 à 2016
11	Graphique 10 Délai de vente moyen d'une propriété résidentielle au Québec (jours)	27	Graphique 21 Répartition des coopératives au 31 décembre 2016 en fonction de la taille de leur actif
12	Graphique 11 Ratio des propriétés achevées et invendues par 1000 habitants au Québec	28	Graphique 22 Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)

28	Graphique 23 Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)	35	Graphique 35 Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)
29	Graphique 24 Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)	36	Graphique 36 Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions dollars)
29	Graphique 25 Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)	36	Graphique 37 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)
30	Graphique 26 Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)	37	Graphique 38 Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)
30	Graphique 27 Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de 2012 à 2016 (pourcentage moyen)	37	Graphique 39 Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes de 2012 à 2016 (millions de dollars)
31	Graphique 28 Évolution de l'actif de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	39	Tableau 3 Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre (audité)
32	Graphique 29 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	40	Tableau 4 Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre (audité)
32	Graphique 30 Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	41	Tableau 5 État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre (audité)
33	Graphique 31 Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	42	Tableau 6 État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre (audité)
33	Graphique 32 Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	43	Tableau 7 Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
34	Graphique 33 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	44	Tableau 8 Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
35	Graphique 34 Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	45	Tableau 9 État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

46	Tableau 10 État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)	57	Graphique 47 Évolution des frais autres que d'intérêts des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)
47	Tableau 11 Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre (audité)	58	Graphique 48 Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2012 à 2016 (pourcentage)
48	Tableau 12 État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre (audité)	59	Graphique 49 Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE
49	Tableau 13 Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)	59	Graphique 50 Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE
52	Tableau 14 Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec	59	Tableau 16 Modifications de permis des SFSE
53	Tableau 15 Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)	60	Tableau 17 Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2016
54	Graphique 40 Prêts hypothécaires des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	61	Tableau 18 Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2016
54	Graphique 41 Dépôts des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	62	Tableau 19 Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2016 (milliers de dollars)
55	Graphique 42 Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	63	Tableau 20 Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2016 (milliers de dollars)
55	Graphique 43 Honoraires et commissions des SFSE de 2012 à 2016 (millions de dollars)	64	Tableau 21 États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
56	Graphique 44 Évolution de l'actif des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	66	Tableau 22 États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)
56	Graphique 45 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	68	Tableau 23 Répartition de l'actif, du passif et des biens sous administration des sociétés de fiducie pour l'exercice 2016
57	Graphique 46 Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2012 à 2016 (milliards de dollars)	70	Tableau 24 Répartition de l'actif, du passif et des biens sous administration des sociétés d'épargne pour l'exercice 2016

72	Tableau 25 Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)	83	Tableau 31 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
73	Tableau 26 Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2016 (milliers de dollars)	84	Tableau 32 Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
76	Tableau 27 Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2016	84	Graphique 56 Évolution des bénéfices nets - non consolidés (millions de dollars)
77	Tableau 28 Modifications au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2016	85	Tableau 33 Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans au 31 décembre
79	Graphique 51 Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte	85	Graphique 57 Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé
80	Graphique 52 Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé selon la charte (millions de dollars)	86	Graphique 58 Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions de dollars)
80	Graphique 53 Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par secteur d'activité selon la charte (millions de dollars)	86	Graphique 59 Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)
81	Graphique 54 Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par secteur d'activité (millions de dollars)	87	Graphique 60 Composition des fonds propres requis - consolidé par type de risque en 2016
81	Graphique 55 Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par type de contrat (millions de dollars)	88	Tableau 34 Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2016
82	Tableau 29 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs	94	Tableau 35 État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)
82	Tableau 30 Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec	100	Tableau 36 État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)
		106	Tableau 37 Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers de dollars)

112	Tableau 38 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)	122	Graphique 64 Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par charte selon la catégorie (pourcentage)
113	Tableau 39 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)	122	Graphique 65 Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie (millions de dollars)
114	Tableau 40 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)	123	Tableau 45 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs
115	Tableau 41 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)	123	Tableau 46 Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec
116	Tableau 42 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Rentes collectives (pour les 19 premiers assureurs)	124	Tableau 47 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages
117	Tableau 43 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)	125	Tableau 48 Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages
118	Tableau 44 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)	125	Graphique 66 Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (millions de dollars)
120	Graphique 61 Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte	126	Graphique 67 Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé (pourcentage)
121	Graphique 62 Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé selon la charte (millions de dollars)	127	Graphique 68 Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions de dollars)
121	Graphique 63 Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie selon la charte (millions de dollars)	128	Graphique 69 Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)
		128	Graphique 70 Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (pourcentage)

129	Tableau 49 Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie	195	Tableau 60 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)
130	Tableau 50 Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2016	200	Graphique 71 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs
146	Tableau 51 État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)	200	Graphique 72 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire
158	Tableau 52 État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)	201	Tableau 61 Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte
170	Tableau 53 Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers de dollars)	202	Tableau 62 Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec
180	Tableau 54 Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers de dollars)	203	Tableau 63 Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
190	Tableau 55 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)	204	Tableau 64 Part de marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles
191	Tableau 56 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)	204	Tableau 65 Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe
192	Tableau 57 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)	205	Tableau 66 Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché
193	Tableau 58 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)	206	Tableau 67 Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers
194	Tableau 59 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)		

207	Tableau 68 Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec	218	Graphique 77 Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)
208	Tableau 69 Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec	219	Graphique 78 Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)
209	Graphique 73 Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité	220	Graphique 79 Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)
210	Tableau 70 Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés	220	Graphique 80 Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)
211	Tableau 71 Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec	221	Graphique 81 Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)
212	Tableau 72 Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec	222	Graphique 82 Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)
212	Tableau 73 Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec	223	Graphique 83 Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres/primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »
214	Tableau 74 Résultats des opérations en assurance automobile au Québec	223	Graphique 84 Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules (pourcentage)
216	Graphique 74 Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)	225	Tableau 75 Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2016
217	Graphique 75 Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)	226	Tableau 76 Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme
217	Graphique 76 Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)	226	Tableau 77 Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

227	Tableau 78 Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2016
228	Graphique 85 Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)
229	Graphique 86 Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution
229	Graphique 87 Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)
230	Tableau 79 Part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2016

